

Éditrices scientifiques  
**Hélène Guétat-Bernard**  
**Magalie Saussey**

# Genre et savoirs

Pratiques et innovations rurales au Sud

à travers champs





# Genre et savoirs

Pratiques et innovations rurales au Sud

La collection « à travers champs », publiée par IRD Éditions, témoigne des mutations que connaissent aujourd'hui les sociétés rurales et les systèmes agraires des pays tropicaux.

Les études relèvent souvent des sciences sociales, mais les pratiques paysannes sont également éclairées par des approches agronomiques.

Les publications s'organisent autour d'un thème ou s'appliquent à des espaces ruraux, choisis pour leur caractère exemplaire.

---

Jean BOUTRAIS

Directeur de la collection  
Boutrais.Jean-Baptiste@orange.fr

---

### *Derniers volumes parus*

*Biodiversités en partage. Reconfigurations de ruralités dans le corridor forestier betsileo tanàla (Madagascar)* (2014)

Hervé Rakoto Ramiarantsoa, Chantal Blanc-Pamard

*La chute d'un Éden éthiopien. Le Wolaita, une campagne en recomposition*  
Sabine Planel (2008)

*Terres privées, terres communes. Gouvernement de la nature et des hommes en pays winye (Burkina Faso)*

Jean-Pierre Jacob (2007)

*Chronique des cendres. Anthropologie des sociétés khmou et dynamiques interethniques du Nord-Laos*

Olivier Évrard (2006)

*Migrants de l'arachide. La conquête de la forêt classée de Pata. Casamance, Sénégal*

Mamadi Sidibé (2005)

*Jardins au désert. Évolution des pratiques et savoirs oasiens (Jérid tunisien).*

Vincent Battesti (2005)

*À la croisée des pouvoirs. Une organisation paysanne face à la gestion des ressources. Basse Casamance, Sénégal.*

Pierre-Marie Bosc (2005)

*Les orphelins de la forêt. Pratiques paysannes et écologie forestière (les Ntumu du Sud-Cameroun)*

Stéphanie Carrière (2003)

*Figures du métayage. Étude comparée de contrats agraires au Mexique*

Éd. sci. : Jean-Philippe Colin (2003)

*Un droit à inventer. Foncier et environnement dans le delta intérieur du Niger (Mali)*

Olivier Barrière, Catherine Barrière (2002)

*Le coton des paysans. Une révolution agricole en Côte d'Ivoire (1880-1999)*

T. J. Bassett (2002)

# Genre et savoirs

Pratiques et innovations rurales au Sud

Éditrices scientifiques

**Hélène Guétat-Bernard**

**Magalie Saussey**

**IRD**

INSTITUT DE RECHERCHE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT

collection À travers champs

Marseille, 2014

**Préparation éditoriale**

Yolande Cavallazzi

**Mise en page**

Desk (53)

**Correction**

Sylvie Hart

**Coordination, fabrication**

Corinne Lavagne

**Maquette de couverture**

Michelle Saint-Léger

**Maquette intérieure**

Catherine Plasse

*Photo de couverture*

Jeune femme faisant sécher du sorgho sur une natte (Bénin).

© IRD/M.Donnat

La loi du 1<sup>er</sup> juillet 1992 (code de la propriété intellectuelle, première partie) n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans le but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1<sup>er</sup> de l'article L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon passible des peines prévues au titre III de la loi précitée.

© IRD, 2014

ISSN : 0998-4658

ISBN : 978-2-7099-1834-3

# Remerciements

Nous remercions vivement le groupe Arpège-MSH Toulouse pour leur soutien financier à la traduction. Nous remercions également Thomas Mourier (responsable des Éditions de l'IRD) ainsi que les deux relecteurs pour leurs commentaires précis et constructifs.





# Sommaire

|  |    |
|--|----|
| Les auteurs  | 9  |
| Introduction générale  |    |
| Penser le genre et l'environnement au Sud                          | 13 |
| <i>Hélène Guétat-Bernard, Magalie Saussey</i>                      |    |
| Partie 1   |    |
| <b>Accès des femmes aux ressources et pratiques locales</b>        | 35 |
| Introduction   | 37 |
| <i>Marie Monimart</i>  |    |
| Chapitre 1   |    |
| Changements agro-écologiques et identité paysanne au Burkina Faso  | 47 |
| <i>Gabin Korbéogo</i>  |    |
| Chapitre 2   |    |
| Genre, race et appartenance ethnique comme freins au développement | 61 |
| <i>Sarah A. Radcliffe</i>  |    |
| Chapitre 3   |    |
| Inégalités de genre et vulnérabilité alimentaire au Bénin          | 85 |
| <i>Isabelle Droy, Cécile Pascual, Jean-Étienne Bidou</i>           |    |

|     |  |
|-----|--|
|     | Partie 2   |
| 117 | <b>Mobilisations des femmes<br/>et dynamiques des rapports de pouvoir</b>  |
| 119 | Introduction<br><i>Isabelle Guérin</i>   |
|     | Chapitre 4   |
| 129 | L'implication croissante des femmes<br>dans les organisations collectives en Afrique : des impacts inégaux<br><i>Alain Bonnassieux</i>                           |
|     | Chapitre 5   |
| 155 | Dynamiques associatives et autonomie des paysannes de Garbey-Kourou<br>(ouest du Niger)<br><i>Hadizatou Alhassoumi, Anne-Marie Granié</i>                        |
|     | Chapitre 6   |
| 179 | « Les femmes berbères gardiennes des secrets de l'arganier » :<br>le détournement des pratiques locales<br><i>Romain Simenel, Bruno Romagny, Laurent Auclair</i> |

|     |   |
|-----|---|
|     | Partie 3  |
| 201 | <b>Savoirs et agrobiodiversité</b>  |
| 203 | Introduction<br><i>Marlène Elias</i>  |
|     | Chapitre 7  |
| 213 | Ethnobotanique et cuisine : l'importance<br>de la sphère domestique pour l'agrobiodiversité<br><i>Patricia Howard</i> |
|     | Chapitre 8  |
| 233 | Les liens entre genre, agrobiodiversité et gestion des semences<br><i>Emily Oakley, Janet Henshall Momsen</i>         |
|     | Chapitre 9  |
| 263 | Systèmes semenciers en transition (Inde-France)<br><i>Carine Pionetti</i>   |

|     |  |
|-----|--|
| 287 | Conclusion<br><i>Hélène Guétat-Bernard</i> |
|-----|--|

# Les auteurs

**Hadizatou Alhassoumi**, sociologue

UMR MA 104 (UTM/ENFA), laboratoire Dynamiques rurales, université Toulouse Le Mirail, Pavillon de la Recherche, 5, allée Antonio-Machado, 31058 Toulouse cedex 9  
penndo111@yahoo.fr

**Laurent Auclair**, géographe

IRD, UMR 151 (AMU/IRD), LPED, Aix-Marseille Université, Centre St Charles, case 10, 3, place Victor Hugo, 13331 Marseille cedex 3  
laurent.auclair@univ-provence.fr

**Jean-Étienne Bidou**, géographe

UMR ADES, Maison des Suds, 12 Esplanade des Antilles, 33907 Pessac Cedex  
jebidou@ades.cnrs.fr

**Alain Bonnassieux**, sociologue

UMR MA 104 (UTM/ENFA), laboratoire Dynamiques rurales, université Toulouse Le Mirail, Pavillon de la Recherche, 5 allée Antonio-Machado, 31058 Toulouse cedex 9  
bonnassi@univ-tlse2.fr

**Isabelle Droy**, socio-économiste

IRD, UMI Résiliences, 32 avenue Henri Varagnat 93140 Bondy cedex  
isabelle.droy@ird.fr

Hélène Guétat-Bernard  
Magalie Saussey

**Genre  
et savoirs**

**Marlène Elias**, géographe

Biodiversity International, PO Box 236, UPM Post Office, Serdang, 43400 Selangor  
Darul Ehsan, Malaysia  
marlene.elias@cgiar.org

**Anne-Marie Granié**, sociologue

UMR MA 104 (UTM/ENFA), laboratoire Dynamiques rurales, université Toulouse Le  
Mirail, Pavillon de la Recherche, 5, allée Antonio-Machado, 31058 Toulouse  
cedex 9  
anne-marie.granie@educagri.fr

**Isabelle Guérin**, socio-économiste

IRD, CESSMA, UMR 245 (Paris Diderot/Inalco/IRD) BP 7017 – Paris cedex 13  
isabelle.guerin@ird.fr

**Hélène Guétat-Bernard**, sociologue, géographe

UMR MA 104 (UTM/ENFA), laboratoire Dynamiques rurales, université Toulouse Le  
Mirail, Pavillon de la Recherche, 5, allée Antonio-Machado, 31058 Toulouse  
cedex 9  
he.guetat@gmail.com

**Patricia Howard**, sociologue, ethnobotaniste

Université de Kent, Reeboklaan 16, 6705 DB Wageningen, Netherlands  
Phoward@kent.ac.uk or Patricia.Howard@wur.nl

**Gabin Korbéogo**, sociologue

Université Ouagadougou, Département de sociologie, GRIL, Université de  
Ouagadougou 09 BP182 Ouagadougou 09, Burkina Faso  
kgabin1@hotmail.com

**Janet Henshall Momsen**, géographe

Department of Human and Community Development, University of California,  
Davis, One Shields Avenue, Davis, CA 95616, USA E  
jdmomsen@ucdavis.edu

**Marie Monimart**, anthropologue

Institut international pour l'environnement et le développement, IIED, Londres,  
Programme Zones arides, International Institute for Environment and Development,  
80-86 Gray's Inn Road London, WC1X 8NH, UK  
mariemonimart@orange.fr

**Emily Oakley**, géographe

1114 E. Mcleod Avenue, Sapulpa, OK 74066, USA E-  
eaoakley@lycos.com

**Cécile Pascual**, sociologue

93 rue Auguste Vallaud, 77420 Champs-sur-Marne  
sacecile@yahoo.fr

**Carine Pionneti**, anthropologue, consultante

carine.pionneti@gmail.com

**Sarah A. Radcliffe**, géographe

Department of Geography, University of Cambridge Downing Place, Cambridge  
CB2 3EN, UK  
sar23@cam.ac.uk

**Bruno Romagny**, économiste

IRD, UMR 151 (AMU/IRD), LPED, Aix-Marseille Université, Centre St Charles,  
case 10, 3, place Victor Hugo, 13331 Marseille cedex 3  
bruno.romagny@ird.fr

**Magalie Saussey**, anthropologue

Université Catholique de Louvain, CIRTES, 32 rue de la Lanterne Magique,  
1348 Louvain-La-Neuve  
magaliesaussey@yahoo.fr

**Romain Simenel**, anthropologue

UMR 151 (AMU/IRD), LPED, Aix-Marseille Université, Centre St Charles, case 10,  
3, place Victor Hugo, 13331 Marseille cedex 3  
romain.simenel@ird.fr



Introduction générale

# Penser le genre et l'environnement au Sud

Hélène  
Guétat-  
Bernard

Magalie  
Saussey

Cet ouvrage est né d'un constat : que ce soit dans le monde politique, militant ou académique, peu de travaux et de réflexions interrogent les liens entre logiques et normes de genre et changements environnementaux. Pourtant hommes et femmes – en tant que catégories non homogènes, traversées par de multiples tensions et clivages, selon l'âge, la classe sociale, etc. –, n'entretiennent pas les mêmes rapports à la nature. Les ressources économiques, les pouvoirs politiques et les valorisations symboliques sont distribués de manière inégale entre hommes et femmes, avec des modalités et une intensité variables selon les sociétés, et selon les milieux. Dans le monde académique, seuls les courants de pensée tels que le WED (*Women, Environment and Development*) et l'écoféminisme ont cherché à mettre en relation les questions environnementales et le rôle des femmes. Toutefois, en France, l'écoféminisme n'a inspiré que peu de travaux (alors même que la formule a été proposée par l'écrivaine française Françoise d'Eaubonne) et, au final, ce sont davantage les féministes anglophones du Nord<sup>1</sup> et du Sud qui ont contribué à animer ce courant de pensée. En effet, depuis de nombreuses années, les travaux sur la thématique « femmes/genre, environnement et développement durable » sont principalement produits par les chercheurs(es) en sciences sociales et en agronomie originaires des pays anglophones. En comparaison, les travaux francophones (exception faite de ceux des canadiens(nes)) restent peu nombreux. Deux colloques à Genève et Toulouse ont toutefois récemment réuni

<sup>1</sup> « Nord », « Sud » sont des notions politiques et non géographiques qui recouvrent une variété de situations locales. Ce terme remplace aujourd'hui celui de « Tiers Monde » qui était utilisé dans les années 1960-1980 pour désigner l'ensemble des pays du globe qui n'appartiennent ni au bloc occidental (Amérique du Nord, Europe de l'Ouest...) ni au bloc communiste (URSS, Chine...).

des spécialistes de ces questions<sup>2</sup>. Les raisons possibles de ce « retard » (BISILLIAT, 2003) rejoignent probablement la difficulté plus large à reconnaître les perspectives théoriques et les applications pratiques de la recherche féministe dans le champ du développement et dans le milieu académique français, mais aussi la difficulté à prendre en compte les questionnements sur le développement comme étant légitimes au sein des études de genre en France (SAUSSEY, 2013). Pour Catherine Larrère, si l'écoféminisme ne s'est pas développé comme une forme de féminisme de type écologique au sein des différentes tendances féministes, c'est parce qu'en « écologisant » le féminisme, on l'exposerait à des formes de naturalisation, « or n'est-ce pas là, par excellence, ce que redoute le féminisme ? Car celui-ci s'est construit, au moins depuis Simone de Beauvoir, sur une mise en question de la naturalité du sexe, puis du genre » (LARRÈRE, 2012b : 106).

Pour penser le genre et l'environnement au Sud, il nous semble donc important d'interroger, dans une perspective critique, les effets des logiques sociales et institutionnelles de la domination masculine sur les savoirs et la reconnaissance des pratiques des femmes, sur l'ambiguïté du « local » et enfin sur le *care* et l'écoféminisme.

## **La difficile reconnaissance du rôle et des compétences des femmes**

L'intérêt accordé au rôle et à la place des femmes du Sud dans les politiques et projets agricoles est toujours très révélateur de leur reconnaissance en tant qu'actrices dans le développement rural. La position de la FAO en est une illustration hautement symbolique et politique. En effet, comme le déplorait madame Villarreal, directrice de la Division de la parité hommes-femmes, de l'équité et de l'emploi en milieu rural, de la FAO lors d'une intervention en novembre 2011 au MAEE<sup>3</sup> (ministère des Affaires étrangères et européennes) : après plus de 30 ans sans aucun rapport qui prenne en compte explicitement la problématique des femmes dans l'agriculture, la FAO consacre enfin en 2011 son rapport sur la « Situation

<sup>2</sup> Colloque international, 2010, « Du grain à moudre : genre, développement rural et alimentation », IHEID, Genève, Christine Verschuur « pôle genre ». Colloque international, 2012 « Genre et agriculture familiale et paysanne, regards nord-sud. Débats entre mondes académique, du développement et de la formation », Toulouse, Hélène Guétat-Bernard (UMR EVS 5600 CNRS) et Anne-Marie Granié (UMR Dynamiques rurales) avec la collaboration de Genre en Action.

<sup>3</sup> Cette présentation a été faite dans le cadre d'une réunion de la plateforme « Égalité femmes-hommes et Développement » organisée par le MAEE, le 7 novembre 2011, et consacrée aux « enjeux du genre et de l'égalité femmes-hommes de la Conférence des Nations unies sur le développement durable, Rio+20 de juin 2012 ».



mondiale de l'alimentation et de l'agriculture » sur « Le rôle des femmes dans l'agriculture. Comblent le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement ». Le message du rapport est clair : « les femmes sont des acteurs clés de l'augmentation à la fois de la productivité agricole et de la production » (VILLAREAL, 2014 : 21). L'oubli des femmes dans les politiques et les programmes agricoles n'est pas nouveau, il est récurrent. Il y a déjà plus de 40 ans, Ester Boserup constatait que « dans la vaste et croissante littérature qui traite du développement économique, les considérations concernant les problèmes particuliers aux femmes sont à la fois restreintes et allusives. Par ce livre, j'espère montrer que c'est là un oubli grave » (BOSERUP, 1983 : 9). Ester Boserup a été une des premières à démontrer que les femmes du Sud ont été cantonnées dans le domaine peu valorisé, mais pourtant essentiel, des cultures vivrières, tandis que les hommes se sont résolument tournés vers l'économie d'exportation des cultures de rente. Avec les programmes d'ajustement structurel (PAS) imposés par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM) à la majorité des pays du Sud, les inégalités structurelles entre hommes et femmes n'ont fait que se renforcer, se durcir, s'aggraver (BISILLIAT, 1985 ; CORNIA *et al.*, 1987 ; GLADWIN, 1991). Comment expliquer la persistance de ce « silence conceptuel » (BISILLIAT, 1998) qui, en ne considérant pas les relations asymétriques du pouvoir, provoque des effets particulièrement dommageables pour les femmes. On dispose malheureusement toujours de trop peu d'informations quantitatives et qualitatives sur les moyens de production (par exemple, la superficie des terres cultivées) comme sur les productions des femmes dans les pays du Sud (nature et quantité) (FAO, 1999). Dans ce contexte, ce rapport de la FAO dénonce le maintien des inégalités femmes-hommes et démontre que leur diminution générerait des gains sociétaux, économiques et environnementaux significatifs. Cette invisibilité dans les statistiques et dans les représentations sociales dissimule une toute autre réalité que quelques études permettent de montrer clairement : les femmes d'Afrique subsaharienne représentent 70 à 75 % de la main-d'œuvre agricole ; elles effectuent à peu près 90 % des travaux de transformation des matières premières alimentaires et de collecte de l'eau et du bois à brûler utilisés par les ménages, 80 % des travaux de stockage et de transport des produits alimentaires de l'exploitation au village, 90 % des travaux de sarclage et 60 % des tâches de récolte et de commercialisation (AKINBOADE, 2005 : 186). « Bien que ces faits soient largement reconnus depuis plus de quinze ans, elles reçoivent moins de 10 % des crédits accordés aux petits agriculteurs et 1 % des crédits accordés à l'ensemble du secteur agricole. Les revendications des femmes, à tous les niveaux n'ont guère amélioré la situation » (Pnud, 1995 cité dans BISILLIAT et VERSCHUUR, 2001 : 136).

Dans les années 1970, ce rôle des femmes, notamment dans l'approvisionnement en combustibles, va véhiculer une image de « prédatrices » : les femmes dites « pauvres » du Sud seraient ignorantes de l'écologie, voire même responsables de

la déforestation, « elles sont vues comme n'ayant d'autre choix que de détruire leur propre environnement » (BRAIDOTTI *et al.*, 2007 : 20). Pourtant, un certain nombre de travaux (voir par exemple SARIN, 1991) ont bien montré que les abattages d'arbres à des fins commerciales tout comme l'extension de l'agriculture vers les terres forestières ont des conséquences bien plus importantes sur la déforestation que la consommation domestique de combustible. Parallèlement, les femmes vont être la cible d'injonctions autoritaires de contrôle de la démographie, celle-ci étant rendue responsable des problèmes environnementaux (GAARD et GRUEN, 2003 : 281-284). La fécondité est devenue un « enjeu géostratégique »<sup>4</sup>. Elle a orienté des programmes de planification familiale dans les pays du Sud dont un certain nombre imposèrent une limitation drastique des naissances, censée répondre aux « besoins » des femmes. Or, de nombreux exemples de politiques coercitives se traduisirent par des méthodes de contrôle de la fécondité peu conformes au respect du libre choix des femmes et de leur santé (LOCOH, 1997).

De « prédatrices », les femmes vont devenir des « victimes » de la dégradation de l'environnement, obligées de consacrer chaque fois plus de temps à se procurer de l'eau, du combustible et du fourrage à usage domestique (FALQUET, 2002). Mais la littérature scientifique interroge aussi une troisième posture, celle de femmes actrices engagées dans la recherche de solutions face aux crises environnementales. Ces femmes ont joué un rôle de premier plan dans la défense de l'environnement, leurs mobilisations et revendications se sont exprimées à des échelles variées ; à ce propos, Alain Bonnassieux propose dans sa contribution une revue très documentée de la place des femmes dans les organisations rurales. Les mobilisations des femmes ont surtout débuté dans des actions locales de protection d'une ressource, comme dans le cas du mouvement Chipko en Inde, désormais bien connu, qui luttait contre la destruction et la coupe massive des arbres (FALQUET, 2002 : 33). L'exemple du mouvement Ceinture verte au Kenya montre aussi comment les femmes, en combattant pour la préservation des ressources forestières et le contrôle des terres, ont réussi à défier « l'autoritarisme, la corruption et le monopole des ressources » dans un contexte où elles « sont victimes des processus de militarisation et de masculinisation des mouvements sociaux » (OBI, 2007 : 216-217). Parce que la terre détermine le statut social et confère un pouvoir politique dans le village, mais aussi parce qu'elle structure les rapports sociopolitiques entre hommes et femmes, suivant leur place dans le lignage, leur statut matrimonial, leur statut de résidence (autochtone/allochtonne), le droit à la terre reste un objet de luttes important pour les femmes qui en ont très souvent un accès et un contrôle limités. Elles se battent pour l'obtention d'un « champ à soi »

<sup>4</sup> « La fécondité, un enjeu géostratégique » fut le titre choisi par un colloque organisé par l'Association femmes et développement (AFED) en 2000 sous la direction de Jeanne Bisilliat.

(AGARWAL, 2012), pour la reconnaissance de leur droit à la terre<sup>5</sup>. Dans la première partie de cet ouvrage, Gabin Korbéogo montre bien que dans un contexte de changements sociaux et agraires et grâce à leur mobilisation au sein d'actions collectives, certaines agricultrices de l'est du Burkina Faso parviennent à redéfinir et à s'émanciper des rapports socio-fonciers façonnés par les normes de genre. Enfin, l'action collective des femmes peut également être un cadre d'acquisition de compétences comme le montrent Hadizatou Alhassoumi et Anne-Marie Granié dans leur contribution.

Le début des années 1990 fait apparaître un changement de perspective dans l'approche « victimiste » des femmes. Le discours du développement présente désormais les savoirs des femmes du Sud non seulement comme étant garants du renouvellement des ressources environnementales et de la biodiversité, mais aussi comme étant en soi un capital culturel spécifique à protéger et à reconnaître. Dans les contributions de Patricia Howard, de Janet Momsen et d'Emily Oakley, les savoirs des femmes sur la nature et l'environnement sont en effet présentés et valorisés comme étant à la fois différents, pertinents et essentiels. Carine Pionetti analyse bien ces compétences féminines à propos de la gestion des semences en Inde du Sud. La préservation et la reconnaissance de ces savoirs assurent aux femmes, premièrement, des reconnaissances sociales ; deuxièmement, économiques : dans ses dimensions marchandes et non marchandes, par exemple, la circulation des semences entre femmes s'inscrit dans des échanges non monétarisés ; troisièmement, pour faire face aux incertitudes des changements environnementaux globaux, la sélection paysanne des plantes cultivées (sélection souvent aux mains des femmes) mais aussi des animaux d'élevage doit être préservée sachant qu'elle ne repose pas uniquement sur le seul critère de la productivité. Toutefois, la reconnaissance de ces savoirs féminins peut aussi contraindre les femmes : les lectures socio-politiques de la localité sont ambivalentes.

## **L'ambiguïté du « local »**

C'est notamment depuis la conférence de Rio en 1992 que le terme de « savoirs locaux » a été largement diffusé dans le monde académique et politique à tel point qu'il peut paraître incontournable. Lors de cette conférence, l'importance de prendre en compte les manières de faire ou les savoirs locaux pour aboutir à une

<sup>5</sup> Bina Agarwal reprend ici le titre de l'ouvrage de Virginia Woolf *Une chambre à soi* qui y détaille les conditions matérielles qui limitent l'accès des femmes à l'écriture. Avec cette expression « un champ à soi », elle fait donc le parallèle avec l'accès limité des femmes à la terre.

meilleure gestion de l'environnement a été soulignée avec détermination<sup>6</sup>. Néanmoins, Pascale Moity-Maïzi a bien montré l'intérêt de valoriser l'utilisation de l'expression « localisation des savoirs » plutôt que celle de « savoirs locaux » pour « souligner la dimension active et volontariste de l'activité humaine qui permet de générer un savoir que l'on qualifiera de local » (MOITY-MAÏZI, 2011 : 474). Pour l'auteure, les lieux sont des échelles d'observation privilégiée des savoirs sur des ressources dites spécifiques, singulières, contingentes, proches, localisées, dans un mouvement général de retour à une re-localisation des activités économiques (MOITY-MAÏZI, 2011). L'expression « localisation des savoirs » plutôt que « savoirs locaux » permet justement d'analyser la nature politique des lieux. Ce travail est d'autant plus précieux dans une perspective de genre (GUÉTAT-BERNARD, 2011) pour comprendre, premièrement, comment ils sont traversés par des rapports de pouvoirs, le local n'étant pas consensuel. Deuxièmement, les lieux ne sont pas clos : ils s'articulent à d'autres échelles et les lieux ne sont pas poreux, ils sont traversés par des influences, des mouvements. Il existe donc un danger de réification des lieux et des « choses » dans les lieux : les « choses » ne sont pas là par évidence, par nature mais sont le produit d'une histoire sociale contingente (*ibid.*). On peut reprendre ici toutes les critiques faites à partir des travaux de Cornélius Castoriadis sur l'imaginaire, repris par les anthropologues (notamment APPADURAI, 2001) ou les géographes (DEBARBIEUX, 2006) sur le présupposé d'une homologie – c'est-à-dire une identification – entre un territoire (entendu comme un espace délimité aux frontières linéaires auquel est attaché un pouvoir reconnu), une culture et une identité collective recouvrant une appartenance territoriale exclusive. Les constructions territoriales comme les identifications sont des moments d'ajustement qui associent la fluidité, la mobilité, le réseau. Du sens et de l'attachement au lieu peut être, par ailleurs, donné, par des individus ou des collectifs, sans qu'il y ait appropriation durable ou effective, tout au moins reconnue. Car l'appropriation est tout à la fois occupation, affectation à des usages et propriété, l'une n'étant pas nécessaire à l'autre (CAPRON *et al.*, 2005). Cette approche est d'autant plus importante que les femmes sont souvent dépourvues de propriété juridique effective, sur la terre notamment. Pour autant bien sûr, l'identification comme processus de fondation de capacités d'échanges potentiels a, hier comme aujourd'hui, besoin de lieu. Troisièmement, les femmes et les hommes ne sont pas nécessairement assujettis au lieu : les systèmes de mobilité actuels montrent que les femmes rurales sont aussi de plus en plus mobiles (GUÉTAT-BERNARD et JACQUEMIN, 2013).

<sup>6</sup> Voir notamment l'article 8J qui mentionne que : « Chaque partie contractante, dans la mesure du possible et selon qu'il conviendra : sous réserve des dispositions de sa législation nationale, respecte, préserve et maintient les connaissances, innovations et pratiques des communautés autochtones et locales qui incarnent des modes de vie traditionnels présentant un intérêt pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique et en favorise l'application sur une plus grande échelle, avec l'accord et la participation des dépositaires de ces connaissances, innovations et pratiques et encourage le partage équitable des avantages découlant de l'utilisation de ces connaissances, innovations et pratiques ».

Les analyses de Pascale Moity-Maïzi (MOITY-MAÏZI, 2011) et de Shubhra Gururani (GURURANI, 2002) en anthropologie mais aussi celles de Monique Bertrand (BERTRAND, 2011) en géographie sont précieuses pour comprendre à quel point le terme de « local » doit donc être utilisé avec précaution. Associé au développement, le local a finalement été construit comme une figure paradigmatique qui justifie de nouvelles pratiques et méthodes d'expertise. Le *développement local* « renvoie ainsi tour à tour à une vision communautaire et pacifiste des sociétés africaines, à des démarches dites participatives où les connaissances sont médiatisées par divers experts et supports, justifiant au passage une réorientation de l'aide internationale ne transitant plus nécessairement par l'État, mais passant plutôt par de nouveaux acteurs, les ONG et les organisations de producteurs » (MOITY-MAÏZI, 2011 : 476). Les trois chapitres qui constituent la deuxième partie de cet ouvrage démontrent bien à quel point cette vision simplifiée du local et des communautés, dont les organisations féminines, ne permet pas de rendre compte de la « complexité des situations, dispositions et opérations qui fondent toute dynamique de production, de transmission et d'appropriation des savoirs » (MOITY-MAÏZI, 2011 : 476). Plusieurs travaux de recherche menés dans les pays du Sud illustrent également les limites d'une telle vision. Par exemple, le cas des organisations de productrices de beurre de karité au Burkina Faso (SAUSSEY, 2011) montre que, malgré les injonctions à la normalisation et à la standardisation de leur activité par les acteurs du développement, les pratiques techniques des femmes restent ancrées dans des processus de co-construction et d'hybridation des savoirs.

Lors de la convention de Rio, les femmes ont également été mentionnées... dans le préambule. On y affirme la « nécessité d'assurer la pleine participation des femmes à tous les niveaux aux décisions politiques concernant la conservation de la diversité biologique et à leur application ». Les femmes sont donc « vues comme la solution à la crise » (BRAIDOTTI *et al.*, 2007 : 26). Dans cette perspective, elles sont présentées comme des « gestionnaires privilégiées de l'environnement » et du local. Les femmes sont ainsi autorisées à entrer dans le monde du développement mondialisé par « la porte du local » (BERTRAND, 2011) grâce au caractère autochtone, naturalisé et local de leurs savoirs. Les cas des artisanes au Maroc (Simenel *et al.* dans cet ouvrage ; DAMAMME, 2013) comme au Burkina Faso (SAUSSEY, 2011 ; ELIAS et SAUSSEY, 2013) illustrent bien également de quelle manière les femmes comme leurs savoir-faire sont instrumentalisés par les différents acteurs du développement et par les entreprises occidentales qui valorisent leurs produits (huile d'argan et beurre de karité) comme étant directement issus de savoir-faire artisanaux, spécifiques et localisés. La question ancienne, mais récurrente, reste alors entière : les femmes sont-elles sujets ou actrices du développement (PUGET, 1999) ?

La réification du local peut aussi provoquer un risque de confinement des femmes à cette échelle, d'un renforcement de l'association du féminin au lieu

(développement holiste, singulier) et du masculin à l'espace (développement spécialisé, techniciste, productiviste) (GUÉTAT-BERNARD, 2011). Associer les femmes à la localité et à l'autochtonie risque de les enfermer dans cette échelle de la localité, d'isoler leurs savoirs en les naturalisant et en les désolidarisant de leur « co-construction multiscalaire historique et spatiale par rapport aux savoirs masculins » (GURURANI, 2002 : 354). Car, continue Shubhra Gururani, il est tendancieux de construire les savoirs féminins, comme la plupart des savoirs autochtones, comme seulement et nécessairement « locaux et traditionnels, axés sur les moyens de subsistance et adaptés à un contexte particulier, partagés collectivement, éloignés de toute préoccupation commerciale et transmis de manière informelle » (GURURANI, 2002 : 354).

L'enjeu est donc au contraire d'inscrire ces savoirs dans les rapports sociaux et historiques, comme le rappelle Marlène Elias dans sa contribution. Il faut considérer la complexité des rapports sociaux dans leurs liens aux ressources et montrer que les femmes sont liées aux conditions pratiques de leurs exercices quotidiens (GURURANI, 2002). Ces savoirs sont donc différents selon la position socio-économique des femmes et s'insèrent dans des rapports de pouvoir entre hommes et femmes socialement et historiquement situés.

Il est important dès lors, premièrement, de considérer que les savoirs (des femmes et des hommes) ne sont pas des isolats ; s'il existe des savoirs spécifiques, il existe aussi des savoirs partagés, perdus, confisqués, valorisés, déconsidérés, nouveaux, etc. Deuxièmement, il faut analyser les conditions de formation, circulation, transmission des savoirs des femmes et ceux des hommes. Troisièmement, il faut articuler les échelles pour inscrire le souci du lieu, de l'autonomie, de l'initiative, de la singularité, de la participation, etc. aux rapports à l'État, au national, au politique. C'est à ces conditions que le concept de « *care* environnemental » articulé à la pensée écoféministe peut inscrire la reconnaissance de ces savoir-faire et savoir-être (féminins) dans une dimension politique, vectrice de changements sociaux.

## **Vers un *care* environnemental ?**

L'écoféminisme et les mouvements des femmes du Sud qui articulent revendications sociales et engagements éco-citoyens sont porteurs de changements moraux, mais revendiquent aussi des changements politiques. Pour les écoféministes du Sud, « la lutte pour la survie qui s'intensifie dans le monde en développement met en évidence la base matérielle » (AGARWAL, 2007 : 31) du lien entre genre et environnement. Les questions environnementales sont de première importance lorsque les bases matérielles de la vie se dégradent (baisse de fertilité des

sols, dégradation des couverts forestiers, érosion, pollution, etc.) et que cette dégradation affecte la vie des hommes et des femmes et les rapports qu'ils entretiennent entre eux. « En plus d'un concept de lutte critique, l'éco-féminisme était et reste un concept qui ouvre la perspective d'une société et d'une économie qui ne seraient pas fondées sur des colonisations de tous genres : celles des femmes par les hommes, de la nature par les êtres humains, des colonies par les métropoles » (MIES et SHIVA, 1998 : 9). La philosophe indienne Vandana Shiva (1998) prône ainsi un développement plus juste (redistribution des terres et des ressources naturelles) et plus égalitaire (répartition/distribution du pouvoir entre hommes et femmes). De son côté, Bina Agarwal revendique une vision alternative de l'écoféminisme, différente de celle de Vandana Shiva et formule le concept d'« environnementalisme féministe pour appréhender la relation des femmes et des hommes avec la nature comme une relation ancrée dans leur réalité matérielle et dans leurs formes spécifiques d'interaction avec l'environnement » (AGARWAL, 2007 : 39). Bina Agarwal reproche à Vandana Shiva, d'une part, d'ignorer les différences de classes, races, zones écologiques, âges, etc. entre femmes et, d'autre part, une forme implicite d'essentialisme à considérer que toutes les femmes du Sud sont « ancrées dans la nature » et ont, en tant que femmes, une relation particulière avec l'environnement naturel (AGARWAL, 2002 : 159). Enfin, elle lui reproche aussi d'imputer les formes actuelles de destruction de la nature et de l'oppression des femmes principalement à l'histoire coloniale et au fait que le modèle occidental ait été imposé. Or, « ce qui existe aujourd'hui est un héritage complexe d'interactions coloniales et précoloniales qui a fait naître des contraintes et déterminé des paramètres dont il faut tenir compte dans la façon de penser aujourd'hui le développement, l'utilisation des ressources, le changement social et la façon de mener les actions » (AGARWAL, 2002 : 160).

Les écoféministes du Nord, et notamment les américaines, ont, avant tout, conceptualisé le lien entre le genre et l'environnement selon une analyse et un engagement écologiques à connotation spirituelle. Ainsi, Janis Jiggins explique le rapport des femmes à leur environnement et à sa préservation comme étant un rapport de « nurturance » (JIGGINS, 1994), littéralement de soin. Ce lien entre les femmes et l'environnement se présente comme « un rapport d'entretien et de réparation suite aux dégâts de la croissance, de même qu'un rapport d'interprétation spirituelle des phénomènes naturels » (DEGAVRE, 2011 : 73). Le développement, dans une logique de croissance, néglige le travail et le temps passé à restaurer les écosystèmes détruits. Or, les femmes passent un temps non négligeable à restaurer leur environnement et à assumer les dégâts environnementaux (ROCHELEAU *et al.*, 1996 ; VERSCHUUR, 2007).

Notre propos s'inscrit donc dans la lignée des travaux écoféministes de Bina Agarwal : il nous semble important de rechercher une voie pour faire reposer le

souci d'autrui et envers l'environnement sur des bases matérielles et politiques. Comment avancer dans une mise en perspective du *care* et de l'écoféminisme ? Quelles sont les avancées théoriques autour du *care* que nous pouvons mobiliser pour parler d'un « *care* environnemental » ?

L'articulation entre les travaux sur le *care* (GILLIGAN, 2008) et ceux sur l'écoféminisme a été proposée par Karen J. WARREN (1998) mais aussi par Joan TRONTO (2009) qui étendent le *care* au vivant (animal et végétal), à la nature et aux choses. Le « *care* environnemental » (LAUGIER, 2012) valorise la question du lien, c'est-à-dire une dimension englobante du vivant (PLUMWOOD, 1998), cette idée de faire partie d'un tout. Articulé aux questions environnementales, le *care* contribue à construire une vision critique d'une science moderne qui perd de vue l'importance relationnelle de la vie : les êtres humains et non humains, la nature, le monde matériel. Cette insistance sur le relationnel n'a cependant pas pour seul héritage les travaux féministes autour du *care*. Les travaux d'Aldo Leopold, fondateurs de la *Land ethic*, peuvent être associés à une même vision relationnelle et à l'importance à accorder aux sentiments (LARRÈRE, 2012b : 110). Les travaux sur l'épistémologie de la construction du savoir sur le vivant, en biologie par exemple, montrent bien comment, de la même manière, deux visions de la science s'opposent entre holisme (prise en compte du relationnel et de la complexité) et réductionnisme (approche de l'infiniment petit, comme le gène, et segmentée) (GUESPIN-MICHEL et JACQ, 2006 ; BONNEUIL *et al.*, 2012). L'insistance sur le relationnel, le « tout », se retrouve aussi dans les travaux sur une nouvelle cosmopolitique (LOLIVE et SOUBEYRAN, 2007), à partir des travaux d'Isabelle STENGERS (2006) et Bruno LATOUR (2006). Par contre, insiste Catherine Larrère, si les travaux de la *Land ethic* sont marqués par une même « éthique de la responsabilité », ils ne se préoccupent pas d'une « éthique des droits » (LARRÈRE, 2012b : 110). C'est justement sur cette question que les travaux féministes insistent et font valoir leur différence : reconnaissance des droits des femmes aux ressources productives (foncier, eau notamment) sur lesquels nous reviendrons (à partir de la contribution de Gabin Korbéogo, ou des trois contributions de la troisième partie). Ainsi, ces deux héritages (*land ethic* et cosmopolitique) partent d'une même critique sur l'évolution du rapport au vivant et à la nature : à la fois une critique scientifique des effets de la pensée moderne qui fait passer d'une vision organiciste et analogique à une vision mécaniciste et naturaliste (FOUCAULT, 1966 ; DESCOLA, 2005), et une critique politique de la logique de marché (économisme, privatisation du vivant), ce contexte créant aujourd'hui les conditions d'un développement non durable.

Comme l'a souligné Catherine Larrère, « poser aux féministes la question de l'écologie, c'est introduire la nature dans une interrogation sociale » (LARRÈRE, 2012b : 106). Pour dénouer ce questionnement, il faut revenir au caractère ambivalent de l'association symbolique et pratique dans l'imaginaire collectif des femmes au



*care*, lié aux conditions historiques de la « division du travail moral » qui a déconsidéré les activités de soin. L'ambivalence est liée, d'un côté, au cantonnement historique des femmes au domestique, au privé, à l'attention aux autres, à la cuisine, à l'alimentation, ce qui a contraint leur place dans la sphère publique. Parce que le principe de complémentarité postule une égalité de statut social entre hommes et femmes, sa dénonciation tient précisément au caractère d'assignation et au déni d'un possible engagement politique. Mais, d'un autre côté, l'attention aux besoins et aux attentes d'autrui est aussi un « précieux héritage (...) pour restituer sa dignité à la "différence" des femmes » (PULCINI, 2012). Isabelle Guérin souligne aussi cette ambivalence dans cet ouvrage. La contribution de Sarah Radcliffe par exemple insiste sur cette « voix morale » des femmes dans le rapport au vivant, à l'alimentation, à la terre qui est aujourd'hui pensé par les paysannes comme une ressource pour l'engagement vers un autre modèle de développement ou plus simplement une défense de leur propre héritage de savoir-faire et savoir-être dans leur rapport aux plantes, au sol, à l'agrobiodiversité.

Soyons précises, cette « voix morale » n'est pas par nature féminine, mais sa dépréciation politique l'a circonscrite aux femmes ; inversement, on peut formuler l'hypothèse que la dépréciation politique de cette voix est liée au fait qu'elle est portée par les femmes. Précisément, les enjeux des éthiques écoféministes ne sont pas de s'enfermer dans le soin, la proximité affective (s'exposant, comme le dénonçait déjà Carolyn Merchant, à promouvoir une vision essentialiste de la mère nourricière), mais au contraire de proposer une vision humaniste qui englobe à la fois les préoccupations philosophiques envers un monde vivant compris dans sa globalité, et politiques envers le respect des droits des femmes et des hommes. Une manière d'échapper à cet essentialisme dangereux est de rappeler que la construction des identités humaines repose sur la nécessaire relation que chaque être humain, homme ou femme, construit avec son monde. Précisément, le concept de *care* a engagé « des modifications profondes dans la réflexion éthique, politique et juridique », car « il a joué un rôle de révélateur social et politique du caractère restreint des conceptions libérales de la vie sociale » (LAUGIER, 2012 : 8-9). De son côté, l'écoféminisme « incite les femmes et les hommes à repenser, selon des modes non hiérarchiques, leur façon de se conceptualiser eux-mêmes, de conceptualiser leurs relations et la relation qu'ils ont avec le monde non humain » (AGARWAL, 2007 : 32).

## Construire le *care* comme une donnée universalisable

Elena Pulcini insiste pour revenir au texte de Gilligan qui démontre qu'entre hommes et femmes n'existent pas « deux perspectives morales correspondant à

deux visions différentes du Soi » ; elles sont toutes deux « légitimes et nécessaires : l'une parce qu'elle met l'accent sur la séparation et sur l'autonomie, et l'autre parce qu'elle valorise les liens et la connexion » (PULCINI, 2012 : 53). C'est à cette condition qu'Elena Pulcini fonde les bases d'une revalorisation du *care* et de sa construction comme une donnée universalisable, « c'est-à-dire capable de constituer le fondement d'un nouveau paradigme du sujet » (PULCINI, 2012 : 57), y compris ajoutons-nous dans la relation du sujet à son monde humain et non humain. Que ce soit dans la tradition philosophique occidentale, critique du modèle de l'Homme moderne, avec, comme le rappelle Elena Pulcini, la perspective ontologique d'origine heideggérienne, ou que ce soit dans les revendications contemporaines des renouveaux identitaires indigènes en Amérique latine par exemple présentés dans cet ouvrage par Sarah Radcliffe, on a là une première réponse : « considérer le *care* comme le fondement de l'être, comme ce qui constitue l'unité et l'authenticité de l'être humain, revient à affirmer la relationalité constitutive de l'être. Penser l'être comme être-avec signifie proposer une priorité ontologique de la *relation* et, par conséquent, poser les prémisses pour la critique du sujet souverain » (PULCINI, 2012 : 51). L'écoféminisme revendique la valorisation de ces liens conservés dans l'archéologie de nos savoirs (BOURDIEU, 2000) dans et sur le monde, dans le vécu quotidien, dans les gestes et, donc, au-delà de la pensée moderne, comme une Métis proche, mais déconsidérée (SALMONA, 2010, en référence aux travaux de Jean-Pierre VERNANT, 1996).

## Le *care*, une ressource d'expériences pratiques

Le soin, l'attention, les rapports à la cuisine et à l'alimentation, à la maternité et au vivant sont, particulièrement pour les femmes, des ressources d'expériences pratiques et pour l'action. Tout l'enjeu, et la difficulté de la tâche, avons-nous dit, est de montrer en quoi le *care* ne doit pas être « considéré comme une qualité éminemment féminine [...], car il subit alors un processus de dévaluation et de marginalisation » (PULCINI, 2012 : 57). Il s'agit dans le même temps d'expliquer comment et pourquoi il est cependant associé non pas au destin des femmes, ce qui engagerait vers un essentialisme dangereux et dénonçable, nous n'insisterons jamais assez, mais à des indicateurs positifs de leur identité dès lors que ces engagements sont positivement connotés (DEGAVRE, 2011 ; GUÉRIN *et al.*, 2011 ; GRANIÉ et GUÉTAT, 2006).

Le travail politique et scientifique de réhabilitation du *care* et de son extension à la nature et au vivant végétal et animal passe précisément, d'une part, par la critique de la figure du sujet souverain (du sujet cartésien à l'*Homo oeconomicus* de la tradition libérale) ; d'autre part, par le fait de rendre leur dignité aux notions de

dépendance et de relation. Le *care* a, en ce sens, une force de transformation sociale (LARRÈRE, 2012b), comme l'écoféminisme dans la lignée d'Agarwal. Mais Pulcini, pour mieux réhabiliter le *care*, indique qu'il faut analyser les registres de l'action, c'est-à-dire le « problème de la motivation » (PULCINI, 2012 : 54). C'est uniquement à cette condition, précise-t-elle, que le double lien (*double bind*) de la relation de *care* apparaît : en effet, celle-ci implique non seulement « l'attention du sujet envers autrui et la prise en charge de ses besoins et de sa fragilité, mais aussi la reconnaissance de la fragilité constitutive du sujet lui-même, de la condition de manque et de dépendance l'exposant inévitablement au besoin de *care* ». Le thème de la fragilité et de la vulnérabilité du sujet est ainsi depuis quelque temps au centre de la réflexion contemporaine (RICOEUR, 2004 : 62). Dans cet engagement, pour refonder une idée de *care*, Pulcini insiste sur le dépassement de l'association du *care* avec la responsabilité dans le sens de Hans JONAS (1999). « La réelle portée s'exerce si l'idée de *care* quitte l'opposition égoïsme/altruisme ». Pour cela, il faut considérer le « *sujet* comme *vulnérable*. Car c'est dans la vulnérabilité que réside ce qui  *motive* le Moi à témoigner du *care* pour autrui, puisqu'il est conscient de sa dépendance constitutive ; à cette condition le *care* devient universel » (PULCINI, 2012 : 57) comme l'a écrit Joan TRONTO (2009). Cette dernière a aussi démontré que « le *care* est à la fois une pratique et une disposition » (TRONTO, 2009 : 144) ; il n'est pas seulement un principe moral, mais une application pratique et active de l'éthique de la responsabilité. L'écoféminisme comme mouvement politique de reconnaissance de l'égalité est aussi un engagement à la responsabilité.

## Care et logique du don

Par ailleurs, « dans la mesure où il peut dépasser l'opposition égoïsme/altruisme, le *care* montre une grande affinité avec la logique du don ; il représente l'expression par excellence du don parce qu'il tend avant tout à préserver et à recréer la valeur du lien » (PULCINI, 2012 : 55) à condition que l'on apprécie sa capacité « d'excès, inhérente à tout acte généreux, gratuit, qui rompt la logique équilibrée d'une réciprocité symétrique pour s'ouvrir non seulement à la relation tout court, mais aussi à l'asymétrie de la relation », c'est-à-dire le don gratuit, l'agapè, qui rend compte d'une « logique de la surabondance » (RICOEUR, 2008), nous dit clairement Pulcini (PULCINI, 2012 : 62). Carine Pionetti dans cet ouvrage insiste sur la qualité donative de la circulation des échanges de semences et de savoirs entre femmes fondée sur le refus de l'enfermement dans la pensée utilitariste, marchande et de la privatisation du vivant, liée aux politiques des industries semencières. La logique du don est dans ce cas associée aussi à la reconnaissance, à l'identité et au statut lié au capital semencier acquis et transmis. Cette qualité

donative permet à Elena Pulcini de « saisir le *care* dans toute sa radicalité de pouvoir déconstructeur et subversif, non seulement par rapport à l'ordre existant et aux mots d'ordre dominants de l'individualisme et de l'utilitarisme, mais aussi par rapport à un altruisme qui demande au sujet de s'oublier » (PULCINI, 2012 : 63). À cette condition, le *care* est universel même si « le don des femmes est par excellence le *care* » et au lieu d'être « assujetties au *care* (et au don) en agissant activement et volontairement, les femmes comme les hommes, peuvent devenir sujets de *care* (et de don) » (PULCINI, 2012 : 64). Sur ce point, l'écoféminisme engage les femmes et les hommes à se dire sujets politiques en fondant leur responsabilité sur le maillage de la maison au monde.

## La maison, figure d'engagement dans le monde

Catherine Larrère démontre à quel point deux environmentalismes s'affrontent. Le premier associé à la *wilderness* définit la nature comme extérieure aux êtres humains, une nature qu'il faut protéger. Il s'est construit depuis la deuxième partie du XIX<sup>e</sup> siècle sur la volonté de circonscrire des aires naturelles hors de toute intervention humaine, fondée sur l'idéalisation d'une nature vierge dénaturée par l'action des êtres humains. Les préoccupations environnementales expliquent la multiplication et la diversification de ces aires protégées à travers le monde (BOISVERT et VIVIEN, 2010). Cette mise en défens, selon une approche biocentrée, s'affirme au Sud dans un premier temps dans le contexte colonial, souvent au détriment des femmes qui sont privées d'accès aux ressources forestières par exemple, puis se diffuse pour s'étendre largement aujourd'hui à l'appui de directives issues des organisations non gouvernementales et des organismes interétatiques (RODARY *et al.*, 2003). Pourtant, passant d'une logique descendante à ascendante, et surtout d'une logique écocentrée à biocentrée, la question environnementale, comme celle du développement local, s'appuie sur une volonté institutionnelle récente d'une gestion partagée des espaces et des ressources environnementales, comme en témoignent les grandes directives internationales. Les savoirs, les représentations et les modes d'appropriation territoriaux propres aux sociétés du Sud (relation à la terre, héritage, structures et dynamiques familiales, savoirs locaux) sont censés être aujourd'hui mis au centre des dispositifs. « L'intégration des populations aux processus décisionnel et opérationnel pose alors la question de la légitimité des savoirs et des pouvoirs en place sur un territoire donné, sachant qu'ils s'articulent aussi l'un l'autre autour d'enjeux de classe, de genre et de génération » (CHOURAQUI *et al.*, 2012).

Catherine Larrère revient sur ces deux visions de la nature, la première où elle est mise à distance, la seconde où elle est vécue comme une relation d'interdépendance. Cette philosophe invite à utiliser la métaphore du jardin et à se détacher de

celle de la *wilderness*. Faire son jardin, « c'est une façon particulière d'être dans la nature, pas de l'admirer de l'extérieur » (LARRÈRE, 2012a : 250). Elle propose pour cela de revenir à la racine des mots écologie et économie, c'est-à-dire *oikos*, la maison, c'est une façon d'habiter le monde en commun. Le terme d'écoumène (du grec *Oikoumenê* vient d'*oikeô*, habiter) dérive, nous dit Augustin Berque (BERQUE, 2000), en géographe, de la notion de milieu (humain) : relation d'un groupe humain à l'étendue terrestre. L'écoumène est une relation : relation à la fois écologique, technique et symbolique de l'humanité à l'étendue terrestre. Il s'agit donc de reconnaître les liens intimes et indissociables entre la nature et la culture, entre la matière et l'être. Cette relation se vit toujours comme *le Monde*, avec soi-même au milieu.

« En traitant le monde comme une maison », l'écoféminisme tient ainsi ses promesses de revendications politiques. Il renvoie aussi à son engagement premier, celui de lier la critique du modèle de l'économie capitaliste à une double « occultation et dépendance vis-à-vis des prélèvements sur la nature », non prise en compte dans l'évaluation de la richesse produite (VIMEN, 2005) et sur la famille (MATHIEU, 1991). Christine Verschuur, à juste titre, nous invite dans la même idée à analyser « le travail productif agricole féminin réalisé dans le cadre des rapports de production de type domestique [...] comme partie prenante du travail reproductif » (VERSCHUUR, 2011 : 25 ; voir aussi FELDMAN, 2009). Car la scission production/reproduction affecte particulièrement les femmes, à la fois la « nature en elle (la biologie de la reproduction) et la nature hors d'elle (le lien entre écologie et économie) » (LARRÈRE, 2012a : 261). En un mot : l'analyse des normes de genre dans l'agriculture et dans le développement rural permet de comprendre « l'articulation de la crise actuelle des systèmes agraires et celle de la reproduction sociale » (VERSCHUUR, 2011 : 17), car on peut se demander « jusqu'à quel point les politiques néolibérales ont-elles transformé la sphère de la production où dominent les rapports de production de type domestique, en la « marchandisant » ? Cette marchandisation n'est-elle pas d'ailleurs en train de fissurer le lien organique entre économies domestiques et capitalisme » (VERSCHUUR, 2011 : 24), tel que conceptualisé par Meillassoux<sup>7</sup> (MEILLASSOUX, 1975) ? De la même manière que les études féministes veillent à déconstruire les enjeux politiques de valorisation des savoirs féminins, au risque d'une naturalisation on l'a dit, de la même manière, l'intérêt récent, sur la scène internationale, pour la reconnaissance des droits des femmes aux ressources foncières et hydriques notamment, ne sont-ils finalement pas liés implicitement au souci de « conserver une reproduction sociale à bas coûts, en

<sup>7</sup> Si les travaux de Meillassoux ont pu être critiqués en raison d'une démarche trop abstraite et déductive, « il reste que son modèle pointe [...] les mécanismes de la domination masculine dans le fonctionnement de communautés agraires longtemps considérées à tort comme nécessairement égalitaires » (HILLENKAMP, 2011 : 375).

maintenant le travail (féminin) agricole et reproductif partiellement en dehors de la sphère de production capitaliste » (VERSCHUUR, 2011 : 24) ? On mesure à quel point, les analyses scientifiques et politiques ne sont pas simples si on ajoute par ailleurs que la valorisation du droit de propriété individuelle à la terre détricote, dans bien des cas, les droits collectifs qui peuvent, selon les contextes et le positionnement socio-économique des femmes, les soumettre ou les protéger, c'est ce que souligne Marie Monimart dans sa contribution. La privatisation de la terre par exemple, dénoncée par Sarah Radcliffe dans l'ouvrage, a des effets ambivalents en permettant à des paysannes d'accéder à la terre, mais en fragilisant les femmes rurales les plus pauvres (à propos du Mexique, ALMEIDA, 2010).

D'une place socialement imposée, « le féminin occupe justement une position sociale (dans la structure du temps par le contrôle des étapes de la vie) et spatiale (à partir de la maison) de médiation. La maison est alors la métaphore de l'engagement dans un lieu (qui est autant un lieu de fondation du temps familial et collectif) et du passage par la maîtrise des liens entre le dedans et le dehors. Dans l'ordre pratique et symbolique, le féminin (s')inscrit (dans) une topographie du lien social et familial. En mêlant temps et espace, les paysannes du Sud produisent alors du collectif territorialisé. C'est bien en étant là (au sens de ce « il-y-a » dont parle Berque), en y maintenant ce rôle social spatialisé et par ce lieu symbolique de la maison, que leur est accordé socialement le droit « d'aller voir ailleurs » (GUÉTAT-BERNARD, 2011 : 178). Désacraliser le rapport des femmes à la vie, à la nature, devrait ainsi s'accompagner, dans la valorisation d'un *care* environnemental, de la reconnaissance du lien à la demeure, à la maison-jardin<sup>8</sup>. À condition toutefois, et c'est le propos de l'ouvrage, que ce travail s'accompagne, inévitablement, dans la lignée des travaux écoféministes (notamment d'Agarwal) de la dénonciation et de l'analyse des rapports sociaux, y compris de domination et de l'inégale distribution des ressources et de leur accès, entre les femmes et les hommes, mais aussi entre femmes et entre hommes.

## Présentation de l'ouvrage

Les contributions que nous proposons ont la plupart pour origine le séminaire « Développement rural et agricole et dynamiques des rapports de genre (Afrique et Amérique noires) » qui s'est tenu entre 2010 et 2012 à l'université Toulouse

<sup>8</sup> Sans le dire ainsi le témoignage d'une militante paysanne colombienne est particulièrement parlant sur son lien à la terre, au paysage, au territoire, à la maison, à l'alimentation qu'elle produit et aux autres qui partagent ses luttes politiques (MORALES, 2011).

Le Mirail<sup>9</sup>. Notre souhait a été de mettre en avant des recherches innovantes et originales sur les questions des rapports aux ressources, notamment environnementales, dans les pays du Sud, en interrogeant les problématiques du genre et du développement rural. Nous avons pour cela sollicité des auteurs(es) du Sud et du Nord, francophones et anglophones. Les travaux de ces jeunes chercheurs(es) et de ces chercheurs(es) expérimentés(es) présentés dans cet ouvrage viennent donc combler un manque important en France sur cette thématique.

L'objectif de cet ouvrage n'est pas d'énoncer des recommandations, mais bien plutôt de nourrir le débat, dans une perspective pluridisciplinaire, sur les possibles améliorations des politiques de développement qui, en intégrant le genre dans leurs mises en œuvre, prendraient véritablement en compte le rôle des femmes et des hommes dans leurs rapports à l'environnement.

L'ouvrage se décompose en trois parties, chacune d'elles est introduite par une auteure spécialiste de la problématique abordée.

La première partie propose de réfléchir à la construction sociale des ressources. L'objet est de dépasser une vision technique pour réfléchir aux conditions de coordination ou au contraire de tensions entre les catégories socialement construites de genre, d'âge et de classe dans la valorisation, l'accès, la transmission des droits, la gestion, mais aussi les univers symboliques et sociaux qui façonnent la terre ou les produits agroalimentaires qui en sont issus.

La deuxième partie porte sur les mobilisations des femmes dans les organisations paysannes et les rapports de pouvoirs qui s'y déploient dans le contexte africain au nord et au sud du Sahara. Les organisations de femmes y sont très dynamiques, notamment dans le domaine des productions vivrières en vue de leur commercialisation à différentes échelles. Il s'agit donc ici de mieux cerner les modes de participation des femmes dans ces collectifs selon qu'ils relèvent d'initiatives locales de femmes ou qu'ils sont prescrits par les acteurs du développement. Le nombre toujours plus important de ces organisations interroge sur les marges de manœuvre dont les femmes disposent et sur leur éventuelle instrumentalisation par les membres eux-mêmes ou par l'extérieur.

Enfin, la troisième partie s'intéresse à la question de la préservation, de la conservation et de l'utilisation des plantes sauvages et cultivées à travers le monde. Les

<sup>9</sup> Ce séminaire était le fruit d'une collaboration entre géographes, sociologues, anthropologues et économistes, entre deux laboratoires : Dynamiques rurales et le Laboratoire interdisciplinaire Solidarités Sociétés Territoires (LISST). Il s'inscrivait dans un programme ponctuel de recherche de l'université Toulouse Le Mirail soutenu et financé par le conseil scientifique. Il faisait aussi partie des projets de l'université autour du genre : le Plan pluriannuel de formation Arpège, le pôle Genre de la MSHST, la structuration du pôle sud-ouest de l'Institut des Amériques. Il participait à l'animation scientifique autour de la mise en place d'un master européen sur genre et développement. Hélène Guétat-Bernard de Dynamiques rurales et Stéphanie Mulot du LISST ont été les responsables scientifiques du programme.

femmes, de par leur place particulière à la cuisine et dans le rapport à l'alimentation, détiennent des savoirs, des compétences et des rôles qui sont souvent spécifiques en tant que productrices, mais aussi consommatrices. Ces places leur permettent souvent de détenir des pouvoirs (économiques, culturels, sociaux) majeurs, mais aussi de jouer un rôle déterminant dans la circulation des plantes (EMPERAIRE et ELOY, 2008). Les femmes peuvent ainsi contribuer à la préservation de l'agrobiodiversité d'autant plus essentielle qu'elle permet de mieux faire face aux risques climatiques actuels.

Nous remercions Florence Degavre pour la relecture attentive du texte et ses conseils, ainsi que les deux relecteurs pour leurs commentaires.

## Bibliographie

AGARWAL B., 2002 – « Le débat sur le genre et l'environnement ». In Haase-Dubosc D., John M.E., Marini M. et al. (éd.) : *Enjeux contemporains du féminisme indien*, Paris, Éd. de la MSH : 155-180.

AGARWAL B., 2007 – « Le débat femmes et environnement : les apports de la réflexion en Inde ». In Verschuur Ch. (éd.) : *Genre, mouvements populaires urbains et environnement*, Cahiers genre et développement, 6, Paris, L'Harmattan : 31-40.

AGARWAL B., 2012 – « Un champ à soi. Pour la reconnaissance des droits des femmes à la terre en Asie du Sud ». In Verschuur Ch. (éd.) : *Genre, changements agraires et alimentation*, Cahiers genre et développement, 8, Paris, L'Harmattan : 129-166.

AKINBOADE O.A., 2005 – Les femmes, la pauvreté et le commerce informel en Afrique orientale et australe. *Revue internationale des sciences sociales*, 2 (184) : 277-300.

ALMEIDA M.E., 2010 – « De los lugares de sumisión a los lugares de transgresión. La transición en los derechos de propiedad de las mujeres rurales mexicanas », colloque international, « Masculin/féminin : question pour la géographie », Bordeaux.

APPADURAI A., 2001 [1996] – *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*. Paris, Payot, 322 p.

BERQUE A., 2000 – *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*. Paris, Belin, 271 p.

BERTRAND M., 2011 – « «Quand femmes rime avec local» : logique de promotion ou nouveau confinement dans les villes africaines ». In Justice sociale, [www.jssj.org](http://www.jssj.org)

BISILLIAT J. (éd.), 1985 – *Les femmes et les politiques alimentaires*. Paris, Orstom, 741 p.

BISILLIAT J., 1998 – « Les logiques d'un refus. Les femmes rurales africaines et les politiques d'ajustement structurel ». In Hirata H., Le Doaré H. (coord.) : *Les paradoxes de la mondialisation*, Cahiers du Gedisst, 21 : 95-109.



BISILLIAT J., 2003 – « Le genre : une nécessité historique face à des contextes aporétiques ». In Bisilliat J. (éd.) : *Regards de femmes sur la globalisation. Approches critiques*, Paris, Karthala : 153-170.

BISILLIAT J., VERSCHUUR C. (dir.), 2001 – Genre et économie : un premier éclairage. *Cahiers genre et développement*, 2, Paris, L'Harmattan, 482 p.

BOISVERT V., VIVIEN F.-D., 2010 – Gestion et appropriation de la nature entre le Nord et le Sud. Trente ans de politiques internationales relatives à la biodiversité. *Revue Tiers Monde*, 202 : 15-32.

BONNEUIL C., GOLDRINGER C., GOUYON P.-H., 2012 – « Une autre recherche est possible. Quel service public de la recherche en génétique végétale pour une agriculture durable ? » In : *La recherche en procès. Cultures OGM : une impasse pour l'Inra ?* : 5-22.

BOSERUP E., 1983 [1970] – *La femme face au développement économique*. Paris, PUF, 315 p.

BOURDIEU P., 2000 [1972] – *Esquisse d'une théorie de la pratique*. Paris, Seuil, 429 p.

BRAIDOTTI R., CHARKIEWICZ E., HÄUSLER S., WIERINGA S., 2007 – « Les femmes, l'environnement et le développement durable ». In Verschuur Ch. (éd.) : *Genre, mouvement populaires urbains et environnement*, Cahiers genre et développement, 6, Paris, L'Harmattan : 19-29.

CAPRON G., CORTES G., GUÉTAT H. (dir.), 2005 – *Liens et lieux de la mobilité. Ces autres territoires*. Paris, Belin, 344 p.

CHOURAQUI F., TEIXEIRA P., GUÉTAT-BERNARD H., 2012 – « Aire protégée, risque volcanique, développement touristique : un contexte propice pour analyser l'enjeu d'une démarche participative au prisme du genre sur l'île de Fogo dans l'archipel du Cap Vert ». Colloque international Masculin/Féminin : dialogues géographiques et au-delà », Grenoble, Atelier : Perspective 3 « genre, fragilités et ressources ».

CORNIA G.A., JOLLY R., STEWART F., 1987 – *L'ajustement à visage humain*. Unicef, Economica, 372 p.

DAMAMME A., 2013 – *Genre, action collective et développement. Discours et pratiques au Maroc*. Paris, L'Harmattan, 238 p.

DEBARBIEUX B., 2006 – Prendre position : réflexions sur les ressources et les limites de la notion d'identité en géographie. *L'espace géographique*, 4 : 340-354.

DEGAVRE F., 2011 – « La pensée femmes et développement ». In Guérin I., Hersent M., Fraisse L. (dir.) : *Femmes, économie et développement*, Paris, Erès/IRD : 63-84.

DESCOLA P., 2005 – *Par-delà nature et culture*. Paris, Gallimard, 623 p.

ELIAS M., SAUSSEY M., 2013 – « The Gift that Keeps on Giving » : Unravelling the Paradoxes of Fair Trade Shea Butter. *Sociologia Ruralis*, 53 (2) : 158-179.

EMPERAIRE L., ELOY L., 2008 – A cidade, um foco de diversidade agrícola no Rio Negro (Amazonas, Brasil)? *Bol. Mus. Para. Emilio Goeldi. Ciências Humanas*, Belém, 3 (2) : 195-211.

FALQUET J., 2002 – *Écologie : quand les femmes comptent*. Paris, L'Harmattan, 214 p.

FAO, 1999 – *Comblent la lacune de données. Intégration des spécificités hommes-femmes dans les statistiques agricoles*. Rome, 50 p.

FELDMAN N., 2009 – *Migration de l'oppression. Rapports sociaux de sexe et division du groupe de femmes au sein d'un segment de lignage originaire de la région de Kayes (Mali)*. Thèse de sociologie de l'EHESS, Paris, 600 p.

FOUCAULT M., 1966 – *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*. Paris, Gallimard, 400 p.

GAARD G., GRUEN L., 2003 – « Ecofeminism: toward global justice and planetary Health ». In Light A., Rolston H. (éd.) : *Environmental Ethics. An Anthology*, Oxford, Blackwell : 281-284.

GILLIGAN C., 2008 [1982] – *Une voix différente. Pour une éthique du care*. Paris, Flammarion, 284 p.

GLADWIN H. (éd.), 1991 – *Structural Adjustment and African Women Farmer*. University of Florida, 413 p.

GRANIÉ A.M., GUÉTAT H. (dir.), 2006 – *Empreintes et inventivités des femmes dans le développement rural*. Toulouse, PUM-IRD, 325 p.

GUÉRIN I., HERSENT M., FRAISSE L. (dir.), 2011 – *Femmes, économie et développement. De la résistance à la justice sociale*. Paris, IRD-Erès, 382 p.

GUESPIN-MICHEL J., JACQ A., 2006 – *Le vivant entre science et marché : une démocratie à inventer*. Paris, Ellipse, 246 p.

GUÉTAT-BERNARD H., 2011 – *Genre et développement rural : géographie des femmes et des hommes bamiléké du Cameroun*. Rennes, PUR, 313 p.

GUÉTAT-BERNARD H., JACQUEMIN M. (dir.), 2013 – *Rapports de genre, systèmes de mobilité spatiale et développement rural des Suds. Géocarrefour*.

GURURANI S., 2002 – Le savoir des femmes du tiers monde dans le discours sur le développement. *Revue internationale des sciences sociales*, 3 (173) : 353-363.

HILLENKAMP I., 2011 – « Genre, systèmes agraires et vulnérabilités alimentaires : une analyse nécessaire ». In Verschuur Ch. (dir.) : *Du grain à moudre. Genre, développement rural et alimentation*, Actes des Colloques Genre et Développement, Berne : DDC-Commission nationale suisse pour l'Unesco, Genève, IHEID : 367-443.

JIGGINS J., 1994 – *Changing the Boundaries. Women-Centered Perspectives on Population and Environment*. Washington DC Island Press, 311 p.

JONAS H., 1999 – *Le Principe responsabilité*. Paris, Flammarion, 450 p.

LARRÈRE C., 2012a – « Care et environnement : la montagne et le jardin ». In Laugier S. (éd.) : *Tous vulnérables ? Le care, les animaux et l'environnement*, Paris, Payot : 233-262.

LARRÈRE C., 2012b – L'écoféminisme : féminisme écologique ou écologie féministe. *Tracés. Revue des sciences humaines*, 1 (22) : 105-121.

LATOUR B., 2006 – « Quel cosmos ? Quelles cosmopolitiques ? ». In Lolive J., Soubeyran O. : *L'émergence des cosmopolitiques*, Paris, La Découverte : 69-85.

LAUGIER S. (éd.), 2012 – *Tous vulnérables ? Le care, les animaux et l'environnement*. Paris, Payot, 320 p.

- LOCOH T., 1997 – « Programmes de population et amélioration du statut des femmes, une convergence difficile ». In Bisilliat J. (éd.) : *Face aux changements, les femmes du Sud*, Paris, L'Harmattan : 285-296.
- LOLIVE J., SOUBEYRAN O., 2007 – *L'émergence des cosmopolitiques*. Paris, La Découverte, 382 p.
- MATHIEU N-C., 1991 – *L'anatomie politique. Catégorisations et ideologies du sexe*. Paris, Côté-femmes, 291 p.
- MEILLASSOUX C., 1975 – *Femmes, greniers et capitaux*. Paris, F. Maspéro, 251 p.
- MIES M., SHIVA V., 1998 – *Écoféminisme*. Paris, L'Harmattan, 362 p.
- MOITY-MAÏZI P., 2011 – Interroger la localisation et la circulation des savoirs en Afrique. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 5 (3) : 473-491.
- MORALES A., 2011 – « Soberanía alimentaria. Experiencia de resistencia de las mujeres campesinas de Inza Tierradentro Colombia ». In Verschuur Ch. (dir.) : *Du grain à moudre. Genre, développement rural et alimentation*, Actes des Colloques Genre et Développement, Berne : DDC-Commission nationale suisse pour l'Unesco, Genève, IHEID : 331-341.
- OBI C., I., 2007 – « Écologie politique du pouvoir et du conflit. L'exemple du mouvement Ceinture verte au Kenya ». In Verschuur Ch. (éd.) : *Genre, mouvements populaires urbains et environnement*, Cahiers genre et développement, 6, Paris, L'Harmattan : 215-229.
- PLUMWOOD V., 1998 [1991] – « Nature, self, and gender: feminism, environmental philosophy, and the critique of rationalism ». In Zimmerman M. (éd.) : *Environmental Philosophy. From Animal Rights to Radical Ecology*, New Jersey, Prentice Hall : 291-314.
- PUGET F., 1999 – *Femmes peules du Burkina Faso. Stratégies féminines et développement rural*. Paris, L'Harmattan, 313 p.
- PULCINI E., 2005 – Assujetties au don, sujets de don. Réflexions sur le don et le sujet féminin. *Revue du Mauss*, « Malaise dans la démocratie », 25 : 325-338.
- PULCINI E., 2012 – Donner le care. *Revue du Mauss*, « Que donnent les femmes ? », 39 : 49-66.
- RICOEUR P., 2004 – *Parcours de la reconnaissance*. Paris, Folio, 431 p.
- RICOEUR P., 2008 – *Amour et justice*. Paris, Gallimard, Paris, 110 p.
- ROCHELEAU D., THOMAS-SLAYTER B., WANGARI E., 1996 – *Feminist Political Ecology. Global Issues and Local Experiences*. Londres et New York, Routledge, 329 p.
- RODARY E., CASTELLANET C., ROSSI G., 2003 – *Conservation de la nature et développement, l'intégration impossible ?* Paris, Karthala, 308 p.
- SALMONA M., 2010 – « Une pensée de l'action avec la nature et le vivant : la Mètis et Jean-Pierre Vernant ». In Clot Y., Lhuillier D. : *Agir en clinique du travail*, Toulouse, ERES : 185-202.
- SARIN M., 1991 – Improved Stoves, Women and Domestic Energy. *Environment and Urbanization*, 3 (2) : 51-56.

SAUSSEY M., 2011 – La valorisation d'un produit local au Burkina Faso, le beurre de karité : apprentissages et circulation des savoir-faire féminins. *Revue d'anthropologie des connaissances* : 551-572.

SAUSSEY M., 2013 – « Développement ». In Achin C., Bereni L. (dir.) : *Dictionnaire Genre & science politique. Concepts, objets, problèmes*, Paris, Presses Sciences po : 154-167.

STENGERS I., 2006 – « La proposition cosmopolitique ». In Lolive J., Soubeyran O. : *L'émergence des cosmopolitiques*, Paris, La Découverte : 45-69.

TRONTO J., 2009 [1993] – *Un monde vulnérable. Pour une politique du care*. Paris, La Découverte, 240 p.

VERNANT J.P., 1996 [1985] – *Mythe et pensée chez les Grecs. Études de psychologie historique*. Paris, La Découverte, 428 p.

VERSCHUUR C. (dir.), 2007 – Genre, mouvements populaires urbains et environnement. *Cahiers du genre et développement*, 6, Paris, l'Harmattan, 403 p.

VERSCHUUR C., 2011 – « Changements agraires et des rapports de genre ». In Verschuur C. (dir.) : *Du grain à moudre. Genre, développement rural et alimentation*, Actes des colloques Genre et Développement, Berne : DDC-Commission nationale suisse pour l'Unesco, Genève, IHEID : 15-28.

VILLAREAL M., 2014 – « Réduire les inégalités de genre, un enjeu des politiques agricoles ». In Guétat-Bernard H. (dir.) : *Féminin/masculin, genre et agricultures familiales*, Montpellier, Quae, coll. Nature et société : 21-37.

VIVIEN F-D., 2005 – *Le développement soutenable*. Paris, La Découverte, 122 p.

WARREN K.J., 1998 [1990] – « The power and the promise of ecological feminism ». In Zimmerman M. (ed.) : *Environmental Philosophy. From Animal Rights to Radical Ecology*, New Jersey, Prentice Hall : 325-345.

# Accès des femmes aux ressources et pratiques locales

Partie 1



< Indienne bolivienne écosant  
la récolte de fèves cultivées  
sur les bords du lac Titicaca,  
à 3 800 m d'altitude.

© IRD/M. Bournof

# Introduction

Marie  
Monimart

Genre et accès aux ressources naturelles : des différences flagrantes, des inégalités indéniables, des iniquités diversement reconnues, de mieux en mieux documentées. Et parfois aussi instrumentées, dans les deux sens : les vieux clivages entre genre et féminisme ont la vie dure. L'effort de réflexion et de compréhension est trop souvent brouillé par le paradigme de l'oppression universelle des hommes, et son corollaire – la victimisation des femmes. Au-delà des clichés et des dogmes, situons le genre comme un outil d'analyse pointu, qui permet de donner une autre dimension, spécifique et complémentaire, à la réflexion globale sur l'accès aux ressources naturelles, et sur les enjeux liés à l'environnement et au développement rural, dans un monde en proie à des changements majeurs – climatiques, économiques, géopolitiques.

Dans le monde du développement, la question des inégalités de genre dans l'accès aux ressources naturelles – essentiellement ici la terre, et ce qu'elle porte, et l'eau, et ce qu'elle permet – n'est pas considérée comme une priorité, ni comme une cause profonde du rouge persistant de certains indicateurs du développement humain (IDH). Voyons, à titre d'illustration, les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) liés au genre, marqueurs usuels dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la représentation parlementaire, mais muets sur la question de l'accès aux ressources naturelles (RN). Ce dernier est pourtant crucial pour les centaines de millions de paysannes et de paysans vivant de l'Agriculture familiale – le grand A indiquant la production agricole au sens large, incluant notamment l'élevage, pastoral ou non. Et si les limitations d'accès aux facteurs de production essentiels pour les ruraux pauvres que constituent ces ressources naturelles conditionnaient l'accès à d'autres ressources – capital, éducation, santé, savoirs, représentation dans la vie collective et publique, et non l'inverse ?

Les trois chapitres qui composent cette partie présentent des analyses d'inégalités de genre dans l'accès aux ressources dans deux régions du monde : Afrique de

l'Ouest (Gabin Korbéogo pour le Burkina Faso et Isabelle Droy, Cécile Pascual et Jean-Étienne Bidou pour le Bénin), et Amérique du Sud (Sarah A. Radcliffe pour l'Équateur et les pays andins). On ne peut qu'être frappé, au premier abord, par la similitude des situations d'inégalités fondées sur le genre en défaveur de femmes dans l'accès aux ressources naturelles, et en tout premier lieu la terre. Mais, au-delà, l'on verra qu'à ce premier niveau de discrimination négative viennent s'ajouter d'autres facteurs discriminants : la pauvreté, et pas seulement économique, mais aussi en éducation, en temps, en reconnaissance socioprofessionnelle, et pour les femmes latino-américaines, un troisième niveau qui est celui de la discrimination ethnique en tant qu'indigènes. La triple peine.

Sans doute convient-il de préciser d'abord l'entendement des concepts d'accès et de ressources naturelles. Nous retiendrons avec Gabin Korbéogo (chapitre 1) que l'accès est « un faisceau de droits qui couvre plusieurs modalités dont l'usage temporaire, l'usage pérenne, l'appropriation privative individuelle. De même, l'accès inclut le contrôle, l'exercice de l'autorité sur d'autres acteurs, ou encore la capacité d'autoriser ou d'interdire l'usage des ressources par d'autres ».

En matière de ressources naturelles, la réflexion a surtout porté sur la terre, et ce qu'elle porte : des cultures, des arbres, des arbustes, des plantes spontanées... qui relèvent de droits d'accès différents, et parfois aussi d'usages différents selon les hommes et les femmes, en fonction de leurs rôles et de leurs compétences. La question de la ressource en eau a été abordée à travers d'une part, l'eau à usage domestique et ses modalités d'approvisionnement (cf. chapitre 3, Droy *et al.*) et d'autre part, l'eau pour la production agricole et pastorale (cf. chapitre 2, S. Radcliffe). Ce focus sur deux ressources naturelles essentielles n'exclut pas – bien au contraire – la réflexion sur l'accès aux autres ressources – matérielles ou immatérielles, comme le temps, l'information, l'éducation, le crédit...

À partir de mon expérience personnelle (principalement en Afrique subsaharienne), je peux relever une extrême diversité des systèmes socio-fonciers, mais dans le cadre d'un modèle de domination masculine en matière d'accès à la terre qui apparaît global (cf. chapitre 2, Radcliffe). Si des cas particuliers peuvent être observés dans les zones sud du Sahel et en Afrique de l'Ouest concernant notamment les rizières et certains bas-fonds – terres humides – (comme celles contrôlées par les Mammy Queens en Sierra Leone), la majorité des terres sont entre les mains des hommes. Elles peuvent l'être à titre de prêt – depuis l'ancêtre fondateur – pour être transmises aux futures générations *via* les hommes de la famille, ou en « toute propriété », certifiée ou non par des « papiers » (titres ou actes fonciers modernes), ou encore attribuées ou concédées – comme les parcelles dans les périmètres rizicoles irrigués. Patrilinéarité et virilocalité obligeant, l'accès des femmes à la terre rurale ne reste majoritairement possible qu'à travers le mariage – et les hommes – mari ou hiérarchie coutumière régissant la famille du



mari. Il s'agira essentiellement de droits d'usage (cf. chapitre 3, Droy *et al.*). On observera, dans les changements, la timide percée de femmes qui s'engagent dans d'autres modes d'accès à la terre, parfois nouveaux, voire révolutionnaires au regard des pratiques locales (achat, réclamation d'héritage, revendication de parcelles...)

L'accès des femmes à la terre (et souvent aussi des hommes qui ont recours au prêt ou à la location) est précaire : les parcelles ou champs peuvent n'être attribués que pour une saison, ou quelques années, partagés (avec une coépouse, ou une belle-fille), redistribués ou repris. Le contrôle masculin sur l'attribution de terres aux femmes va bien au-delà du contrôle sur leur production agricole et leurs sources de revenus indépendantes. Il contrôle aussi leur mobilité – tant géographique que sociale. En cas de rupture de l'union, la femme perd « son champ » qui n'était pas son champ... (cf. situation étudiée par Gabin Korbéogo dans le Gourma au Burkina Faso, chapitre 1). En contrôlant l'accès des femmes à la terre, les hommes contrôlent aussi leur statut, mettant potentiellement en péril leurs savoir-faire et leur capital social.

Plus la pression sur la terre croît, plus la précarité des attributions de champs aux dépendants (femmes, jeunes non mariés, allochtones...) augmente. Dans le sud du Niger, et tout particulièrement dans les zones dites de « greniers à mil » (Sud-Maradi, Sud-Zinder), la restriction de l'accès des femmes et des jeunes à la terre aboutit à des situations d'exclusion partielle ou totale de la production agricole. On a même pu parler de déféminisation de l'agriculture et de féminisation de la pauvreté, à l'instar de ce qui avait été observé en Haïti, dans le Plateau central où les femmes se trouvaient exclues de la production agricole par manque de terres – un fait attesté par les statistiques démographiques (2000). Si le solde démographique était négatif pour les femmes dans le Plateau central, il était à l'inverse positif dans les villes – et surtout les bidonvilles de la côte. Il s'agit là de situations générées par une très forte pression foncière sur des zones saturées. Radcliffe observe des phénomènes similaires en Amérique latine, et les effets dévastateurs de l'accaparement des terres, de la déforestation, de la privatisation des ressources sur le statut socio-foncier des femmes indigènes. À cela viennent s'ajouter les spoliations liées à l'agrobusiness ou à l'établissement d'exploitations agricoles à grande échelle.

La question qui se pose est que ces situations ont toutes chances de se multiplier, de par la conjonction de la croissance démographique, de la diminution des surfaces cultivables, (et pas seulement dans les zones arides et semi-arides), du changement climatique, de l'épuisement des terres, de leur accaparement par des nantis nationaux ou internationaux, et de l'inadaptation des politiques de développement rural. Les programmes d'aménagement ou de redistribution des terres, en Afrique comme en Amérique latine, affectent la terre aux hommes chefs de famille,

sur la base d'une hypothèse aussi simpliste qu'erronée, qui voudrait que les bénéficiaires profiteront également à tous les membres de la famille, et dont les trop rares études socio-foncières sensibles au genre ont montré les effets ravageurs.

Ces situations engendrent une rupture dans la construction sociale des ressources et des rapports de pouvoir, en particulier de genre et de génération – entraînant des tensions majeures et des déstructurations lourdes de conséquences. De situations de domination et/ou de complémentarité, on passe à des situations d'exclusion des femmes et des jeunes de la production agricole et à la dégradation du capital social, voire à l'exclusion de certaines organisations traditionnelles ou modernes (tontines, groupes de cérémonies, groupements ou associations...).

L'attribution sociale des rôles masculins et féminins liés à l'accès, à l'usage, à la valorisation de la ressource et de ses produits a aussi construit des champs de responsabilités et de compétences, transmis de père en fils, de mère en fille, parfois à travers des formations délivrées à l'occasion de rites de passage (en Sierra Leone, les « *bush schools* » réservées aux filles pouvaient durer des mois). Ce mode de transmission des savoirs est en cours de disparition, pour de multiples raisons, y compris de par le développement de l'école moderne (bien qu'encore souvent discriminant pour les filles, triste paradoxe), la prégnance des religions du Livre (christianisme, islam, contre l'animisme), l'ignorance, voire le mépris des « savoirs indigènes », *a fortiori* si ces savoirs sont féminins (cf. Radcliffe et les connaissances spécifiques des femmes indigènes, construites sur la division sexuelle des tâches, en matière de plantes, d'arbres, de protection des espaces fragiles). La privation de l'accès aux ressources vient aggraver et accélérer des pertes de savoir-être et de savoir-faire, pour les femmes et pour toute la communauté. J'ai pu observer (Diarra-Monimart) qu'en une génération d'exclusion des champs dans le Sud-Niger, les filles de ces femmes ne savaient plus semer... et à 15 ans, mariées et cloîtrées (parce que privées de champs et d'activités génératrices de revenus), ignorantes parce peu ou pas scolarisées, elles se demandent ce qu'elles auront à laisser à leurs enfants... Ailleurs, la paupérisation des hommes les prive de respect et d'autorité : appauvri, parfois devenu ouvrier agricole sur ses ex-propres champs, le « Maître de maison » n'est plus que le « maître des briques... ». Et celui dont la femme possède les bœufs de labour doit lui demander sa permission pour aller travailler aux champs... Ces bouleversements ébranlent le fondement symbolique des constructions sociales de genre et du rapport aux ressources naturelles. L'homme ne peut plus assurer son rôle de pourvoyeur, la femme se retrouve dépourvue de la sécurité (alimentaire, sociale) qui lui était promise, comme des moyens qui lui permettraient de prendre le relais. Et les nantis – nationaux ou internationaux – tirent les marrons du feu en accaparant les terres.

Les femmes indigènes de Bolivie (cf. chapitre 2, Radcliffe) dénoncent l'usage irrationnel des ressources fait dans leurs terroirs par l'agriculture commerciale ou

l'exploitation forestière industrielle. Souvent interdites de défrichement, ou marginalisées dans les campagnes de cultures commerciales (coton, arachide, etc.), les femmes ont développé des savoir-faire de préservation et de valorisation de la biodiversité, souvent non reconnus par les spécialistes – ingénieurs agronomes ou forestiers, ou chercheurs. Au Mali, les femmes se sont engouffrées dans la toute naissante filière du coton biologique. L'exiguïté des parcelles de terres attribuées aux Sahéliennes a conduit ces dernières à des pratiques d'intensification, de cultures intercalaires et de diversification pour répondre notamment aux besoins alimentaires de la famille. On observe aussi cette tendance en Amérique latine.

Une grande question posée à travers la thématique « genre et accès aux ressources naturelles » est celle de la sécurité alimentaire des familles paysannes et, au-delà, de leur souveraineté alimentaire. L'étude faite au Bénin (chapitre 3) est pleinement démonstrative à ce sujet. Nous soutenons pleinement l'affirmation que « la malnutrition chronique infantile est un révélateur des inégalités de genre ». Quelques idées reçues s'effondrent à point nommé. L'une d'elles, fortement enracinée dans les discours des politiques et des experts (Nord et Sud), est que l'augmentation de la production agricole nationale réduira les crises alimentaires et le taux de malnutrition des enfants. Les exemples répétés, têtus et récents des dernières crises alimentaires au Sahel contredisent pourtant cette assertion : en 2005, 2009, 2011, les céréales – le « grain » – étaient disponibles sur les marchés locaux, soit issus de la production locale, soit des importations. Mais leur coût les rendait inaccessibles. En Amérique latine, Radcliffe rappelle que la spoliation foncière des femmes indigènes suite aux aménagements se traduit par une forte dégradation de leur potentiel de production agricole et de diversité nutritionnelle.

Les questions d'accès aux ressources se posent à l'amont et à l'aval de la production. Qui décide de cultiver quoi, combien, sur quelles surfaces ? Ce sont en majorité les hommes, souvent poussés par la « tradition », la construction sociale (le rôle de pourvoyeur de grain), les tentations du marché (cultures de rente), parfois les projets de développement ou les politiques. Qui décide de vendre, ou d'acheter en cas de manque ? Les hommes décident de la part vendue et gardée, régendent les greniers familiaux fermés à clé d'autant plus tôt que l'année a été mauvaise. Aux femmes de « se débrouiller », le maître mot. Et aussi parce que les paysans pauvres sont rongés par l'endettement, le remboursement à la récolte de deux, trois sacs, voire plus, pour un sac emprunté à la soudure. Si les femmes avaient un peu plus leur mot à dire, et de champs à cultiver, à l'amont comme à l'aval de la campagne agricole, la situation de vulnérabilité alimentaire des familles paysannes pourrait changer. En mieux.

Une seconde idée reçue importante tombe pour la problématique qui nous concerne ici : la question n'est pas seulement celle de la disponibilité de la

ressource (ici, la terre) et de l'accès des femmes ou des défavorisés à cette ressource, mais bien la potentialité de valorisation de cette ressource naturelle. Et là, l'inégalité de genre touche deux ressources « immatérielles » : la force de travail disponible/le temps et le manque d'éducation/de connaissances. En règle générale au Sahel, la force de travail des femmes est d'abord mobilisée sur les champs familiaux ou du mari – sous le contrôle des hommes. Il leur reste peu de temps pour travailler leurs propres champs, et pas assez de moyens pour louer de la main-d'œuvre. Et elles doivent garder force et temps pour toutes les tâches de reproduction. En Amérique latine, les femmes font face à des problèmes similaires, et l'on soulignera les impacts particulièrement négatifs de la non-reconnaissance des femmes en tant que professionnelles agricoles, perpétrant et aggravant les gaps entre les unes « ignorantes », isolées par leur langue indigène, et les hommes, plus éduqués, parlant une langue nationale.

Les inégalités de genre face à l'éducation et au savoir ont des conséquences certaines sur la valorisation de leur accès aux ressources naturelles. Et aussi sur la lutte pour leurs droits d'accès à ces ressources. Il y a un grand fossé entre le positionnement des femmes indigènes d'Amérique latine (cf. chapitre 2) et celui des femmes d'Afrique de l'Ouest. L'on sait, en dépit des efforts pour augmenter les taux de scolarisation des garçons et des filles (cf. les OMD !) le taux obstinément consternant d'alphabétisation des hommes et des femmes en milieu rural : respectivement 15 % et 4 % dans l'étude citée pour le Bénin, mais pas mieux, voire pire, ailleurs dans la sous-région. Au-delà de cet analphabétisme, les manques sont criants, partout, en matière de santé de la reproduction, d'éducation sanitaire et nutritionnelle : ne rien connaître à l'hygiène de l'eau, par exemple, réduit considérablement les bénéfices des investissements dans les infrastructures d'eau potable. Et les bénéfices que tirent les femmes des ressources naturelles s'envolent en frais de santé pour soigner les enfants victimes de diarrhées.

En ce qui concerne l'eau, la situation devient plus complexe, et les enjeux, plus cruciaux. Si l'homme est traditionnellement responsable de la disponibilité de la ressource en eau pour sa famille et sa production agricole (élevage, jardin, par exemple), c'est la femme qui est responsable de l'approvisionnement en eau domestique. Ce lien symbolique de la femme à l'eau, à l'humide, est bien connu. En revanche, les choses se compliquent lorsque les accès à l'eau se modifient – tant pour l'eau domestique que pour l'eau pour la production. Pour l'eau domestique, qui paie quoi, et pourquoi ? Ignorantes de l'hygiène de l'eau et de son rôle dans les maladies hydriques des enfants, qui par ailleurs les ruinent, pourquoi paieraient-elles pour de l'eau « propre » ? Les hommes estiment que cette charge ne leur revient pas... Aurait-on pu y penser avant ? En ce qui concerne l'eau pour la production – et notamment l'eau pour l'irrigation – l'exclusion des femmes est partout patente (Afrique, Amérique latine) : les contrats sont signés avec les

hommes, les chefs de famille... Les femmes attributrices individuelles de parcelles irriguées sont aussi minoritaires que les alphabétisées.

## **Les changements**

En dépit de ce tableau peu optimiste, qui rappelle des réalités trop souvent déniées, ou considérées comme secondaires, les choses bougent. Les femmes et les hommes bougent, et en particulier les jeunes. Nous ne parlerons pas ici de la mobilisation des femmes dans les luttes paysannes, qui fait l'objet de la deuxième partie de cet ouvrage, mais des changements dans les dynamiques de genre à l'échelle des familles et communautés paysannes. Ces changements sont peu perçus ou reconnus comme tels, parce que, comme le dit si justement l'étude de Droy *et al.* (chapitre 3), la « boîte noire » du ménage paysan est rarement ouverte. Or, quand on l'ouvre avec des outils appropriés et maîtrisés – les outils genre –, on apprend beaucoup de choses intéressantes.

La construction sociale de la ressource terre et les perceptions symboliques qui régissaient son accès ont été fortement ébranlées par de nombreux facteurs. Nous en retiendrons ici trois qui ont joué un rôle fort en matière d'accès selon le genre. En premier lieu vient la marchandisation de la terre, sa désacralisation, qui rend soudain possible son acquisition par des non-ayants droit : des étrangers, et donc des étrangères, statut auquel les femmes ont été socialisées depuis la plus tendre enfance. La couleur de l'argent prime sur la couleur du genre. Ce qui est devenu une norme pour le foncier urbain – une femme propriétaire de parcelle – tend à le devenir en milieu périurbain et, lentement, en milieu rural. Les quelques femmes rurales qui ont de l'argent disponible cherchent à l'investir dans la terre, par achat. La sécurisation de cet accès à la ressource est une autre vaste question – le titre foncier, le « papier » n'étant pas toujours la garantie inoxydable que les promoteurs de la propriété foncière prétendent. Un deuxième facteur est la réclamation de l'héritage, par les femmes, au nom de la religion – islamique en Afrique subsaharienne. Ceci est récent, et se développe, en parallèle paradoxal avec des claudications au nom de la religion pour justifier l'exclusion des champs. Même si ce mode de transmission est inéquitable (une part à la femme contre deux parts à l'homme), il est certes mieux que rien. Une troisième voie est celle de la revendication, comme celle de l'accès à une parcelle individuelle dans un périmètre aménagé. Là, on croise souvent le chemin des luttes paysannes. Il s'agit de fronts pionniers de sécurisation individuelle d'accès à la ressource terre. En dépit de toutes les contraintes observées, une brèche a été ouverte dans le bastion séculairement masculin du contrôle de la terre.

Un autre point est celui des démarches collectives des femmes pour sécuriser un accès à la terre. Une part de cette démarche n'est pas nouvelle : derrière le solide parapluie du bon vieux groupement féminin, les femmes se sont vu attribuer, collectivement, des terres – mais souvent de faible qualité, et surtout, en quantité drastiquement insuffisante (on a pu voir 300 femmes sur un demi-hectare...). Mais de nouvelles dynamiques de genre s'invitent dans les dynamiques organisationnelles paysannes, locales ou nationales. Parallèlement aux organisations féminines, traditionnelles ou modernes, se créent des organisations mixtes, où les exclus se regroupent pour faire valoir leurs droits : femmes, jeunes, autochtones, dominés... Ce cas a pu être observé dans le cadre de la création de périmètres irrigués villageois au Mali, par exemple. Les femmes apprennent à jouer sur plusieurs tableaux : revendiquer des parcelles individuelles, et aussi des parcelles collectives ; unir leurs voix à celles des jeunes. Cette demande de terre des femmes monte en puissance de pair avec l'échec grandissant des hommes à assurer la sécurité alimentaire et sociale de leurs familles. Il est fréquent d'entendre les femmes dire, comme en septembre 2012 au Nord-Ghana : « Ce que nous voulons, c'est de la terre, de la terre et encore de la terre ! ». Il semble que la responsabilité de la sécurité alimentaire de la famille soit de plus en plus laissée aux femmes... Et si les hommes peuvent partir en migration, les alternatives à la production agricole sont bien peu nombreuses pour les femmes. En Amérique latine, les femmes indigènes vont beaucoup plus loin et revendiquent carrément « les mêmes droits que les hommes à la terre et à la propriété, l'accès au crédit, la création d'emplois pour les femmes et un salaire égal pour un travail égal » [*notre traduction*] (cf. chapitre 2, Radcliffe).

Les projets de développement rural (vaste sujet) ont joué des rôles divers – du très négatif au très positif – dans la prise en compte des questions de genre et la réduction des inégalités dans l'accès aux ressources. L'exclusion la plus marquée, et la plus persistante, est observable au niveau des terres les plus convoitées, les aménagements de périmètres irrigués. Mais des approches – plus souvent ONG – commencent à développer d'autres modèles. À Zéguesso, au Mali, les périmètres aménagés villageois comptent 50 % de femmes. Ce cas d'exception est le résultat de dix années de travail dans la communauté, et d'une approche genre aussi avisée que tenace.

Ce qui mine l'engagement des projets de développement dans les questions de réduction des inégalités de genre, outre leur compréhension inégale de l'importance de ces questions, c'est leur courte durée de vie – 3, 4, 5 ans... : on ne peut mesurer des changements dans les dynamiques de genre à une échelle de temps aussi courte. Le genre est rarement bien intégré dans le cycle du projet, dans le cycle d'apprentissage. Si on ne trouve plus officiellement de « volet femmes » comme dans les projets de développement rural intégrés des années 1980, on ne

trouve pas non plus de véritables objectifs (accompagnés d'indicateurs de changement) concernant les dynamiques de genre – par exemple dans l'accès à la terre ou la souveraineté alimentaire des ménages. Les questions de genre restent marginales – en dehors de projets spécifiques ciblés sur l'*empowerment* des femmes et des filles, par exemple. Mais les approches Genre et Développement elles-mêmes, décidées au niveau des Nations unies ou des grands forums mondiaux comme Pékin, peuvent être mises en cause : là encore, plus en avance que les paysannes d'Afrique de l'Ouest, les femmes indigènes andines s'insurgent contre des schémas uniques qui ne reconnaissent pas la diversité dans la diversité, leurs revendications de femmes indigènes (cf. chapitre 2, Radcliffe).

Reste à convaincre les décideurs politiques, les experts des bailleurs de fonds, les ingénieurs « hardware » et même des ingénieurs *software* comme des sociologues ou anthropologues de la pertinence, de l'efficacité, de la valeur ajoutée du genre (théorie, analyse, outils, pratique, impacts) pour le développement. Et pourtant ... Les changements sont là, les actrices et acteurs de changement sont là. Les femmes et les jeunes sont ceux qui ont le plus à gagner à ce que les règles du jeu, les modes d'accès, les soutiens changent eux aussi. Les choses bougent parfois très vite. En Afrique subsaharienne, les nouvelles technologies de communication ont des incidences inattendues et considérables sur les dynamiques de genre et de génération, pas encore étudiées. Le téléphone cellulaire, par exemple, a révolutionné l'accès des jeunes, des femmes et des hommes à l'information, et les modes de communication et de partage, et ce dans les endroits les plus improbables parfois, en pleine zone pastorale. Les jeunes fiancés ou mariés communiquent directement et sans filtre familial indiscret, développant de nouvelles relations, des complicités inédites ; les femmes s'alphabétisent à partir de téléphones portables, distribués par un projet (IFETE, CARE Niger), se renseignent sur les cours des marchés, négocient les prix en connaissance de cause, achètent des champs ; les jeunes pasteurs retournent à l'école pour maîtriser les textos ; les vieux leur demandent de l'aide pour retrouver un chameau volé, connaître l'état des pâturages... Demain, aujourd'hui peut-être, les smartphones circuleront en brousse, et c'est toute une génération de femmes et d'hommes dont l'isolement, l'analphabétisme, le manque d'information vont évoluer. L'accès à l'information est une des premières valeurs avancées par les jeunes Sahéliens – femmes et hommes. Gabin Korbéogo décrit bien ces changements et ces nouvelles opportunités au chapitre 1 : « À l'intérieur des unités domestiques nucléaires, les jeunes époux, plus ouverts et plus imprégnés des valeurs de liberté et de collégialité conjugale, comparativement avec leurs ascendants, réorganisent le système de production en concédant plus de responsabilité à leur épouse. » Voilà qui ouvre un champ nouveau à d'autres constructions sociales relatives aux ressources naturelles. Les femmes, de par leur statut socio-foncier défavorable, sont les plus à même d'être le fer de lance d'une utilisation plus responsable et plus efficiente de

ces ressources de plus en plus convoitées et menacées : comportements de préservation du vivant, respect de la biodiversité, engagement dans les cultures biologiques, priorité à la sécurité et à la souveraineté alimentaire de la famille. Les politiques, les décideurs, les développeurs ont à comprendre vite qu'œuvrer à l'équité de genre est le meilleur rempart contre l'agrobusiness, les diktats de l'économie mondialisée, la tyrannie des producteurs de semences à usage unique (comme Monsanto) : autant de choix cruciaux pour le développement qui ne saurait être durable s'il n'est pas équitable.

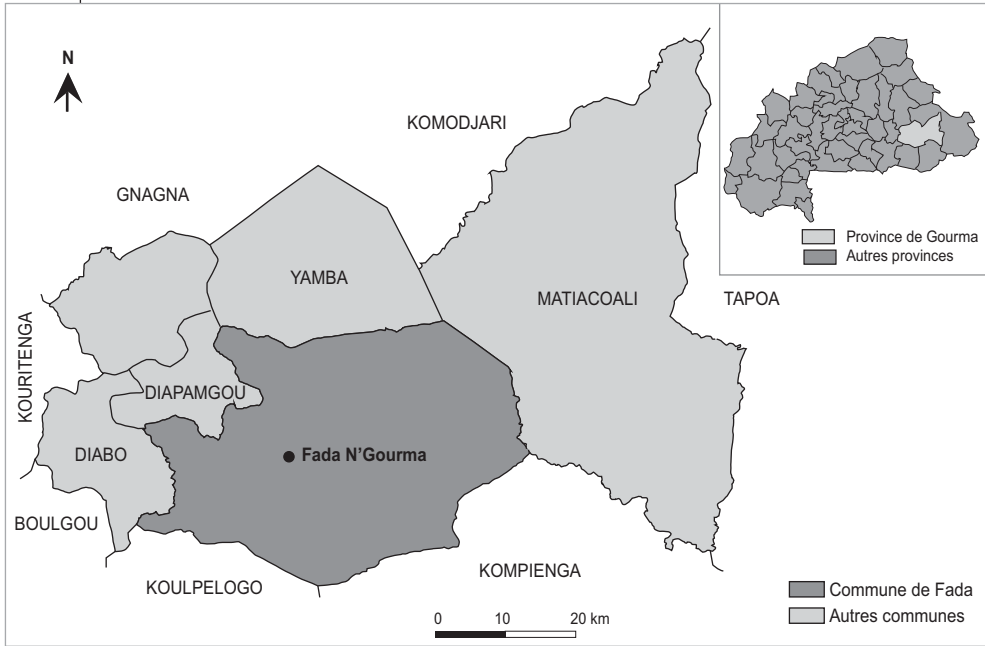


# Changements agro-écologiques et identité paysanne au Burkina Faso

Gabin  
Korbéogo

Depuis la fin des années 1970, les formations sociales paysannes du Burkina Faso subissent des transformations induites par les effets du changement climatique (baisse de la pluviométrie, inondations et vents dévastateurs, aridification des sols, etc.), la pression anthropique sur les ressources naturelles, les conflits fonciers inhérents et enfin par la mobilité socio-spatiale des producteurs et des groupes domestiques. Pour faire face aux contraintes agro-écologiques et sociales, les agriculteurs et agricultrices des villages de la région du Gourma, située à l'est du Burkina Faso (carte 1) ont inventé des méthodes conjoncturelles de production agricole : les techniques de maintien ou de restauration de la fertilité des sols, la pratique de la rotation (combinaison des cultures vivrières et commerciales), la culture itinérante ainsi que la fragmentation des unités traditionnelles de production (les unités familiales pluricellulaires) dans le but d'optimiser la productivité de la main-d'œuvre des familles nucléaires. Ces pratiques montrent que les Gulmanceba réagissent aux idéologies et aux modèles agronomiques exogènes en n'adoptant pas passivement les protocoles techniques externes. Ils s'approprient ou détournent les protocoles techniques et les intrants agricoles des industries cotonnières dans le but d'augmenter la productivité des cultures céréalières et d'assurer ainsi l'auto-subsistance alimentaire, au détriment des cultures de rente ; ces dernières, porteuses de l'esprit marchand, servent prioritairement aux paiements des prestations dotales, sanitaires, scolaires, administratives de même qu'à l'acquisition des biens de prestige et de ce fait, transforment les liens sociaux locaux. Les mutations sociales et agraires qui s'opèrent aujourd'hui se traduisent donc par l'invention de stratégies de production agricole, par la reconstruction de liens sociopolitiques tout comme par la redéfinition des rapports socio-fonciers dans les sociétés locales.

En outre, le développement institutionnel promu par les agences internationales de développement (institutions de BrettonWoods plus précisément) (BIERSCHENK *et al.*,



Carte 1

La région du Gourma.

Source : Base nationale des données topographiques/Institut géographique du Burkina (BNDT/IGB).

2002 ; WILLIAMS, 1987) – qui a favorisé la floraison d'organisations paysannes – offre de nouveaux espaces d'expression et de revendication sociale, notamment aux femmes rurales qui jusqu'alors en étaient privées. L'engagement associatif et les mutations des formes anciennes de production favorisent ainsi la « reconnaissance sociale » (FRASER et HONNETH, 2003) des femmes. Contrairement aux paradigmes substantivistes, la perspective historique et relationnelle (*socialnetwork analysis*) (GRANOVETTER, 1985), adoptée dans ce texte<sup>1</sup>, révèle non seulement de nouvelles figures de l'identité féminine (femmes propriétaires de vergers, dirigeantes d'associations, productrices de culture de rente comme le coton, etc.), mais aussi de nouvelles dynamiques « libératoires » dans lesquelles s'inscrivent les agricultrices gulfanceba du Burkina Faso. En effet, l'analyse relationnelle accorde une place privilégiée à l'examen des interactions sociales au niveau micro et macrosociologique, tout comme elle permet de réduire les biais inhérents à l'approche « clivée »

<sup>1</sup> Notre article se fonde sur des données empiriques recueillies entre 2004 et 2007 dans les villages de la région du Gourma, située à l'est du Burkina Faso pour une recherche doctorale dans le cadre du programme BIOTA (*BIOdiversity Monitoring Transect Analysis in Africa*).

du déterminisme historique. Il importe alors d'analyser les micro-processus de négociation (coopérative ou conflictuelle) du pouvoir économique, culturel et politique dans lesquels les femmes sont engagées dans l'espace domestique (IVERSEN, 2003 ; KATZ, 1997), ainsi que dans les associations paysannes du Gourma.

En outre, sur la base des acquis de la sociologie des familles et des études de genre, nous soutenons que l'accès aux ressources naturelles pour les femmes du Gourma contemporain doit être analysé à travers leurs « interactions sociales concrètes » (CHAMBERS, 2012 ; MOHANTY, 2006 ; ROSALDO, 1980), révélatrices de leurs positions changeantes ou dynamiques dans les configurations sociopolitiques locales (famille, village, par exemple). Plus précisément, le processus de « dé-traditionalisation » et de « démocratisation relative » (BECK *et al.*, 1994) de la vie familiale, caractérisé par la redéfinition ou la flexibilité des frontières socioprofessionnelles, culturelles et politiques entre les sexes favorise la coopération et la gestion collégiale des couples ou des familles modernes entre les femmes et les hommes (CHAMBERS, 2012 : 35). L'émergence de ces nouvelles formes conjugales et familiales commande, selon David Morgan, que l'on privilégie l'analyse des « pratiques familiales » (*family practices*) comparativement aux « structures familiales » (*family structures*) (CHAMBERS, 2012 : 42).

Suivant cette perspective, nous analyserons les différences entre femmes et hommes dans les processus sociaux d'accès des ressources naturelles. Nous employons le concept d'« accès » dans l'entendement développé par RIBOT et PELUSO (2003) pour désigner un faisceau de droits qui couvre plusieurs modalités dont l'usage temporaire, l'usage pérenne, l'appropriation privative individuelle. De même, l'accès inclut le contrôle, l'exercice de l'autorité sur d'autres acteurs, ou encore la capacité d'autoriser ou d'interdire l'usage des ressources par d'autres. Sous cet angle, il s'agit d'identifier et de documenter les processus normatifs et institutionnels de négociation, les multiples formes d'usage des ressources suivant le sexe et le statut social des agents sociaux.

Le concept d'identité<sup>2</sup>, au-delà de ses multiples usages polysémiques (BRUBAKER, 2001), désigne ici le double processus d'objectivation et de subjectivation ; d'identification (dans un réseau de relation comme la parenté, l'association, etc.) et de catégorisation (suivant un attribut catégoriel comme le sexe, l'ethnie, etc.) des individus dans une configuration sociale. Elle est donc la source des schèmes de représentation de soi et d'action de chaque agent social (BOURDIEU, 1980 ; CASTELLS, 2004 : 6-7 ; TAYLOR, 1998 : 273-278).

<sup>2</sup> « *Identity is people's source of meaning and experience (...) the process of construction of meaning on the basis of a cultural attribute, or a related set of cultural attributes, that is giving priority over other sources of meaning. Source of "self-representation and social action" (...) Identity is also generated by processes of negotiations and arrangements between individuals and institutions/organizations constructed through a "process of individuation" ».* (CASTELLS, 2004 : 7)

Le préalable méthodologique sur la définition des concepts clés permet de circonscrire leur validité sémantique dans le cadre de notre étude. Cette mise en perspective théorique canalise l'étude des dimensions idéale et matérielle de la domination masculine dans les arènes locales.

## **Le sexe du gouvernement de la nature au Gourma**

La domination masculine et les inégalités dans l'accès aux ressources à l'encontre des femmes sont construites à travers la socialisation, la division du travail social et légitimées par les institutions et les normes traditionnelles (BOURDIEU, 1980 ; ENGLAND et FOLBRE, 2005 : 627). Selon le principe juridique *gulfance*, la filiation, la succession et l'héritage se font suivant la lignée patrilinéaire, prioritairement au profit des hommes. En témoignent les propos de l'actuel roi du Gourma, élu en mai 2007 puis réélu en novembre 2012 député d'un parti de la mouvance présidentielle :

« Dans notre société on considère que la femme fait partie de la famille. Moi je suis pour l'exploitation de la terre surtout pour la culture. Dans la tradition la terre sert à produire pour nourrir la famille. Quand on donne la terre, c'est au chef de famille [...]. Mais si une femme se lève et vient dire qu'elle vient demander une terre pour cultiver, on se demande pourquoi c'est la femme et non l'homme. C'est très rare que ça se passe ! » (entretien avec sa majesté Kupiendéli, Fada N'Gourma le 21-11-2005).

La dévolution des ressources sociopolitiques et économiques est strictement contrôlée par les *niciànba* (les aînés) des patrilignages exogamiques. Plus précisément, ce régime socio-foncier en faveur des hommes se fonde, d'une part, sur leur statut socialement assigné ou hérité de chef de famille et de pourvoyeur principal de la subsistance familiale, et d'autre part, sur le fait que le domaine agricole est régi par la logique de l'« administration domestique » (POLANYI, 1983 : 83), ce qui signifie que l'agriculture est essentiellement d'autosubsistance. Toutefois, il convient d'inscrire le contrôle exercé par les anciens sur les territoires et les ressources naturelles dans la dynamique des rapports de pouvoir entre les générations et les sexes (FAIRHEAD et LEACH, 1994 : 23 ; GODELIER, 1979 : 144-145). Les effets induits de ces rapports sociaux de sexe justifient le fait que les femmes soient exclues par la tradition de participer aux travaux de défrichement de nouveaux champs.

« Une femme ne peut pas être propriétaire de terres tant que son père ou son époux vit. C'est l'homme qui épouse la femme et qui est chargé de lui trouver à manger, la protéger [...]. Nous n'avons pas encore vu une femme défricher une brousse ici. C'est interdit. Nous sommes nés trouver cette interdiction et nous la perpétuons [...]. Si tu

défriches un champ ou bien tu plantes un arbre sur une terre, un jour toi ou tes enfants sont en droit de revendiquer la propriété » (entretien avec le responsable coutumier d'un hameau de culture, novembre 2007).

Au Gourma, la femme est considérée comme la subordonnée de l'homme, une « étrangère ». D'ailleurs à l'annonce d'une nouvelle naissance, on dit qu'il s'agit d'une étrangère lorsque l'enfant est du sexe féminin. Le statut foncier des femmes demeure alors précaire et subordonné à celui des hommes :

« **Si** vous mettez des filles au monde, chez le Gulmance, on dit c'est dommage ! Chez lui, c'est l'homme d'abord, ensuite la femme [...]. On n'a pas vu une femme qui vient demander une terre pour en faire une propriété. Si elle est mariée, c'est son mari qui le fait ! » (entretien avec Tankoano, F., novembre 2005).

L'action de défricher (*bàll*), qui renvoie à l'idée de « déflorer » la brousse, est un privilège purement masculin. Comme DOUGLAS (1975) l'a observé chez les Lele d'Afrique centrale, la coutume gulmance interdit également aux femmes de participer au défrichement parce qu'elles ne possèdent pas les attributs légitimes requis : la force physique, le courage et les protections magiques. De ce fait, elles détiennent toujours des droits fonciers délégués par leur père ou leur époux et ne peuvent donc pas prétendre à la propriété foncière suivant les traditions locales. Considéré par la majorité des enquêtés comme la tâche agricole la plus pénible, et par les femmes comme « un travail d'hommes », le défrichement est exclusivement dévolu aux hommes adultes. Les femmes n'interviennent dans cette phase agricole que pour accomplir des corvées annexes de ramassage de bois et d'assemblage des feuilles mortes pour permettre au « maître de maison » d'y mettre le feu pour « purifier le champ et éloigner les mauvais esprits ». Nos observations ethnographiques montrent pourtant que les femmes abattent des grands arbres morts lorsqu'elles vont en brousse pour la collecte du bois de chauffage.

En effet, le défrichement a une portée capitale dans l'économie foncière parce qu'il autorise le paysan à marquer sa présence sur un périmètre et surtout à en revendiquer les droits de propriété. Dans cette théorie de la valeur, l'emphase est mise sur la fonction déterminante du travail comme principal créateur de valeur dans le procès d'appropriation de la nature qui est une propriété collective avant l'action transformatrice d'individus particuliers (ROSE, 1994 : 5).

En outre, la relégation foncière des femmes se justifie par des mythes dépréciatifs que les traditions locales leur attribuent. Dans les sociétés locales, on établit par exemple des liens de causalité entre la manifestation des génies de la brousse et la sexualité. Ainsi, la fertilité des champs dépend de celle des laboureurs et du respect des interdictions coutumières d'avoir des rapports sexuels dans la brousse, lieu de la production culturelle et agricole de la communauté. Par ailleurs, chez les Gulmanceba, la réussite d'une partie de chasse dépend de deux facteurs. Il faut d'abord s'abstenir de tout rapport sexuel et ensuite éviter qu'une femme qui

a ses règles ne touche à la potion magique préparée à base de *Ficus sycomorus*. En période de menstruation, les femmes sont considérées par les hommes gulmanceba comme « souillées » et « porteuses de malheur » pour le chasseur (KORBÉOGO, 2011).

Dans un système où les procédures dominantes de dévolution foncière sont l'« héritage » et le « don », traditionnellement déniés aux femmes, celles-ci se contentent des droits d'exploitation temporaires des terres. Sur 147 personnes enquêtées à l'aide d'un questionnaire lors de notre recherche, seulement 2 % de détenteurs de droits de propriété des terres sont des femmes veuves qui vivent dans leur village d'origine. Il existe ainsi une relation d'homologie structurale entre les positions des femmes dans la topographie du pouvoir et celles dans les structures foncières du Gourma.

Toutefois, avec les changements intervenus dans l'agriculture – les signes les plus perceptibles localement sont la baisse de la pluviométrie, la dégradation des sols, la généralisation de la culture attelée et de la culture commerciale du coton, les migrations agropastorales – les unités domestiques gulmanceba inventent des stratégies d'adaptation qui valorisent davantage la contribution féminine à l'économie domestique.

## **Changements agro-écologiques et stratégies sociales d'adaptation**

L'accès à la force de travail domestique devient de plus en plus une question cruciale en raison du processus d'individuation sociale au Gourma rural. Mais la généralisation de la polygamie chez les paysans, quelle que soit leur appartenance religieuse, leur permet de faire face aux contraintes induites par la nucléarisation des unités domestiques. Analysant la fonction économique de la polygamie en milieu rural ouest-africain dans les années 1970, Boserup a souligné que : « Sans aucun doute, les changements futurs dans les modèles de mariage en Afrique rurale seront étroitement liés aux changements futurs dans les systèmes agricoles qui réduiront (ou amélioreront) l'avantage économique des mariages polygamiques [traduit par nous-même] » (BOSERUP, 2010 : 391).

Selon nos enquêtes, l'âge au premier mariage est de 18 ans pour les garçons et les filles gulmanceba, alors que le Code des personnes et de la famille (CPF) en vigueur fixe l'âge matrimonial à 20 ans pour les hommes et 17 ans pour les femmes. Cette baisse de l'âge au premier mariage menace l'équilibre relatif entre les partenaires potentiels dans le champ matrimonial du Gourma rural d'autant plus qu'on y constate une tendance marquée pour la polygamie chez les hommes au-

delà de 30 ans. Aussi, les aînés auxquels revient le contrôle matrimonial conservent une préséance dans les choix. Ils justifient ce privilège par les charges sociales et alimentaires qu'ils assument. Pour ce faire, ils ont besoin du supplément de la main-d'œuvre que fournissent les nouvelles épouses.

En outre, la nouvelle dynamique agro-écologique a favorisé la recomposition des traditionnelles unités pluricellulaires de production en unités domestiques monocellulaires. En effet, selon la fiche de renseignement de la préfecture de Fada N'Gourma du 31 mars 1998, l'effectif moyen de personnes par ménage dans les villages est de six personnes. Les fonctions sociales de ce processus d'individuation sociale sont entre autres l'accaparement des terres par les autochtones et l'optimisation de la force de travail domestique. Un septuagénaire goulmance affirme :

« **N**ous sommes obligés de morceler les unités de production par ménage, car si on se met tous ensemble dans les mêmes champs les gens se sentent moins concernés, chacun s'engage moins. J'ai fait l'expérience des cultures en grand groupe avec ma famille, tu vois qu'il y a au moins quatre hommes mariés, mais certains traitaient des affaires personnelles au moment où les autres cultivaient pour la famille et après ça crée des frustrations. Mais si tu te retrouves avec ta femme et tes enfants, si tu ne cultives pas vous n'allez pas manger. Donc j'ai donné des parcelles à chaque enfant marié et ça marche bien. Comme chacun a pu acquérir une charrue, il arrive à bien produire. Mais après les récoltes on mange dans le même plat les nuits, pendant la saison pluvieuse, et en période sèche » (entretien avec Thiombiano, T., avril 2005).

Aussi, la généralisation de la culture attelée (charrue asine et bovine) autorise le processus d'émiettement familial. De l'avis de certains aînés, l'autonomisation relative des cadets sociaux permet de réduire leur exode, car certains perçoivent leur départ comme un moyen de compensation de leur statut social défavorisé. La plupart des cas, ces nouveaux chefs de ménage établissent leur résidence sur les « fronts pionniers » où ils ont plus d'autonomie et de responsabilité. À l'intérieur des unités domestiques nucléaires, les jeunes époux, plus ouverts et imprégnés des valeurs de liberté et de collégialité conjugale, comparativement à leurs ascendants, réorganisent le système de production en concédant plus de responsabilité à leur(s) épouse(s).

« **Q**uand les temps changent, il faut changer aussi. Avant on interdisait à la femme de faire beaucoup de choses comme le défrichage, l'élevage, etc. Il y a la modernité et comme nous les jeunes nous avons eu la chance de faire un peu l'école et de vivre en Côte d'Ivoire, nous comprenons que tout seul tu ne peux pas tout faire. Il faut impliquer ta femme. Par exemple, ma femme m'aide à faire les travaux de défrichage. C'est vrai qu'il y a des travaux qu'elle ne peut pas faire, mais elle peut couper les arbustes et rassembler les feuilles mortes (...). De nos jours, avec le coton, on cultive beaucoup pour chercher l'argent. Dans ce cas, si vous êtes nombreux ça peut créer des problèmes en termes de participation de chacun au travail et de partage des revenus » (entretien avec Mandi, novembre 2007).

Les contraintes sociales et agricoles obligent l'économie domestique gulmance à s'adapter au nouvel ordre social. L'organisation patriarcale de la production agricole fait porter davantage de responsabilités aux productrices rurales, ce qui permet aux hommes de tirer un meilleur profit de la contribution des femmes à l'économie familiale. En outre, la revalorisation du travail des femmes réduit les effets de leur domination par les hommes qui s'inscrivent de plus en plus dans des dynamiques d'interdépendance sociale. Ce relatif changement social en faveur des femmes est soutenu entre autres par les effets induits du « multiculturalisme », de la mobilité socio-spatiale et de l'économie libérale qui fragilisent la légitimité de la relation entre l'identité culturelle, ethnique ou lignagère et la territorialité, le localisme (GUPTA et FERGUSON, 1992). Ce nouvel ordre social fragilise l'autorité foncière patriarcale qui se fondait sur le principe de la sauvegarde du territoire en tant que marqueur de l'identité du groupe lignager ou ethnique dont les hommes en sont les principaux garants. Les effets conjugués des mouvements sociaux notamment féministes à l'échelle locale et supra-locale et les micro-résistances des femmes rurales à l'oppression ont favorisé leur inscription dans des dynamiques émancipatoires.

## Nouvelles figures rurales de l'identité féminine

La libéralisation de l'économie et de l'information tout comme l'innovation technologique constituent des forces motrices en faveur des luttes sociales pour l'émancipation des femmes (CASTELLS, 2004 : 193). Au Burkina Faso, les acquis politiques et juridiques en termes d'égalité des droits entre les hommes et les femmes matérialisés par les textes internationaux et nationaux (le CPF, la RAF, ou la loi de sécurisation foncière en milieu rural) représentent un socle normatif et institutionnel pour les luttes féministes (ILBOUDO, 2007). Sur la base de l'approche historique et biographique, nous décrivons dans cette partie des figures émergentes de femmes rurales du Gourma. Dans ce sens, nous avons choisi de « penser par cas », ce qui signifie « procéder par l'exploration et l'approfondissement des propriétés de singularité accessible à l'observation » (PASSERON et REVEL, 2005 : 9).

Sur cette base, nous soutenons que la lutte pour la survie et le processus d'individuation<sup>3</sup> sociale ont impulsé la reconnaissance sociale et la reconfiguration de la topographie du pouvoir en faveur des femmes. Soulignons que ce processus de

<sup>3</sup> S'inspirant des recherches de Cartry conduites dans les années 1960, Swanson affirme : « [...] *the Gourmantche seem to attribute more importance than do the Tallensi on the individual destiny fixed by the mother* » (SWANSON, 1985 : 72). Ce propos révèle l'importance de l'individu dans la représentation et l'organisation sociales des Gulmanceba, tout comme le rôle des femmes dans la production du destin individuel.



changement social n'est pas linéaire, mais s'opère par séquence suivant des dynamiques motrices locales, nationales et internationales. Ouédraogo affirme que :

« **L**a division sexuelle traditionnelle des rôles et des responsabilités résiste difficilement aux contraintes de survie qui obligent les femmes au sud du Sahara à investir les périmètres maraîchers, les marchés périurbains, les sites aurifères, pour réaliser des spéculations saisonnières dans le but de satisfaire les besoins de survie et d'entretien de leurs enfants » (OUÉDRAOGO, 1996 : 100).

Cette dynamique sociale a favorisé l'*entrepreneurship* féminin dans le domaine agricole. La biographie de femmes productrices de beurre de karité (SAUSSEY *et al.*, 2008), de coton et propriétaires de vergers est illustrative de ces nouvelles dynamiques socio-économiques qui transgressent les normes de genre.

Madame Dahany est propriétaire d'un verger de dix hectares localisé dans le département de Fada N'Gourma. Âgée de 75 ans, cette fille de la famille royale, aide-soignante à la retraite, a obtenu l'autorisation d'exploitation de ce périmètre depuis la fin des années 1980 avant son appropriation privative matérialisée par des bornes depuis 1982. En témoinne son récit :

« **C'**est ma terre personnelle. Si je dis que c'est personnel, c'est parce que je suis chez moi, sur ma terre natale. Je suis princesse de Fada et en tant que princesse, la terre m'appartient. C'est la terre de mes grands-parents, les Thiombiano de Fada [...]. J'ai identifié le terrain depuis les années 1954, et c'est depuis 1975 que j'ai commencé à défricher, à cultiver et à planter les arbres sur la parcelle. Je me suis installée ici depuis les années 1980. J'ai beaucoup investi et souffert parce qu'au début, des gens mal intentionnés venaient couper les arbustes ou faisaient paître leur troupeau dans mon verger. C'est pour cette raison que j'ai fait border et acquis un titre de propriété depuis 1992 » (entretien avec madame Dahany, janvier 2005).

Le statut de membre de la famille royale et d'ancienne fonctionnaire de l'administration coloniale constitue un capital sociopolitique et culturel favorable à la réussite de cette entrepreneuse gulfance. C'est ce que soutiennent deux enquêtées responsables d'un groupement villageois de productrices de coton :

« **C'**est une très bonne chose que l'État permette aux femmes d'avoir accès à la terre. Ceux qui pensent que les femmes n'ont pas droit à la terre, se trompent. Dans le couple, il faut être solidaire pour s'en sortir. Si le mari n'a pas d'argent, sa femme peut l'aider si elle en a, et *vice versa*. Ce n'est même pas la tradition qui nous interdit ça. C'est une décision des hommes qui sont plus forts que les femmes [...]. Je connais une femme qui est détentrice d'un verger de plus de dix hectares. C'est une femme native de Fada N'Gourma. C'est une femme qui est riche et autoritaire. C'est un bon exemple à suivre pour les femmes » (entretien avec Mapoa et Louise, avril 2005).

Mapoa est présidente et Louise, membre du groupement des productrices de coton de leur village. Elles sont toutes deux trentenaires, protestantes, vivant dans

un couple monogame. Première productrice de coton du village au cours de la saison 2003-2004, et bien que son époux n'en produise pas, Mapoa a obtenu les semences et les intrants grâce à un proche, officiellement inscrit dans un groupement de cotonculteurs. Par ce biais, elle a pu obtenir 240 000 FCFA (environ 365 euros) de recettes provenant de la vente des cultures de son champ d'un hectare. Elle a investi cette somme dans l'achat du petit bétail pour l'élevage et le soutien à son époux pour la scolarité de leurs enfants. La réussite sociale de Mapoa a suscité les encouragements de son conjoint, tout comme elle a attiré 21 nouvelles adhérentes en 2005, ce qui leur a permis de créer le premier groupement de femmes productrices de coton du village. À l'image de ces femmes, la production du coton a permis à de nombreuses paysannes du Gourma d'acquérir des biens de prestige comme le vélo, le téléphone portable et le bétail d'élevage qui représente une forme d'épargne économique. Ces exemples montrent bien l'importance pour les femmes rurales de pouvoir avoir accès aux intrants agricoles ; ce qu'elles ne peuvent faire sans l'intermédiaire d'une autre personne qui, en l'occurrence, est un cotonculteur (le cas de Mapoa), ou s'il existe un groupement féminin de productrices dans leur localité de résidence.

Par ailleurs, l'action éducative des organisations de la société civile (organisations paysannes et agences nationales et internationales) joue un rôle déterminant dans la promotion sociale des femmes rurales. L'intérêt associatif des femmes se confirme par leur pourcentage significatif d'adhésion aux organisations paysannes : 44,9 % contre 55,1 % chez les hommes. La quête d'« éveil de conscience » est l'objectif principal de leur adhésion. Le militantisme féminin burkinabé a une trajectoire historique singulière. En effet, les résultats d'une étude menée par le Groupe de recherche sur les initiatives locales (Gril) ont révélé que les déterminants du militantisme des premières féministes sont marqués par la « vocation de bienfaisance », la « générosité » ; des valeurs produites par leur éducation religieuse (surtout chrétienne) (GRIL, 2003 : 91-92). L'ambition caritative de la première génération de ces féministes burkinabé confine le militantisme féminin dans le registre émotionnel, affectif ; des schèmes d'expression politique propres aux catégories sociales les plus dominées selon FILLIEULE (2009 : 63).

Tout compte fait, l'intermédiation associative est révélatrice des aspirations cachées des femmes et des exigences de la modernité. À travers l'accompagnement dans l'établissement des pièces d'identité nationale, la sensibilisation sur la santé de la reproduction, l'alphabétisation, l'accès aux microcrédits, la formation à l'autogestion des prêts alloués (GRIL, 2003 ; ILBOUDO, 2007 : 168), les associations féminines rurales offrent à leurs membres l'attestation officielle d'exister, les ressources pour leur participation sociopolitique dans les arènes locales et supra-locales.

## Conclusion

Nous avons permis de repenser les dimensions idéelles et matérielles de la promotion sociale des femmes dans une configuration socio-foncière soumise à la domination masculine. Suivant les schèmes interprétatifs androcentriques, l'inégalité féminine dans l'accès aux ressources naturelles est en partie due au fait que les femmes dépendent souvent des hommes en tant que père et/ou époux. Toutefois, cette doxa de l'économie politique dévalue la fonction sociale déterminante des femmes dans la production économique et la reproduction des sociétés rurales.

Cependant, les contraintes générées par les mutations agro-écologiques et le processus d'individuation sociale ont favorisé la reconnaissance sociale des femmes rurales, ainsi que l'émergence de nouveaux espaces d'expression et d'action en leur faveur.

De nos jours, sous l'impulsion de la volonté de vaincre la précarité sociale et de l'action éducative étatique et associative, des femmes symboles d'émancipation et de réussite sociale émergent au Gourma rural. Elles se battent au quotidien pour affirmer les idéaux de la liberté et de la dignité, favoriser leur « détachement » et l'« affirmation de leur vie ordinaire », symboles de l'identité moderne selon TAYLOR (1998 : 278).

Enfin, notons que ces exemples sont limités et le combat reste immense. Car bien que la reconnaissance sociale des femmes soit consacrée dans les mots, les lois et l'action publique et associative, l'atteinte de l'idéal de démocratie radicale défendu par FRASER et PLOUX (2005), exige la redistribution équitable des ressources entre les femmes et les hommes. Ce grand projet de la justice sociale reste à réaliser dans le Gourma rural et dans les autres régions du Burkina Faso.

## Bibliographie

BECK U., GIDDENS A., LASH S., 1994 – *Reflexive modernization. Politics, tradition and aesthetics in modern social order*. Stanford, Stanford University Press.

BIERSCHENK T. *et al.*, 2002 – *Local Development Brokers. The rise of a new social category*. Working papers No. 13, Institute of Anthropology and African Studies, University of Mainz, (<http://www.ifeas.uni-mainz.de/workingpapers/Arbeitspapiere.html>) (consulté le 15.04.2012).

BOSERUP E., 2010 – « The economics of polygamy ». In Grinker R. R., Lubkemann S.C., Steiner C.B. (eds) : *Perspectives on Africa*, Malden, MA, Blackwell : 389-398.

BOURDIEU P., 1980 – L'identité et la représentation : éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 35 : 63-72.

BRUBAKER R., 2001 – Au-delà de l'« identité ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 4, 139 : 66-85.

CASTELLS M., 2004 – *The information age: economy, society and culture. The power of identity*. Volume II, Malden/Oxford/Victoria, Blackwell.

CHAMBERS D., 2012 – *A sociology of family life. Change and diversity in intimate relations*. Cambridge, Polity.

DOUGLAS M., 1975 – *Implicit meanings. Essays in anthropology*. London and Boston, Routledge and K. Paul.

ENGLAND P., FOLBRE N., 2005 – « Gender and economic sociology ». In Smelser N. J., Swedberg R. (eds) : *Handbook of economic sociology*, Princeton/Oxford/New York, Princeton University Press/Russell Sage Foundation : 627-649.

FAIRHEAD J., LEACH M., 1994 – Représentations culturelles africaines et gestion de l'environnement. *Politique Africaine*, 53 : 11-24.

FILLIEULE O., 2009 – « Chapitre 1 : Travail militant, action collective et rapports de genre ». In Fillieule O., Roux P. (éd.) : *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de Sciences Po. : 23-72.

FRASER N., HONNETH A., 2003 – *Redistribution or recognition? A political-philosophical exchange*. London/New York, Verso.

FRASER N., PLOUX M., 2005 – Multiculturalisme, anti-essentialisme et démocratie radicale. Genèse de l'impasse actuelle de la théorie féministe. *Cahiers du Genre*, 39 : 27-50.

GODELIER M., 1979 – « Territory and property in primitive society ». In Cranach M. et al. (eds) : *Human ethology*, Cambridge, Cambridge University Press : 133-155.

GRANOVETTER M., 1985 – Economic action and social structure: The problem of embeddedness. *American Journal of Sociology*, 91 (3) : 481-510.

GRIL (Groupe de recherche sur les initiatives locales), 2003 – *Étude sur les obstacles de l'accès des femmes aux services juridiques et judiciaires au Burkina Faso [Axe 1]*. Revue critique des leçons apprises dans l'exécution d'initiatives de vulgarisation du droit au Burkina Faso et définition d'une stratégie pour les initiatives durables de vulgarisation du droit [Axe 2], Ouagadougou (rapport d'étude), *multigr.*

GUPTA A., FERGUSON J., 1992 – Beyond "Culture": Space, identity and politics of difference. *Cultural Anthropology*, 7 (1) : 6-23.

ILBOUDO M., 2007 – Le féminisme au Burkina Faso : mythes et réalités. *Recherches Féministes*, 20 (2) : 163-177.

IVERSEN V., 2003 – Intra-household inequality: A challenge for capability approach? *Feminist Economics*, 9 (2-3) : 93-115.

KATZ E., 1997 – The intra-household economics of voice and exit. *Feminist Economics*, 3 (3) : 25-46.

- KORBÉOGO G., 2011 – « Les stratégies socioculturelles de conservation de la biodiversité ». In Thiombiano A., Kampmann D. (éd.) : *Atlas de la biodiversité de l'Afrique de l'Ouest. Tome II : Burkina Faso, Ouagadougou & Frankfurt/Main*, Pliezhausen, Druckerei Grammlich : 430-433.
- MOHANTY C.T., 2006 – « Under Western eyes: Feminist scholarship and colonial discourses ». In Ashcroft B., Griffiths G., Helen T. (eds) : *The post-colonial studies reader*, London et New York, Routledge : 243-245.
- OUÉDRAOGO J., 1996 – « Les chefs de ménage en zone rurale du Burkina Faso ». In Bisilliat J. (éd.) : *Femmes du sud, chefs de famille*, Paris, Karthala : 99-107.
- PASSERON J.-C., REVEL J. 2005 – « Penser par cas. Raisonner à partir de singularités ». In Passeron J.-C., Revel J. (éd.) : *Penser par cas*, Paris, École des hautes études en sciences sociales : 9-44.
- POLANYI K., 1983 – *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*. Paris, Gallimard.
- RIBOT J.C., PELUSO N., 2003 – A theory of access. *Rural Sociology*, 68 (2) : 153-181.
- ROSALDO M.Z., 1980 – The use and abuse of feminism: reflections on feminism and cross-cultural understanding. *Signs*, 5 (3) : 389-417.
- ROSE C., 1994 – *Property and persuasion: Essays on the history, theory, and rhetoric of ownership*. Boulder, Co, Westview Press.
- SAUSSEY M. *et al.*, 2008 – Nouvelles formes de reconnaissance des femmes burkinabè dans la production collective de beurre de karité. *Cahiers Agricultures*, 17 (6) : 582-586.
- SWANSON R.A., 1985 – *Gourmantche ethnoanthropology*. Boston, University Press of America.
- TAYLOR C., 1998 – *Les sources du moi. La formation de l'identité moderne*. Paris, Seuil.
- WILLIAMS G., 1987 – « Les contradictions de la Banque mondiale et la crise de l'État en Afrique ». In Terray E. (éd.) : *L'État contemporain en Afrique*, Paris, L'Harmattan : 359-385.



Chapitre 2

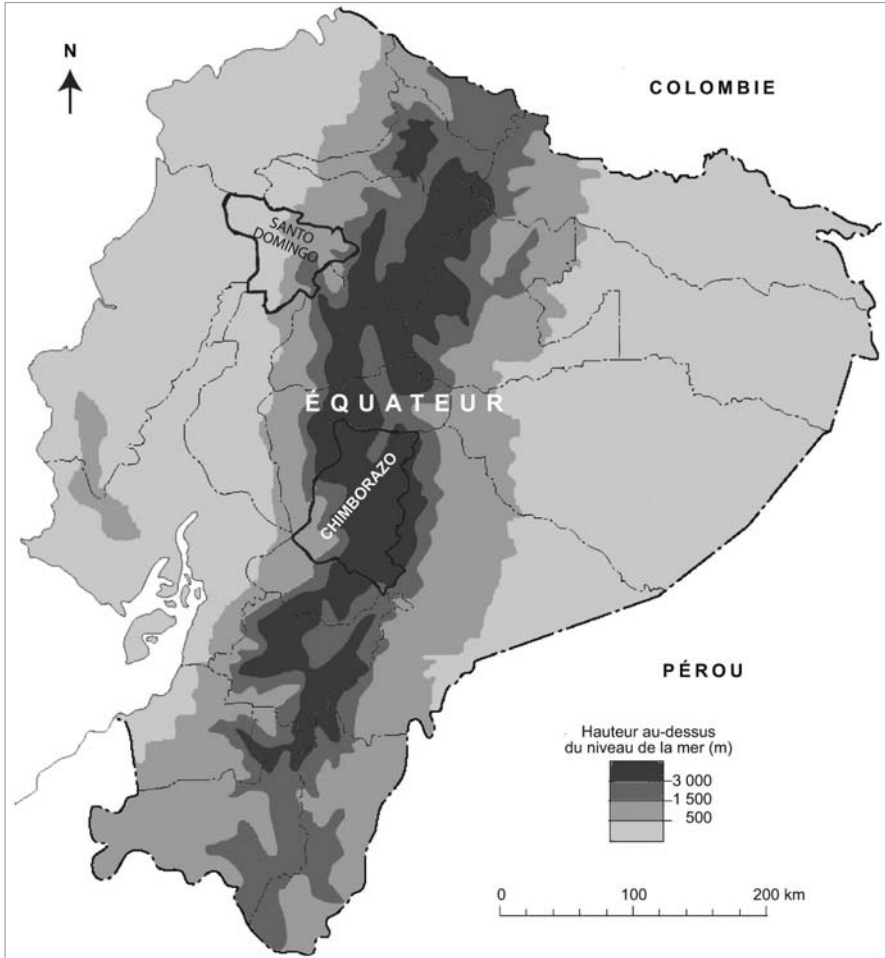
# Genre, race et appartenance ethnique comme freins au développement

Sarah A.  
Radcliffe

Le présent chapitre explore les difficultés rencontrées dans le développement rural par les femmes indigènes, qui luttent sur trois fronts : elles sont femmes, pauvres et indiennes<sup>1</sup>. Elles sont touchées de plein fouet par le développement moderne, mais largement ignorées par les gouvernements, les planificateurs et les agences de développement (VINDING, 1998). Bien que cette critique à l'égard du développement ait été exprimée pour la première fois il y a près d'un quart de siècle, la situation demeure en grande partie inchangée – en 2007, un rapport des Nations unies sur le développement a reconnu « l'enchevêtrement de difficultés » auquel sont confrontées les femmes indigènes (ONU DAES, 2007 : iii). De nombreuses femmes indigènes expliquent comment l'accaparement des terres, la déforestation, l'extraction des ressources et la privatisation des terres et de l'eau ont aggravé leur situation au cours des dernières décennies. La pauvreté, les systèmes d'éducation et de santé défaillants et l'accès très limité à des moyens de subsistance sûrs sont le quotidien des populations indigènes d'Amérique latine (HALL et PATRINOS, 2004 ; ATAL *et al.*, 2009). Les populations indigènes sont au cœur des transformations agraires, des économies rurales et de la production alimentaire. Cependant, la discrimination raciale et ethnique imbriquée aux hiérarchies hommes-femmes<sup>2</sup>, à la pauvreté et au contexte rural intensifie l'insécurité des femmes indigènes en matière de ressources. L'Équateur regorge d'exemples illustrant le statut précaire des femmes indigènes, avec 14 groupes de populations

<sup>1</sup> Les populations indigènes en Amérique latine sont des groupes souvent caractérisés par des pratiques culturelles et des langues distinctes, revendiquant leur descendance des populations précoloniales, et qui sont traités différemment d'un point de vue racial par les groupes sociaux dominants. J'utilise ici le mot « Indien-ne », et le terme espagnol *indígena* et indigène.

<sup>2</sup> J'utilise ici le terme « relations hommes-femmes » au lieu de « relations de genre », car la majorité des chefs de file indigènes équatorien(ne)s rejettent le terme « genre », considérant qu'il est imposé par le féminisme occidental.



Carte 1

L'Équateur par province : localisation des Tsa'chila dans la province de Santo Domingo et des Kichwa Puruha dans la province de Chimborazo.

Source : Cartographic Unit, Department of Geography, University of Cambridge.

indigènes différents (représentant environ 15 % de la population totale), en plus du groupe dominant des Blancs-Métis (75 %) et des Afro-descendants relativement appauvris (10 %). Les variations ethno-culturelles dans les relations entre sexes et la variabilité géographique des environnements et des économies de subsistance entraînent des différences considérables dans la manière dont les femmes interviennent en matière de développement ou prennent part à des activités rurales et agricoles. Mes recherches en Équateur (zone andine Kichwa et tropicale du

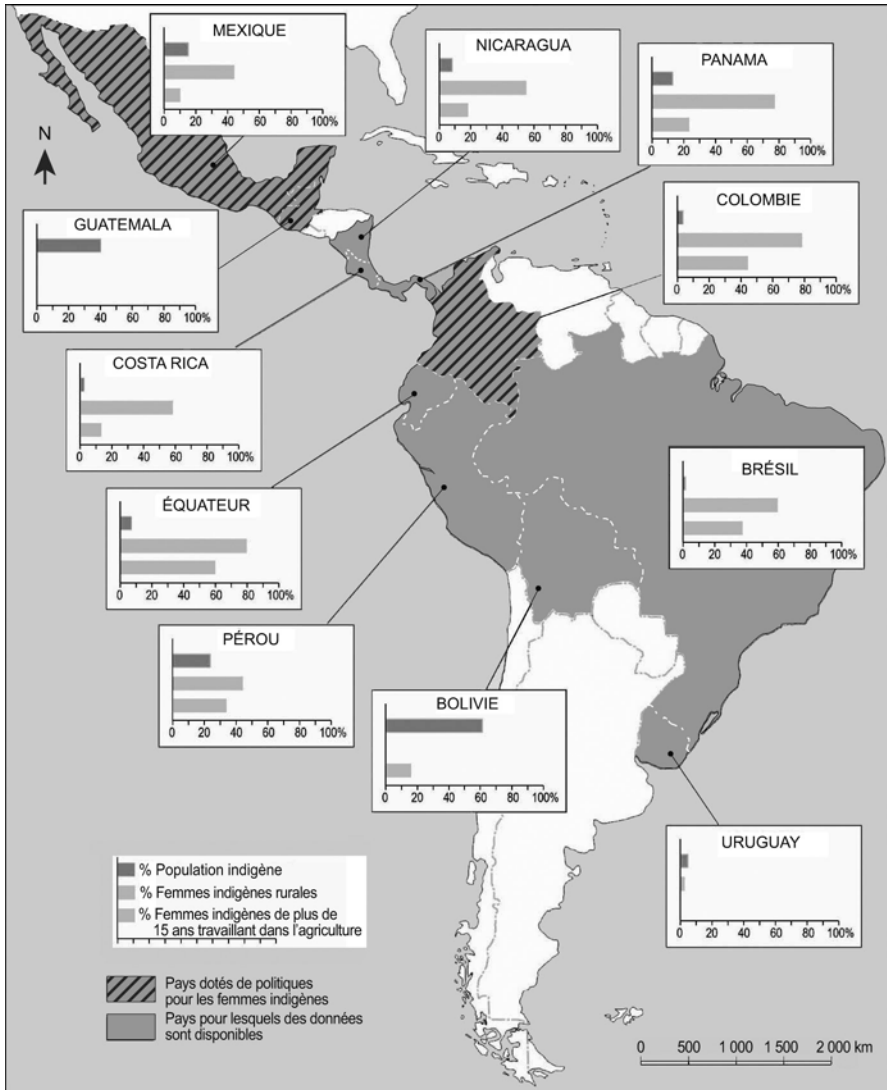


Pacifique Tsa'chila, carte 1) analysent le positionnement des femmes à l'égard des initiatives de développement. Les populations indiennes sont politiquement considérées comme un groupe homogène ; pourtant, le vécu des femmes kichwa et tsa'chila révèle leur hétérogénéité.

Le développement rural est censé favoriser l'accès aux ressources (terre, travail, eau, crédit, formation, etc.) et à des pratiques socio-culturelles de revendication citoyenne. L'inégal accès aux ressources des populations indigènes (conjugué à une forte déconsidération sociale par le groupe des Métis de descendance européenne) a rarement été compensé par les programmes de développement rural. L'Amérique latine (carte 2) possède le modèle de répartition des terres le plus inégalitaire au monde révélant des corrélations entre indigénéité, zone rurale et pauvreté (HALL et PATRINOS, 2004). Malgré une migration autochtone vers les villes en augmentation, la majorité des populations indigènes d'Équateur vivent en zone rurale et sont donc tributaires des économies agricoles pour survivre. Les femmes indigènes sont donc très impliquées dans l'agriculture et la gestion quotidienne des ressources naturelles, mais les spécificités de leur contribution et de leurs expériences, intérêts et stratégies sont restées en grande partie invisibles aux yeux de générations successives de fonctionnaires d'État et du personnel affecté au développement. Si les niveaux de pauvreté équatoriens ne diffèrent que marginalement en fonction du sexe (Secretaría Técnica, 1998 ; GALLARDO et NOPO, 2009), les difficultés liées au genre, à la pauvreté et au contexte rural engendrent une insécurité des moyens de subsistance et moins d'opportunités pour les femmes indigènes comparées à d'autres groupes démographiques sexospécifiques ou ethniques (RADCLIFFE, à paraître)<sup>3</sup>. Cette relation entre genre et environnement a des « conséquences symboliques et matérielles significatives [...] sur la gestion et la distribution des ressources environnementales et des responsabilités, et sur les dynamiques de pouvoir sexospécifiques » (HAWKINS et OJEDA, 2011 : 237).

Ce chapitre aborde en premier lieu les rapports entretenus entre les femmes indigènes, l'alimentation, la terre et les ressources naturelles. Il permet aussi d'inscrire le cas de l'Équateur dans un contexte plus large. Il examine ensuite les conséquences du développement macro-économique public et privé, en mettant l'accent sur la position des femmes selon leur situation de pauvreté, le genre et l'ethnicité. Puis il analyse les critiques du développement provenant de femmes indigènes, elles résultent de leur positionnement spécifique en fonction de leur

<sup>3</sup> La recherche est basée sur des approches participatives et collaboratives, en lien étroit avec les représentants des femmes indigènes aux niveaux nationaux et régionaux en vue de déterminer les problématiques et les méthodologies qualitatives. J'ai réalisé 68 entretiens individuels semi-structurés avec des femmes indigènes sélectionnées de façon aléatoire, ainsi que des entretiens avec différentes parties prenantes appartenant à des ONG, des agences étatiques, bilatérales et unilatérales. Je remercie le Conseil de la recherche économique et sociale du Royaume-Uni pour son financement (Référence RES-062-23-0517– sept. 2008-mai 2012).



Carte 2

Répartition par pays des femmes indigènes travaillant en Amérique latine.

Source : Cepal, 2011 ; PONTON et PONTON, 2008 ; CALLA, 2007.

classe, de leur race, du lieu et du genre. Enfin, il expose les propositions de femmes indigènes pour faire évoluer le développement. L'objectif général est de montrer que les femmes indigènes ont été systématiquement marginalisées du développement agricole en raison de l'imbrication des rapports de genre et ethno-raciaux. La conclusion comporte une série de recommandations quant aux orientations futures à mettre en œuvre.

## **Les femmes indigènes dans les zones agricoles rurales en Équateur**

Comme indiqué précédemment, la majorité des femmes indigènes latino-américaines prennent part, à différents degrés, aux activités de subsistance agricoles et rurales reposant sur une combinaison complexe de production commerciale et vivrière et de gestion des ressources naturelles (CALLA, 2006). Si on les compare aux femmes non indigènes ou aux hommes indigènes, les femmes appartenant aux divers groupes ethno-raciaux sont les plus largement exclues des bénéfices du développement. Plus de 80 % de la population indigène équatorienne vit dans des zones rurales, et 96 % des populations indigènes rurales vivent en deçà du seuil de pauvreté (77 % vivent dans des conditions de pauvreté extrême selon les données de 2001). Les femmes indiennes sont plus susceptibles de vivre dans la pauvreté que les autres groupes démographiques : les femmes indigènes ont 89 % de chances d'être pauvres, comparées à 84 % chez les hommes indigènes, 55 % chez les femmes non indigènes, et 60 % chez les hommes non indigènes (LARREA *et al.*, 2007 : 89). Leur position subalterne dans les hiérarchies raciales a entraîné le déplacement des populations indigènes qui ont perdu leurs terres et bien d'autres ressources naturelles pour se retrouver concentrées aujourd'hui sur des parcelles plus petites et moins riches. Une enquête menée dans les Andes équatoriennes du Nord révèle des problèmes de nutrition chez les femmes, imputables à la pénurie d'animaux, d'eau d'irrigation et à l'impossibilité de produire des aliments d'origine végétale nutritifs, en raison de leur déplacement forcé pour permettre la culture de fleurs destinées à l'exportation et des exploitations intensives de bétail (FUERES FLORES *et al.*, 2011). Les zones rurales habitées par les groupes indigènes sont de longue date intégrées aux marchés du travail et du commerce, mais les retombées ne profitent pas aux foyers indigènes. Cela a un impact direct sur le sous-développement rural et les différences sexospécifiques dans l'utilisation des ressources. Dans la province majoritairement indigène de Chimborazo, la moitié des ménages n'a pas accès à l'eau courante et un tiers cuisine au feu de bois (CONAMU, 2006).

Étant donné que le travail des femmes est moins valorisé que celui des hommes et des femmes non indigènes, la position des femmes indigènes au sein des marchés du travail est désavantageuse à tout point de vue. En Amérique latine, les salaires des femmes sont en moyenne 17 % moins élevés que ceux des hommes, mais en incluant la variable raciale et ethnique, l'écart se creuse pour atteindre 28 % (GALLARDO et NOPO, 2009). Cet écart est attribuable pour moitié aux différences de niveau éducatif, alors que la ségrégation territoriale explique le reste (voir aussi GARCÍA-ARACIL et WINTER, 2006). Sur le marché du travail agricole ou non agricole, les femmes sont moins rémunérées que les hommes indigènes travaillant à leurs côtés. Le travail productif et reproductif demeure invisible et sous-estimé ; cette situation est exacerbée par leur monolinguisme dans des langues non dominantes, leur analphabétisme et leur manque d'instruction formelle (TIBÁN, 2001 : 132). Lorsqu'elles migrent, les femmes se retrouvent dans le secteur informel et dans les secteurs mal rémunérés comme le service domestique, en raison de la ségrégation sexospécifique et raciale sur le marché du travail. La migration vers la ville ne s'accompagne pas nécessairement de meilleures opportunités pour les femmes indigènes, compte tenu de la faible rémunération du service domestique, qui offre peu de perspectives d'indépendance économique (PEREDO BELTRÁN, 2004). En résumé, les femmes indigènes sont souvent désavantagées par rapport aux hommes indiens (à l'égard de la terre et, dans une moindre mesure, de l'éducation) et aux femmes non indigènes (en raison de différences au niveau de l'éducation, du revenu moyen, d'opportunités sur le marché du travail et de discrimination) avant même qu'il soit question de projets de développement.

## **Alimentation, terre et ressources naturelles**

Les entretiens avec les femmes kichwa et tsa'chila et leurs représentantes révèlent qu'elles désirent profiter du « développement » puisqu'elles sont conscientes d'être directement et indirectement touchées par la discrimination au niveau de la planification économique et des projets de développement. Elles expriment clairement la nécessité urgente d'action de développement pour garantir leur sécurité économique et permettre la mise en œuvre d'infrastructures socio-économiques (approvisionnement en eau potable, eaux usées, structures de santé et d'éducation, routes praticables, centres communautaires, etc.) (Memoria, 1995). Dans les zones urbaines et rurales habitées par les Métis, les femmes indiennes s'insurgent aussi de leur exclusion des projets de développement. Les disparités entre les zones équatoriennes urbaines et rurales sont très marquées à cet égard, alors que les zones rurales abritant une majorité d'indigènes sont encore plus nettement négligées et sous-financées (PONTÓN et PONTÓN, 2008 : 122).

Dans les zones rurales d'Équateur, les femmes indigènes travaillent majoritairement dans l'agriculture<sup>4</sup>, contrairement aux non-indigènes. Les pratiques de ces femmes dans l'agriculture de subsistance ou commerciale à petite échelle diffèrent considérablement de la production agricole moderne liée à la Révolution verte. Les femmes prennent part à la culture intercalaire, à la culture de plantes médicinales, à l'élevage d'animaux pour leur propre consommation et à la préparation d'engrais organique. Les représentantes des femmes affirment que les *indigenas* jouent également un rôle actif dans la gestion intégrée de l'eau, de la terre, des plantes et des animaux dans une approche holistique (PACARI, 1998). Les femmes créent et gèrent des microclimats en plantant par exemple des essences locales d'arbres qui servent de coupe-vent naturel. Cette connaissance genrée des paysages et des ressources naturelles survient dans un contexte de division du travail sexospécifique, même si dans les régions montagneuses d'Équateur les femmes et les hommes indigènes partagent de nombreuses tâches agricoles et les prises de décisions (VINDING, 1998).

Dans les zones d'agriculture commerciale à grande échelle, le rôle des femmes demeure important. « Nous, les femmes, dénonçons l'utilisation irrationnelle des ressources naturelles par les grandes sociétés d'exploitation forestière », scande un groupe de femmes indigènes boliviennes, réclamant la fin des activités non contrôlées de la part d'entreprises privées (Memoria, 1995). Parmi les Mayas kaqchikel du Guatemala, les ménages cultivent des brocolis et des pois mange-tout pour le marché à l'exportation, sur des parcelles de 1,5 ha en moyenne. Les femmes, jusque-là actives dans la production textile, sont de plus en plus sollicitées par les travaux des champs, ce qui réduit de fait leurs revenus indépendants. Les trois quarts des femmes prennent part à toutes les discussions sur l'agriculture et ont un pouvoir décisionnaire sur les revenus liés à l'exportation (HAMILTON *et al.*, 2001). Sur le long terme cependant, le droit des femmes mayas sur les ressources agricoles semble menacé par les hommes qui sont les principaux acquéreurs des terres et qui se positionnent en intermédiaire entre le foyer et le marché.

Lorsqu'elles travaillent en dehors des exploitations familiales, les femmes gagnent généralement moins que les hommes indigènes, reflétant ainsi des hiérarchies de genre et d'ethnicité<sup>5</sup>. Au cours des dernières décennies, les paysages agricoles et ruraux d'Amérique latine ont subi d'énormes bouleversements résultant de réformes néolibérales, de l'extraction de ressources, de la culture de biocarburants et des

<sup>4</sup> Globalement en Amérique latine, huit femmes indigènes sur dix travaillent dans le secteur agricole en 1995, seulement un dixième ont un emploi rémunéré, les autres travaillent sans rémunération sur les exploitations familiales ; deux tiers des femmes indigènes rurales travaillent dans le secteur agricole, et représentent plus de la moitié des travailleuses agricoles au niveau national (CALLA, 2006).

<sup>5</sup> Dans le nord-ouest de l'Argentine par exemple, les femmes indigènes chargées de couper les feuilles de canne à sucre ne sont pas rémunérées pour leur travail, contrairement à leurs époux, et les producteurs de tabac rémunèrent différemment les hommes et les femmes (VINDING, 1998 : 55).

accaparements de terre. Dans les nombreuses régions peuplées d'indigènes, ce sont les femmes, sans contacts et peu préparées, qui ont le plus de mal à protéger leur terre et leurs ressources. Selon un récent rapport, « l'investissement direct étranger dans l'agriculture et le secteur extractif a exacerbé les conflits sociaux, la dépossession et différentes formes de violence à l'égard des femmes. La situation est particulièrement critique dans les zones habitées par les hommes et les femmes indigènes ou d'origine africaine » (WIDE, 2011 : 7 ; GIARRACA et TEUBAL, 2008 : 8).

La complexité et l'ambiguïté des droits fonciers jouent en faveur des acteurs les plus puissants. En Amérique andine, les tentatives visant à améliorer la productivité et à réduire les inégalités de distribution des terres ont largement été orientées vers une extension des frontières agricoles. Comme les femmes ont moins d'accès sécurisé à la terre que leurs homologues masculins, elles sont les laissées pour compte des réformes agraires<sup>6</sup>. Les réformes agraires équatoriennes ont aussi majoritairement favorisé les agriculteurs métis qui ont reçu 88 % des terres colonisées. Dans les zones de plaine tropicale de l'Amazonie et les territoires tsa'chila, les groupes indigènes ont été à nouveau déplacés de leurs territoires historiques par les processus de colonisation ; la distribution des terres a été particulièrement défavorable aux femmes. En Équateur, les femmes n'avaient aucun droit à la terre lorsque les domaines d'haciendas étaient divisés et redistribués, car seuls les travaux d'agriculture – « productive » – des chefs de famille hommes dans l'ancienne hacienda étaient reconnus comme base de réclamation<sup>7</sup>. La Réforme agraire de 1964 distribua des terres aux chefs de famille selon le principe que tous les membres de la famille en bénéficieraient de manière égale (PHILLIPS, 1987 ; HAMILTON, 1998). Le travail domestique des femmes dans les haciendas et leur apport agricole saisonnier n'ont pas facilité leur droit à la terre. Certaines zones indigènes andines ont pu conserver un droit foncier équitable (HAMILTON, 1998 ; DEERE et LÉÓN, 2001b) ; toutefois l'État, au cours des quarante dernières années, a contribué à l'évolution des règles de droits coutumiers en défaveur des femmes<sup>8</sup>.

<sup>6</sup> Au Guatemala, entre 1962 et 1996 (lors d'un conflit civil violent qui affecta fortement les femmes indigènes), seules 9 % des adjudications relatives aux terres furent favorables aux femmes indigènes (CALFIO MONTALVA et VELASCO, 2005 : 11).

<sup>7</sup> Les haciendas représentaient en microcosme les hiérarchies de statut et de travail définies selon les relations de genre, d'ethnicité raciale et de classe : là où le propriétaire homme d'une hacienda affirmait sa domination complète, les femmes indigènes représentaient « le dernier maillon dans la chaîne d'exploitation. Elles étaient celles qui travaillaient dans les conditions de travail les plus oppressantes, effectuaient le travail le plus dur et le moins digne, et étaient considérées comme des objets parmi la collection d'objets utiles de l'hacienda » (PALACIOS, 2005 : 328).

<sup>8</sup> Cela explique l'écart entre les quantités de terres héritées par les hommes et les femmes dans les Andes. Dans la province de Chimborazo, les femmes kichwa ont déclaré hériter un peu moins d'un demi-hectare de terre (moyenne 0,44 ha ; fourchette 0,1-3 ha). Les hommes, selon les dires des femmes, en héritent davantage (moyenne 1,33 ha ; fourchette 0,1-3 ha) (RADCLIFFE, à paraître). Au fur et à mesure que la pression foncière augmente, les parcelles de terre diminuent et l'héritage devient de plus en plus patrilinéaire.

Les femmes dans les zones de colonisation et d'implantation sont affectées de manière différente : lors des réformes agraires, les terres des femmes n'ont pas été documentées, tandis que, sous la pression des colons métis, les droits des femmes à la terre sont devenus moins sûrs. Pour le peuple tsa'chila, la colonisation et l'essor des cultures spéculatives ont entraîné une pression inexorable sur les territoires (aujourd'hui, un groupe d'environ 2 000 personnes vit dans 8 communautés) (RADCLIFFE et PEQUEÑO, 2010 ; DEERE et LÉÓN, 2001b : 314, 317-8 sur le Pérou et le Mexique). Les femmes tsa'chila héritent généralement d'une moyenne de 3,17 hectares (fourchette 1-10 hectares) contre 6,75 hectares pour leurs époux (fourchette 2,5-12)<sup>9</sup>. Dans les communautés tsa'chila, les femmes font l'objet de plus de restrictions culturellement construites concernant leur appartenance à la communauté que les hommes, ce qui donne souvent lieu à la perte de leurs droits fonciers lorsqu'elles rejoignent le village de leur mari (RADCLIFFE et PEQUEÑO, 2010). La moitié des entretiens des Tsa'chila révèlent que les femmes reçoivent beaucoup moins de terres que leurs frères (5-25 % des totaux masculins), et perdent le contrôle de leurs terres avec les mariages virilocaux. Dans la pensée tsa'chila, les femmes ne travaillent pas la terre et donc elles ne la « méritent » pas. Alors que les femmes andines héritent généralement d'une parcelle de terre ou peuvent en acquérir une, les femmes tsa'chila, en revanche, voient leur droit à la terre réduit. Les titres collectifs, qui dans le cas des Tsa'chila ne sont pas mis en pratique, ne protègent pas toujours les droits des femmes, et dans le cas des Kichwa, les droits des femmes sont liés aux devoirs collectifs qui incombent, de façon inéquitable, aux femmes.

Si les droits des femmes indigènes à la terre sont incertains, il en va de même pour l'accès à l'eau et aux ressources naturelles. Leur pratique quotidienne de la division sexuée du travail montre que les femmes sont largement tributaires des ressources naturelles locales, comme le bois, le pâturage, l'eau pour l'irrigation et les animaux. Les femmes kichwa font clairement des liens entre le maintien de propriété foncière collective et leur usufruit, avec les stratégies de survie rurale et l'accès aux ressources liées (parcelles de cultures, pâturage, forêts et *páramos*). Les femmes ont souvent recours au bois pour survivre et fournir du combustible domestique. Les règles communautaires ayant trait à la participation au travail collectif vont fréquemment à l'encontre des intérêts féminins, rendant difficile l'accès et l'utilisation efficaces des ressources naturelles comme l'eau d'irrigation. En effet, de nombreux systèmes d'irrigation andins n'enregistrent le droit à l'eau qu'au nom de l'homme et il est rare qu'une femme soit inscrite formellement (BOELENs et ZWARTEEN, 2002). Une représentante kichwa rencontrée sur son lieu de travail le résume ainsi : si une femme souhaite augmenter sa production de lait (domestique et pour la vente), elle doit prévoir d'acheter une vache (en supposant que son mari

<sup>9</sup> La divergence entre les sommes des foyers et la contribution relative des épouses est due au manque de cohérence dans l'enregistrement de toutes les sources lors des entretiens.

donne son accord et cosigne la demande de crédit), d'améliorer les pâturages (malgré les difficultés pour obtenir de l'assistance, un crédit et la terre pour le faire), et de garantir l'accès à suffisamment d'eau d'irrigation (en enfreignant les normes culturelles régissant le travail de nuit). Les femmes *indigenas* et leurs défenseurs soutiennent qu'elles sont particulièrement affectées par la dégradation environnementale, alors que les conditions de vie et la subsistance journalière dépendent d'écosystèmes durables (RODRIGUEZ, 2007 ; DONATO *et al.*, 2007).

La capacité des femmes à produire des denrées alimentaires dépend aussi en partie de leur accès au crédit ; or, ici encore, les inégalités liées au genre, à l'ethnicité et au contexte rural les pénalisent. Les programmes de crédit sont mal adaptés aux emprunteuses indépendantes et l'assistance technique est rarement dirigée vers les agricultrices (Seminario Internacional, 1992). Dans de nombreux pays, le crédit est accessible par le biais d'associations agraires dont seuls les hommes sont membres et jouissent d'un droit exclusif au crédit (HAMILTON, 1998 ; HAMILTON *et al.*, 2001). Peu de projets qui incluent des indigènes leur proposent de l'aide financière. Norma Mayo, la représentante féminine de la principale confédération indigène d'Équateur, Conaie, a tenu les propos suivants lors d'un atelier portant sur les politiques des agences : « Microcrédit, microprojet ! Tout est micro lorsqu'il s'agit de [planifier] pour les femmes indigènes ! » (voir également RADCLIFFE *et al.*, 2009).

Pour obtenir des revenus à partir de l'agriculture, les femmes vendent de petites quantités de produits sur les marchés locaux, mais elles sont confrontées à de la discrimination fondée sur le genre et l'ethnie. À cause de leur éloignement et de leur pauvreté, ces femmes manquent souvent d'information sur les prix du marché et les intermédiaires en profitent. Lors des entretiens, les femmes tsa'chila et kichwa ont souligné la discrimination raciale et genrée qu'elles subissent quotidiennement sur les marchés du travail et des denrées. Une représentante andine décrivait clairement cette situation : « un marché élitiste – où les intermédiaires nous proposent les prix qui les arrangent et trichent ensuite sur les pesées » (groupe de réflexion Camachh, juillet 2009). Dans les zones urbaines, les femmes *indigenas* subissent souvent des actes d'intimidation par les vendeurs urbains, ce qui entraîne leur marginalisation spatiale et réduit de fait leur visibilité et leurs ventes. En outre, les femmes indigènes sont confrontées au racisme et à la discrimination de façon quotidienne, induits par ce qu'elles appellent « une société machiste et coloniale » (Seminario Internacional, 1992). Les consommateurs urbains font régulièrement des remarques racistes sur les produits des femmes indigènes, leur hygiène ou leur capacité à calculer les prix. Les femmes sont confrontées à une discrimination et à un racisme plus manifestes que leurs homologues masculins, en particulier dans les villes de province – des vêtements distincts, un maniement moins aisé de la langue espagnole, et une position historique au bas de l'échelle des hiérarchies sexospécifiques et raciales. Une enquête menée dans la région montagneuse de



Cotopaxi révélait que davantage de femmes que d'hommes exprimaient leur conviction que les relations entre indigènes et métis n'étaient pas meilleures aujourd'hui que dans le passé (ARBOLEDA, 2006 : 206). Lors d'une réunion consacrée aux problèmes liés au développement, les femmes indiennes soutenaient que la discrimination engendrait le déni des droits des femmes en ce qui concerne « ce qu'elles achètent et vendent, les biens qu'elles détiennent (par exemple, le fermage des terres, l'accès au crédit) » (Seminario Internacional, 1992 : 40).

Jusqu'à une époque récente, les législateurs nationaux ne considéraient pas utile de concevoir des programmes de développement s'adressant spécifiquement aux populations indigènes. Lors d'une réunion continentale organisée en 2004, les femmes indigènes ont attiré l'attention sur « le manque de politiques nationales visant à la création d'emplois et au développement social et économique pour les populations indigènes » (Déclaration IV, 2004 : 2). Des efforts ont toutefois été consentis au cours des dernières décennies pour valoriser la culture et les modes d'organisation indigènes en vue de créer des formes de développement « identitaire », ou d'ethnodéveloppement (ANDOLINA *et al.*, 2009). Des initiatives ont émergé pour offrir aux populations indigènes l'opportunité de concevoir et de gérer des projets à l'échelle locale. Ces programmes demeurent encore rares en Amérique latine et bénéficient de moins de financement que les autres programmes (ANDOLINA *et al.*, 2009). De plus, ils n'ont incorporé que partiellement, et de manière inégale, les perspectives des femmes indigènes. Les femmes indigènes dans les économies agricoles rurales sont favorables aux projets d'ethnodéveloppement lorsqu'ils créent des ressources financières et politiques, mais elles restent critiques quant au maigre soutien et au manque d'attention concernant des questions structurelles plus larges. En outre, certains projets d'ethnodéveloppement continuent de véhiculer des attentes stéréotypées concernant le travail et les préoccupations des femmes (RADCLIFFE et LAURIE, 2006 ; ANDOLINA *et al.*, 2009 ; DEHART, 2010 ; RADCLIFFE, 2012b).

## **Critiques des femmes indigènes à l'égard des projets de développement**

Comme de nombreuses femmes rurales du Sud, les femmes indigènes vivent le développement à distance – les politiques et les programmes gouvernementaux ne les considèrent pas comme agricultrices ou gestionnaires de ressources naturelles, mais les perçoivent comme des bénéficiaires de « sous-projets », ou comme des « pièces rapportées ». Les femmes indigènes soulignent aussi les conséquences d'un développement vécu dans un contexte très inégalement structuré où

les inégalités de genre, d'ethnicité et de revenus s'imbriquent. Les projets de développement mis en œuvre auprès des femmes indigènes sont généralement irréguliers, caractérisés par une faible pérennité dans le temps et une mauvaise prise en compte des connaissances des femmes indigènes. En d'autres termes, en plus des problèmes auxquels sont confrontées la plupart des femmes au Sud, la structuration des projets et les présupposés liés au genre et à l'ethnicité sous-tendus par les politiques de développement, ont des conséquences spécifiques pour les femmes indigènes.

Les projets de développement sont souvent façonnés par des présupposés sur les femmes, particulièrement lorsqu'il s'agit des femmes indigènes dont les réalités sont très éloignées des décideurs et professionnels en développement. Les femmes, perçues en tant que groupe homogène, ne sont généralement pas considérées comme des agricultrices. Cette vision est particulièrement dommageable pour les femmes indigènes dont le rôle dans les moyens de subsistance ruraux et agricoles est central, mais rendu invisible par l'absence de données statistiques, le manque de compréhension publique et la réticence des hommes à reconnaître leur importance. Les travailleurs métis chargés du développement considèrent qu'il existe un équilibre entre les femmes et les hommes dans les communautés indigènes et que les bénéficiaires du développement profitent à tous les membres de la communauté (BARRIG, 2004). Ces professionnels du développement véhiculent donc une vision stéréotypée, extrêmement préjudiciable et restrictive des femmes indigènes. Les professionnels du développement se montrent réticents à former les femmes indigènes aux techniques et à leur offrir les opportunités du « développement moderne » (BARRIG, 2006 : 110). Cela donne parfois lieu à des résultats paradoxaux : la formation que les hommes reçoivent pour des productions marchandes les incitent à émigrer, les femmes se retrouvent alors seules à gérer le travail productif et reproductif. Dans la province de Chimborazo (sauf dans les zones où vivent les Tsa'chila), l'émigration masculine a donc modifié le rôle des femmes dans les économies et les marchés agricoles. En utilisant les connaissances dont elles disposent, les femmes décident de l'organisation des cultures et des animaux et jouent un rôle de plus en plus important dans la prise de décision, tout en consultant leurs maris absents.

Les interventions de développement peuvent aussi augmenter la double journée des femmes<sup>10</sup>, en y ajoutant d'autres responsabilités (les travaux d'assainissement,

<sup>10</sup> « Les femmes travaillent plus d'heures et plus durement que les hommes – même si elles ne labourent pas. Elles se lèvent à 4 heures du matin, pour tout préparer : le petit-déjeuner, les enfants pour l'école, traire les vaches. Les hommes restent au lit, et s'il leur arrive de se lever tôt également, ils font le tour de la propriété tranquillement, mais n'aident en aucun cas les femmes dans les tâches ménagères » (Caguana, entretien, septembre 2009). Une enquête gouvernementale indiquait que les femmes indigènes de la province de Chimborazo passaient en moyenne 20 heures de plus sur les tâches ménagères que les hommes et avaient moins de temps pour s'occuper d'elles, se former et prendre part à des activités sociales (CONAMU, 2006 : 59).

par exemple peuvent rendre plus important le travail domestique de ces femmes que celui des femmes urbaines). Cette lourde charge de travail signifie que les femmes ont moins de temps pour participer aux activités de la communauté et aux prises de décision, ce qui empêche en retour l'intégration de leurs priorités dans les prises de décision (BOURQUE et WARREN, 1981)<sup>11</sup>. L'organisation d'ateliers sur le développement se heurte également à ce problème. Conçues et mises en place par des professionnels urbains, les interventions en matière de développement ont tendance à oublier les conséquences de la discrimination raciale à laquelle s'ajoutent les charges de travail sexospécifiques. En Équateur central, une organisation a proposé d'encourager le tourisme dans les prairies montagneuses (*páramos*) où les hommes seraient les guides et les femmes cuisineraient pour les visiteurs. Le projet piétine, car les femmes sont déjà surchargées de travail.

La formation des projets de développement est trop souvent délivrée en langues nationales – le personnel en développement maîtrise rarement les langues indigènes, et délivre donc leurs informations dans la langue dominante que les femmes indigènes (en comparaison avec les hommes indigènes) ont le moins de chance de parler (CALLA, 2006). Les taux de monolinguisme chez les femmes indigènes s'expliquent par leur manque d'accès à l'éducation formelle (leur taux d'analphabétisme est supérieur à celui des hommes indigènes et des femmes non indigènes pour la même raison) (voir Rapport sur le développement dans le monde, 2012). En revanche, l'enseignement en langues locales permet aux femmes indigènes de se considérer comme des agents actifs et informés, mobilisant des apprentissages informels. Le projet ethnodéveloppemental d'Équateur, Prodepine, datant de la fin des années 1990, était innovant à cet égard puisque de nombreuses femmes étaient formées comme « promotrices » (ANDOLINA *et al.*, 2009 ; ONU DAES, 2007 : 21 ; MEENTZEN, 2001 : 39). Le bureau en charge du développement rural provincial à Chimborazo emploie actuellement plusieurs employés masculins hispanophones ainsi que – chose rare – une employée bilingue, qui joue un rôle primordial dans le soutien aux femmes rurales indigènes pour accéder aux ressources et formations proposées par son bureau (entretien à Pilamunga, mars 2009).

Un autre problème concernant les femmes indigènes est lié à l'irrégularité des interventions en matière de développement. La représentante des femmes de Conaie explique clairement que les femmes ne peuvent pas compenser leur manque d'éducation formelle par une succession d'ateliers de courte durée : « Pour le développement, il y a eu un peu de soutien, par exemple de l'aide économique ou de la formation. Mais cet argent est investi ou la formation délivrée, sans suivi,

<sup>11</sup> Dans la province rurale de Cotopaxi en Équateur, les deux tiers des femmes indigènes affirmaient n'avoir aucun temps libre pour prendre part aux activités de la communauté, alors que seul un tiers des hommes indigènes se plaignaient de cette limitation dans la participation (ARBOLEDA, 2006 : 202).

sans aucune continuité » (entretien, février 2009). Les femmes sont particulièrement vulnérables à l'irrégularité temporelle et spatiale des interventions en développement ; les ONG changent de zone d'intervention en fonction de budgets à court terme non pérennes. De plus, les femmes ne sont souvent intégrées que dans les sous-projets à petite échelle, facilement abandonnés si les membres du personnel partent ou s'il y a des coupes budgétaires.

Une autre importante critique formulée par les femmes indigènes est liée à la cécité culturelle des approches en matière de politiques « Genre et Développement » (GED), celles-ci devenant non critiques et dépolitisées (CHUA *et al.*, 2000 ; PALACIOS, 2005 ; BARRIG, 2006). Les femmes indigènes reprochent aux modèles de projets « Genre et Développement » de ne pas être adaptés à la prise en compte de leurs priorités et préoccupations. La Conférence internationale des femmes à Pékin en 1995 a donné lieu à beaucoup de critiques de la part des femmes indigènes, car la Plateforme d'action de la conférence ignorait leur réel contexte socio-économique et occultait les activités non économiques. Après Pékin cependant, les Nations unies et de nombreux organismes nationaux se sont mis à intégrer une politique d'égalité hommes-femmes dans tous les domaines : le *gender mainstreaming* (ONU DAES, 2007), mais en supposant une seule dynamique de genre et en oubliant les minorités ethno-raciales. Plus récemment, les femmes indigènes ont mis en cause l'approche du genre et de l'ethnicité proposée dans les Objectifs du millénaire pour le développement (PAZMIÑO, 2008). Des femmes qui se sont organisées dans différents groupes ethno-culturels équatoriens soulignent l'importance pour le développement de reconnaître la diversité *au sein de* la diversité, et de créer des visions flexibles et non stéréotypées de la différence hommes-femmes au niveau du développement et dans la sphère politique (PALACIOS, 2005 ; entretien avec la représentante des femmes d'Ecuadorunari, mars 2009). C'est un défi de taille pour l'actuel dispositif institutionnel de développement social qui opère par le biais de bureaux distincts pour le Genre et Développement et l'ethnodéveloppement. Les agences de développement et les planificateurs doivent s'emparer de ce que j'appelle le « défi de seconde génération », à savoir la prise en compte de l'imbrication du genre, de l'ethnicité, du lieu et des revenus (RADCLIFFE, à paraître).

Les femmes indigènes sont confrontées à un autre problème : la géographie inégalitaire des infrastructures et équipements. Comme l'ont montré les géographes féministes, les espaces et les lieux sont sexués, avec des différences entre hommes et femmes en termes de droits d'accès et de mobilité (HAWKINS et OJEDA, 2011). La localisation des ressources façonne la qualité et la nature de l'accès des femmes indigènes. Si elles doivent faire deux heures de trajet pour aller à la pharmacie ou au marché, elles ont moins de temps à accorder à l'organisation et aux moyens de subsistance. De plus, les femmes indigènes doivent souvent lutter pour se garantir un espace de dialogue et d'organisation des activités, indépendamment

de leurs familles et des ONG (ONU DAES, 2007). Les centres pour femmes qui fournissent un espace de rencontre et de défense des droits et des moyens de subsistance sont indispensables. Dans le village de Nituluisa, proche du volcan de Chimborazo, les femmes ont réussi à rassembler suffisamment de moyens pour construire une « maison de femmes » dédiée aux activités artisanales et aux réunions. Mais lorsqu'il s'agit de prise de décisions communautaires, les femmes ont trop rarement l'autorité pour influencer l'installation de robinets ou de canaux d'irrigation, bien qu'elles soient souvent les principales utilisatrices de ces ressources.

## **Les propositions des femmes indigènes en faveur du développement**

Les femmes indigènes mettent en cause les paradigmes de développement actuels et attirent l'attention sur l'écart entre les luttes des femmes indigènes et ce que leur proposent les gouvernements et agences qui les considèrent comme des bénéficiaires marginales (WIDE, 2011 : 33). Les programmes de développement des femmes indigènes s'articulent autour des droits et de la citoyenneté (Bureau des femmes de la Conaie, 2010 ; SPEED *et al.*, 2006). Les femmes indigènes mettent en place des programmes en faveur du changement qui soulignent leur plein statut de citoyenne et leur besoin de droits solidement garantis dans tout un ensemble de domaines. Lors des entretiens, les femmes demandent à être traitées comme les égales des hommes indigènes, revendiquant donc « les mêmes droits que les hommes à la terre et à la propriété, à l'accès au crédit, à la création d'emplois pour les femmes, et à une rémunération égale à travail égal » (commission des femmes, Conférence de 1990 – 500 ans de résistance indienne, cité dans DEERE et LEÓN, 2001a : 262 ; VINDING, 1998 : 241).

Par ailleurs, les femmes indigènes sont critiques des politiques existantes qui présumement de ce qu'elles souhaitent obtenir du développement. Magdalena Aysabucha de la fédération des Ecuarunari l'explique : « Les projets qui proviennent de l'Unifem et des Nations unies sont déjà planifiés – dans le moindre détail. Nous ne sommes pas d'accord, car ces [programmes] de développement ont déjà été imaginés, conçus » (entretien, février 2009). Des propositions visant à « mener le développement comme elles l'entendent » sont en train d'émerger dans les réseaux de femmes indigènes à travers l'Équateur. Cette critique du développement par les femmes indigènes est réaffirmée lors de réunions et de consultations entre les différents niveaux de réseaux féminins. À leur tour, les femmes élaborent des propositions dans le cadre de leur participation à des formations de leaders communautaires organisées par l'école de formation des femmes indigènes

« Dolores Cacuango Women's Leadership Training School ». Cette école offre la possibilité d'un enseignement flexible et adapté pour les femmes. De plus, les représentantes des femmes indigènes se sont mises à concevoir des politiques publiques en vertu des dispositions de la Constitution de 2008 (RADCLIFFE, 2012a).

En s'appuyant sur leurs réseaux et les critiques formulées à l'encontre des programmes « Genre et Développement », les femmes indigènes soulignent l'importance de programmes de développement axés sur les droits collectifs territoriaux et administratifs, les droits à la reconnaissance culturelle, les droits à une vie sans violence, les droits à l'éducation, etc. Par conséquent, les femmes indigènes reprochent aux programmes de développement leur orientation trop occidentale et leur manque de considération pour les cultures locales (VINDING, 1998 : 310). Le programme axé sur les droits des femmes indigènes équatoriennes est le fruit d'un long processus de consultation collaborative et participative à travers le pays avec différents groupes indigènes. Ces longues discussions entre les femmes indigènes équatoriennes et le Bureau des femmes de la Conaie ont donné lieu à la publication d'un programme stratégique, s'inspirant du cadre des droits fondamentaux, mais informé par les dimensions ethniques et de genre. Fort éloigné du modèle « Genre et Développement », le programme que les femmes indigènes équatoriennes ont amorcé vise directement à remettre en cause les hiérarchies liées au genre et à l'ethnicité. Les femmes indigènes « sont persuadées que ce programme promouvra la création d'un état plurinational en pratique, réellement juste, démocratique et égalitaire, favorable à des conditions permettant aux femmes et aux hommes de nationalités et de populations indigènes du pays d'atteindre un vrai *sumak kawsay*... ou un développement fondé sur l'identité » (Bureau des femmes de la Conaie, 2010 : 4, voir ci-dessous pour *sumak kawsay*).

Les organisations de femmes indigènes proposent donc, sur cette base, un certain nombre d'alternatives en matière de développement qu'elles identifient comme capables de promouvoir leurs intérêts stratégiques et pratiques, tout en garantissant un futur plus durable pour l'agriculture. Les alternatives de développement sont souvent basées sur des notions d'économie solidaire, d'agriculture agro-écologique, de production et d'échange gérés au niveau communautaire, d'entrepreneuriat communautaire (souvent couplé à la notion d'entreprise sociale), d'hébergement coopératif, et de projets visant à produire une nourriture saine et à diminuer la dépendance face aux importations (WIDE, 2011). Loin des perceptions traditionalistes, passives et rétrogrades que les décideurs imaginent, les femmes indigènes font preuve de créativité et d'une volonté d'entreprendre.

Les femmes appartenant à différents groupes indigènes jouent un rôle clé dans la définition et la défense de la souveraineté alimentaire, c'est-à-dire la préservation de la diversité des semences et des cultures, et leur contrôle dans des circuits locaux de production et d'échange. Mais elles sont freinées par l'existence

d'économies agricoles orientées vers la culture intensive destinée aux supermarchés et à l'exportation, ainsi que par le manque de terres. Les femmes indigènes sont d'ardentes défenseuses de la production biologique. Les récentes initiatives en matière de souveraineté alimentaire se fondent sur deux décennies d'activisme et de résistance liées à l'alimentation, comme l'appel à « la conservation et au développement de nos propres systèmes agricoles et nutritionnels » (500 ans de résistance indienne, 1990). En évoquant directement leurs propres luttes et leur vécu, les déclarations des femmes indigènes rejettent clairement les modèles de sécurité alimentaire orientée vers le marché et plaident en faveur de la souveraineté alimentaire. Le premier Sommet des femmes indigènes tenu à Puno, au Pérou, a adopté une résolution en faveur d'une réforme agraire afin de « garantir des terres, de préserver la souveraineté alimentaire » et pour le rejet des biocarburants (Mandato 1 Cumbre, 2009). Les programmes de souveraineté alimentaire envisagent non seulement un système de production alimentaire et d'autosuffisance régionale, mais aussi « la classification des communautés, des eaux, de l'air, des forêts, et des océans comme zones de souveraineté alimentaire, non assujetties à l'extraction, la déforestation et la production industrielle d'aliments » (Déclaration d'Anchorage, 2009). Un projet mené avec les femmes indigènes guatémaltèques montre les implications pratiques des programmes de souveraineté alimentaire, et des alternatives au programme de développement dominant lié à l'agro-industrie et à l'accaparement de terres. En se servant des connaissances de leurs aînées sur la biodiversité, les femmes ont réussi à négocier l'accès à de petites parcelles de terres au village, où elles cultivent de la nourriture saine et fraîche. En combinant les besoins pratiques et stratégiques, les femmes se sont rencontrées régulièrement afin de discuter de programmes liés à la souveraineté – de la souveraineté alimentaire à la prise de décision autonome concernant leur propre corps. Malheureusement, les problèmes communs à la majorité des femmes indigènes à travers l'Amérique latine persistent, notamment la privatisation de l'eau qui signifie plus de temps passé à collecter et moins de temps consacré à l'éducation ou aux activités génératrices de revenus. Or, l'attitude enthousiaste du gouvernement guatémaltèque envers les agro-exportations fournit un contexte qui semble peu susceptible d'évoluer pour les initiatives des femmes du village. Dans l'ensemble donc, les femmes indigènes sont des architectes critiques et créatives de mécanismes de développement innovants, mais elles n'agissent pas en vase clos, et sont dépendantes de régimes de droits, d'une légitimité publique, des politiques publiques d'aide et d'une infrastructure de base. Sans ces conditions, et sans l'inclusion systématique des femmes indigènes, seules les alternatives à petite échelle sont possibles (Mandato 1 Cumbre, 2009).

Les femmes indigènes sont de plus en plus sensibles à la nécessité d'une formation sur la protection environnementale et sur la gestion durable des ressources, considérant ces objectifs comme essentiels pour une économie alimentaire

saine, l'autosuffisance et la sécurité économique. Les femmes indigènes boliviennes d'Amazonie se sont organisées pour participer aux comités forestiers et à la planification territoriale en vue de poursuivre ces programmes (PARTOS, 2010). Dans la province de Cotopaxi, un « processus féminin de développement local » a été organisé autour des parcelles familiales, de la formation agricole et artisanale, de l'accès à la santé, et de la création d'un groupe de femmes. Des fonds tournants provenant d'une ONG finançaient l'élevage de petits animaux (pour la laine et l'artisanat) permettant la fabrication d'engrais organique avec le crottin. Au fur et à mesure que le fonds de crédit augmentait, les femmes ont pu acheter des terres, des animaux plus grands et d'autres ressources (ARBOLEDA, 2006 ; TIBÁN, 2001). Cette richesse accrue a permis aux femmes de créer des crèches, ainsi que des réservoirs d'eau collectifs et individuels. Une femme a qualifié le projet de « durabilité adaptée » (citée dans ARBOLEDA, 2006 : 200). Contrairement aux projets de développement qui rajoutent du travail aux femmes, celui-ci conjugait réduction du temps de travail et multiplication des opportunités. Dans les déclarations publiques, les femmes indigènes d'Amérique latine se présentent souvent comme reproductrices de vie, ce qui reflète à quel point la ségrégation genrée et ethno- raciale, la distribution de ressources et les valeurs socio-culturelles associées au travail agissent de concert pour rendre les femmes indigènes dépendantes d'une agro-écologie de subsistance qu'elles connaissent parfaitement (ROCHELEAU *et al.*, 1996). Cependant, à partir de ce positionnement, les femmes indigènes s'expriment avec assurance sur des programmes plus vastes en matière de développement qui visent à établir une sécurité socio-économique sur le long terme et le bien-être pour la population dans son ensemble. Comme l'expliquait une femme kichwa, cet objectif de bien-être (*buen vivir* en espagnol, *sumak kawsay* en kichwa) « trouve son origine dans les communautés rurales où la Terre mère fabrique les cultures, les aliments, l'environnement, l'eau, la protection des terres, des pentes. *Sumak kawsay* est quelque chose d'intégré ». L'insertion récente du *sumak kawsay* dans les plans de développement nationaux fournit aux femmes indigènes équatoriennes une opportunité de « valider leurs savoirs autrefois discrédités » (WIDE, 2011 : 13). En pratique cependant, la mise en œuvre des programmes de bien-être par l'élite et le gouvernement contraste avec les visions de plusieurs femmes indigènes, qui ont l'impression que le gouvernement a échoué dans la mise en œuvre du programme *sumak kawsay* (RADCLIFFE, 2012a).

Compte tenu de l'insécurité des moyens de subsistance agricoles dans la majorité des zones rurales indigènes, la création d'emplois non agricoles correctement rémunérés destinés aux femmes est une urgence. Des structures d'accueil d'enfants disponibles durant les sessions de formation au développement permettraient de libérer ces femmes pour qu'elles puissent y participer, tout en procurant un travail rémunéré à d'autres. Les rares projets destinés aux femmes indigènes à



travers l'Amérique latine nous ont appris l'importance d'informer directement – et parfois d'impliquer – les époux, les membres masculins de la communauté, et les professionnels en développement masculins dans les projets, les rendant ainsi pertinents et acceptables à leurs yeux (ONU DAES, 2007). Le contraste entre deux cas équatoriens est intéressant : à Chimborazo, un élu kichwa soutenait les associations de femmes à un moment crucial, apaisant la jalousie des hommes et adhérant publiquement à la participation des femmes, tout en garantissant ressources et légitimité (entretiens 2009 : 11). En revanche, l'équipe de dirigeants tsa'chila, exclusivement masculine, a proposé un soutien faible, limité, et hautement personnalisé aux femmes, ce qui a engendré peu de progrès (RADCLIFFE et PEQUEÑO, 2010). En résumé, des avancées importantes se produisent dans des contextes où les hommes indigènes s'engagent publiquement et fermement à faire entendre les femmes et à promouvoir leur participation.

Leur positionnement spécifique comme sujets ethnicisés, sexués et économiquement faibles amène les femmes indigènes à contester simultanément les hiérarchies hommes-femmes et indigènes-non-indigènes. De ce fait, elles occupent une position politique et épistémologique qui les distingue à la fois des mouvements indigènes et des mouvements de femmes. Pour les femmes équatoriennes leaders indigènes, il n'existe pas de distinction clairement établie entre droits collectifs et droits individuels, ni de préférence pour un type de droit sur l'autre. Suivant l'exemple des femmes indigènes, il est peut-être possible de conclure qu'afin de garantir des vies dignes et sûres, nous devons considérer les droits collectifs et individuels comme mutuellement bénéfiques, plutôt qu'incompatibles. Les ONG ont tendance à envisager les droits collectifs et individuels comme contradictoires ou incompatibles, soutenant les droits individuels à la terre pour les femmes, tout en essayant d'éviter de « perturber les normes locales » ou le droit collectif à l'autonomie et au développement culturellement approprié. Les spécialistes en Genre et Développement, suivant les normes féministes occidentales, soulignent plutôt l'importance des droits individuels pour protéger les femmes de cultures ethniques minoritaires. Cependant, les femmes indigènes subissent tous les jours les limitations de chaque type de droit (charge de travail lourde et droit de participation limité dans les structures locales ; mauvaise protection des droits individuels dans les programmes racistes pour les « femmes »). Il en résulte que pour les femmes indigènes, le meilleur scénario est celui où des droits individuels sûrs sont fermement ancrés dans des territoires collectifs solides et reconnus (Mandato 1 Cumbre, 2009 ; Bureau des femmes de la Conaie, 2010 ; CEDIS, 2007)<sup>12</sup>. Tout en reconnaissant l'existence de droits individuels (par

<sup>12</sup> L'accord sur le changement climatique des femmes indigènes soutient que la meilleure façon de se protéger contre la déforestation et la dégradation passe par la reconnaissance et la garantie de droits individuels collectifs (*Acuerdo sobre Cambio Climático*, 2010).

exemple, le crédit), les femmes indigènes soutiennent que ces programmes sont souvent compromis par des préjugés de genre et d'ethnie. Si les politiques publiques étaient fondées sur des droits indigènes clairs, exempts de racisme et de discrimination, les femmes en bénéficieraient grandement en tant qu'individus et membres de communautés indigènes. Dans le même temps, les femmes indigènes ne cessent de souligner la nécessité de prendre en compte la diversité des situations dans lesquelles elles se trouvent (groupe ethnique, âge/génération, statut du foyer, statut marital). L'autonomie et les moyens de subsistance durables ne seront garantis que lorsque les femmes indigènes seront placées au cœur des débats publics et prises en compte dans les politiques de développement (RODRÍGUEZ, 2007).

## Bibliographie

Accord sur le changement climatique, 2010 – *Acuerdo de los Pueblos – Conferencia Mundial de los Pueblos sobre el Cambio Climático y los derechos de la Madre Tierra*. Bolivie.

ANDOLINA R., LAURIE N., RADCLIFFE S.A., 2009 – *Indigenous Development in the Andes*. Durham, NC, Duke University Press.

500 ans de résistance, 1990 – *Résolutions de la Commission des femmes, 1<sup>re</sup> Rencontre continentale des peuples indiens sur les 500 ans de résistance indienne*. Quito.

ARBOLEDA M., 2006 – *Género y gobernanza territorial en Cotacachi y Cotopaxi*. RIMISP-IEE. [www.sur.iucn.org/ces/documentos/documentos/998.pdf](http://www.sur.iucn.org/ces/documentos/documentos/998.pdf) .

ATAL J.P., NOPO H., WINDER N., 2009 – *New century, old disparities: Gender and ethnic wage gaps in Latin America*. Documents de travail de la BID-Séries n° 109. Washington DC, Banque interaméricaine de développement.

BARRIG M., 2004 – « Mujeres andinas, movimientos feministas y proyectos de desarrollo ». In Sichra I. (ed.) : *Género, etnicidad y educación in América Latina*, Madrid, Morata & PROEIB Andes : 101-112.

BARRIG M., 2006 – « What is justice? Indigenous women in Andean development projects ». In Jaquette J., Summerfield G. (eds) : *Women and gender equity in development theory and practice*, London, Duke University Press : 107-133.

BOELENS R., ZWARTEEN M., 2002 – « Gender dimensions of water control in Andean irrigation ». In Boelens R., Hoogendam P. (eds) : *Water rights and empowerment*, Assen, Pays-Bas, Van Gorcum : 75-109.

BOURQUE S., WARREN K., 1981 – *Women of the Andes: Patriarchy and social change in two Peruvian towns*. Ann Arbor, University of Michigan Press.

Bureau des femmes de la Conaie, 2010 – *Agenda Política y Estratégica de las mujeres de los pueblos y nacionalidades indígenas del Ecuador*. Quito, Conaie.

CALFIO MONTALVA M., VELASCO M. F., 2005 – *Mujeres indígenas en América Latina: Brechas de género o de etnia?* Document présenté au séminaire international : « Pueblos indígenas y afro-descendientes de América Latina y el Caribe: Relevancia y pertinencia de la información socio-demográfica para políticas y programas ». Santiago, Cepal.

CALLA R., 2006 – *La mujer indígena en Bolivia, Brasil, Ecuador, Guatemala y Panamá: un panorama de base a partir de la Ronda de Censos 2000*. Département des femmes et du développement. Santiago de Chile, Nations unies & Cepal.

CEDIS, 2007 – *Agenda de equidad de género de las mujeres kichwas de Chimborazo*. Riobamba Centro de Desarrollo, Difusión e Investigación Social Cedis.

CHUA P., BHAVNANI K., FORAN J., 2000 – Women, culture, development: a new paradigm for development studies? *Ethnic and Racial Studies*, 23 (5) : 820-841.

CONAMU, 2006 – *Encuesta de uso del tiempo en Ecuador 2005*. Quito, Conamu.

Déclaration IV, 2004 – *Declaration of IV Continental Meeting of Indigenous Women of the Americas*. Lima, Pérou.

Déclaration d'Anchorage, 2009 – *The Anchorage Declaration: Indigenous Peoples' Global Summit on Climate Change*. Anchorage, Alaska.

DEERE C.D., LEÓN M., 2001a – Institutional reform of agriculture under neoliberalism: the impact of women's and indigenous movements. *Latin American Research Review*, 36 (2) : 31-63.

DEERE C.D., LEÓN M., 2001b – *Empowering women: Land and property rights in Latin America*. Pittsburgh, University of Pittsburgh Press.

DEHART M.C., 2010 – *Ethnic entrepreneurs: identity and development politics in Latin America*. Stanford, Stanford University Press.

DONATO L.M., ESCOBAR E.M., ESCOBAR P. et al., 2007 – *Mujeres indígenas, territorialidad y biodiversidad en el contexto latinoamericano*. Bogota, Universidad Nacional de Colombia.

FUERES FLORES M., MORÁN S.C., HILL D., 2011 – *Soberanía alimentaria, mujeres y su relación con la tierra*. Manuscrit.

GALLARDO L., NOPO H., 2009 – *Ethnic and Gender wage gaps in Ecuador*. Inter-American Development Bank, Working Paper 679. Washington DC, IADB.

GARCIA-ARACIL A., WINTER C., 2006 – Gender and ethnicity differentials in school attainment and labor market earnings in Ecuador. *World Development*, 34 (2) : 289-307.

GIARRACA N., TEUBAL M., 2008 – Women in agriculture: Introduction. *Latin American Perspectives*. Numéro spécial « Les femmes dans l'agriculture », 35 (6) : 5-10.

GONZÁLEZ CANIULEF E., 2003 – *La discriminación en Chile: El caso de las mujeres Mapuche*. Temuco, Chile, Instituto de Estudios Indígenas, Universidad de Temuco.

HALL G., PATRINOS H., 2004 – *Indigenous peoples, poverty and human development in Latin America, 1994-2004*. Washington DC, Banque mondiale.

HAMILTON S., 1998 – *The two-headed household: gender and rural development in the Ecuadorean Andes*. Pittsburgh, University of Pittsburgh Press.

HAMILTON S., ASTURIAS L., TEVALÁN B., 2001 – *Gender and agricultural commercialization in Ecuador and Guatemala*. IPM CRSP Working Paper 01-3 (septembre 2001). Blacksburg, VA., Bureau de la recherche et du développement internationaux.

HAWKINS R., OJEDA D. (eds), 2011 – Gender and Environment – critical tradition and new challenges. *Environment and Planning D: Society and Space*, 29 : 237-253.

IADB (Inter-American Development Bank), 2009.

LARREA C., MONTENEGRO F., GREENE N., CEVALLOS M.B., 2007 – *Pueblos indígenas, desarrollo humano y discriminación en el Ecuador*. Quito, Abya-Yala et HES-BE.

Mandato 1 Cumbre, 2009 – *Mandato de la 1 Cumbre Continental de Mujeres Indígenas de Abya Yala*. Puno, Pérou.

MEENTZEN A., 2001 – *Estrategias de desarrollo culturalmente adecuadas para mujeres indígenas (preliminary version)*. Unidad de Pueblos Indígenas y Desarrollo Comunitario. Washington DC, Banque interaméricaine de développement.

Memoria, 1995 – *Memoria Bolivia Pre-Beijing Meeting* (Organisation des femmes de Bartolina Sisa).

Nariño Womeariño's Agenda, 2011 – « Mandato de Vida para las mujeres indígenas del Departamento de Nariño ». Communiqué délivré le 22 mars 2011, Aponte, Colombie.

ONU DAES [Département des affaires économiques et sociales de l'ONU], 2007 – *Indigenous women and the United Nations systems: Good practices and Lessons learnt*. New York, Nations unies.

PACARI N., 1998 – « La mujer indígena, medio ambiente y biodiversidad ». In Torres Galarza R. (ed.) : *Derechos de los pueblos indígenas: situación jurídica y políticas del estado*, CONAIE-CEPLAES-Abya Yala : 17-27.

PALACIOS P., 2005 – « Construyendo la diferencia en la diferencia: mujeres indígenas y democracia plurinacional ». In Dávalos P. (compilé) : *Pueblos indígenas, estado y democracia*, Buenos Aires, CLACSO : 311-339.

Partos, 2010 – *Partos Joint Evaluation on Indigenous Peoples: Case study on development of indigenous peoples in Bolivia and HIVOS: version finale*. ETC EcoCulture/Fondation ETC. Juin 2010.

PAZMIÑO A. 2008 – « Objetivos de desarrollo del milenio: Las opciones para las mujeres indígenas ». In Donato L. et al. : *Mujeres indígenas, territorialidad y biodiversidad en el contexto latinoamericano*, Bogota, Universidad Nacional de Colombia : 253-262.

PEREDO BELTRÁN E., 2004 – *Una aproximación a la problemática de género y etnicidad en América Latina*. Santiago, Nations unies-Cepalc Unité femmes et développement.

PHILLIPS L., 1987 – « Women, development and the state in rural Ecuador ». In Deere C.D., León M. (eds) : *Rural women and state policy: Feminist perspectives on Latin American agricultural development*, Westview, Boulder : 105-123.

PIJAL DE LA CRUZ D., 2007 – « El turismo comunitario como alternativa para combatir la pobreza: el caso de la Federación Plurinacional de Turismo Comunitario del Ecuador ». In Donato L.M. et al. : *Mujeres indígenas, territorialidad y biodiversidad en el contexto latinoamericano*, Bogota, Universidad Nacional de Colombia : 213-218.

- PONTÓN J., PONTÓN D., 2008 – *Situación de las mujeres rurales: Ecuador*. Santiago, FAO.
- RADCLIFFE S.A., 2002 – « Indigenous women, rights and the nation-state in the Andes ». In Craske N., Molyneux M. (eds) : *Gender and the Politics of Rights and Democracy in Latin America*, Londres, Palgrave : 149-72.
- RADCLIFFE S.A., 2012a – Development for a postneoliberal era? *Sumak kawsay*, living well and the limits to decolonization in Ecuador. *Geoforum*, 43 : 240-249.
- RADCLIFFE S.A., 2012b – Dismantling Gaps and Myths: How indigenous political actors broke the mould of socioeconomic development. *Brown Journal of World Affairs*, 18 (2) : 89-102.
- RADCLIFFE S.A., à paraître – *Social heterogeneity and Development: Postcolonial hierarchies and indigenous critique*. Londres, Duke University Press.
- RADCLIFFE S.A., LAURIE N., ANDOLINA R., 2004 – The transnationalization of gender and reimagining Andean indigenous development. *Signs*, 29 (2) : 387-416.
- RADCLIFFE S.A., LAURIE N., 2006 – Culture and Development: Taking indigenous culture seriously in the Andes. *Environment and Planning D: Society and Space*, 24 (2) : 231-48.
- RADCLIFFE S.A., LAURIE N., ANDOLINA R., 2009 – *Indigenous development in the Andes: Culture, power and transnationalism*. Chapter 6. London, Duke University Press.
- RADCLIFFE S.A., PEQUEÑO A., 2010 – Ethnicity, development and gender: Tsáchila indigenous women in Ecuador. *Development and Change*, 41 (6) : 983-1016.
- Rapport sur le développement dans le monde, 2012 – *Égalité des genres et développement*. Washington DC, Banque mondiale.
- RESURRECCIÓN B.P., ELMHIRST R. (eds), 2008 – *Gender and natural resource management: new livelihoods, mobility and interventions*. Londres, Earthscan.
- ROCHELEAU D, THOMAS-SLAYTER B., WANGARI E. (eds), 1996 – *Feminist political ecology: Global issues and local experiences*. Londres, Routledge.
- RODRÍGUEZ G.A., 2007 – « Derechos de las mujeres indígenas en Colombia ». In Donato L.M. et al. : *Mujeres indígenas, territorialidad y biodiversidad en el contexto latinoamericano*, Bogota, Universidad Nacional de Colombia : 113-125.
- Secretaría Técnica de Frente Social, 1998 – *Retrato de las mujeres: Indicadores sociales sobre la situación de las indígenas y campesinas del Ecuador rural*. Quito, SIISE-Frente Social.
- Seminario Internacional, 1992 – *Seminario Internacional de mujeres indígenas de las Américas*. Santa Cruz, Bolivie, Liga Internacional de Mujeres Pro-Paz y Libertad.
- SPEED S., HERNÁNDEZ A., STEPHEN L. (eds), 2006 – *Dissident Women: Gender and Cultural Politics in Chiapas*. Austin, TX, University of Texas Press.
- STEPHEN L., 2005 – *Zapotec Women: Gender, class and ethnicity*. 2<sup>e</sup> édition. Londres, Duke University Press.
- TIBÁN L., 2001 – « El proyecto de mujeres de la UNOCAM: una iniciativa para el desarrollo local ». In Dávalos P. (ed.) : *Yuyarinakuy: Una minga de ideas*, Quito, ICCL-ARI : 127-138.
- VINDING D., 1998 – *Indigenous Women: The Right to a Voice*. Copenhagen, IWGIA.
- WIDE, 2011 – *Economic alternatives for gender and social justice: Voices and visions from Latin America*. Londres, Wide.



# Inégalités de genre et vulnérabilité alimentaire au Bénin

Isabelle  
Droy

Cécile  
Pascual

Jean-  
Étienne  
Bidou

En Afrique subsaharienne, la vulnérabilité alimentaire reste une préoccupation majeure en milieu rural ; l'une de ses formes les plus complexes, la malnutrition chronique infantile, se maintient à des niveaux élevés et touche plus d'un enfant sur quatre, y compris dans des régions où la disponibilité alimentaire est correcte. Les analyses de ce phénomène mettent en avant des causes principalement sanitaires : maladies (diarrhées et paludisme) et alimentation inadaptée aux besoins nutritionnels des jeunes enfants. Or, malgré des politiques de santé et d'équipements hydrauliques dynamiques ces dernières années, le nombre d'enfants en retard de croissance ne diminue pas sensiblement.

Il faut dès lors chercher des clefs de compréhension de ce phénomène persistant dans d'autres domaines. L'analyse de la répartition des ressources entre les membres de la famille et notamment entre hommes et femmes, ainsi que celle de la prise en charge des jeunes enfants permettent de révéler les difficultés auxquelles les personnes responsables des enfants en bas âge sont confrontées. La malnutrition infantile devient alors un révélateur d'inégalités sociales : inégalités entre groupes socio-économiques, mais aussi inégalités intrafamiliales et notamment inégalités de genre dans les cas où les femmes assument principalement la prise en charge des enfants en bas âge. Mais l'analyse du fonctionnement des familles impose l'étude des comportements à l'échelle locale, des représentations individuelles et débouche sur des travaux dont la montée en généralisation peut se révéler difficile. Elle n'en est pas moins nécessaire si l'on cherche des solutions en dehors du seul domaine technique, afin d'améliorer l'efficacité de politiques publiques visant à la réduction de la prévalence de la malnutrition infantile.

Cet article s'appuie sur des enquêtes réalisées en 2010 et 2011 au sein de la commune rurale de Djougou (département de la Donga) à l'ouest du Bénin, dans le

cadre d'une recherche sur la contribution de l'élevage à la réduction de la vulnérabilité des populations (ANR ECliS)<sup>1</sup>. Cette localité présente une situation paradoxale et l'apparent développement économique de cette région masque une réalité sociale plus sombre, révélée par des indicateurs sociaux assez alarmants, dont un taux élevé de malnutrition chronique infantile.

En première partie, nous montrerons la situation en milieu rural sur la commune de Djougou à partir d'une typologie sur les moyens d'existence des familles. La deuxième partie présente la structure d'activités des femmes et leur accès aux ressources. Enfin, en troisième partie, nous montrerons en quoi la malnutrition chronique infantile est un révélateur des inégalités de genre.

## **Familles et moyens d'existence à Djougou**

### **Un milieu agro-écologique attractif**

La commune rurale de Djougou, située dans le nord du Bénin, jouit de ressources climatiques et pédologiques favorables à une production agricole diversifiée (JUDEx *et al.*, 2009). Le climat tropical, plutôt arrosé autorise une saison agricole assez longue et plutôt abondante, sans connaître de fortes différences interannuelles de volumes comme dans les régions sahéliennes soumises à une variabilité climatique plus importante.

Les cultures vivrières s'enchaînent tout au long de l'année et la courte période de soudure n'est généralement pas ressentie au niveau des ménages ruraux ; l'élevage se développe, les marchés prospèrent et la ville de Djougou est une ville carrefour dynamique qui croît et s'équipe. Or, bien qu'il existe dans la commune une nette différence entre les fronts pionniers et les vieux terroirs plus proches de la ville, la disponibilité des terres reste bonne. La population s'accroît à un rythme de 3,8 % par an, ce qui est un peu plus élevé que la moyenne du pays (3,25 % par an) : cela correspond, certes, à une natalité forte (l'indice synthétique de fécondité est de 6,4 enfants par femme contre 5,7 au niveau national), mais aussi à des migrations de ruraux, originaires de l'Atakora (Bétamaribé) et des communes voisines, à la recherche de terres à défricher dans la forêt sèche de l'est de la commune.

L'élevage joue un rôle mineur, mais il a pris de l'importance durant les dernières décennies. On se trouvait sur les marges des parcours de transhumance des éleveurs

<sup>1</sup> L'ANR ECliS est un programme financé par l'Agence nationale de la recherche (Vulnérabilité, milieu, climat et sociétés, VMCS 2008) de 2009 à 2012. L'objectif du programme est d'étudier la « contribution de l'élevage à la réduction de la vulnérabilité des ruraux et à leur adaptabilité aux changements climatiques et sociétaux en Afrique subsaharienne ».



peuls bien plus nombreux au nord, dans l'ancien empire Bariba. Selon les villages, la présence des familles peules est plus ou moins ancienne, leur sédentarisation pouvant dater de plusieurs générations ou être toute récente, alors que la commune est encore traversée chaque année par des éleveurs transhumants. Selon la période de sédentarisation, les rapports à l'élevage des Peuls ont pu se distendre. Beaucoup de Peuls sédentarisés ont perdu ou dispersé leurs troupeaux et vivent comme leurs voisins agriculteurs ; d'autres, tout en cultivant quelques champs ont conservé du cheptel, et pratiquent une transhumance locale et saisonnière. Le petit élevage dépasse les limites des groupes ethniques : les petits ruminants et surtout les caprins sont communs dans la plupart des exploitations ; de même que la volaille, les porcs ne sont d'usage que chez les animistes, le plus souvent des Bétamaribé venus de l'Atakora.

*A priori*, il ne devrait donc pas exister de difficultés alimentaires dans cette région. Cependant, depuis plus d'une décennie, plusieurs enquêtes nutritionnelles (INSAE, 2007 ; PAM, 2009) démontrent le maintien d'une forte prévalence des retards de croissance chez les enfants de moins de cinq ans qui sont le signe d'une malnutrition chronique. Dans le département de la Donga, où se trouve Djougou, ce taux est de 36 % (PAM, 2009).

L'enquête socio-économique menée dans ce milieu physique et social à faibles contraintes agro-écologiques a pour but de décrire les moyens d'existence des familles rurales et de rechercher les causes de la vulnérabilité à la malnutrition.

## Des femmes insérées dans des structures familiales complexes

Souvent encore, les enquêtes se limitent à considérer le « ménage » comme une boîte noire ; pour simplifier la collecte d'information, seul le chef de ménage est interrogé. La tentation est grande d'éviter de rentrer dans la complexité de l'organisation des familles : de ce fait, une partie des activités, notamment celles menées par les femmes, reste souvent imprécise et mal évaluée. D'un autre côté, les enquêtes ciblées sur les femmes peinent à faire le lien avec les familles. Les enquêtes sur les femmes isolent en général celles-ci de leur milieu familial, alors qu'il faudrait considérer les activités féminines en lien avec les activités de tous les membres de la famille pour une étude complète et intégrée.

La principale caractéristique des structures familiales de ces sociétés est leur complexité, que les catégories statistiques peinent à prendre en compte. Les travaux d'Amira<sup>2</sup> dans la décennie 1970 ont permis d'associer économistes et

<sup>2</sup> Amira : Amélioration des méthodes d'investigation en milieu rural africain, groupe de réflexion ayant associé l'Insee-Coopération et l'IRD (ex-Orstom) et à la source d'une importante réflexion méthodologique sur les méthodes d'investigation en milieu rural d'Afrique subsaharienne.

anthropologues afin d'identifier les unités qui caractérisent l'organisation familiale en milieu rural africain, unités qui ne se superposent que partiellement : unité de production, unité de résidence, unité de consommation (ou « cuisines<sup>3</sup> »). L'unité de production elle-même est complexe et révèle plusieurs centres de décision avec des choix économiques spécifiques. Mais ces centres sont interdépendants, pour la main-d'œuvre ou pour la gestion des ressources ; ceux dirigés par les femmes, avec leurs filles, sont souvent polyvalents, exerçant plusieurs activités à la fois ou échelonnées dans l'année : agriculture, transformation de produits agricoles (qu'elles achètent éventuellement à leur mari), salariat. Ces activités peuvent nécessiter des déplacements, parfois lointains, qu'elles effectueront accompagnées éventuellement de leurs enfants en bas âge à moins qu'elles ne confient ceux-ci à une autre personne de la famille.

Le niveau de la famille (appelé parfois unité de production par les agronomes) est composé d'un ou de plusieurs ménages, dont la définition elle-même est sujette à discussion (GASTELLU et DUBOIS, 1997 ; DE VREYER *et al.*, 2008) ; ces ménages sont monogames ou polygames et les femmes ont une autonomie et des responsabilités plus ou moins importantes selon les sociétés. Le défi est donc de saisir l'interdépendance entre les différentes unités. À Djougou, la diversité des modèles familiaux est importante : on trouve des familles complexes (un chef de famille dirigeant plusieurs ménages polygames), des familles réduites ou simples (un seul ménage avec une ou plusieurs épouses) et des familles que l'on peut qualifier d'« éclatées » avec soit le mari, soit la femme en exode.

## L'organisation de l'enquête socio-économique

Ces différentes situations sont prises en compte dans le dispositif mis en place pour réaliser l'enquête socio-économique dans le cadre du programme de recherche ECliS<sup>4</sup>. Il y a donc trois questionnaires différents pour un échantillon emboîté familles-ménages-femmes (fig. 1). L'objectif est de sélectionner des familles et ensuite d'y enquêter systématiquement tous les ménages qui la composent et toutes les femmes (mariées, veuves ou séparées) qui font partie de ces ménages<sup>5</sup>.

<sup>3</sup> La « cuisine » correspond au groupe de consommation : un ou plusieurs repas quotidiens sont préparés pour l'ensemble du groupe (un ou plusieurs ménages) à partir des greniers collectifs.

<sup>4</sup> L'enquête socio-économique a été réalisée en 2010 sous la responsabilité de Marianne Donnat, géographe.

<sup>5</sup> Quand il n'y a qu'un ménage dans la famille (famille simple), les questionnaires famille et ménage sont fusionnés. Il y a aussi des cas très rares (moins de 1 %), où la femme est déclarée en tant que chef de ménage.

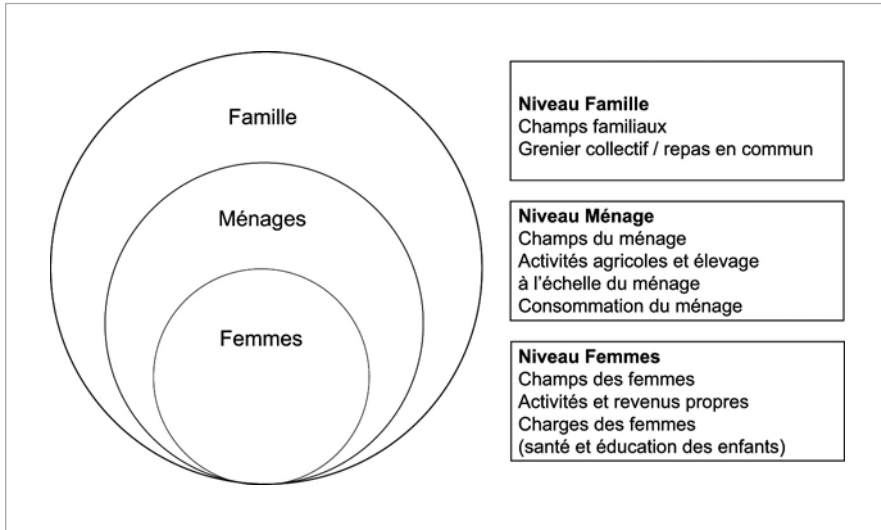
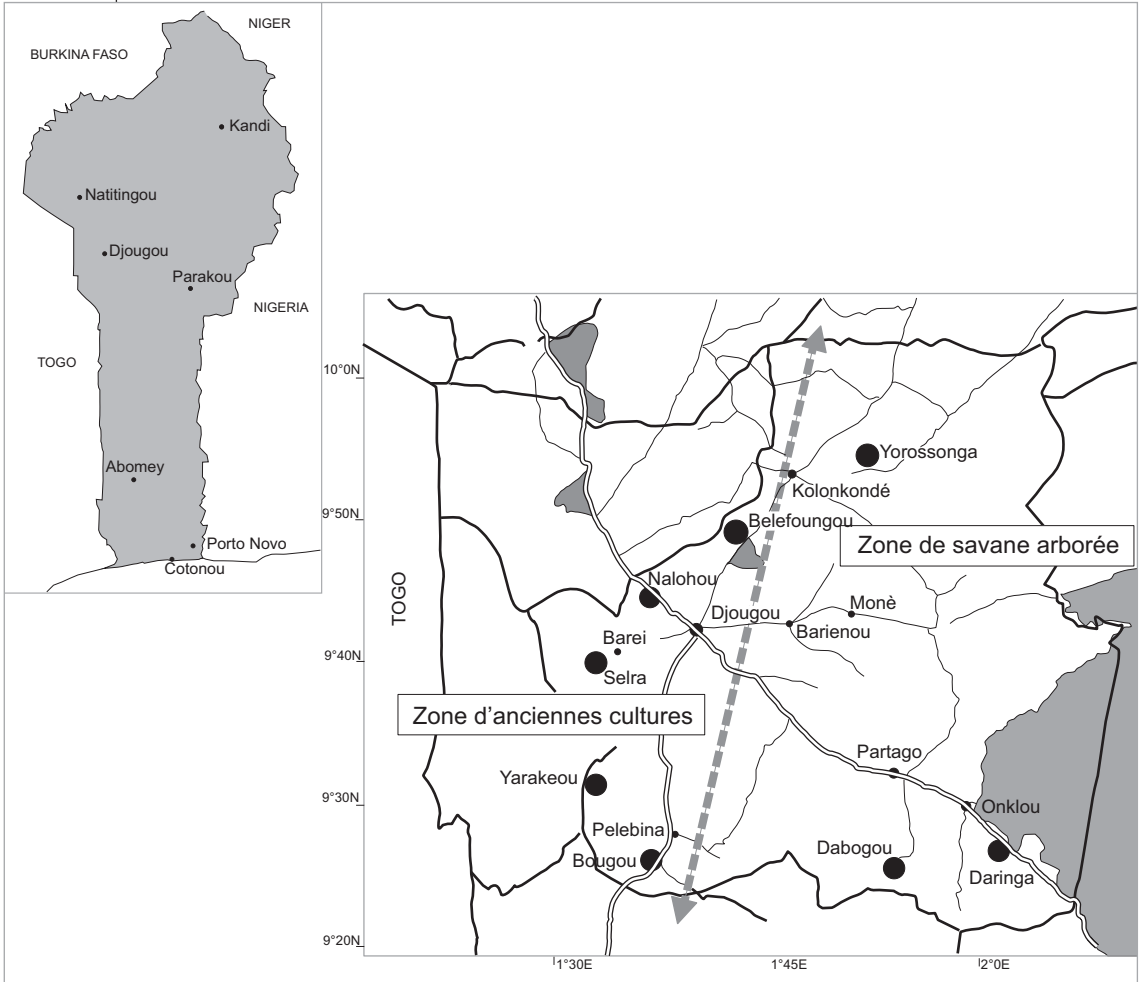


Figure 1  
Organisation de l'enquête socio-économique réalisée à Djougou.  
Source : ANR ECiS 2010.

Les familles ont été choisies selon un choix raisonné en fonction de l'ethnie avec pour objectif d'étudier la contribution de l'élevage dans les systèmes de vie des populations rurales (carte 1). Il y a donc une surreprésentation des Peuls qui forment la moitié de l'échantillon, alors que dans la population résidente ils sont moins nombreux (mais, *a contrario*, beaucoup de campements peuls que nous avons enquêtés ne sont pas recensés par l'administration, ce qui fait que les chiffres officiels sous-estiment les Peuls).

Les modules du questionnaire portent sur les activités agricoles, l'élevage mais aussi les autres activités, qu'elles soient marchandes ou non marchandes. Afin de saisir les déterminants de la vulnérabilité sociale, plusieurs modules sont consacrés aux droits effectifs d'accès aux ressources, aux conditions de vie (disponibilités alimentaires, accès à l'eau potable, à la santé et à l'éducation), ainsi qu'à la répartition des charges à l'intérieur de la famille entre les différents acteurs : par exemple qui paie les frais de santé et les frais d'écolage des enfants ou comment se répartissent les charges liées à l'habitat, aux taxes, aux cérémonies ? Le questionnaire adressé aux femmes comporte les mêmes modules avec un accent mis sur le détail des activités économiques non agricoles, en raison de leur très grande diversité recensée lors de la pré-enquête. Les femmes enquêtées sont mariées, veuves ou séparées : leur statut matrimonial leur confère des droits sur les ressources, mais aussi des charges spécifiques ; les activités des autres cadets



Carte 1

Carte des localités enquêtées.

Source : Impétus, M. Donnat (2010).

sociaux que sont les jeunes hommes ou femmes célibataires sont traitées au niveau du ménage.

Les familles complexes représentent un quart de l'échantillon des 289 familles à partir duquel les enquêtes ménages et femmes ont été réalisées ; du fait de leur structure (plusieurs ménages souvent polygames), la part des femmes appartenant à une famille comptant plusieurs ménages (2 ou 3) est de 35,2 % sur un total

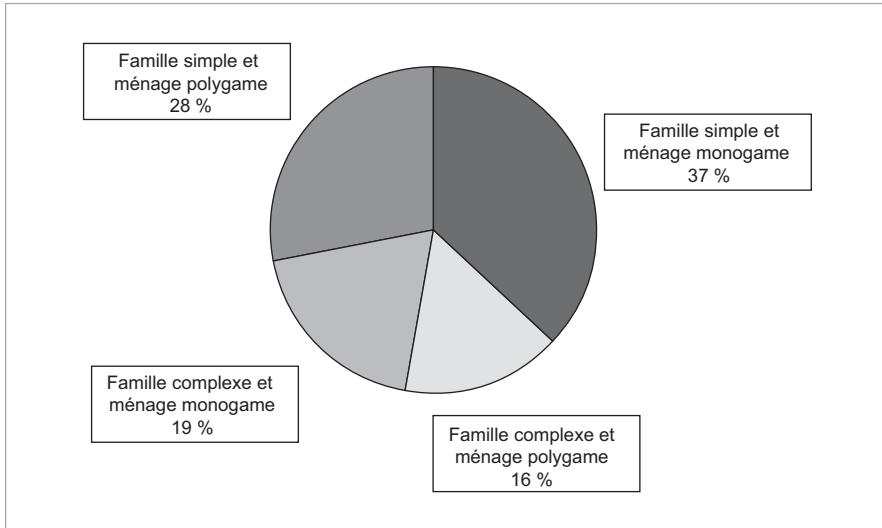


Figure 2  
Répartition des femmes enquêtées selon le type de famille (simple ou complexe) et le type de ménage (monogame ou polygame).

Source : Enquête ECLiS 2010.

de 432 femmes enquêtées. Par ailleurs, 44 % des femmes appartiennent à des ménages polygames (fig. 2).

Les trois niveaux (famille-ménage-femmes) peuvent ensuite être mis en correspondance : il est ainsi possible de s'interroger sur les liens entre la richesse de la famille et la situation ou les activités des femmes de ces familles.

## La diversité des moyens d'existence

L'analyse de l'enquête socio-économique permet d'établir des profils de moyens d'existence des populations rurales ; les femmes, dans leurs activités et leurs responsabilités, sont insérées dans ces profils.

### *Une diversité de groupes culturels sur la commune*

Être une femme rurale à Djougou, c'est tout d'abord faire partie d'un des groupes ethniques. Car, si la ville de Djougou est depuis plusieurs siècles un carrefour commercial que les Dendi, originaires du nord du Bénin, ont fait prospérer, l'espace rural est caractérisé par une mosaïque de groupes culturels qui se sont

installés dans la région par vagues successives ; la dynamique de colonisation agricole est toujours active, attirant encore des migrants ruraux sur des fronts pionniers de la lisière de la forêt.

La population rurale de Djougou est donc constituée de groupes, ayant des moyens d'existence différenciés, axés soit plutôt sur l'agriculture (céréales et tubercules), soit plutôt sur l'élevage : les Yowa ou encore les Lokpa sont les groupes de cultivateurs les plus anciennement installés sur la zone ; les Bétamaribé sont arrivés récemment de la région de Natitingou à la recherche de terres à défricher ; les Peuls sont installés dans un campement où l'activité principale reste l'élevage bovin. Ces groupes peuvent avoir des relations complémentaires<sup>6</sup>, mais parfois aussi des conflits sur l'usage des ressources. Si chaque groupe garde une spécificité marquée, les transformations et apprentissages réciproques d'activités sont notables : les Peuls font de plus en plus souvent de l'agriculture ; certains même ayant perdu leurs troupeaux suite aux épidémies, ne font plus d'élevage bovin. Les agriculteurs capitalisent dans le cheptel, petits ruminants d'abord, puis éventuellement bovins.

### *Agriculture et élevage : des exploitations complexes*

Dans un texte déjà ancien mais qui constitue une référence, CLERC *et al.* (1956) soulignaient deux traits qui règlent l'organisation familiale dans la palmeraie de Porto-Novo : « [...] le caractère patrilocal de la résidence, qui faisait des hommes les éléments stables de l'économie agricole et le maintien de la femme hors du lignage de son mari, qui laissait à celle-ci l'usage du patrimoine qu'elle avait apporté ou qu'elle constituait ». Les budgets masculins sont à la fois ceux de l'exploitation et du ménage, voire de la famille élargie. « La distinction permanente des patrimoines masculins et féminins, héritée d'une tradition qui lie d'abord chaque individu à sa famille patrilinéaire, a permis que se constitue une économie féminine soustraite aux vicissitudes de l'exploitation agricole du mari » (CLERC *et al.*, 1956 : 12).

Cette situation est fréquente au Bénin ; c'est celle qui prévaut dans la plupart des groupes ethniques présents à Djougou. Les femmes assurent un grand nombre de travaux agricoles et domestiques dans le cadre familial : elles sèment, récoltent et même chez les Bétamaribé, elles sarclent. Quand une partie de la production des champs familiaux est destinée à la vente, ce sont les femmes qui, dans la plupart des cas, s'occupent de cette vente. Les revenus sont ensuite gérés par le chef de famille et servent en principe à la satisfaction des besoins collectifs, mais aussi aux dépenses personnelles des hommes. Par contre, si la

<sup>6</sup> Les Peuls fournissent par exemple du lait et du fromage aux autres groupes culturels qui les consomment ou en font de la revente.

femme cultive son propre champ et a donc sa propre production, les bénéfices de la vente lui reviennent, de même que l'argent gagné par les femmes à partir de leurs propres activités demeure leur propriété. On comprend dès lors que l'accès des femmes aux ressources se fait d'abord (et quelquefois uniquement) dans le cadre familial.

Si on prend en compte les trois niveaux de l'exploitation agricole (la famille élargie, le ménage et les individus, et en particulier les femmes), on peut tenter d'en décrire le fonctionnement à partir des critères de taille, d'importance de chaque niveau et de spécialisation dans les diverses activités agricoles au sens large.

Le niveau « familles » étant considéré comme déterminant, nous avons réalisé une analyse en composantes multiples à partir de l'enquête socio-économique, ce qui permet de structurer l'information, de distinguer un certain nombre de types représentatifs et leur distribution dans les terroirs de la commune (fig. 3).

Le critère de distinction le plus important est le niveau de production et de capitalisation de la famille. On y retrouve des variables relatives aux denrées alimentaires,

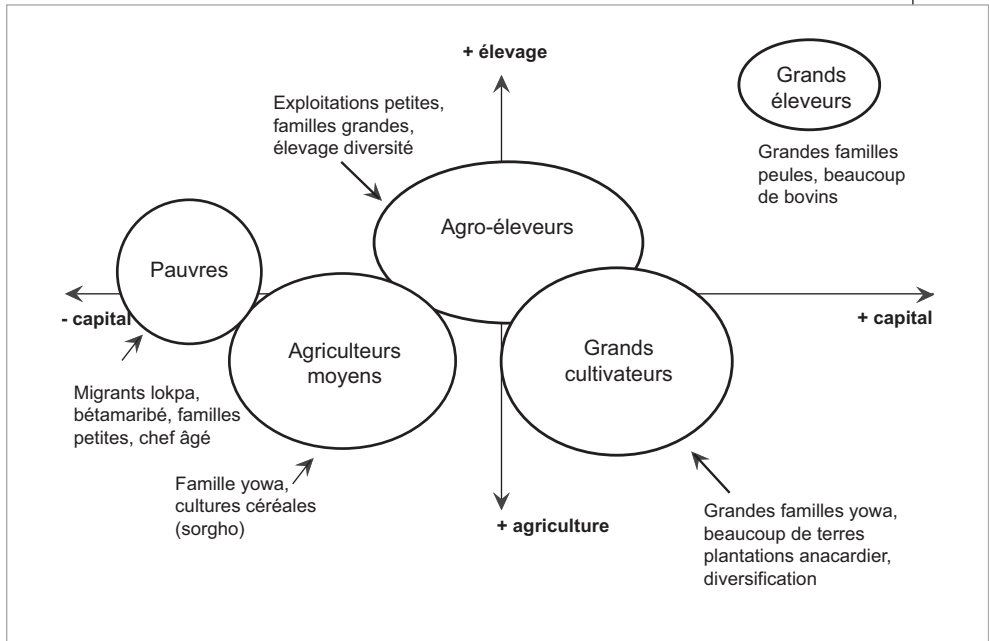


Figure 3  
Typologie des moyens d'existence des familles à partir de l'analyse multivariée de l'enquête socio-économique.

Source : Enquête ECLIS 2010.

telles que la production d'igname, de céréales, mais aussi le capital foncier et démographique, puisque dans une agriculture peu ou pas mécanisée, le nombre d'actifs conditionne la surface cultivée. Dans ces conditions, le nombre de femmes dans la famille est une des clés de son niveau de production<sup>7</sup>. Un second critère de distinction différencie les éleveurs de bétail et ceux qui ne pratiquent pas l'élevage.

L'axe horizontal représente l'intensité en capital (foncier, démographique, élevage) et l'axe vertical représente l'orientation plutôt agricole ou plutôt sur l'élevage. On voit ainsi cinq grands types d'unités de production familiales, dont on retrouvera les grandes caractéristiques dans le tableau 1.

Tableau 1

Caractéristiques principales des types d'unités de production familiales à partir de l'analyse de l'enquête socio-économique.

| <b>Caractéristiques de l'unité de production familiale</b> | <b>Grands éleveurs</b> | <b>Grands cultivateurs</b> | <b>Agro-éleveurs moyens</b> | <b>Agriculteurs moyens</b> | <b>Petits agriculteurs pauvres</b> |
|--|------------------------|----------------------------|-----------------------------|----------------------------|------------------------------------|
| Part dans l'échantillon (n = 289)                          | 4 % (12)               | 22 % (63)                  | 28 % (81)                   | 34 % (99)                  | 12 % (34)                          |
| Groupe ethnique dominant                                   | Peul                   | Yowa                       | Peul                        | Yowa, Peul, Bétamaribé     | Bétamaribé, Peul                   |
| Taille de la famille                                       | 11,7                   | 9,8                        | 9,0                         | 6,4                        | 6,4                                |
| Nombre de femmes mariées                                   | 2,5                    | 2,0                        | 1,7                         | 1,3                        | 1,2                                |
| Taux de dépendance*  | 0,9                    | 1,2                        | 1,3                         | 1,5                        | 1,4                                |
| Production d'ignames (t/an)                                | 1,4                    | 3,6                        | 2,0                         | 1,4                        | 0,4                                |
| Production de céréales (t/an)                              | 1,2                    | 1,6                        | 1,0                         | 0,6                        | 0,3                                |
| Nombre de têtes bovines                                    | 90                     | 2                          | 14                          | 1                          | 3                                  |
| Nombre de mois de soudure                                  | 1,0                    | 0,9                        | 1,0                         | 0,9                        | 1,2                                |
| Revenu monétaire/tête** en FCFA                            | 171 000                | 251 000                    | 143 000                     | 116 000                    | 57 000                             |

Source : Enquête ECLIS 2010. Échantillon à partir d'un choix raisonné de 289 familles.

\* Taux de dépendance : nombre d'inactifs/nombre d'actifs.

\*\* Le revenu monétaire par tête inclut l'autoconsommation valorisée en FCFA aux prix moyens relevés sur les marchés.

<sup>7</sup> Les analyses de l'économie domestique développées par Claude MEILLASSOUX (1975) dans son ouvrage « Femmes, greniers et capitaux » restent tout à fait d'actualité.



Cette typologie illustre bien les différents profils de moyens d'existence coexistant sur cet espace rural où se sont installés des groupes aux trajectoires variées et d'origine différente ; entre des Peuls sédentarisés n'ayant pas ou plus de troupeaux de bovins, des migrants ruraux à la recherche d'espace et de ressources, ou des grands éleveurs peuls installant leur point d'attache dans cette région où les tensions ne sont pas si fortes qu'au Nigeria, le partage des ressources avec les agriculteurs yowa et lokpa installés s'opère avec parfois des conflits, mais qui ont pu être jusqu'à présent résolus. Tous ces groupes ont leur propre construction sociale du partage des rôles, des responsabilités et des ressources entre hommes et femmes. Les activités des femmes seront aussi bien conditionnées par le profil des moyens d'existence des familles auxquelles elles appartiennent que par l'accessibilité aux ressources en fonction du lieu de résidence des familles.

## **Les femmes : myriade d'activités et faibles revenus**

La mise en relation des niveaux famille-ménage-femme permet une approche originale des activités des femmes, en les reliant au profil des moyens d'existence des familles et aux moyens dont celles-ci disposent.

## **Richesse des femmes, richesse des familles ?**

### *Budgets masculins et féminins*

Le cumul de nombreuses activités permet aux femmes de disposer d'un revenu non négligeable, mais il reste généralement bien inférieur à celui de la famille, géré par leur mari ou leur beau-père. D'après les enquêtes menées à Djougou en 2010, le revenu des femmes dépasse à peine 100 000 FCFA en moyenne par an, pour une médiane de 63 000 FCFA (96 €). Par comparaison, le revenu moyen géré par les hommes<sup>8</sup> des familles auxquelles elles appartiennent est près de huit fois supérieur (816 000 FCFA) pour une médiane de 677 000 FCFA (1 032 €). Dans ces derniers chiffres, il s'agit de la valeur de la production, autoconsommation

<sup>8</sup> Le revenu des familles présenté ici comprend le revenu des champs familiaux (autoconsommation valorisée et vente) et le revenu des hommes des ménages. Cela correspond au revenu géré par les hommes, qu'il provienne des champs familiaux ou de leurs activités agricoles ou non agricoles personnelles. Le revenu des femmes n'est donc pas inclut dans cette variable.

comprise, et pour l'ensemble de la famille (et non rapporté au revenu par tête). Certes, on peut arguer des oublis, des omissions, de la recherche du secret dans la révélation des sources de revenu, mais ceci donne un ordre de valeur : bien qu'elles gèrent librement leur propre budget, l'indépendance financière des femmes de Djougou reste très relative en raison de la faiblesse de leurs propres revenus.

Malgré le modèle de séparation des budgets entre hommes et femmes, l'activité des femmes enquêtées à Djougou paraît en grande partie tributaire du degré de liberté dont elles disposent dans leur famille, des opportunités et souvent de l'aide qu'elles peuvent y trouver.

### *Activités des femmes et richesse des familles*

Ainsi, la rentabilité des activités des femmes est influencée par le niveau de revenu des unités de production auxquelles elles appartiennent. La figure 4 montre bien que ce sont dans les familles des grands cultivateurs et d'agro-éleveurs moyens qu'on trouve les femmes qui exercent les activités les plus lucratives.

En effet, dans le démarrage de leur activité, elles trouvent des conditions favorables : octroi de terre par leur mari ou leur parent, aide matérielle diverse, efficacité de leurs réseaux sociaux liée au statut élevé de leur famille. L'inverse est également vrai, et ce sont dans les familles les plus pauvres que les revenus des femmes sont en moyenne les plus faibles : 30 % d'entre elles ont des revenus inférieurs à 25 000 FCFA par an et 12 % n'ont pas de revenu du tout.

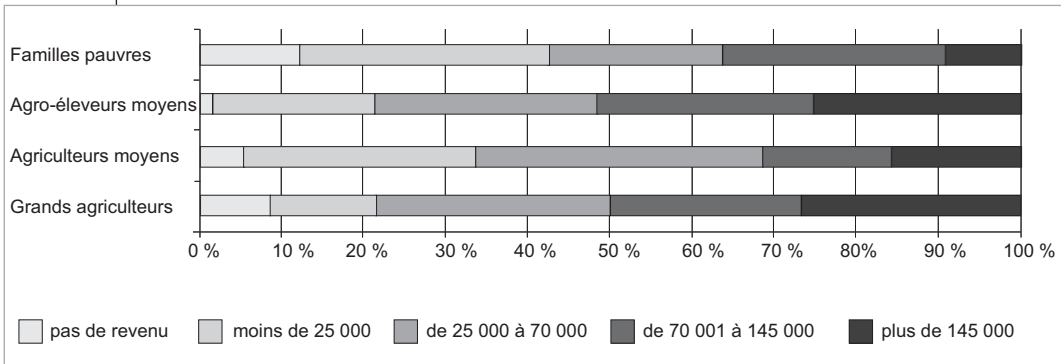


Figure 4

Revenus monétaires des femmes en fonction de la typologie des familles (FCFA).

Source : Enquête ECiS 2010. Les femmes appartenant au groupe des grands éleveurs n'ont pas été incluses en raison de la taille réduite de ce groupe (12 familles).

## Un accès limité aux ressources

Les femmes de ces différents groupes ont des activités économiques dont la nature est d'abord liée à leurs possibilités d'accès aux ressources.

### *L'accès précaire aux ressources foncières*

Ainsi, l'accès des femmes à la terre est codifié par les règles qui prévalent dans leur groupe : si beaucoup cultivent un champ pour leur propre compte en plus de leur travail sur les champs familiaux, elles n'ont, dans cette région, que des droits d'usage sur la terre. Le mode de régulation d'accès à la terre est marqué par l'organisation patrilinéaire de ces sociétés : le premier fondateur du village a passé alliance avec le génie des lieux, et la terre est transmise aux générations suivantes par les hommes et contrôlée plus ou moins fermement par les chefs de terres et autres « rois » locaux, descendants du premier fondateur (DOEVENSPECK, 2004). Elle a pu ensuite être divisée entre plusieurs lignages et transmise aux divers chefs de famille du village qui ont sur les terres des droits plus ou moins forts.

Mais l'accès des femmes à la terre, s'il demeure dans le registre des droits d'usage comme presque partout en Afrique de l'Ouest (COLIN, 2004), reste assez facile à Djougou. En effet, la région se caractérise par une relative disponibilité foncière qui est plus importante dans les fronts pionniers évidemment, mais sans qu'il y ait vraiment de saturation dans les terroirs anciens de la commune. Ainsi, la superficie cultivée par les femmes pour leur propre compte est assez importante (0,4 ha en moyenne) et certaines d'entre elles se sont lancées dans la production de vivriers sur des superficies qui vont jusqu'à 4 hectares<sup>9</sup>.

Dans la même logique, si les femmes ont bien un droit d'accès aux fruits du karité, qui, après transformation, leur fournissent des revenus monétaires, elles ne disposent pas pour autant des arbres. De même, deux tiers des femmes appartiennent à des familles où les hommes ont des plantations (anacardier et agrumes), ce qui fournit à ces derniers des revenus relativement stables. Or, les femmes n'ont pas accès à cette forme d'investissement, car comme souvent, ces cultures pérennes sont une forme d'appropriation de la terre dont sont, en principe, exclues les femmes. Cependant, 6 % d'entre elles exploitent des plantations dont elles ne sont pas propriétaires, mais qu'elles prennent en location ; elles appartiennent aux familles des agriculteurs moyens et des grands agriculteurs. Ce sont d'ailleurs les seules parcelles pour lesquelles existe ce type de rapport marchand.

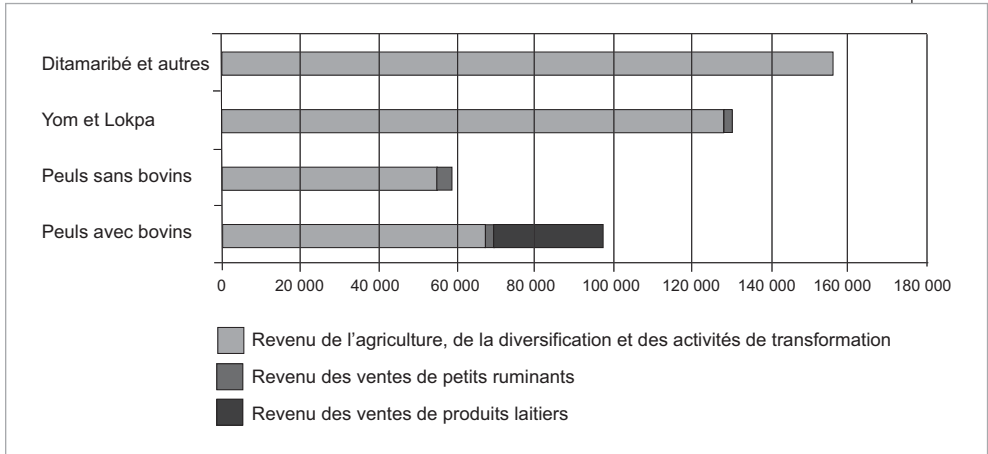
<sup>9</sup> On considère qu'en agriculture pluviale et strictement manuelle, un actif adulte peut mettre en valeur un hectare par an.

La terre est souvent mise à disposition des femmes par les hommes de la famille, généralement le mari, éventuellement par la famille d'origine de la femme ou plus rarement par des voisins<sup>10</sup>. Dans notre échantillon, plus de la moitié d'entre elles ont un champ et moins de 5 % des femmes déclarent avoir des difficultés d'accès à la terre. Dans le cas d'une agriculture très peu mécanisée, où il n'y a quasiment pas de matériel agricole, ni de culture attelée, c'est la force de travail disponible qui constitue la contrainte majeure : les femmes ne peuvent guère compter que sur leur propre force de travail, ou celle de leurs filles, et doivent souvent recourir à de la main-d'œuvre salariée si elles en ont les moyens : 30 % des femmes enquêtées emploient de la main-d'œuvre pour un montant d'au moins 5 000 FCFA/an et 10 % ont déboursé plus de 10 000 FCFA en 2009. La contrainte de l'accès des femmes à la main-d'œuvre est un problème observé dans de nombreuses sociétés rurales d'Afrique de l'Ouest (ROBERTS, 2001). La répartition des femmes cultivatrices sur les terroirs de Djougou illustre bien cette limitation à tous les niveaux de l'exploitation. Ainsi, sur les fronts de défrichement, où le travail est intense, peu de femmes disposent d'un champ personnel. Dans les familles plutôt jeunes et pauvres, l'essentiel de leur travail va également au champ familial. On ne trouve une majorité de femmes disposant d'un ou plusieurs champs que dans les villages des fronts pionniers stabilisés, où la terre est encore abondante. Dans les vieux terroirs, les champs des femmes sont moins nombreux et moins étendus, mais elles ont aussi plusieurs activités en dehors de l'agriculture ; elles trouvent dans la transformation et la vente des produits une ressource plus rentable.

### *Femmes et élevage : des capitaux fragiles*

L'élevage est à la fois un moyen de production et une forme d'épargne assez prise par les familles. Malgré un choix raisonné de l'échantillon qui privilégie les éleveurs, seule une famille sur cinq pratique l'élevage bovin, qui est plus technique à mener et demande plus d'investissement que les petits ruminants. Pourtant, le marqueur le plus symbolique de l'élevage reste celui des bovins, pratiqué essentiellement par des Peuls, qui ont leur propres animaux, mais gèrent aussi des têtes de bétail confiées par des agriculteurs (BOESEN, 1997). Dans l'organisation sociale des Peuls du nord du Bénin, la répartition de ces activités est d'ailleurs assez nettement genrée : à Djougou, les travaux liés à la gestion du cheptel et la traite des vaches sont le domaine des hommes, et aux femmes reviennent la vente et la transformation du lait (KUHN, 1997 ; BIRSCHENK et FORSTER, 2004 ; DUPIRE, 1996). Ainsi, d'après l'enquête ECiS de 2010, les femmes de familles peules faisant de l'élevage bovin ont eu un revenu annuel moyen de 105 000 FCFA issu de la vente

<sup>10</sup> Ces situations illustrent bien sûr la précarité des droits des femmes sur le foncier. Mais dans la mesure où la tension sur les terres est faible, les échanges sont assez ouverts.



**Figure 5**  
Contribution de l'élevage au revenu annuel des femmes selon le groupe ethnique.  
Source : Enquête ECLIS 2010.

du lait et du fromage (fig. 5). Les femmes peuvent être propriétaires de têtes de bétail (petits ruminants ou bovins), qui leur ont été parfois données au moment de leur mariage ou qu'elles ont achetées, mais elles confient la gestion de leurs animaux à des hommes : leur mari, leur père, ou d'autres encore, si elles souhaitent cacher à leur mari l'importance de leurs actifs.

Par contre, sur les 289 familles enquêtées, plus des deux tiers ont au moins des chèvres et/ou des moutons et dans ce cheptel, les femmes possèdent environ un tiers des animaux. Les troupeaux sont limités à 10 ou 20 têtes dans la majorité des cas. Pour les femmes exclues de l'accès à certaines ressources foncières, l'élevage de petits ruminants et de volailles représente une forme intéressante de capitalisation, avec possibilité de vendre rapidement en cas de nécessité financière : c'est une caisse de secours en cas d'événement grave survenant dans la famille (maladie ou décès d'un membre de la famille, destruction de maison). Cependant, le risque des pertes d'animaux est élevé en cas d'exposition à des épizooties. Cette ressource est donc relativement fragile : il n'est pas rare que les personnes aient déclaré avoir perdu tout leur troupeau quelques années auparavant suite à des maladies.

Que ce soit dans les activités liées à l'agriculture ou à l'élevage, les femmes dépendent encore assez étroitement du bon vouloir des hommes. Ce sont eux qui octroient la terre que les femmes pourront cultiver ou qui distribuent le lait que les femmes transformeront en fromage ou vendront. KUHN (1997) montre bien que chez les Peuls de Péhunco, la traite étant effectuée par les hommes, le partage du

lait entre les femmes s'écarte largement de l'égalité qui est cependant la règle. Ce n'est qu'avec la diversification de leurs activités hors de l'agriculture et de l'élevage que les femmes commencent à désencastrer leurs activités du cadre familial.

### *Diversifier les revenus*

Les femmes peuvent aussi développer de nombreuses autres activités, notamment de transformation de produits, mais aussi de cueillette, de petit commerce ou de salariat agricole. Un fait significatif est le nombre d'activités menées par une femme, en plus bien entendu des activités agricoles sur les champs familiaux et des activités domestiques. Ainsi, quel que soit le type de famille à laquelle elles appartiennent, les femmes mènent en moyenne cinq activités, et un quart d'entre elles en ont plus de six.

Les activités de prélèvement et de cueillette portent surtout sur la collecte de noix de karité, qui sont soit vendues telles quelles, soit ensuite transformées pour la consommation familiale ou la vente. La transformation de produits alimentaires est la première source de revenus, sauf pour le petit groupe de femmes appartenant aux familles de grands éleveurs qui vendent des produits laitiers (fig. 6). Les produits fabriqués sont essentiellement le beurre de karité, la moutarde de néré, le fromage de soja, mais les femmes pratiquent aussi le décorticage du riz, la fabrication du gari à base de manioc. Les préparations alimentaires les plus courantes sont les beignets ou les galettes, la bière de mil ou de sorgho. Les femmes produisent aussi du charbon de bois, du savon à base de karité et de cendre.

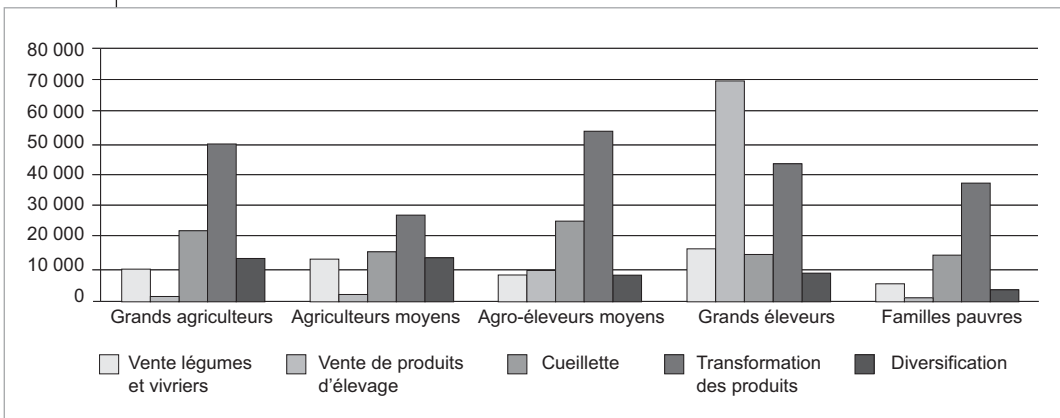


Figure 6  
Structure du revenu des femmes en fonction du type de familles.

Source : Enquête ECLiS 2010.

Même si les revenus des femmes sont assez faibles, ils sont en général plus stables que ceux des hommes de la famille grâce à leur grande diversification au fil des saisons et des opportunités : les risques d'une seule activité saisonnière ou de tensions sur les marchés sont donc minimisés. Cette diversification des activités est nécessaire pour réduire la vulnérabilité par l'augmentation et la sécurisation des revenus.

## Trajectoires et cycles de vie des femmes

Le type d'activités mené par les femmes est lié certes au profil des moyens d'existence et donc aux possibilités du milieu et de la famille dans lesquels elles vivent, mais aussi à leur positionnement dans leur cycle de vie.

La description des différents types de trajectoires paysannes par FLOQUET (2007) montre comment s'articulent les activités des hommes et celles des femmes au cours du cycle de vie. L'exemple des Adja, dans le sud du Bénin, peut partiellement être transposé au fonctionnement actuel des familles à Djougou. Chez les Adja, la dot à payer par l'homme pour se marier était élevée, mais elle autorisait ensuite l'homme à mobiliser durant plusieurs années la force de travail de sa ou ses épouses, puis de ses enfants sur les champs familiaux (OUDEN, 1997). Dans ces fronts de défrichement, l'intérêt bien compris des femmes et des enfants non mariés était de contribuer à mettre en place une exploitation prospère, le chef de famille étant dès lors en mesure de faire face à ses obligations envers eux. Il aidait les fils à s'installer, en payant la dot de leur épouse et en leur cédant une terre à défricher. Les femmes, une fois leurs propres enfants élevés, obtenaient une terre ou démarraient une activité avec leurs filles : elles entamaient ainsi une nouvelle étape de leur cycle de vie, leur permettant d'accumuler des biens matériels tant que leurs forces leur permettaient.

Actuellement, à Djougou où la disponibilité foncière est relativement bonne, on trouve des points communs avec ce système d'accumulation-redistribution par une gestion codée de la main-d'œuvre familiale. La figure 7 montre que la période où les femmes peuvent le plus accumuler est celle comprise entre 36 et 45 ans, lorsque leurs enfants grandissent, qu'elles disposent de plus de temps et qu'éventuellement leurs filles peuvent les aider dans leurs activités avant d'elles-mêmes se marier.

Au-delà de 55 ans, le revenu décroît nettement<sup>11</sup> ; le revenu en nette régression illustre la dépendance dans laquelle se trouvent les femmes de ce groupe d'âge : selon leur situation familiale, elles bénéficieront ou pas de l'aide de leur mari ou de leurs enfants.

<sup>11</sup> Le nombre de femmes de plus de 55 ans dans l'échantillon est de 33/432 (7,6 %).

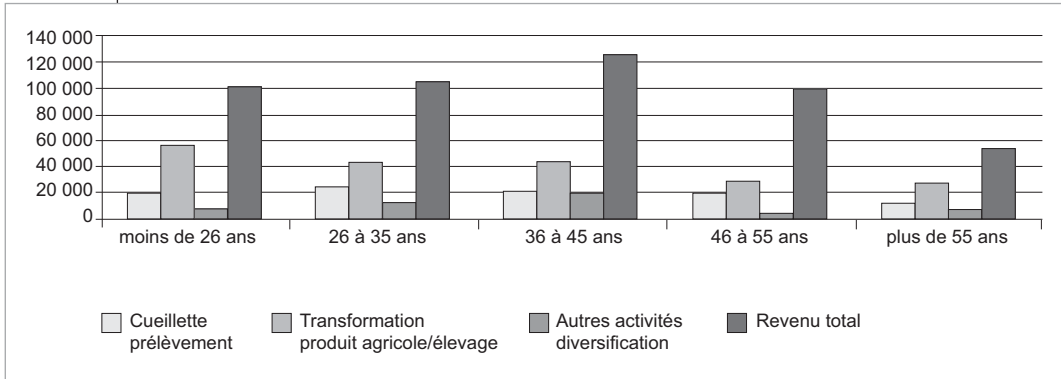


Figure 7  
Revenu moyen des femmes par classe d'âge.  
Source : Enquête ECLiS 2010.

Cependant, à Djougou, ce sont les transformations socio-économiques et culturelles, mais aussi écologiques qui remettent en cause cet agencement des trajectoires de vie, comme elles l'avaient fait au sud du Bénin une ou deux décennies plus tôt. Le système ne pouvait se maintenir qu'avec des réserves de terres à défricher. Celles-ci ayant été épuisées, la crise foncière et la baisse de la fertilité des terres dans les régions intensément exploitées ont « provoqué une rupture des contrats, entre générations et entre hommes et femmes, qui consistaient à combiner temporairement les efforts pour accumuler des actifs » (FLOQUET, 2007 : 201). La solidarité familiale s'en trouve affectée et de nouvelles vulnérabilités apparaissent, pour les jeunes qui ne trouvent pas les moyens de démarrer une exploitation et pour les femmes qui assument souvent plus de charges vis-à-vis de leurs propres enfants.

À Djougou, la situation est un peu différente, et ce n'est pas tant l'absence de terres que la faiblesse des revenus monétaires qui est source de tensions et de déstabilisations. La pression est de plus en plus forte pour la possession de produits de consommation (téléphone et moto) ; pour faire face à ces nouveaux besoins, les opportunités de gagner de l'argent ou d'acquérir ces biens se trouvent souvent au Nigeria. Les départs d'actifs pour des durées indéterminées sont fréquents ; contrairement aux migrations temporaires organisées comme dans les pays sahéliens, ces absences ne sont pas régulées dans un cadre familial et il n'y a souvent pas de remise d'argent à la famille au cours du séjour ou au retour. Une des formes les plus marquantes de la déstabilisation des familles se manifeste par la traite des enfants (BCAT, 2009), particulièrement importante dans la région : les pratiques de confiage d'enfants à des fins éducatives (enfant placé chez l'oncle maternel) se trouvent souvent dévoyées pour alimenter un circuit d'exploitation de la main-d'œuvre juvénile.



## **La malnutrition chronique infantile comme révélateur des inégalités de genre**

La discordance entre une relative abondance des ressources et la mauvaise situation nutritionnelle des enfants amène à s'interroger sur le statut des femmes qui sont les principales responsables des enfants en bas âge. Quelle est la répartition des charges parentales, quelle est l'allocation du temps des femmes entre soins aux enfants et activités économiques ou domestiques, quel est leur accès aux savoirs sanitaires et nutritionnels ? Autant de domaines dans lesquels les inégalités de genre et les déficits peuvent compromettre la réduction de la malnutrition infantile qui est un des Objectifs du millénaire pour le développement.

### **La malnutrition dans l'autosuffisance**

#### *Une bonne disponibilité alimentaire*

L'enquête socioéconomique démontre une bonne disponibilité alimentaire sur la commune de Djougou, avec des cultures variées (sorgho, maïs, igname, soja, mil, voandzou, haricot, manioc, riz, oignons, tomates, piments, gombo, légumes) et une quasi-autosuffisance alimentaire des familles en ce qui concerne les céréales, tubercules et légumineuses. La grande part de ce qui est consommé par la famille est donc issue de la récolte, la part achetée concerne en priorité la viande/poisson et les condiments.

L'enchaînement des cultures sur l'année permet aux populations de manger en accord avec leurs préférences alimentaires. L'enquête socioéconomique met en avant que l'aliment le plus consommé est l'igname (77 %), suivi par le sorgho. La préférence alimentaire va aussi à l'igname.

Pour 70 % des familles, la période où leurs propres récoltes ne suffisent plus à nourrir la famille ne dure pas plus de 1 à 2 mois et, lorsque les réserves familiales sont épuisées, la nourriture est achetée grâce aux revenus fournis par les activités de transformation, par la vente de volaille, de petit bétail ou, plus rarement, en empruntant. Il est rare de toucher aux repas eux-mêmes, que ce soit par le nombre (passer de 3 à 2 repas par jour), le volume ou la qualité de la ration alimentaire, comme le remplacement par un plat moins apprécié. Ainsi, la consommation de manioc sans aucun accompagnement a été identifiée comme un signe de difficulté, or l'enquête socioéconomique montre que seulement 5 % des ménages ont consommé du manioc seul durant la dernière soudure. Celle-ci se passe donc sans graves restrictions, sauf événement imprévu pour la famille.

Les difficultés alimentaires sont le plus souvent liées à des chocs idiosyncratiques, notamment la maladie d'un enfant, qui contraint à des dépenses élevées. Ainsi, cette femme du village de Dabogou explique<sup>12</sup> :

« L'année passée, nous n'avions plus à manger. C'est une maladie de l'enfant qui est venue, nous avons tout vendu ce qui restait dans le grenier, et nous l'avons emmené à l'hôpital. C'est le voisin qui nous donnait à manger » (V., Dabogou, 2011).

### *Des indicateurs de malnutrition chronique élevés*

Malgré cette disponibilité alimentaire, la proportion d'enfants qui accusent un retard de croissance (malnutrition chronique) sur les dix dernières années est 15 fois plus élevée que celle attendue dans une population en bonne santé et bien nourrie<sup>13</sup> alors même que le pays a connu sur la même période une croissance économique stable. Dans toutes les enquêtes nationales, le seuil de 30 % d'enfants atteints est largement dépassé dans la région où se situe la commune de Djougou, ce qui est un seuil considéré comme grave selon les critères de l'OMS<sup>14</sup>.

À Djougou, nous avons effectué en 2011 une enquête qualitative sur un sous-échantillon de l'enquête socio-économique, auprès de 60 mères d'enfants de moins de 5 ans, appartenant aux différents groupes de la typologie ; afin de confirmer ou d'infirmer la prévalence de la malnutrition sur cette population cible, tous les enfants de moins de 5 ans des mères enquêtées ont été pesés et mesurés afin de déceler la malnutrition chronique (taille/âge) et aiguë (poids/taille). L'objectif était d'identifier les liens entre la situation de vulnérabilité économique et sociale de ces femmes et le retard de croissance qui affecte la moitié des enfants mesurés<sup>15</sup>.

<sup>12</sup> Ces extraits et ceux qui suivent dans le texte sont issus d'entretiens réalisés dans le cadre de deux enquêtes du programme ECliS en 2011 :

– entretiens de Cécile Pascual dans le cadre d'une recherche universitaire menée au sein d'ECliS en 2010 ; 60 entretiens approfondis avec des femmes mères d'enfants de moins de 5 ans et interviewées dans le cadre d'une enquête socio-économique ;  
– enquête ECliS sur les réseaux sociaux en 2011 (113 femmes et 100 hommes).

<sup>13</sup> Selon les recommandations de l'OMS, dans une population en bonne santé et bien nourrie, on s'attend à ce que seulement 2,3 % des enfants se situent à moins de deux écarts-types (malnutrition modérée) en dessous de la médiane de référence pour chaque indicateur de nutrition.

<sup>14</sup> Taux de malnutrition chronique des enfants : 32,6 % pour l'EDSB-II en 2001, puis 40,8 % lors de l'EDSB-III en 2006 (INSAE, 2007) ; ce taux est de 36,1% pour les enfants de 6 à 59 mois dans l'AGVSAN en 2008 (PAM, 2009). Ces chiffres concernent le milieu rural et urbain ; or, le milieu rural est plus affecté que le milieu urbain, avec une moyenne nationale dépassant les 40 % (PAM, 2009).

<sup>15</sup> Les mesures anthropométriques ont été effectuées de façon standardisée selon les méthodes préconisées par l'OMS. Sur les 103 enfants pesés et mesurés, 52 % présentent un retard de croissance : 31 % sous la forme modérée (Z score - 2) et 21 % sous la forme sévère (Z score - 3). La malnutrition aiguë ne touche que 3 enfants de l'échantillon. L'enquête ayant été menée en période de soudure, ce chiffre permet de réaffirmer qu'il n'y a pas de situation de crise alimentaire sur la commune de Djougou, mais bien de malnutrition chronique.

## *Malnutrition et récurrence des maladies*

Les analyses de la malnutrition chronique mettent en évidence la complexité des causes, surtout en l'absence de réelles disettes (MOSLEY et CHEN, 1984). La récurrence des maladies apparaît comme un facteur important de malnutrition chronique : la croissance des enfants est ralentie par l'affaiblissement de l'organisme qui n'assimile plus correctement les nutriments.

À Djougou, le problème de la santé des enfants revient d'une manière lancinante dans les entretiens avec les femmes et 54 % d'entre elles placent les problèmes de santé comme première source de difficulté, ainsi que le souligne cette mère de famille du village de Selra :

« **C'**est incomptable de compter combien de fois Bachal est allé à l'hôpital, parce que quand il était plus petit, presque chaque jour on était à l'hôpital, mais c'est maintenant que je vois que ça s'est amélioré. Il avait la fièvre et parfois les vomissements et la diarrhée. Je ne sais pas pourquoi » (A ., Selra, 2011).

Le paludisme et les maladies diarrhéiques sont les maladies les plus fréquentes et les premières causes de mortalité chez les enfants en milieu rural au Bénin (INSAE, 2007). Elles sont aggravées par l'anémie provoquée par les parasitoses liées aussi à l'eau. Or, la prévention par des pratiques appropriées peut considérablement diminuer la morbidité de ces maladies.

## **Connaissances, attitudes et pratiques**

Les différences dans les KAP (*knowledge, attitude, practice*) liées à la manière de s'occuper et de soigner les enfants ont donc un rôle essentiel. Étant donné qu'ici ce sont, comme souvent ailleurs, les mères qui s'occupent essentiellement des enfants en bas âge, il est nécessaire de s'intéresser au niveau de formation des femmes et à leurs pratiques en matière d'hygiène et de nutrition afin de faire les liens avec la malnutrition (WISE *et al.*, 2003).

### *Un niveau de formation scolaire au plus bas*

Malgré les efforts des politiques publiques pour améliorer l'accès à l'école, le niveau de formation des femmes rurales adultes sur la commune est extrêmement bas. Environ 25 % des femmes de l'enquête socioéconomique déclarent avoir été à l'école, contre 39 % des hommes chefs de ménage ou de famille, avec une proportion qui augmente légèrement pour les femmes plus jeunes. À cette ségrégation de genre s'ajoute une ségrégation ethnique liée aux moyens d'existence : les femmes peules vivant dans les campements éloignés des villages sont celles qui ont la formation scolaire la plus faible.

Pour celles qui ont été à l'école, la scolarité a été souvent écourtée et peu productive puisque seulement 4 % des femmes contre 15 % des hommes déclarent savoir lire. Le mariage ou une grossesse précoce sont souvent les raisons d'arrêt de l'école, comme l'illustre ce témoignage d'une femme de Selra :

« **J**'ai un enfant, c'est Yasmine. Je fréquentais et à ce moment on m'a enceinte donc j'ai quitté l'école. J'avais 15 ans » (M., Selra, 2011).

Cependant, il y a souvent un souhait exprimé des femmes d'envoyer leurs enfants, garçons ou filles, à l'école, et la scolarisation des enfants a tendance aujourd'hui à s'améliorer par rapport à celle des mères. Celles-ci y accordent d'autant plus d'importance qu'elles sont proches de centres urbains, comme le dit cette femme :

« **J**e n'ai pas été à l'école parce que mes parents n'avaient pas une idée sur la scolarisation des enfants. Donc ils ne m'ont pas envoyée à l'école. Mais moi, tous mes enfants iront à l'école (...) parce que maintenant il faut savoir lire et écrire pour vivre bien » (A., Belefoungou, 2011).

### *Entre manque de connaissances et manque de temps*

Dans ce contexte, la formation des femmes à la nutrition des enfants ou à l'hygiène est plus difficile, et intervient parfois trop tard. En effet, les canaux de transmission des savoirs autres que par l'école existent, mais restent inadaptés. Les femmes elles-mêmes disent parfois dans les entretiens qu'elles ont reçu des recommandations lors de visites au centre de santé, mais qu'elles n'ont souvent ni le temps, ni les connaissances pour appliquer ces conseils. Ainsi, une femme souligne :

« **C**e qui est bon pour les enfants, pour leur croissance, c'est l'œuf, le riz, le lait. Lorsque j'allais pour la consultation prénatale, c'est là que les sages-femmes me conseillaient pour l'alimentation des enfants. Mais je ne fais pas toujours ces conseils, je ne sais pas pourquoi » (F., Monè, 2011).

Les recommandations de base de l'OMS arrivent difficilement dans ces endroits et ne sont pas intégrées par les femmes, ce qui illustre une insuffisance dans la chaîne de transmission des savoirs de base qui n'atteint pas les publics les plus concernés : ainsi, même la recommandation essentielle de l'OMS concernant l'allaitement maternel exclusif de l'enfant pendant les six premiers mois n'est pas connue par la majorité des femmes<sup>16</sup> et souvent, les mères introduisent au bout de quelques semaines, de la bouillie de mil, préparée et conservée dans de mauvaises conditions d'hygiène, mais telle qu'elles l'ont vu faire dans leur entourage.

<sup>16</sup> Entretiens qualitatifs auprès de 60 femmes portant notamment sur les pratiques nutritionnelles et de soins aux enfants en bas âge.

## Accès à l'eau : inégalités et pratiques

L'approvisionnement en eau domestique (destinée à la consommation familiale) se fait de différentes façons selon la saison : en saison des pluies, beaucoup de ménages prennent l'eau dans des puits traditionnels, des marigots, à la rivière ou collectent de l'eau de pluie ; en saison sèche, le choix est plus réduit et ce sont les équipements hydrauliques comme les forages équipés de pompes à motricité humaine ou les bornes-fontaines des adductions d'eau villageoise qui sont les plus sollicités. Bien que l'eau y soit de meilleure qualité, elle est cependant payante et les changements de mode de gestion ont eu pour conséquence une hausse du prix ces dernières années (BONNASSIEUX et GANGNERON, 2011).

Au niveau de la famille, ce sont les femmes qui s'occupent de l'approvisionnement en eau domestique et de son stockage dans des jarres ou des seaux au domicile. Elles ont des connaissances restreintes, voire parfois inexistantes sur les risques sanitaires liés à la contamination de l'eau et nombre d'entre elles privilégie un accès proche et gratuit aux eaux de surface et aux puits traditionnels plutôt qu'un approvisionnement payant à des aménagements hydrauliques<sup>17</sup>. Or, les travaux réalisés par le programme Impetus ont montré que les points d'eau (y compris les puits) dans le bassin de l'Ouémé pâtissaient pour beaucoup d'entre eux, d'une contamination bactériologique et virale (UESBECK *et al.*, 2009). Et que si l'eau était potable au point de collecte, les conditions de transport et de conservation la transformaient rapidement en eau contaminée.

Les résultats de l'enquête socioéconomique montrent que près de la moitié des ménages s'approvisionnent à la rivière ou au marigot, comme le rapporte cette femme :

« **N**ous n'avons pas de puits, mon mari a creusé un puisard là quelque part, c'est un trou profond à côté de la rivière. Je ne filtre pas, je bois comme ça. Au champ, il y a un marigot, je puise là pour boire » (M. J., Dabogou, 2011).

Parmi les femmes prenant l'eau dans les puits ouverts, les rivières ou les marigots, rares sont celles qui filtrent et celles qui le font utilisent un simple tissu tendu sur la jarre. Ainsi une femme de Monè rapporte :

« **J**e filtre l'eau du puits et du marigot. Je prends un tissu blanc "Bacao" qui ne fait pas passer la saleté. Quand je filtre, je vois à l'œil nu les petits vers de l'eau qui sautillent et restent sur le tissu donc, après, l'eau est propre » (B., Monè, 2011).

Aucune des femmes du sous-échantillon ne fait bouillir l'eau, par manque de connaissance d'abord. Puis, interrogées sur cette pratique inconnue, elles

<sup>17</sup> Pour une description de la politique d'aménagement hydraulique sur la commune de Djougou, voir BONNASSIEUX et GANGNERON, 2011.

évoquent le manque de temps pour ramasser du bois pour chauffer l'eau ou l'absence de jarres pour la contenir.

Des raisons d'ordre culturel et des représentations peuvent aussi freiner l'accès à l'eau potable (HADJER *et al.*, 2005). En effet, lors d'un entretien collectif avec les femmes, certaines ont déclaré ne pas aller au forage évoquant la « saleté » de l'eau qui vient de loin et passe par des tubes :

« Elles préfèrent l'eau de leur puits, elles voient bien directement l'eau au fond. Mais le forage ce n'est pas pareil, elles ne voient pas d'où vient l'eau, elle passe par-dessous les pieds, elles ne savent pas ce qui se passe. »

Certaines femmes ont évoqué que les sorts pouvaient arriver par cette eau invisible. L'importance des représentations culturelles conditionnant les pratiques liées à l'eau a été décrite dans différentes études anthropologiques, comme celle de BOUJU *et al.* (1998).

La question de l'accès à une eau potable, première condition pour réduire la malnutrition chronique des enfants, est donc complexe. La dimension physique de l'accès aux infrastructures hydrauliques est bien entendu la première contrainte : que les équipements ne soient pas trop éloignés, qu'ils soient en bon état. Mais interviennent ensuite la dimension économique et l'acceptation de payer pour avoir accès à une eau propre, qui n'est pas acquise, faute de compréhension des enjeux sanitaires et faute de moyens financiers pour les plus pauvres. Les femmes, qui sont les acteurs centraux dans la chaîne de l'eau domestique (du point de collecte à la consommation) ont des pratiques liées à leurs connaissances, leurs représentations, leurs contraintes matérielles ou sociales, qui sont rarement comprises et intégrées dans un programme visant à améliorer l'accès à l'eau potable.

### *Accès à la santé : éloignement et coût*

L'accessibilité des centres de santé par rapport à certaines localités est une des raisons de l'accès tardif aux soins. Une proportion non négligeable des femmes enquêtées doit marcher pendant plus de 2 heures pour atteindre l'établissement sanitaire le plus proche.

« Pour aller au centre de santé il faut marcher une demi-journée, ce n'est pas trop, mais quand il y a les pluies c'est plus long. Et surtout c'est pour l'accouchement, si on n'a pas trouvé une moto pour aller, on ne peut pas aller à pied, l'enfant naît sur le chemin » (entretien collectif, Dabogou 2011).

Dans l'enquête, 61 % des accouchements les plus récents avaient eu lieu à domicile<sup>18</sup>.

<sup>18</sup> Le taux de mortalité maternelle demeure encore élevé avec 397 décès de femmes pour 100 000 naissances (INSAE, 2007).

« **J**e pensais accoucher à la maison, mais l'accouchement a été difficile. Il est impossible de trouver un véhicule, car les voies sont impraticables. Ils ont pu m'amener à l'hôpital à moto, ce qui n'a pas été facile pour moi. »

Si les frais d'accouchement sont, en principe, une charge incombant au mari, une majorité de femmes assure de fait une partie des dépenses.

Les maladies des enfants ont des conséquences économiques très lourdes pour les femmes, en raison de leur répétition. S'instaure alors un cercle vicieux : un enfant est malade, il est conduit assez tard au centre de santé, donc hospitalisé, voire transféré à Parakou, ce qui est un coût important pour l'accompagnant, les femmes décapitalisent, perdent des revenus faute de pouvoir continuer leur activités, et les répercussions se font sentir sur les enfants : disponibilité, qualité des soins ou de la nourriture. L'investissement et l'amélioration des conditions de vie sont remis en cause, comme en témoigne cette femme :

« **A**vec les économies, on voulait construire un bâtiment. On vit dans une chambre où il y a la paille pour le toit, donc on veut changer et mettre la tôle. Mais, on n'a plus assez. Avec la maladie de l'enfant, je n'ai plus les économies » (M., Daringa).

## Pluralité des normes familiales

### *Alliances matrimoniales : les choix individuels limités*

Comme dans bien d'autres régions d'Afrique subsaharienne, les unions matrimoniales sont des alliances entre familles et non un choix réciproque de deux individus. J. LOMBARD (1976) montre que chez les Bariba du Borgou, culturellement proches des groupes présents à Djougou, la priorité des unions matrimoniales est de faire des alliances entre familles, le devenir du couple formé important peu : si cette union éclate, ce qui arrive fréquemment, cela n'aura que peu d'incidence sur l'alliance préalablement constituée entre les familles. Ces mariages imposés perdurent actuellement.

En effet, à Djougou, les femmes rurales soulignent fréquemment leur absence de possibilité de choix, pour un mariage souvent précoce :

« **J**e suis dotée très petite, on ne m'a même pas laissée aller à l'école. À l'âge de 13 ans déjà on me présente mon mari, que je veuille ou pas, c'est mon mari. Pour obéir à mes parents, j'ai accepté pour ne pas avoir de malédictions » (J., Daringa, 2011).

L'arrêt de l'école est souvent consécutif au mariage.

« **J**'étais élève, ne sachant pas être dotée depuis longtemps ; au CE1 déjà on me sort de l'école et je vais me marier. Grâce à un complice je me suis enfuie, mais on m'a ramenée » (A., Daringa, 2011).

L'organisation sociale des communautés au nord du Bénin répond à des règles de filiation, d'héritage et de transmission du nom qui suivent la lignée masculine. Lors du mariage, la femme emménage chez son mari et en cas de veuvage, les enfants restent dans le lignage du père, ce qui contraint parfois les femmes à consentir à un remariage qui ne leur convient pas :

« **E**lle s'est remariée à cause des enfants. Dans la tradition ici, quand ton mari décède et qu'il a un petit frère, il peut te remarier et comme ça tu vas garder les enfants. Elle s'est remariée par obligation au petit frère du mari défunt » (Th., Dabogou, 2011).

Plusieurs femmes ayant perdu leur mari ont dû contracter une nouvelle union non choisie pour ne pas être séparées de leurs enfants, mais aussi pour des raisons économiques :

« **C**e qui a été le plus dur, c'est la mort de mon mari. Le mari avec qui je vis aujourd'hui, c'est une contrainte pour moi. Si j'ai accepté de rester ici et de me remarier c'est à cause des enfants, je ne peux pas quitter, je ne peux pas faire le champ toute seule » (B., Selra, 2011).

Ces relations contraintes, illustrant le peu de liberté de choix des femmes dans la sphère privée, sont aussi une raison de la relative faiblesse des liens qui unissent l'homme et la femme. Plusieurs femmes relèvent les absences épisodiques et non prévues de leur mari, laissant les femmes seules pour l'entretien des enfants :

« **M**on mari me dit qu'il va à Partago pour acheter les graines de karité. Il fait des semaines sans revenir à la maison. Et quand il revient, rarement qu'il fait trois jours avec nous. Nous sommes là pour garder les enfants ; on n'y peut rien » (A., Dabogou, 2011).

Les absences répétées des maris amènent les femmes à rechercher de l'aide du côté de leur propre famille. Il n'est ainsi pas rare qu'elles y retournent passer de longs moments, notamment au moment de la naissance des enfants, comme elles le faisaient déjà il y a plusieurs décennies (LOMBARD, 1976).

Cette « liberté » prise vis-à-vis des maris ne traduit pour autant pas une indépendance des femmes qui continuent d'assumer de lourdes tâches.

### *Des normes assez librement interprétées par les hommes*

Les charges sont, en principe, partagées entre hommes et femmes. Mais hormis l'habitat pour lequel seulement 28 % des femmes déclarent y participer<sup>19</sup>, il y a peu de domaines dans lesquels les femmes ne participent pas ou peu aux dépenses. Pour l'alimentation, l'habillement, la santé, les femmes assument une part plus ou moins importante des dépenses, voire se trouvent seules à mobiliser des ressources

<sup>19</sup> Enquête socio-économique auprès de 432 femmes.



monétaires. La répartition semble moins obéir à des normes sociales qu'à des configurations individuelles.

L'entente au sein du couple joue un rôle important et n'est pas si facile dans cette société où les mariages sont souvent arrangés.

« **M**on mari est trop méchant. Cela fait que je suis restée seule, les autres femmes sont parties parce qu'il est difficile à supporter. Je suis la 6<sup>e</sup> femme. Il ne veut pas l'épanouissement et l'évolution de sa femme » (A., Dabogou, 2011).

Les femmes relèvent souvent la contradiction entre les charges qu'elles doivent assumer et l'attitude parfois autoritaire du mari qui les empêche de développer des activités rémunératrices :

« **M**on mari ne s'occupe pas du tout de moi ; il a quelque chose ou pas tu ne le sauras pas, alors que quand je veux prendre un chemin de la réussite, il s'oppose. Il ne comprend rien. Ça devient l'enfer pour moi » (S., Dabogou, 2011).

La capacité de l'homme à dégager des revenus est parfois difficile, en raison de la saisonnalité de leurs activités.

« **M**es enfants vont à l'école. Quand il s'agit d'achat des fournitures scolaires et d'autres choses, mon mari ne veut pas mettre la main dans les poches. Il me dit qu'il les nourrit, et il ne peut plus s'occuper de leur scolarité. Je suis dépassée » (D., Dabogou, 2011).

L'exode temporaire ou les absences des hommes laisse les femmes seules face aux problèmes familiaux et ces absences sont parfois très répétées.

« **M**on mari ne reste jamais toute l'année chez lui, tantôt c'est au Nigeria ou c'est ici. Moi je ne vois pas l'avantage qu'il a là-dedans. Et je ne sais comment nos enfants auront une bonne éducation » (T., Daringa, 2011).

Ce relatif délaissement des pères est un phénomène qui s'accroît ces dernières décennies du fait des migrations qui augmentent en raison de la monétarisation et de la nécessité d'aller à l'extérieur chercher des revenus plus conséquents pour couvrir les nouveaux besoins de consommation.

On constate donc un certain écart entre la norme affichée qui voudrait que le mari assure l'alimentation et la santé de ses femmes et enfants. Les soins aux enfants sont largement dépendants du bon vouloir du père. Par conséquent, la vulnérabilité des femmes est fonction de leur propre situation économique (revenus tirés des activités), mais aussi de l'attitude du mari et de la position de celui-ci vis-à-vis de ses responsabilités.

En effet, l'analyse des enquêtes montre que le lien est ténu entre le revenu des familles et la situation nutritionnelle des enfants : on peut trouver des enfants mal-nutris dans des familles dont le revenu et le capital gérés par les hommes sont relativement importants. Cela montre la limite de l'utilisation du revenu monétaire

du chef de ménage ou de famille comme *proxy* du bien-être de l'ensemble de la famille.

### *La nécessité de trouver des revenus*

L'analyse des entretiens fait ressortir les stratégies des femmes pour acquérir des revenus dont elles disposeront pour faire face aux besoins de leurs enfants et pour accumuler leurs propres biens. Il ressort que non seulement la survie, mais aussi l'avenir de l'enfant reposent en grande partie sur la mère.

« **A**vec l'argent que j'ai, j'achète des petits ruminants et les costumes pour moi-même et mes enfants. J'achète les petits ruminants, c'est pour préparer l'héritage de mes enfants. Je ne sais pas ce que mon mari fait pour l'héritage de ses enfants, mais moi, j'achète des ruminants » (A., Belefoungou, 2011).

L'exode attire maintenant aussi des femmes, même quand elles ont des enfants en bas âge :

« **J**e suis partie en exode au Nigeria. J'ai suivi une dame qui vend à manger dans la rue. J'avais déjà mon deuxième enfant quand je suis partie en exode. J'ai laissé le plus grand à mon mari et j'ai pris celui qui était au dos. Mon mari était d'accord pour que je parte. Je suis restée un an. Je suis allée chercher de l'argent parce que les ustensiles de cuisine me manquaient. Le mari n'avait pas d'argent pour m'acheter parce que quand je demande au mari il dit qu'il n'en a pas » (A., Belefoungou, 2011).

## **Conclusion**

Les liens complexes entre les inégalités de genre et la malnutrition chronique infantile peuvent être analysés par la combinaison d'une enquête socio-économique à plusieurs niveaux avec des entretiens socio-anthropologiques auprès des femmes. L'étude réalisée dans le cadre d'ECLiS permet d'éclairer la « capacité à faire et à être » des femmes, développée, dans l'approche des capacités, notamment en mettant en évidence les droits d'accès selon le genre : accès au revenu, accès à la nourriture, accès à la formation et aux soins (DROY, 2006).

Si les moyens d'existence des familles influencent fortement la nature des activités des femmes, les revenus de celles-ci ne sont que partiellement déterminés par le niveau de revenus des familles auxquelles elles appartiennent. Les ressources monétaires des femmes sont diversifiées, mais relativement faibles par rapport aux charges qu'elles doivent de plus en plus souvent assumer, notamment pour leurs enfants. L'absence de formation des femmes en matière de santé, de pratiques

nutritionnelles ou d'hygiène a des répercussions sur l'état de santé des enfants. Les coûts de santé pèsent lourdement sur les revenus et l'épargne des femmes. Les normes sociales de responsabilité des pères sont de plus en plus liées à des choix individuels des hommes, choix de s'occuper ou pas de leurs enfants et d'aider ou pas leur femme. Les transformations des modes de consommation et l'augmentation des migrations de travail hors de la commune contribuent à accélérer ces différenciations.

Ainsi, malgré l'apparente autonomie dont les femmes disposent, il ressort de ces enquêtes une capacité limitée des femmes à agir sur les moyens d'existence et donc une liberté toute relative.

## Bibliographie

BCAT, 2009 – *Rapport de capitalisation sur les causes structurelles de la traite d'enfants en République du Bénin*. Bureau central d'assistance technique de l'UE au 2<sup>e</sup> projet de lutte contre la traite d'enfants au Bénin, 34 p., *multigr.*

BIERSCHENK Th., FORSTER R., 2004 – *L'organisation sociale des Peuls dans l'est de l'Atacora (République du Bénin, communes de Kouandé, Péhonco et Kérou)*. Institut für Ethnologie und Afrikastudien, Johannes Gutenberg-Universität, Germany, Working paper, 46, 94 p.

BOESEN E., 1997 – « Identité et démarcation : les pasteurs peuls et leurs voisins paysans ». In Bierschenk Th. Le Meur P-Y. (éd.) : *Trajectoires peules au Bénin*, Paris, Karthala : 21-47.

BONNASSIEUX A., GANGNERON F., 2011 – Des mini-réseaux d'eau potable : entre enjeux politiques et arrangements locaux. Le cas de la commune de Djougou au Bénin. *Mondes en développement*, 3 (155) : 77-92.

BOUJU J., TINTA S., POUDIOUGOU B., 1998 – *Approche anthropologique des stratégies d'acteurs et des jeux de pouvoir locaux autour des services de l'eau au Mali. Bandiagara, Koro et Mopti*. Shadyc, Action de recherche n° 10, <http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/68/77/67>

CLERC J., ADAM P., TARDITS C., 1956 – *Société paysanne et problèmes fonciers de la palmeraie dahoméenne (étude sociologique et cadastrale)*. Paris, Orstom-IRD, L'Homme d'Outre-Mer, 02,147 p.

COLIN J-P., 2004 – *Droits fonciers et dimension intrafamiliale de la gestion foncière pour une ethnographie économique de l'accès à la terre en Afrique*. Note méthodologique. Document de travail de l'UR 095, n° 8, *multigr.*

DE VREYER Ph., LAMBERT S., SAFIR A., SYLLA M., 2008 – Pauvreté et structure familiale, pourquoi une nouvelle enquête ? *Stateco*, 102 : 5-20.

DOEVENSPECK M., 2004 – Migrations rurales, accès au foncier et rapports interethniques au sud du Borgou (Bénin). *Africa Spectrum*, 39 (3) : 359-380.

DONNAT M., 2010 – *Rapport d'activité – volet Socel – ECLIS*, 25 p., *multigr.*

DROY I., 2006 – « *Quel apport de l'approche par les capacités pour l'analyse des inégalités de genre ?* ». In Reboud V. (éd.) : *Amartya Sen: A development economist?*, Paris, AFD : 125-148.

DUPIRE M., 1996 – *Peuls nomades. Étude descriptive des Wodaage du Sahel nigérien*. Paris, Karthala, 340 p.

FLOQUET A., 2007 – « À l'échelle d'une vie : trajectoires et décisions paysannes au Bénin ». In Gafsi M., Dugué P., Jamin J.-Y., Brossier J. (éd.) : *Exploitations agricoles et familiales en Afrique de l'Ouest et du Centre. Enjeux, caractéristiques et éléments de gestion*, Versailles, Quae : 195-208.

GASTELLU J.-M., DUBOIS J.-L., 1997 – « En économie, l'unité retrouvée, la théorie revisitée ». In Pilon M., Locoh T., Vignikin E., Vimard P. (éd.) : *Ménages en Afrique : approches des dynamiques contemporaines*, CEPED, Ch4 : 75-97.

HADJER K., KLEIN Th., SCHOPP M., 2005 – Water consumption embedded in its social context, north-western Benin. *Physics and Chemistry of the Earth*, 30 (6-7) : 357-364.

INSAE, 2007 – *Enquête démographique et de santé (EDSB-III)-Bénin 2006*. Calverton, Institut national de la statistique et de l'analyse économique du Bénin et Macro International, Maryland, 367 p.

JUDEX M., RÖHRIG J., SCHULZ O., THAMM H.-P. (éd.), 2009 – *IMPETUS Atlas du Bénin. Résultats de recherche 2000-2007*. Allemagne, département de Géographie, université de Bonn.

KUHN B., 1997 – « *"Kosamwalaacedewallaa ! Pas de lait, pas d'argent !" : l'importance du lait chez les femmes peules du Nord-Bénin* ». In Bierschenk Th., Le Meur P.-Y. (éd.) : *Trajectoires peules au Bénin*, Paris, Karthala : 63-76.

LOMBARD J., 1976 – *Structures de type « féodal » en Afrique noire. Étude des dynamismes internes et des relations sociales chez les Bariba du Dahomey*. Paris, Mouton, 544 p.

MEILLASSOUX C., 1975 – *Femmes, greniers et capitaux*. Paris, Maspero, 254 p.

MOSLEY W. H., Chen L. C., 1984 – An analytical Framework for the study of child survival in developing countries. *Population and Development Review*, 10 : 25-45.

UDEN J. H. B. den, 1997 – « Gestion de la main-d'œuvre et accumulation ». In Daane J., Breusers M., Frederiks E. (éd.) : *Dynamique paysanne sur le plateau Adja du Bénin*, Paris, Karthala : 79-120.

PAM, 2009 – *Analyse globale de la vulnérabilité, de la sécurité alimentaire et de la nutrition (AGVSAN)*. 168 p., *multigr.*

ROBERTS P. A., 2001 – « L'accès des femmes rurales à la main-d'œuvre en Afrique de l'Ouest ». In Bisilliat J., Verschuur C. (dir.) : *Genre et économie, un premier éclairage*, Paris, AFED-EFI, L'Harmattan, Cahiers Genre et Développement, 2 : 195-213.

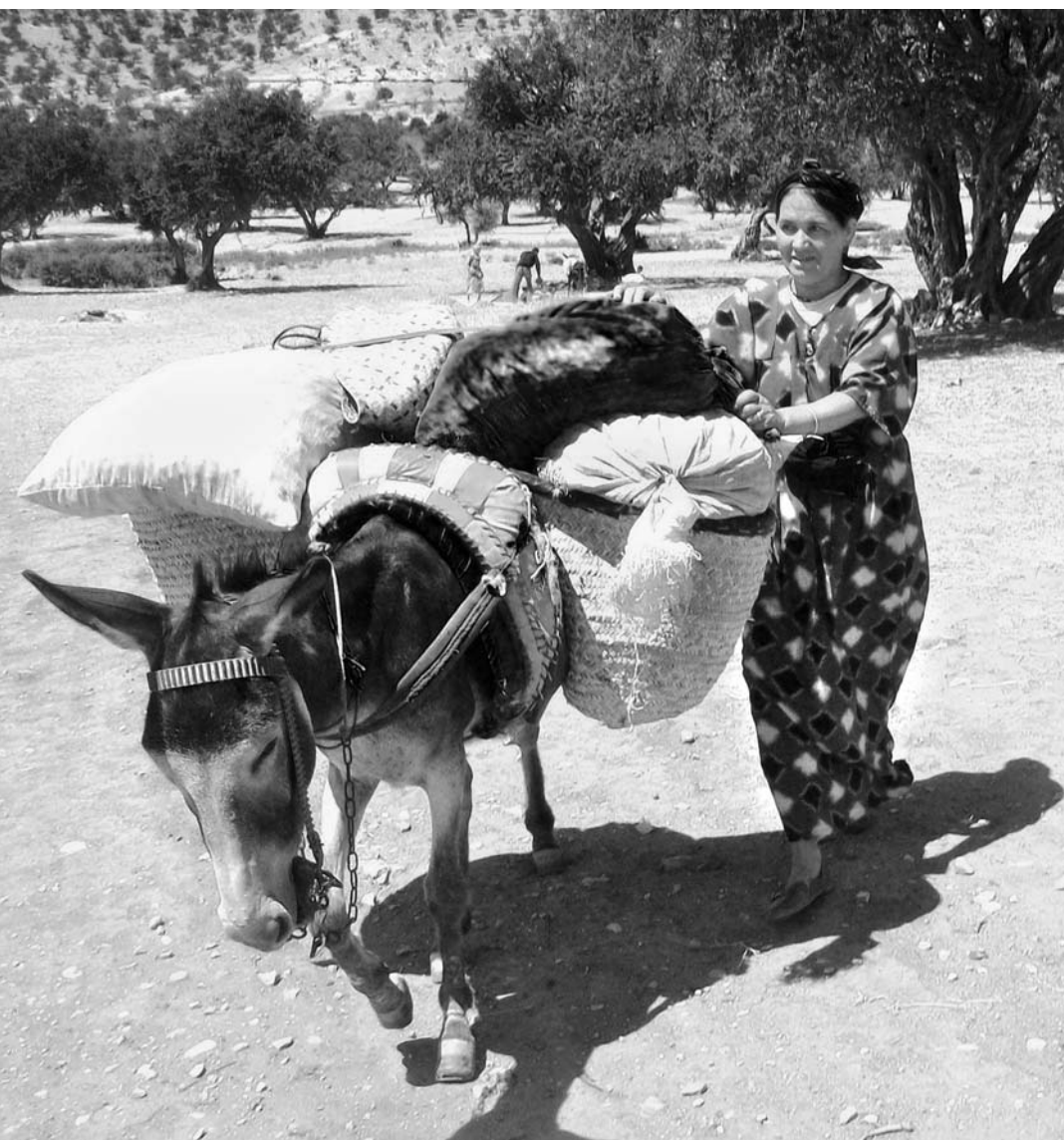
UESBECK A., BAGINSKI R., MAZOU F., 2009 – « Analyse bactériologique des sources d'eau de boisson dans le bassin de l'Ouémé supérieur ». In Judex M., Röhrig J., Schulz O., Thamm H.-P. (éd.) : *IMPETUS Atlas du Bénin. Résultats de recherche 2000-2007*, Allemagne, Université de Bonn, Département de Géographie : 47-48.

WISE V., KELLY V., TEFFT J., STAATZ J., 2003 – *Connaissances, attitudes et pratiques en matière de soin et d'alimentation de l'enfant : résultats préliminaires du projet sur les liens entre la nutrition infantile et la croissance agricole (LICNAG)*. Michigan State University, Note de synthèse 61, septembre 2003, 15 p., *multigr.*



# Mobilisations des femmes et dynamiques des rapports de pouvoir

Partie 2



< Retour de la récolte de fruits  
d'arganiers à Imi n Tlit, dans la région  
d'Essaouira (Maroc). Les fruits sont  
ramenés à la maison où ils seront  
déposés sur le toit pour sécher.  
Une fois qu'ils sont secs, les femmes  
retirent la peau et concassent  
les noix pour en extraire les amandons,  
matière première de l'huile d'argan.

© M. Bounnit, 2009



# Introduction

Isabelle  
Guérin

Les groupements féminins n'ont probablement jamais suscité autant d'intérêt. Ils sont encouragés et appuyés par les autorités publiques, qui n'hésitent pas à « responsabiliser » les populations, et en particulier leur composante féminine, pour pallier leurs propres carences ou tout simplement leur absence. Ils sont au cœur de nombre de politiques d'aide au développement, pour qui « genre » et « capital social » sont aujourd'hui un véritable cheval de bataille. Les groupements féminins sont désormais courtisés par certaines multinationales, en quête de nouveaux marchés sous couvert de *social business*. Ils sont également très souvent soutenus, même si c'est de manière indirecte, par des pouvoirs politiques et religieux constamment en quête de clientèle. Les limites entre ces différents acteurs sont parfois floues.

Dans de nombreux pays du Sud, ces formes d'action collective ne sont pas nouvelles. Pour faire face à leurs multiples tâches domestiques et agricoles, ainsi qu'à leurs obligations rituelles et religieuses, les femmes ont souvent mutualisé et partagé une partie de leurs ressources et de leurs obligations. Quelle que soit l'ampleur des dominations patriarcales et de l'invisibilité publique des femmes, l'histoire révèle des formes ancestrales d'organisation collective et d'opposition (WIERINGA, 1995), même si elles sont parfois fondées sur la dissimulation, la ruse et le contournement (AGARWAL, 1994). Ce qui est plus récent en revanche, c'est l'articulation avec des revendications sociétales et environnementales ainsi que le soutien, pour le meilleur ou pour le pire, de multiples ONG, agences bilatérales ou multilatérales d'aide au développement et plus récemment de multinationales.

Selon les contextes et les acteurs en présence, ces groupements se voient affublés de responsabilités multiples : démocratie locale, sécurité alimentaire, renforcement des capacités de production vivrière et de stockage, diversification des économies rurales, mutualisation des soins de santé, animation et éducation

populaire, mais aussi gestion de biens collectifs et de ressources naturelles, préservation de la biodiversité, etc. L'urgence écologique leur donne une nouvelle légitimité. Dans de multiples régions, on voit ainsi des groupes de femmes s'impliquer dans l'entretien des ressources forestières, la gestion des nappes phréatiques, la conservation des semences et de plantes locales, la production d'agriculture biologique et d'énergies renouvelables, l'usage de fours à faible combustion et de lampes solaires, etc. Certains le font spontanément. D'autres ont été encouragés, parfois exhortés par des acteurs extérieurs.

Faut-il se réjouir ou au contraire condamner cet engouement pour cet agir collectif féminin ? Certains(es) n'hésitent pas à le proscrire, considérant qu'il s'agit d'une bien maigre compensation aux désengagements publics et à l'ampleur des risques environnementaux, d'un faux-nez du néo-libéralisme et d'un fardeau supplémentaire pour les femmes. Le risque est en effet grand, et déjà à l'œuvre dans certains pays et secteurs d'activité, que les groupements féminins prennent en charge collectivement les questions d'intérêt collectif et général, depuis les soins aux personnes dépendantes jusqu'à la préservation de l'environnement, sans aucune compensation en provenance de l'État ou du marché. Le processus est d'autant plus pervers qu'il est supposé renforcer les capacités d'action des femmes et leur *empowerment* (TREILLET, 2008). L'exemple de la Mongolie est à cet égard significatif : ce pays a vu émerger au cours des dernières décennies une société civile « de femmes », dont le rôle en matière de construction de la démocratie a été déterminant sans pour autant que les femmes n'accèdent au pouvoir (JARRY-OMAROVA, 2010). Le cas de l'Andhra Pradesh en Inde est également symptomatique : l'État se félicite régulièrement du dynamisme de la société civile féminine qui compte aujourd'hui plusieurs centaines de milliers de *self-help-groups* de femmes. Ceux-ci sont supposés compenser la diminution continue des dépenses publiques concernant directement les femmes (santé, habitat, alimentation, accès à l'eau, famille et développement rural), or les études de terrain montrent que ces groupes locaux, largement promus par les autorités publiques, les institutions de coopération bilatérale et multilatérale (notamment la Banque mondiale et la coopération britannique) et les ONG, permettent surtout de réaliser des économies d'échelle et de reporter sur les femmes des coûts multiples (RAO, 2008). Au Tamil Nadu, État voisin du sud de l'Inde, on compte également plusieurs centaines de milliers de groupements féminins. Ceux-ci se voient attribuer des responsabilités croissantes dans la mise en œuvre de programmes publics et la gestion de biens collectifs locaux. Mais ceci ne s'accompagne ni d'une délégation de pouvoir ou de ressources (GUÉRIN et PALIER, 2005), ni de mécanismes garantissant la représentativité et l'équité du fonctionnement de ces groupes, si bien qu'au final ces groupes n'ont de collectif que le nom, et leur fonctionnement très hiérarchique se traduit principalement par la recomposition des chaînes clientélistes locales (GUÉRIN,

2011). Plus généralement, la « participation » des femmes, véritable rhétorique supposée garantir l'adaptation des projets à leurs « besoins » ainsi que leur *empowerment* (MOLYNEUX, 2002 ; RANKIN, 2002), peut s'interpréter comme une nouvelle forme de captation du travail des femmes (FALQUET, 2008 ; DESTREMAU, 2013) ou de courtage (GUÉRIN, 2011 ; SAUSSEY, 2012). D'autres travaux, en revanche, mettent l'accent sur le dynamisme de ces formes d'agir collectif, leur capacité d'inventivité et de créativité et les canaux multiples à travers lesquels les femmes réagissent, s'organisent et défient à l'échelle territoriale l'hégémonie de la globalisation (CHARLIER, 2006 ; GRANIÉ et GUÉTAT-BERNARD, 2006 ; HAINARD et VERSCHUUR, 2005 ; NAPLES et DESAI, 2002 ; VERSCHUUR, 2007). Sont mis en évidence leur capacité à inventer de nouvelles formes d'agir collectif, à articuler de manière innovante le privé et le public, le monétaire et le non-monétaire, le marchand et le non-marchand, le local et le global (HERSENT et SOUMBOU, 2011 ; CHARLIER, 2011). Dans certains contextes, les groupements féminins apparaissent comme des espaces privilégiés d'intimité, de sociabilité et d'acquisition de respect de soi, de construction d'identité et de projection dans l'avenir ou encore de bousculement des mécanismes identitaires (CHARLIER, 2011 ; VERSCHUUR, 2011 ; ALHASSOUMI, 2012). Ils apparaissent également comme des lieux d'apprentissage de compétences et de savoir-faire (CHARLIER, 2011 ; ALHASSOUMI, 2012), voire comme de véritables modes d'accumulation économique et d'accès au pouvoir (SARR, 1998).

Est également soulignée leur capacité à renouveler la manière dont est envisagée la notion de « reproduction », comprise au sens large comme l'ensemble des activités assurant la perpétuation « du lien social, de la subsistance matérielle et, plus globalement, d'un territoire de vie » (DEGRAVE, 2011 : 82). Est également pointé leur rôle parfois décisif dans des actions plus larges *via* une articulation avec les niveaux nationaux et transnationaux (NAPLES et DESAI, 2002 ; KABEER, 2010 ; RICCIUTELLI *et al.*, 2004 ; LACOMBE *et al.*, 2011), même si cette articulation n'est pas sans ambiguïtés : imposition de modèles peu adaptés aux réalités locales, reproduction de relations hiérarchiques, étouffement du potentiel de revendication, etc. (JARRY-OMAROVA, 2010 ; MARTEU, 2009 ; NAPLES et DESAI, 2002 ; RICCIUTELLI *et al.*, 2004).

L'analyse, on le voit, oscille entre glorification et condamnation. Cette diversité révèle des divergences dans les prismes d'analyse, les échelles d'observation et les cadres normatifs mobilisés. Se focalise-t-on sur l'évolution structurelle des rapports de pouvoir et d'oppression à un niveau global ou sur l'émancipation de personnes, de femmes et d'hommes, de groupes sociaux ou de territoires circonscrits dans le temps et dans l'espace ? Mobilise-t-on l'idéal normatif d'une large partie du féminisme occidental, à savoir l'idéal d'une femme autonome, salariée et autonome à l'égard de son époux, de la communauté masculine, mais aussi de normes sociales, culturelles et religieuses, ou bien considère-t-on que les capacités d'agir et de

penser peuvent aussi consister à réinventer et s'approprier la « tradition », et que l'idéal d'agir individualiste est une norme somme toute très arbitraire ?

Cette diversité d'analyses révèle aussi des contextes économiques, sociaux, culturels et politiques fort différents, plus ou moins favorables à la construction d'une action collective féminine relativement autonome et capable de résister aux impératifs trop souvent imposés par les bailleurs, décideurs, politiciens, leaders religieux, etc.

Cette ambivalence de l'agir collectif féminin est encore plus prononcée lorsqu'il s'agit d'activités environnementales. Celles-ci peuvent être des opportunités de valorisation d'autres formes d'action et de richesse, où le relationnel, tant à l'égard d'autrui que de la nature, l'emporte sur le matériel. Mais lorsqu'elles restent cantonnées aux femmes, il y a de fortes chances que cet enfermement alourdisse encore considérablement le poids des charges de travail gratuit qui leur incombent, tout en dévalorisant plus encore la notion de *care* environnemental, considéré alors comme une spécificité éminemment féminine (voir à ce sujet l'introduction générale de l'ouvrage).

Examinant le fonctionnement de groupements en charge de l'entretien des ressources forestières en Inde, Bina AGARWAL (2000) soulignait que les groupes de femmes étaient à la fois plus équitables et plus efficaces, tout en expliquant la construction de cette différence. Il serait totalement erroné, dit-elle, d'imaginer que les femmes soient naturellement prédisposées à l'action collective et à l'entretien des ressources. Ce sont leurs contraintes matérielles et sociales, leur dépendance plus forte à l'égard des ressources naturelles et des réseaux sociaux locaux qui les incitent à s'engager plus activement dans ce type de collectif. Lorsque les politiques de développement s'emparent de ces groupes ou les créent de toutes pièces, le risque est grand que l'argument d'efficacité ne l'emporte par sur celui de l'équité. Le risque est également grand que les contraintes structurelles qui expliquent que les femmes soient plus enclines à s'engager – contraintes structurelles souvent considérées comme exogènes ou acquises alors qu'il faudrait les combattre – ne soient totalement occultées.

L'histoire montre aussi que l'action collective a toujours été déterminante dans la promotion de groupes marginalisés et que celle des droits des femmes n'est pas une exception<sup>1</sup>. Mais l'histoire nous enseigne aussi l'extraordinaire diversité de l'activisme féministe, dont les luttes ont été articulées avec des engagements, des alliances et des idéologies très variées. La définition même du féminisme fait l'objet de débats passionnés et souvent houleux. Même si l'opposition est simpliste, on peut opposer un féminisme qui a longtemps été hégémonique, construit dans les

<sup>1</sup> Voir par exemple AGARWAL (1994) pour la question des droits de propriété, KABEER (2010) pour celle du droit à l'emploi et la protection sociale.

pays occidentaux, qui incline à penser la lutte comme un processus nécessairement organisé, formalisé et autonome à l'égard d'autres mouvements, cette autonomie étant un gage d'authenticité et de légitimité quant aux intérêts dits de genre. Prenant le contre-pied de ce type d'approche, les féminismes post-coloniaux ou décoloniaux ont pour point commun, malgré leur diversité, de plaider pour une définition à la fois respectueuse des diversités locales et bien plus large des engagements et de la mobilisation des femmes : des actions ouvertement contestataires ou préférant des formes de subversion plus discrètes, indépendantes ou reliées à des partis ou à des luttes politiques ; des engagements temporaires ou inscrits dans la longue durée, s'appuyant sur une assise sociale étroite ou sur de larges coalitions ; des mobilisations limitées à l'espace local ou bien parties prenantes de mouvements nationaux ou transnationaux (BASU, 1995 ; VERSCHUUR et DESTREMAU, 2012). En arrière-plan de ces débats, se pose l'épineuse question de la conceptualisation de la liberté dans des contextes où la soumission à certaines formes d'autorité est une condition pour exister en tant que sujet (MAHMOOD, 2005 : 31).

Les trois contributions réunies ici illustrent quelques facettes des questions clés qui traversent les débats relatifs à l'action collective féminine en milieu rural. Si la question de l'environnement n'y est pas prioritaire, on peut supposer toutefois que les ambivalences et les enjeux mis en évidence par ces trois études de cas se retrouvent très largement dans les collectifs féminins davantage tournés vers des préoccupations environnementales. Alain Bonnassieux, à travers l'exemple de l'Afrique de l'Ouest, met en évidence la très grande diversité de situations, mais aussi l'ambiguïté de ces formes d'action collective, dont la plupart sont le fruit de dynamiques multiples, tant locales qu'extérieures aux territoires de leur émergence. Cette diversité se mesure en termes de taille, de fonctions – oscillant entre production, service et représentation –, d'ancienneté, mais aussi de degré de structuration. Il en propose un bilan mitigé, soulignant leur rôle essentiel en termes d'accès à davantage d'autonomie, de ressources, de compétences et de visibilité. Dans des contextes fortement patriarcaux, le collectif est un « passage obligé » pour les femmes, suggère-t-il, qui n'ont pas d'autres choix que de mobiliser le groupe pour défendre leurs droits et négocier avec le monde masculin. Il reste que l'accès au pouvoir proprement dit reste circonscrit à une minorité, celle qui dispose de compétences techniques et de ressources matérielles. Reprenant l'éternel débat entre besoins pratiques et stratégiques, l'auteur souligne que nombre de ces groupes demeurent circonscrits à un rôle nourricier, qui cantonne les femmes dans leur identité sexuée. On peut néanmoins interroger la validité de cette opposition, selon laquelle le rôle nourricier des femmes serait incompatible avec un engagement politique<sup>2</sup>. Là encore, l'histoire des émeutes de la faim, mais aussi

<sup>2</sup> Sur ce point voir également GUÉTAT-BERNARD (2011).

leurs manifestations contemporaines montrent que les femmes peuvent se saisir de leurs responsabilités domestiques pour s'engager dans un combat politique (GUÉRIN et NOBRE, à paraître).

Les deux contributions suivantes, issues d'un travail empirique de longue durée, offrent des études de cas très contrastées et mettent bien en évidence l'ambivalence de l'action collective féminine. Hadizatou Alhassoumi et Anne-Marie Granié proposent une analyse plutôt positive des groupes de femmes nigériennes productrices de sésame. Elles décrivent de manière très détaillée la manière dont ces formes d'action collective jouent un rôle d'apprentissage et d'acquisition de compétences, de reconnaissance institutionnelle et professionnelle, de diversification des activités de valorisation du sésame et de repositionnement des femmes dans l'agriculture. Tout en soulignant l'immense chemin à parcourir, les auteures observent des balbutiements de changements, y compris d'un point de vue identitaire. La question que l'on peut se poser ici, évoquée dans la thèse de doctorat d'Hadizatou ALHASSOUMI (2012) mais non reprise ici, concerne l'accès aux marchés, tant nationaux qu'internationaux. À l'instar de nombreux contextes, cet accès reste monopolisé par les hommes, ce qui limite évidemment fortement les capacités d'accumulation des groupes et de leurs membres (GUÉRIN *et al.*, 2011).

Romain Simenel, Bruno Romany et Laurent Auclair, en revanche, dressent un sévère bilan des coopératives féminines marocaines d'huile d'argan. Faisant écho à d'autres travaux sur le rôle des groupements de femmes dans de nouvelles filières agro-alimentaires (SAUSSEY, 2011), ils décrivent la mise en scène de la soi-disant authenticité de la production et de la transformation de l'arganier. Ils dénoncent la perversité des processus de labellisation, mais plus dans une perspective de contrôle des ressources par les populations locales que dans une perspective de genre : dans le cas étudié, la labellisation de l'argan conduit finalement à délocaliser les activités de transformation et de la valeur ajoutée et à restreindre l'accès des populations locales à un bien collectif. Du fait d'un ciblage exclusif sur la population féminine au détriment des hommes et des familles, alors que ces derniers sont traditionnellement pleinement impliqués dans la gestion de l'arganier, ces pratiques dites coopératives contribuent par ailleurs à déstabiliser les modes d'organisation locaux et notamment la « complémentarité » des rôles sexués, et ce faisant à dissocier la ressource de son territoire et de sa communauté d'appartenance. Si l'occultation du rôle du couple et de la division sexuée des tâches dans la gestion de la ressource par les coopératives est sans aucun doute problématique, se pose néanmoins la question de leur dimension hiérarchique et oppressive. Cibler uniquement les femmes et exclure les hommes n'est certainement pas la voie à suivre, mais regretter les mérites de la « complémentarité » n'est pas davantage souhaitable dans une perspective d'égalité de genre. Ce constat soulève toute l'ambiguïté, que ne discutent pas les auteurs, mais que l'on peut

souligner, entre les logiques de marché, de protection et d'émancipation qui sont au cœur des débats féministes, mais aussi de la crise du capitalisme contemporain (FRASER, 2010).

## Bibliographie

AGARWAL B., 1994 – *A Field on One's Own. Gender and Land Rights in South Asia*. Cambridge et New Delhi, Cambridge University Press.

AGARWAL B., 2000 – Conceptualising environmental collective action: why gender matters. *Cambridge Journal of economics*, 24 : 238-310.

ALHASSOUMI H., 2012 – *Innovations, dynamiques et mutations sociales : les femmes productrices de sésame de la Sirba (ouest du Niger) et leurs initiatives collectives*. Thèse de doctorat en études rurales en sciences du développement, Toulouse, université du Mirail/Niamey, université Abdou Moumouni.

BASU A. (éd.), 1995 – *The Challenge of Local Feminism. Women's Movements in Global Perspective*. Boulder (Colorado), Westview Press.

CHARLIER S., 2006 – *L'économie solidaire au féminin : quel apport spécifique pour l'empoderamiento des femmes ? Une étude de cas dans les Andes boliviennes*. Thèse de doctorat, Louvain la-Neuve, Presses universitaires de Louvain.

CHARLIER S., 2011 – « Empoderamiento des femmes par l'économie populaire et solidaire : participation et visibilité des femmes en Bolivie ». In Guérin I., Hersent M., Fraisse L. (éd.) : *Femmes, économie et développement. Entre résistance et justice sociale*, Paris, Erès/IRD : 155-184.

DEGAVRE F., 2011 – « La pensée "femmes et développement" ». In Guérin I., Hersent M., Fraisse L. (éd.) : *Femmes, économie et développement. Entre résistance et justice sociale*, Paris, Erès/IRD : 63-86.

DESTREMAU B., 2013 – « Au four, au moulin et à "l'empowerment". La triple captation et exploitation du travail des femmes dans le développement ». In Maruani M. (éd.) : *Travail et genre dans le monde, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, Collection « l'État des savoirs » : 89-97.

FALQUET J., 2008 – *De gré ou de force. Les femmes dans la mondialisation*. Paris, Éditions La Dispute, coll. « Le genre du monde ».

FRASER N., 2010 – Marchandisation, protection sociale et émancipation. Les ambivalences du féminisme dans la crise du capitalisme. *Revue de l'OFCE*, 114 : 11-28.

GRANIÉ A.-M., GUÉTAT-BERNARD H. (dir.), 2006 – *Empreintes et inventivités des femmes dans le développement rural*. Toulouse, Presses de l'université du Mirail et Institut de recherche pour le développement (IRD).

GUÉRIN I., 2011 – Les effets insoupçonnés de la microfinance. *Travail, genre et sociétés*, 25 : 61-79.

GUÉRIN I., HERSENT M., FRAISSE L. (éd.), 2011 – *Femmes, économie et développement. Entre résistance et justice sociale*. Paris, Erès/IRD.

GUÉRIN I., PALIER J. (eds), 2005 – *Microfinance challenges: empowerment or disempowerment of the poor?* Pondicherry, French Institute of Pondicherry Editions.

GUÉRIN I., NOBRE M., à paraître – « L'économie solidaire revisitée à la lumière du genre : outil de changement social ou reproduction de la subordination féminine ? ». In Verschuur Ch., Guérin I., Guétat-Bernard H. (éd.) : *Sous le développement, le genre ?* Marseille/Genève, Éditions IRD/IHEID.

GUÉTAT-BERNARD H., 2011 – *Développement rural et rapports de genre. Mobilité et argent au Cameroun*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

HAINARD F., VERSCHUUR Chr., 2005 – *Mouvements de quartier et environnements urbains. La prise de pouvoir des femmes dans les pays du Sud et de l'Est*. Paris, Karthala et ENDA Diapol.

HERSENT M., SOUMBOU P., 2011 – « Initiatives de femmes en migration dans l'économie solidaire ». In Guérin I., Hersent M., Fraisse L. (éd.) : *Femmes, économie et développement. De la résistance à la justice sociale*, Toulouse/Marseille, ERES/IRD : 207-220.

JARRY-OMAROVA A., 2010 – *Genre du pouvoir et démocratie libérale en Mongolie. Analyse de l'échec du mouvement associatif des femmes, entre espace politique, nomadisme et ONG internationales*. Thèse de doctorat en sociologie, École des hautes études en sciences sociales (EHESS).

KABEER N., 2010 – *Gender and social protection strategies in the informal economy*. London/New-York/New-Delhi, Routledge.

LACOMBE D., MARTEU E., JARRY-OMAROVA A. et FROTIÉE B., 2011 – Le genre globalisé : cadres d'actions et mobilisations en débats. *Cultures & Conflits*, 83 : 7-13.

MAHMOOD S., 2005 – *Politics of Piety. The Islamic revival and the feminist subject*. Princeton and Oxford, Princeton University Press.

MARTEU E., 2009 – Relations entre associations féminines palestiniennes des deux côtés de la Ligne verte. *Echogeo*, 8, Revue en ligne <http://echogeo.revues.org/11003>, consulté le 10 juillet 2010.

MOLYNEUX M., 2002 – Gender and the silences of social capital. *Development and Change*, 33 (2) : 167-188.

NAPLES N. A., DESAI M. (eds), 2002 – *Women's Activism and Globalisation. Liking Struggles and Transnational Politics*. New-York et Londres, Routledge.

RANKIN K. N., 2002 – Social capital, microfinance and the politics of development. *Feminist Economics*, 8 (1) : 1-24.



RAO S., 2008 – Reforms with a female face: gender, liberalization, and economic policy in Andhra Pradesh, India. *World Development*, 36 (7) : 1213-1232.

RICCIUTELLI A., MILES A., MCFADDEN M. H. (eds), 2004 – *Feminist Politics, Activism, and Vision. Local and Global Challenges*. Londres et New York, Zed Book.

SARR F., 1998 – *L'entrepreneuriat féminin au Sénégal. La transformation des rapports de pouvoirs*. Paris, L'Harmattan.

SAUSSEY M., 2011 – « Initiatives féminines et économie sociale et solidaire dans la production du beurre de karité au Burkina Faso ». In Guérin I., Hersent M., Fraisse L. (éd.) : *Femmes, économie et développement. Entre résistance et justice sociale*, Paris, Erès/IRD : 107-129.

SAUSSEY M., 2012 – « Promotion des presses, émancipation des femmes ? Nouveaux acteurs et changements techniques dans les groupements féminins au Burkina Faso ». In de Lame D., Mazocchetti J. (dir.) : *Interfaces empiriques de la mondialisation. African junctions under the neoliberal development paradigm*, Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale : 145-166.

TREILLET S., 2008 – L'instrumentalisation du genre dans le nouveau consensus de Washington. *Actuel Marx*, 2 (44) : 53-67.

VERSCHUUR Chr. (éd.), 2007 – *Genre, mouvements populaires urbains et environnement*. Genève et Paris, Institut universitaire des études sur le développement (IUED), Espace femmes international (EFI) et L'Harmattan, coll. « Cahiers genre et développement », 6.

VERSCHUUR Chr., 2011 – « Mouvements et organisations populaires en milieu urbain : identités de genre et brèches pour le changement ». In Guérin I., Hersent M., Fraisse L. (éd.) : *Femmes, économie et développement. Entre résistance et justice sociale*, Paris, Erès/IRD : 185-206.

VERSCHUUR Chr., DESTREMAU B. (éd.), 2012 – Féminismes décoloniaux, genre et développement. Histoire et récits des mouvements de femme et des féminismes aux Suds. *Revue Tiers Monde*, janvier-mars, 209.

WIERINGA S. (ed.), 1995 – *Subversive Women; Women's Movements in Africa, Asia, Latin America and the Caribbean*. Londres et New Delhi, Zed Books et Kali for Women.



# L'implication croissante des femmes dans les organisations collectives en Afrique : des impacts inégaux

Alain  
Bonnassieux

Depuis les années 1990, de nombreux travaux sont consacrés à l'accroissement du nombre des organisations paysannes en Afrique de l'Ouest, leur diversification, ainsi que l'augmentation de leur rôle dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement. Bien que les organisations où les femmes forment la majorité sinon la totalité des membres se soient multipliées en milieu rural depuis les grandes sécheresses des années 1970 et 1980 au Sahel et suite à l'essor du vivrier marchand ou de la microfinance, leur visibilité est encore limitée. Elles occupent une place réduite dans les travaux qui portent sur le rôle des organisations dans la promotion de l'agriculture et de l'élevage. Cette différence d'intérêts pour les organisations tout comme le développement récent des organisations de femmes suscitent plusieurs questions. La place réduite qui est conférée aux associations de femmes dans un mouvement associatif en expansion est-elle liée à leurs caractéristiques spécifiques, à la position subordonnée des femmes dans les activités productives et à leurs difficultés d'expression dans l'espace public ? Quels sont les impacts de l'accroissement du nombre des organisations de femmes sur leurs conditions de vie, les positions qu'elles occupent dans les espaces ruraux ?

Pour répondre à ces questions, ma démarche sera fondée d'une part, sur l'analyse de la littérature sur le sujet (articles, études, thèses) et d'autre part, sur des observations issues soit de travaux de recherches que j'ai réalisés sur l'évolution des organisations d'agriculteurs et d'éleveurs en milieu rural, soit d'activités d'appui à leur développement auxquelles j'ai participé dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Mali, Guinée, Niger, Bénin) et centrale (Centrafrique).

Dans le cadre du plan que je vais suivre, je vais analyser dans une perspective historique les facteurs d'émergence des organisations de femmes, évoquer les échelles territoriales où elles sont les plus présentes, leurs domaines d'activités.

Ensuite, l'accent sera mis sur les rapports entre les problèmes d'expression auxquels les femmes sont confrontées dans les organisations mixtes et leur incidence sur les formes d'organisation qu'elles privilégient pour s'affirmer.

Enfin, je m'efforcerai de cerner les impacts des activités des groupements de femmes sur le plan collectif et au niveau de différentes catégories de femmes, en évoquant leurs contributions à la résolution de problèmes concrets et à l'évolution des rapports de pouvoir sur lesquelles les inégalités de genre sont fondées.

## **L'expansion récente des organisations de femmes**

### **Une émergence tardive des groupements de femmes**

En Afrique francophone, la création de groupements de femmes a été plus tardive que ceux constitués en majorité d'hommes. Ce décalage est lié au processus d'implantation des organisations coopératives en Afrique et à la place que les sociétés patriarcales attribuent aux femmes dans la production agricole. Les organisations de type coopératif dont la création était impulsée par les services d'encadrement, ont été étroitement associées à la promotion des cultures de rente (arachide, coton, café, cacao) qui étaient pour les structures de développement du ressort des hommes. Dans le cadre du processus d'implantation d'organisations coopératives, de nombreux groupements ont été créés au niveau local (village, campement.) pour faciliter la diffusion d'intrants, de connaissances techniques en vue d'accroître le rendement et le niveau des cultures de rente et pour favoriser la commercialisation primaire des productions. Ces groupements coexistaient au niveau local avec différentes associations, dont la création relevait plus d'initiatives endogènes et qui avaient des activités dont les finalités étaient plus diversifiées : organisation d'activités économiques, gestion d'infrastructures communautaires, développement local, intégration sociale. Les groupements étaient alors formés d'hommes chefs d'exploitation ainsi que de jeunes hommes qui avaient un statut d'actif principal en les secondant dans l'organisation de la production agricole. Les femmes qui avaient un statut reconnu de chef d'exploitation étaient rares. Leur activité principale était la production vivrière, mais ce domaine de la production agricole n'était pas la priorité ni des autorités coloniales ni des services de développement rural après les Indépendances dans les années 1960. Selon le témoignage d'une animatrice au Mali, au sein de la Compagnie malienne de développement des textiles (CMDT), qui s'occupait depuis le début des années 1970

de la promotion de la culture cotonnière, c'est seulement à partir de 1981<sup>1</sup> qu'on a commencé à s'intéresser aux femmes et qu'une cellule a été mise en place pour s'occuper uniquement des problèmes des femmes (JOLY, 2008).

Le fait que les femmes ne soient pas considérées comme des productrices agricoles à part entière explique le manque d'intérêt porté aux organisations de femmes. Leur contribution à la production agricole varie en fonction de leur appartenance ethnique, des systèmes familiaux, des différenciations sociales, de leur âge, de leur position génésique. L'expansion des cultures de rente, les pénuries de main-d'œuvre provoquées par l'exode rural des jeunes, ont accru l'implication des femmes qui était jusqu'alors principalement axée sur l'exploitation de parcelles de vivriers, de jardins de case et la collecte de produits de cueillette. Ainsi, dans l'ouest du Burkina Faso, en milieu bwaba, les épouses et leurs filles sont maintenant associées à toutes les activités agricoles (TRAORÉ et FOURGEAU, 2006). En plus de leur participation à la production de céréales sur les champs communs de l'exploitation familiale, elles sont aujourd'hui très sollicitées par les hommes chefs d'exploitation pour la culture du coton qui demande beaucoup de travail lors des périodes de sarclage et des récoltes. L'accroissement des besoins en main-d'œuvre favorise une hausse de la polygamie dans un contexte où les chefs d'exploitation peuvent moins qu'autrefois recourir à l'aide des hommes de la famille à cause de l'éclatement des grandes familles. Les maris, qui veulent remercier les femmes de leur contribution à la production agricole, leur remettent une petite part de la récolte de céréales ou une somme d'argent à la vente de coton. Les obligations de travail des épouses entraînent une diminution du temps qu'elles peuvent consacrer à leurs propres activités agricoles vivrières.

Bien que les femmes réalisent jusqu'à 80 % de la production vivrière dans certaines régions du continent africain (BASSOLÉ, 1988), leur rôle n'est pas reconnu au même titre que celui des hommes. La contribution de la main-d'œuvre féminine et les besoins des femmes sont souvent sous-évalués dans leurs communautés d'appartenance (ROBERTS, 1985). Lorsque les producteurs des zones cotonnières de l'ouest du Burkina Faso faisaient le point sur la main-d'œuvre au sein de leurs exploitations lors de l'élaboration en 1993-1994 d'une méthode de conseil de gestion à laquelle j'ai été associé, les femmes qui travaillaient dans l'exploitation familiale étaient comptées comme des demi-actifs. La faible visibilité et l'invisibilité du travail des femmes sont dues en partie aux statuts de dépendants, en l'occurrence d'aides familiales (CHARMES, 2005), qui leur sont conférés dans la main-d'œuvre mobilisée pour des cultures de rente sous la responsabilité des hommes.

<sup>1</sup> À partir des années 1980, dans le cadre de la décennie de la femme (1975-1980) initiée par les Nations unies, une nouvelle approche du développement est promue qui met l'accent sur la participation des femmes aux activités mises en œuvre par les structures de développement (BAUDOIN, 2008).

Les tâches qu'elles effectuent pour produire des denrées qui contribuent de façon décisive à l'amélioration de la qualité nutritionnelle de plats à base de mil, de riz ou de maïs ou de tubercules ne sont pas perçues comme un véritable travail, mais plutôt comme le prolongement d'activités domestiques en lien avec le statut de la femme. Les épouses doivent gérer individuellement les revenus limités issus de l'exploitation des parcelles de taille réduite qui leur ont été concédées par les hommes. La règle de séparation des budgets au sein des couples (LE COUR GRANDMAISON, 1979) explique aussi la faible prise en compte par les hommes du travail qu'elles réalisent.

Un autre facteur expliquant l'émergence tardive des organisations de femmes est leur emploi du temps très chargé lié au cumul d'activités agricoles et domestiques (souvent plus de quinze heures par jour) qui permettent difficilement aux femmes de pouvoir s'engager dans une nouvelle activité collective de travail agricole ou même de participer à des réunions collectives (BISILLIAT, 1985). Les activités qui consistent à cultiver, récolter, transformer, transporter, vendre leurs productions ou celles de leurs maris s'ajoutent à des tâches spécifiques de reproduction sociale et d'entretien de la famille comme les soins aux enfants, leur éducation, le ménage, la cuisine.

Les crises de subsistance dans les pays sahéliens, l'aggravation de la pauvreté en Afrique, vont entraîner une prise en considération de problèmes posés par l'invisibilité du travail des femmes et les inégalités de genre dont elles souffrent et favoriser l'émergence d'organisations de femmes dans les espaces ruraux.

## Un développement lié à des facteurs exogènes et endogènes

Depuis la fin des années 1970, on assiste à une réévaluation du rôle des femmes dans la production agricole sous l'effet de facteurs endogènes et exogènes. Au Sahel, après les grandes sécheresses et les famines des années 1970 et 1980, les femmes ont été très impliquées dans le développement des cultures de contre-saison pour faire face aux déficits fréquents des productions céréalières. Le départ de beaucoup d'hommes en exode en début de saison sèche, entre octobre et janvier, à une période favorable à la réalisation de productions maraîchères grâce à la présence de ressources en eau, a conféré un rôle important aux femmes dans la subsistance de la famille. Un grand nombre d'entre elles se sont organisées en groupements, avec l'appui d'ONG, pour cultiver en commun des périmètres maraîchers installés près de forages (MONIMART, 1989).

De plus, la crise des cultures de rente, telles que le café ou cacao dans les pays côtiers (Cameroun, Côte d'Ivoire notamment) depuis les années 1980, a contribué

à revaloriser le rôle des femmes et des organisations spécialisées dans la promotion des cultures vivrières. En effet, à cette période, l'essor du vivrier marchand, favorisé par l'expansion des marchés urbains au Cameroun, en Côte d'Ivoire et en Guinée, a conféré un rôle de premier plan aux femmes et à leurs organisations, comme le montrent plusieurs travaux (GUÉTAT-BERNARD, 2003, 2011 ; TUJAGUE, 2004 ; BONNASSIEUX et DIALLO, 2009). Ainsi dans l'Ouest-Cameroun, suite à la crise de la culture du café provoquée par la baisse des cours et le vieillissement des plantations, l'apport des femmes bamiléké à la subsistance des familles s'est beaucoup accru du fait de leur implication dans la production et la commercialisation de vivriers. Au Fouta Djallon, dans une région où l'exode des hommes est important, les femmes peules, qui apportaient déjà une contribution essentielle à l'alimentation des familles grâce à la culture intensive de jardins familiaux, ont joué un rôle déterminant dans l'expansion des productions de pommes de terre et d'oignon impulsée par les responsables de la Fédération des paysans du Fouta Djallon.

Dans le cadre des mutations des politiques de développement rural dans les années 1980 entraînant une réduction des interventions des services de l'État, il y a eu un accroissement du rôle des ONG et des projets financés par la coopération extérieure qui favorisaient l'implication des femmes dans les structures associatives. La fourniture d'aide a été conditionnée par une injonction de regroupement des bénéficiaires, qui pourtant n'était pas nouvelle. En effet, lorsque le développement était organisé par l'État, les producteurs ont été contraints de se regrouper dans des structures pré-coopératives qui disposaient d'une faible autonomie pour accéder à des intrants, bénéficier de ristournes lors de la commercialisation primaire de leurs produits. Mais cette exigence s'est amplifiée avec la diversification des structures de développement qui s'est opérée avec la diminution du rôle des services de l'État. La décentralisation des circuits de l'aide qui, en mettant à disposition des ONG des financements pour des petits projets concernant des organisations locales, a contribué à la multiplication des groupements.

Ces mutations sont intervenues dans un contexte international qui a changé. À partir de la fin des années 1970, dans le cadre de la décennie de la femme instituée par l'ONU, la place de la femme dans le développement rural a fait l'objet d'une attention nouvelle. De nombreux travaux ont été consacrés aux approches Genre et Développement. La Conférence des Nations unies à Pékin en 1995 a systématisé l'utilisation de cette approche (BAUDOUIN, 2008). Les politiques de développement doivent s'adresser désormais de manière explicite aux hommes et aux femmes (CHARLIER et RYCKMANS, 2003). La création d'un « volet genre » dans de nombreux programmes et projets portés par les ONG et les agences de coopération a également encouragé les femmes à se structurer. Les groupements ont suscité un réel engouement auprès des femmes qui les ont perçus comme des moyens d'accéder à des formations, des intrants, des technologies.

Dans le cadre des politiques qui visent à réduire les inégalités de genre, un accent particulier a été mis sur le développement de la microfinance afin de permettre aux femmes de mettre en œuvre des activités génératrices de revenus pour acquérir une indépendance financière et renforcer leur confiance en elles-mêmes et améliorer leur statut au sein de la famille (GUÉRIN, 2001). Des programmes de finance solidaire à partir de subventions ont été mis en place pour que les femmes qui avaient de faibles capacités d'épargne puissent obtenir au sein de groupes fondés sur des systèmes de caution solidaire des petits crédits pour faire du petit commerce, transformer leurs productions. En plus de l'octroi de crédits, ces groupes de femmes ont reçu des formations en gestion et ont été incitées à épargner pour monter des micro-entreprises.

La création d'organisations inspirées de modèles coopératifs occidentaux a été facilitée par l'existence de traditions associatives des femmes en milieu rural qui se manifeste par la prégnance de plusieurs structures anciennes d'entraide et d'intégration. Dans les villages, des groupes formés de jeunes filles de la même classe d'âge exercent depuis longtemps un rôle important dans l'apprentissage des rôles sociaux. Les groupes d'entraide constitués de parentes, d'amies, de voisines contribuent à la réalisation de travaux qui demandent beaucoup d'énergie : par exemple le sarclage, la récolte ou la transformation des produits agroalimentaires. Ces groupes ont différentes dénominations selon les régions : *Boguu* dans l'ouest du Niger, *Gayya* en milieu hausa, *Ton* au Mali, dans l'ouest du Burkina Faso et le nord de la Guinée, *Kilé* en basse et moyenne Guinée, *Mbotaye* au Sénégal. Au-delà de leur fonction d'aide matérielle pour la réalisation de travaux, ce sont des espaces de convivialité qui contribuent à la fois à l'intégration sociale et à la consolidation des liens sociaux. Il en est de même des tontines : les cotisations apportées par les membres et les fonds versés à tour de rôle à chacune permettent de faire face aux dépenses pour les baptêmes, les mariages et le démarrage d'une activité économique. Toutefois, les tontines peuvent écarter les femmes qui n'ont pas suffisamment de ressources pour effectuer des versements réguliers (MOUSSA, 2005).

Ces organisations traditionnelles restent actives, mais elles se transforment dans des contextes marqués par l'émergence de processus d'individualisation et par la monétarisation croissante des transactions. Ainsi au Sénégal, dans le village de Ker Ganghane, où des associations de femmes existent depuis plusieurs générations, les femmes, en plus du champ collectif qu'elles exploitent, se font payer pour travailler dans les exploitations qui ont besoin de main-d'œuvre (PIRAUX, 2000). Les logiques économiques prennent de l'importance par rapport aux logiques sociales. Par exemple, au Mali, dans la région de Folona en milieu sénoufo, les *tons* de femmes ne vont presque jamais dans les champs personnels des femmes parce que ces dernières n'ont pas suffisamment d'argent pour les payer (RONDEAU, 1994).



Cet accès très limité des femmes à la main-d'œuvre agricole a des répercussions importantes sur leur capacité de production en ressources agroalimentaires.

Ces formes de regroupement endogènes servent souvent de base à la création d'organisations à caractère coopératif. Les actions de sensibilisation menées par les animatrices dans le cadre des projets, les initiatives prises par les villageoises lettrées, celles qui ont vécu à l'extérieur ont contribué à cette mutation du tissu associatif. Les organisations qui se créent sont l'expression de nouvelles formes de solidarité pour faire face à l'insécurité dans un contexte d'amenuisement des capacités des familles à faire face aux besoins d'aide de leurs membres (MOUSSA, 2005).

## Des organisations hétérogènes

Les organisations de femmes qui se sont multipliées dans un contexte de développement des productions vivrières, de la microfinance et de la mutation des politiques de développement sont très différentes. Cette hétérogénéité limite les généralisations (GUÉRIN, 2006).

D'importantes disparités existent dans la taille des organisations. Beaucoup de groupements se limitent à quelques dizaines de femmes, parfois moins, tandis que d'autres rassemblent plusieurs centaines d'adhérentes. Les organisations se différencient aussi par les fonctions exercées. Certaines ont principalement une fonction de production, c'est le cas fréquent des femmes qui exploitent en commun un périmètre maraîcher. D'autres privilégient une activité de service, comme la fourniture de crédit aux adhérentes, l'appui à la commercialisation de leurs productions. Quelques-unes ont un rôle de représentation. Dans les organisations qui ont atteint une certaine dimension, ces trois fonctions cohabitent. Le dynamisme des organisations constituées en majorité de femmes est inégal. Certaines femmes parviennent à contrôler certaines filières commerciales, c'est le cas des étuveuses de riz au Burkina qui ont constitué une organisation représentant plusieurs milliers de femmes membres de différents types de groupements et d'associations<sup>2</sup>. Grâce aux formations reçues, à la constitution d'aires de séchage, aux contrôles internes de qualité, la qualité des produits qu'elles mettent sur le marché s'est améliorée, ce qui leur a permis d'accroître leurs débouchés sur place et dans les villes et de vendre le riz étuvé à des prix plus élevés que celui proposé par les commerçants. À l'inverse, on observe de nombreux groupements qui ne sont que des « coquilles vides » ; dans ce cas, la création du groupement n'est pas justifiée par des

<sup>2</sup> ABC Burkina : Burkina Faso : bientôt une union nationale des étuveuses de riz, 26/04/2010 – [www.abc.burkina.net](http://www.abc.burkina.net)

initiatives endogènes, mais plutôt principalement motivée par la captation de financements extérieurs.

L'expansion des organisations où les femmes sont très nombreuses est plus marquée dans certaines sphères d'activités : maraîchage de rente, transformation des produits alimentaires, microcrédit. Les productrices représentent 70 % des adhérents de la Fédération des paysans du Fouta Djallon, une organisation qui a joué un rôle majeur dans la progression de la production de la pomme de terre, de l'oignon en Guinée et dans leur commercialisation au niveau national et dans la sous-région (BONNASSIEUX et DIALLO, 2009). Au Niger, les groupements MMD (*Mata Masu Dubara*) de femmes dont le fonctionnement est fondé sur la distribution de petits crédits à partir des cotisations des membres et des ressources fournies par les projets sont très bien implantés dans plusieurs régions du pays (ALHASSOUMI, 2012).

Le dynamisme des organisations de femmes varie aussi selon leur ancienneté et le contexte socioculturel. Ainsi, à cause de plusieurs facteurs, les groupements mixtes et féminins du département de Bignogna en Casamance sont mieux structurés que les groupements de productrices burkinabé de karité, qui sont très hétérogènes (DARDÉ, 2005). Au Sénégal, des organisations ont pu se constituer librement depuis plus longtemps à cause de l'instauration du multipartisme dès 1981. Au niveau local, il y a une imbrication entre les formes anciennes d'organisation des activités, fondées sur des associations de travail par quartier et les formes nouvelles d'organisation basées sur des groupements villageois et par quartier. Les membres des groupements casamançais, plus impliqués dans des réseaux, perçoivent mieux les enjeux liés aux relations avec l'environnement, l'importance qu'il y a d'entretenir des relations avec plusieurs partenaires. La culture diola en Casamance, qui confère une place importante à la femme dans l'agriculture et la société, a favorisé l'engagement des femmes aux côtés des hommes dans les organisations coopératives multifonctionnelles dont les activités portent sur le maraîchage, la transformation des produits agro-alimentaires, le petit commerce.

La mobilité plus ou moins tolérée des femmes, notamment des femmes en âge de procréer, a une incidence importante sur leur possibilité de s'impliquer dans des organisations. Des disparités existent d'une région à l'autre. Dans le centre et l'est du Niger en milieu hausa (DOKA et MONIMART, 2004), et au sein de certains groupes d'éleveurs peuls, il est mal vu que les femmes se déplacent à l'extérieur du foyer familial pour participer à des réunions, prendre part à des formations. Ces contraintes entraînent une sous-représentation des femmes dans les organisations qui se sont constituées autour de certaines filières comme l'oignon, l'élevage. Par contre, dans les parties centrales et méridionales du Cameroun, au Togo, au Bénin, où les femmes disposent de plus d'autonomie pour exercer des activités économiques à l'extérieur du domicile familial, la création de groupements est facilitée.

L'expansion des organisations de femmes, favorisée par le rôle croissant qu'elles exercent dans la subsistance des familles au Sahel et par l'émergence du vivrier marchand dans les zones de cultures de rente, a eu lieu principalement au niveau local ainsi qu'à l'échelle intervillageoise, voire régionale. Mais il y a encore peu d'unions ou de fédérations dans lesquelles l'importance de la place qu'occupent les femmes est reconnue. Ces problèmes sont en partie liés aux difficultés d'expression et d'accès légitime des femmes dans l'espace public

## **Un accès encore limité à l'espace public**

### **La création de groupements féminins**

L'espace domestique et les espaces de production et de pratiques d'activités génératrices de revenus qui sont situés dans leur prolongement sont souvent considérés comme ceux où les femmes s'occupent et gèrent leurs activités. Dans les milieux où la domination masculine est forte, lorsqu'elles veulent avoir des activités hors de cet espace, ce qui est le cas quand elles participent à un groupement, elles sont souvent obligées de demander la permission à leur mari. Cette séparation des sexes qui s'imprime dans les usages de l'espace ne facilite pas l'expression des femmes dans des espaces considérés comme publics où les hommes échangent et prennent des décisions au nom de la communauté villageoise.

Lorsque les femmes sont conviées à des réunions où elles sont avec une majorité d'hommes pour établir des priorités pour la collectivité, elles prennent peu la parole, paraissent passives. Elles ne sont pas habituées à ce qu'on leur demande de prendre position. Les problèmes qui sont évoqués en premier lieu sont souvent ceux des hommes, ceux des femmes viennent après. Même quand on parle des affaires des femmes et que les hommes donnent leur avis, celui-ci est souvent entériné par les femmes qui n'osent pas les contredire en public. Dans les comités de gestion d'infrastructures communautaires, tels que les points d'eau, les responsables qui sont en général des hommes les confinent souvent dans des fonctions d'hygiénistes qui sont considérées comme secondaires et comme relevant de leur domaine. D'ailleurs, fréquemment les femmes, qui ont des journées chargées à cause de leurs multiples occupations, ne sont pas prêtes à consacrer du temps à ces tâches qui ne donnent lieu à aucune gratification sur le plan matériel. Elles préfèrent s'occuper des activités qui leur procurent de petites sommes pour nourrir leur famille et couvrir leurs besoins.

Quand les structures de développement veulent que l'aide contribue à l'amélioration de la situation des femmes, elles sont souvent contraintes de travailler, au moins dans un premier temps, comme le montrent des travaux qui portent sur la promotion des femmes en basse Guinée, uniquement avec des femmes (DE BOODT et CAUBERGS, 1998). Pour contourner les difficultés d'expression auxquelles elles sont confrontées dans des espaces publics où les hommes occupent des positions de premier plan, les femmes cherchent à être ensemble pour améliorer leur situation. Les contraintes auxquelles elles font face et cette attitude prédisposent à la formation d'organisations constituées seulement de femmes.

La constitution de groupements exclusivement féminins présente certains avantages. Elle permet une expression plus libre des femmes, favorise les échanges entre elles. La vie associative entraîne un élargissement de l'espace social. Les femmes se retrouvent avec des femmes d'autres quartiers et d'autres villages dans un univers qui ne se réduit pas à l'espace domestique, aux relations de voisinage, au village d'origine ou de résidence (MAÏZI, 1995). Elles prennent de la distance vis-à-vis des obligations conjugales ou domestiques. Les rencontres régulières entre femmes, les relations amicales qui se créent aident à surmonter les tensions auxquelles les femmes sont confrontées dans leur couple. Dans l'ouest du Cameroun, les associations de femmes deviennent des lieux de médiations entre les villes et les campagnes à travers les réseaux que les femmes organisent, par le biais des informations, des nouvelles connaissances qui circulent (GUÉTAT-BERNARD, 2003). Les formations sur la transformation des productions, la nutrition, la fabrication du savon, le petit élevage procurent de nouvelles compétences aux adhérentes des groupements. Leur valorisation à travers la réalisation d'activités génératrices de revenus leur permet d'acquérir d'autres identités professionnelles (MAÏZI, 1995). Ainsi, l'apprentissage par les agricultrices burkinabé de techniques de transformation du manioc en attié et du maïs en gari, à partir des recettes élaborées par des productrices ivoiriennes et béninoises, a permis à celles qui avaient une petite activité de vente de plats préparés d'élargir la gamme des spécialités qu'elles offraient à leur clientèle<sup>3</sup>.

## Utilités et ambiguïtés des groupements féminins

La constitution de groupements de femmes paraît souvent être un passage obligé qui permet une prise de conscience et l'acquisition de capacités de négociation pour que les femmes acquièrent du pouvoir et défendent leurs positions dans des groupements où il y a des hommes (RYCKMANS, 1997). Si cette étape indispensable

<sup>3</sup> Observations réalisées au cours d'un projet de formation rurale auquel j'ai participé dans l'ouest du Burkina Faso de 1992 à 1999.

n'est pas franchie et que la formation de groupements mixtes a lieu de manière précipitée, les femmes se retrouvent à l'arrière-plan dans des positions subalternes. C'est ce qu'a mis en évidence Giorgio Blundo dans les associations créées en milieu wolof dans la région de Koungeul où les hommes et les femmes traditionnellement appartiennent à des organisations distinctes (BLUNDO, 1992). Dans les bureaux, ce sont principalement les hommes qui occupent les postes directifs. Dans les assemblées, les femmes sont représentées par une femme âgée qui parle en leur nom et approuve en général les décisions qui sont prises par les hommes.

Toutefois, l'impact de l'action collective dans le cadre de groupes seulement constitués de femmes ne doit pas être surestimé. La création de groupements féminins s'accompagne souvent de la promotion par les structures de développement d'activités considérées comme relevant du domaine des femmes : productions artisanales, transformation de produits alimentaires, cultures de légumes et de condiments dans les jardins. Dans ce cadre, les femmes reçoivent des formations sur différents thèmes – couture, nutrition, fabrication du savon, embouche, aviculture, petit commerce – qui leur procurent des compétences qui aident à la réalisation d'activités génératrices de revenus. Mais la trop grande importance accordée à ces activités entraîne une sous-estimation du rôle que les femmes exercent dans la production agricole, les maintient dans une position qui conforte une vision réductrice d'elles-mêmes centrée sur la reproduction domestique et ne prend pas en compte les problèmes liés au manque de pouvoir des femmes (GUENEAU et LECOMTE, 1998).

La formation de groupements mixtes, lorsque les femmes ont pris conscience de leur force et ont acquis des compétences, favorise une coopération dans différents domaines où l'appui des hommes est nécessaire pour améliorer leur situation. Dans différents domaines tels que l'accès à la terre, la réalisation d'activités agricoles qui impliquent un effort physique important, l'accès au crédit à travers des systèmes de cautionnement et la planification familiale, la collaboration avec les hommes est nécessaire. Derrière une femme, il y a souvent un homme et certaines décisions ne peuvent être prises par les femmes sans qu'ils soient consultés ou au moins informés.

Mais les relations entre les hommes et les femmes au sein des groupements sont souvent difficiles parce que leurs intérêts divergent. Ainsi, au Sénégal dans l'organisation paysanne de Nioro Thialène, la difficulté à trouver un équilibre entre ce que les hommes et les femmes peuvent retirer des activités de maraîchage a conduit à son éclatement (BLUNDO, 1992). Les hommes qui se voient confier la gestion de certains équipements parce qu'ils sont mieux formés que les femmes sont souvent tentés d'abuser du pouvoir qu'ils exercent pour en tirer profit.

## Une sous-représentation des femmes dans le leadership des organisations mixtes

Les femmes éprouvent plus de difficultés que les hommes à l'accès aux postes de responsabilités. C'est dans les organisations locales que les femmes accèdent plus fréquemment à des responsabilités. Comme les femmes ont la réputation d'être meilleures gestionnaires que les hommes, parce qu'elles sont confrontées aux difficultés quotidiennes de la subsistance et doivent trouver des solutions pour y faire face, elles sont souvent choisies comme trésorière (MOUSSA, 2005). Mais plus on monte dans la hiérarchie, plus le nombre de femmes dans les instances dirigeantes se réduit (RYCKMANS, 1997). Les contraintes auxquelles sont confrontées les femmes pour accéder au leadership de certaines organisations, où elles représentent la majorité des adhérents, empêchent de percevoir la place réelle qu'elles y occupent.

Ainsi dans la Fédération du Fouta Djallon, composée de 70 % de femmes, c'est dans les groupements de base que les femmes exercent le plus de responsabilités. Dans les unions, seulement 9 postes sur 64 sont occupés par des femmes, soit 14 % (CURTIS et TRAORÉ, 2004). À ce niveau, la plupart des femmes occupent des postes subalternes plus en relation avec des activités traditionnelles d'entretien, de production.

La sous-représentation des femmes dans les postes de responsabilité est due à plusieurs facteurs. Le faible niveau de scolarisation et d'alphabétisation<sup>4</sup> des femmes constitue un obstacle pour leur accès à des fonctions qui exigent de savoir lire et écrire. Comme les femmes ont moins bénéficié de formations techniques que les hommes, elles peuvent plus difficilement occuper certains postes.

Le potentiel des femmes leaders est aussi limité par des facteurs socioculturels et économiques. Dans les sociétés très hiérarchisées, où la prise en charge de l'ensemble de l'entretien de la famille incombe en principe à l'homme et où les femmes peuvent difficilement exercer une activité économique à l'extérieur de la sphère domestique et en assurer la gestion de façon indépendante, à cause de la réticence du mari et de l'influence de courants islamistes conservateurs, les femmes ont peu l'occasion d'acquérir des compétences et des moyens qui favorisent l'exercice de responsabilités. Par contre, dans les pays côtiers, comme le Bénin, le Togo, où les femmes exercent des activités économiques diversifiées,

<sup>4</sup> Le fait qu'une partie des hommes n'acceptent pas que leurs épouses s'éloignent de la concession familiale et s'absentent aux heures de préparation des repas pour des séances d'alphabétisation, comme nous l'avons observé lors d'une mission effectuée auprès des éleveurs peuls membres de la Fédération des éleveurs de Centrafrique, est un obstacle important à l'acquisition de connaissances permettant d'exercer des responsabilités.

concernant notamment la production et la transformation de denrées alimentaires, et prennent en charge une partie importante des dépenses d'entretien du ménage, cette acquisition est facilitée. Dans l'ouest du Cameroun, les femmes bamiléké, qui constituent la majorité des membres des GIC<sup>5</sup>, sont très représentées au poste de leadership à cause du rôle déterminant qu'elles ont joué dans l'essor et le commerce du vivrier et des moyens financiers qu'elles ont acquis (GUÉTAT-BERNARD, 2003). Ainsi sur 12 GIC, regroupant une majorité de femmes, 9 sont dirigés par des femmes (GUILLERMOU, 2007). En Casamance, les femmes qui sont responsables de toutes les opérations culturelles de la riziculture, s'impliquent activement dans les comités constitués par le Comité d'action pour le développement du Fogny, une organisation qui rassemble une quarantaine de groupements villageois ou de quartiers dans la région de Fogny. Elles participent au comité de coordination qui a un droit de regard sur les barrages de la vallée (Bosc, 2005).

Bien que le nombre de femmes qui ont accès à des postes de responsabilité progresse, elles obtiennent rarement des fonctions clés. Des postes de chargée de promotion féminine sont créés dans certaines organisations mixtes davantage pour attirer les financements des partenaires étrangers que pour conférer un véritable pouvoir de décision à celles à qui ils sont attribués (JOLY, 2008.).

La faible implication des femmes dans les processus de décision au sein des organisations fédératives est liée à plusieurs facteurs. L'exercice de responsabilités au sein de ces organisations prend beaucoup de temps. Il faut suivre les activités sur le terrain, participer aux réunions qui ont lieu à l'échelle régionale, nationale, voire internationale et rencontrer les partenaires. Les femmes sont moins disponibles que les hommes en raison non seulement du rôle prééminent qui leur est conféré dans la gestion de la maison, mais aussi de l'exercice fréquent d'activités agricoles et extra-agricoles pour faire face à leurs engagements familiaux.

Les fonds disponibles au sein des organisations pour la prise en charge des leaders sont limités. Une grande partie des tâches qu'ils effectuent ne sont pas rémunérées. Pour être reconnu comme leader, notamment lors de la phase de construction des organisations, il faut se prendre en charge, montrer qu'on a des moyens suffisants pour agir pour les autres. Les hommes ont une assise économique supérieure du fait du contrôle fréquent qu'ils exercent sur les revenus des productions commercialisées au sein de l'exploitation agricole. Cet avantage leur permet de consacrer plus de temps et de moyens à l'organisation, ce qui contribue au renforcement de leur position au sein de celle-ci. L'autonomie des femmes est plus réduite sur le plan financier. Du fait des tâches qui leur reviennent pour l'entretien de la famille, des liens forts qu'elles gardent avec leurs parents, une proportion

<sup>5</sup> GIC : Groupe d'initiatives communes.

élevée de leurs gains sont employés à faire face à des dépenses de subsistance, de santé, d'éducation.

L'accès insuffisant des femmes aux formations sur le leadership et la gouvernance des organisations réduit le nombre des femmes qui peuvent être choisies dans les instances dirigeantes des grandes organisations fédératives. Mais les femmes retenues pour faire partie des instances dirigeantes parfois se placent en situation d'infériorité et de retrait, parce qu'elles manquent de confiance en elles-mêmes et qu'elles ont intériorisé une situation de subordination qui les confine dans la position de garantes de la perpétuation des valeurs familiales. Dans beaucoup de domaines qui relèvent de l'espace public, les hommes sont considérés comme les décideurs et la société n'est pas prête à accepter que les femmes occupent des postes de premier plan. Les responsables des organisations fédératives doivent de plus en plus négocier avec les pouvoirs publics, les partenaires de la coopération internationale, les entreprises qui contrôlent le commerce des intrants et des produits agricoles. Ces espaces de confrontation et de prise de décision sont en grande partie des espaces masculins, où les femmes ont de la peine à se frayer une place.

Les rares femmes, qui accèdent à des niveaux de responsabilité élevés sont souvent celles qui ont des compétences techniques et une assise matérielle qui suscitent la considération de leurs collègues masculins. C'est le cas de la seule femme qui fait partie des instances dirigeantes de la Fédération des paysans du Fouta Djallon. C'est une grande productrice de pommes de terre qui est ingénieur agronome et à la tête d'une exploitation motorisée. Pour contourner les obstacles auxquels elles sont confrontées, les femmes qui appartiennent à des fédérations composées de nombreux groupements, comme Moribeen dans l'Ouest-Niger où elles représentent 50 % des membres, demandent l'attribution de quotas dans les instances dirigeantes. Mais les leaders associatifs et les femmes qui exercent des responsabilités dans les organisations de producteurs et les ONG n'adhèrent pas tous à cette position. Pour la majorité, il faut répondre aux attentes des femmes qui demandent à être mieux représentées dans les instances dirigeantes, mais ne pas imposer des quotas. Cela pourrait se traduire par la désignation de leaders féminins fabriqués, qui n'auraient pas les compétences pour exercer les fonctions qui leur seraient attribuées (Inter-Réseaux, 2010).

Les initiatives prises par les femmes qui exercent des responsabilités dans les organisations fédératives et les ONG ont abouti à la mise en place d'associations nationales et internationales féminines et mixtes qui tissent des réseaux entre femmes rurales d'Afrique de l'Ouest. Un collège des femmes a été institué au niveau du Roppa, le réseau des organisations paysannes et des producteurs d'Afrique de l'Ouest fondé en 2000 par les délégués des Plates-formes paysannes de 10 pays d'Afrique de l'Ouest. Cependant, la visibilité des organisations faitières



de femmes reste moins forte que celles des organisations faïtières où les hommes sont sur le devant de la scène. Les leaders paysans, qui ont acquis une notoriété sur le plan national ou international, sont pour la majorité des hommes.

Le fait que les femmes accèdent peu à des postes de responsabilités qui dépassent le niveau local a souvent un impact sur la stabilité de leurs activités et les revenus qu'elles peuvent obtenir. Les productions issues des champs des femmes ou de leurs activités de transformation sont souvent confrontées à des problèmes d'écoulement parce que les organisations de femmes ne maîtrisent pas les circuits de commercialisation. Ainsi par exemple, les groupements de productrices de sésame au Niger et au Burkina retirent une faible partie de la valeur ajoutée issue de la progression des ventes sur les marchés, parce qu'elles ont une faible emprise sur les rouages d'une filière en grande partie contrôlée par des commerçants nationaux qui sont des hommes et des firmes étrangères (DARDÉ, 2005 ; ALHASSOUMI, 2012).

En outre, les femmes qui ont un accès précaire au foncier peuvent facilement être expulsées de terres qu'elles mettent en valeur. Ainsi, au Niger, les femmes de Keita qui ont travaillé durement pendant des années pour aménager des sols dégradés en réalisant des digues antiérosives et en plantant des arbres ont été écartées de l'exploitation de ces terres par les hommes qui revenaient d'exode (OUATTARA et MAZOU, 2007). Pour que les femmes puissent sécuriser leur accès foncier, il est nécessaire qu'il y ait des conseillères qui puissent faire entendre leurs voix au niveau des communautés rurales qui disposent de pouvoirs dans la répartition du foncier.

Mais l'impact des organisations de femmes est lié aussi aux priorités que les femmes et que les structures de développement assignent à l'action collective et à la spécificité des dynamiques au sein des différentes organisations.

## **Des impacts inégaux sur les rapports de pouvoir**

### Satisfaire en priorité les besoins immédiats

La participation des femmes à des organisations collectives peut leur permettre d'accéder à des intrants et des équipements. Ainsi, les groupements qui exploitent des sites maraîchers bénéficient souvent de l'appui financier pour obtenir des semences, des engrais ou des arrosoirs, des grillages, des charrettes. L'accroissement des productions qui résultent de la bonne utilisation des intrants

et de ces équipements peut contribuer à la réduction de pénuries récurrentes de vivres en période de soudure, comme le montre l'exemple des agricultrices sous-sou de la région de Kindia en Guinée-Conakry qui exploitaient en commun un périmètre maraîcher (DE BOODT et CAUBERGS, 1998). Les progrès accomplis placent souvent les femmes dans une position favorable pour négocier de nouvelles aides auprès de structures de développement. Les groupements de femmes, dont les capacités d'action sont réduites à cause des ressources modestes provenant des cotisations des membres et de la vente d'une partie de leurs productions, ont fréquemment besoin de moyens complémentaires pour diversifier leurs activités.

L'adhésion à des groupements peut offrir aussi l'opportunité de participer à des formations qui contribuent à l'acquisition de nouveaux savoirs et savoir-faire. Les différentes connaissances acquises lors des cours d'alphabétisation fonctionnelle (lecture, écriture et calcul) peuvent aider à mieux gérer les productions et leur commercialisation. Dans les sessions techniques ou de démonstration, d'autres itinéraires de production, de nouvelles technologies de transformation des productions sont présentés. L'utilisation de nouvelles méthodes, de semences améliorées, d'intrants, d'équipements entraîne un accroissement et une amélioration des productions. Mais seulement une partie des femmes peuvent participer aux sessions en organisation et en gestion destinées à permettre à plus d'adhérentes de maîtriser les principales règles du fonctionnement des organisations, d'avoir des connaissances de base pour mieux gérer leurs activités. Ce sont souvent les femmes qui font partie des instances dirigeantes qui participent aux formations. Les connaissances qu'elles ont acquises sont inégalement restituées. Les femmes qui décident de s'alphabétiser ont souvent de la peine à participer régulièrement aux cours à cause de leurs multiples occupations, des réticences des maris. Elles se découragent aussi à cause de l'importance des efforts qu'il faut accomplir pour arriver à lire, écrire ou calculer dans des contextes caractérisés par la prégnance de l'oralité, la pauvreté de l'environnement lettré et le manque d'opportunités pour utiliser les acquis des formations.

Les ressources alimentaires obtenues des productions agricoles des femmes sont utilisées en priorité pour mieux satisfaire les besoins immédiats des membres du groupement et de leurs familles, notamment sur le plan de la nutrition et de la santé, et pour sécuriser l'environnement économique et social. Les femmes consolident leur rôle de pourvoyeuse de nourriture de la famille et leur sécurité économique. La résolution de problèmes concrets par le biais de l'accroissement des productions et des revenus est le principal objectif des femmes qui se retrouvent dans des organisations collectives ainsi que dans des projets et des ONG qui leur apportent un appui. L'objectif principal des femmes membres de ces groupements n'est donc pas d'obtenir une transformation des rapports de genre, comme le promeuvent les projets, mais bien plutôt de répondre à des besoins pratiques,

immédiats en ressources alimentaires et monétaires (SAUSSEY, 2009 ; PIRAUX, 2000 ; RYCKMANS, 1997).

## Des acquis qui procurent plus d'autonomie et de pouvoirs

Les revenus issus des activités réalisées dans le cadre de groupements peuvent rendre les femmes plus autonomes, moins dépendantes de leurs maris pour faire face à leurs besoins et à ceux de la collectivité. Ils sont en partie utilisés pour des investissements communautaires et individuels (ALHASSOUMI, 2012) : entreprendre ou développer une activité génératrice de revenus, telle que l'embouche, très pratiquée par les femmes dans les régions de savane et sahéliennes, contribuer au trousseau de la jeune mariée, fournir un apport pour l'implantation d'un forage ou sa réparation.

La contribution croissante que les femmes apportent à l'alimentation (productions autoconsommées ou vendues) favorise une évolution des rôles dans la prise en charge de la subsistance de la famille. En effet, dans des régions sahéliennes affectées par la baisse de la pluviométrie et la diminution de la fertilité où le mil et le sorgho produits par les hommes ne garantissent plus l'autosuffisance alimentaire, l'apport des femmes s'avère souvent indispensable pour nourrir la famille. Les responsabilités croissantes qu'assument les femmes dans l'alimentation de la famille, dans la prise en charge de dépenses de santé, d'habillement des enfants ou de paiement de frais de scolarité viennent palier les charges financières que beaucoup d'époux ne parviennent plus à assurer.

L'accès à des services ou des biens dans le cadre de l'action collective permet de contourner en partie les problèmes d'accès à des ressources économiques et foncières auxquelles les femmes font face et qui sont la manifestation de leur subordination. Ainsi, l'utilisation de nouveaux équipements – moulins, charrettes – lorsqu'elle réduit la pénibilité de certaines tâches, peut permettre de dégager du temps pour d'autres activités qui renforcent le pouvoir économique des femmes. Les activités maraîchères des femmes, leurs impacts sur la sécurité alimentaire et la nutrition placent les femmes en position favorable pour négocier un accès plus stable à la terre auprès des maris et des autorités villageoises. L'apprentissage de nouvelles techniques de production dans le cadre des activités des groupements, en favorisant une revalorisation de l'identité professionnelle des femmes, concourt à ces changements.

Les formations et les expérimentations qui ont lieu au sein des organisations permettent non seulement de mieux maîtriser les itinéraires des productions, mais

aussi d'acquérir des savoir-faire qui permettent de les transformer. Les déplacements lors de voyages d'études, les contacts et les échanges avec les femmes d'autres groupements contribuent également à l'acquisition de nouvelles connaissances. La participation aux activités des groupements dans le cadre d'un espace élargi, la confrontation avec les difficultés des femmes d'autres villages ou d'autres régions favorisent une prise de conscience des problèmes communs auxquels les femmes font face et notamment sur les inégalités dans le partage des ressources entre hommes et femmes (MAÏZI, 1995).

Les déplacements que les femmes membres des groupements peuvent être amenées à faire leur procurent aussi plus de liberté et accroissent leur visibilité. Le témoignage d'un responsable associatif du village de Fandène dans la région de Thiès au Sénégal rend bien compte de la place croissante qu'occupent les femmes dans des espaces jusque-là réservés aux hommes et dans les processus décisionnels au niveau local du fait de leur implication dans les organisations payannes :

« **A**vant, quand un étranger venait à Fandène, les femmes ne sortaient pas. C'était les hommes qui venaient discuter et les femmes n'osaient même pas assister à l'échange avec cet étranger. C'était dans les années 1970. Et puis, on n'aurait jamais vu une femme déléguée pour une association. Maintenant, quand il y a une association dans un village, en général, il y a deux délégués : une femme et un homme. Et on voit des femmes qui quittent leur village, qui assistent à des séminaires régionaux ou internationaux, cela n'avait jamais existé auparavant. On considérait que la femme était faible, qu'elle ne pouvait rien faire et surtout si elle était mariée, qu'elle ne devait pas laisser son mari et passer la nuit hors de la maison. Et la femme n'avait pas la décision, c'était l'homme seulement. Aujourd'hui, tu vois des femmes qui dirigent des associations, qui sont élues au conseil rural, qui partent en France » (JOLY, 2008).

## Des avancées inégales et plus d'obligations

Cependant, l'accès à des espaces publics jusque-là réservés aux hommes correspond souvent plus à des injonctions des institutions de développement plutôt qu'à une véritable mutation des pratiques. Selon OLIVIER DE SARDAN (2005), les femmes leaders dotées d'une forte personnalité dans les villages de l'ouest du Niger émergent essentiellement dans le monde féminin, dans des espaces de sociabilité intense (groupes de femmes de quartier, de baptêmes...). Lorsqu'elles doivent participer à des organisations mixtes, composées d'hommes et de femmes, créées par projets, à des partis, leur rôle est limité. Mais les situations évoluent en fonction des dynamiques et des rapports de force spécifiques à chaque contexte. Ainsi, à Kargui Bangou, une autre localité de l'Ouest-Niger, les présidentes des groupements, du fait de la diversité des initiatives qu'elles prennent, sont devenues des

actrices de plus en plus sollicitées pour mobiliser les villageois autour des actions de développement local (OUMAROU, 2010).

La participation des femmes au sein de ce type d'action collective est également assortie de plus d'obligations. Par exemple, la mise à disposition par les hommes de façon permanente de terre à un groupe de femmes dans la région de la Comoé dans l'ouest du Burkina a été accompagnée de plusieurs exigences : d'une part, que les femmes travaillent au moins 3 jours par semaine dans le champ familial en plus des 3 jours qu'elles passent dans leurs champs personnels et d'autre part, que les hommes ne donnent plus l'argent de condiments et que les femmes prennent en charge la nourriture de la famille pendant la saison sèche (CESAO, 1996).

L'amélioration du pouvoir d'achat des femmes se traduit par une contribution croissante à la résolution de besoins pratiques sur le plan de la subsistance et de la santé et par une plus grande sollicitation pour faire face à la prise en charge des difficultés dans ce domaine. Les nouvelles fonctions que les femmes occupent dans les sphères publiques et économiques s'ajoutent à leurs occupations traditionnelles et parfois les alourdissent. L'allègement des tâches que leur procure l'accès à certains équipements (moulins, charrettes) ne compense que partiellement le surcroît de travail que leur impose l'exercice de nouvelles responsabilités.

L'impact de ces mutations est ambigu. D'une part, la visibilité que les femmes acquièrent du fait de leur implication dans des activités de développement et du pouvoir que leur confère leur participation croissante aux dépenses du ménage va dans le sens d'un rééquilibrage des rapports de genre. D'autre part, le surcroît de travail et de charges qu'entraîne l'augmentation de leurs responsabilités est une manifestation de la permanence des rapports inégalitaires de genre et parfois de leur renforcement. Dans ces milieux socioculturels, où les femmes sont associées à une image de soumission et de gardienne des « traditions » et où le mariage et la maternité demeurent les valeurs qui assurent le plus de reconnaissance aux femmes, les changements qui se produisent ne s'accompagnent pas d'un bouleversement des rapports de genre. Les épouses qui ont acquis un certain pouvoir économique s'efforcent d'abord de préserver la cohésion de l'unité familiale et d'avoir une stabilité matérielle qui garantisse la réussite de leurs enfants (TUJAGUE, 2006).

Cependant, il est difficile de généraliser. Les femmes ne forment pas un groupe homogène. Les impacts des dynamiques organisationnelles sur la situation des femmes et sur les rapports de genre sont liés à la spécificité des activités des organisations, aux contextes économiques et socioculturels dans lesquels elles s'insèrent, aux différenciations entre adhérentes, aux pratiques de leadership.

## Un accroissement des disparités entre femmes ?

Toutes les femmes d'une même localité ne sont pas regroupées au sein d'organisations (BLUNDO, 1992). Ces dernières sont majoritairement composées de femmes mariées. Les femmes célibataires, en position d'infériorité, sont exclues de certaines organisations. Celles qui sont mariées mais qui ont des enfants en bas âge et disposent de ressources limitées ont de la peine à participer à ce type d'activités. Selon Joëlle Piraux, les groupements féminins traditionnels reflètent ou respectent la structure hiérarchique de la société dans laquelle ils s'inscrivent. C'est la raison pour laquelle les postes-clés sont aux mains des aînées et des femmes de notables. Ainsi, au sein des groupements de productrices de sésame dans l'ouest du Niger étudiés par ALHASSOUMI (2012), la catégorie des femmes mères qui n'ont plus d'enfants en bas âge et bénéficient de l'aide de leurs filles et de leurs belles-filles pour les activités ménagères et économiques, exerce un rôle de premier plan. Les femmes proches de la chefferie sont très représentées dans les instances dirigeantes des associations de femmes. Toutefois, comme le montre Hadiza Moussa, dans le cas des villages peuls de l'ouest du Niger, les femmes qui accèdent au leadership des groupements ne sont pas que des femmes de notables (MOUSSA, 2005). Plusieurs facteurs qui ne sont pas nécessairement corrélés à l'appartenance sociale et à l'âge facilitent l'accès à des responsabilités : ce peut être l'expérience acquise à l'extérieur, la capacité à se déplacer à cause de la situation au sein du couple. Dans les bureaux des associations, on trouve des ex-citadines, des anciennes militantes, des femmes qui ont des maris progressistes, des veuves, des divorcées, parfois des femmes d'ascendance servile qui peuvent se déplacer plus facilement que des femmes nobles pour des activités hors de la sphère domestique. Certaines aptitudes motivent le choix des responsables : capacités à s'exprimer en public, capital social procurant une insertion dans les milieux du développement. La nécessité d'être alphabétisée ou scolarisée pour réaliser les tâches liées à certaines fonctions, comme celle de secrétaire, permet à des jeunes femmes lettrées de jouer un rôle important dans le bureau des associations.

Les profils qui sont privilégiés dans le choix des responsables, les pratiques de leadership ont une incidence sur les dynamiques sociales et économiques au sein des associations. La prédominance des aînées ou des femmes de notables peut contribuer au renforcement de la dépendance des cadettes ou des femmes de statut modeste. Les groupements peuvent être aussi le lieu de l'émergence de nouvelles élites grâce aux opportunités offertes à des femmes en position d'infériorité sociale pour exercer des responsabilités et acquérir de nouvelles compétences (SAUSSEY, 2009).

Au sein des associations, l'articulation entre intérêts individuels et collectifs est parfois problématique. Les dirigeantes des organisations sont souvent des femmes

très entreprenantes qui peuvent tirer parti de leurs relations avec les institutions de développement et des responsabilités qu'elles occupent au sein des organisations pour renforcer leurs positions sociales et économiques. Leur charisme, les compétences dont elles font preuve en matière d'animation ont une incidence importante sur la cohésion de l'organisation. Leur insertion dans des réseaux, leur capacité à mobiliser des ressources au profit des membres de l'organisation contribuent beaucoup à leur reconnaissance (SAUSSEY, 2009). Ainsi dans les organisations de la microfinance au Sénégal, la reconnaissance des femmes leaders dépend de leurs capacités à faire bénéficier les autres femmes de leurs réseaux commerciaux (GUÉRIN, 2001, 2006). Au sein des associations, les accommodements mis en œuvre sur un mode interpersonnel et de façon discrète – par exemple, les petites sommes prises dans la caisse commune par une dirigeante pour aider une adhérente en difficulté, les gratifications consenties à un partenaire – jouent un rôle déterminant dans l'entretien de réseaux de solidarité, l'élargissement de l'espace social, comme le montrent les travaux de N'Dione sur les groupements de maraîchères à la périphérie de Dakar (N'DIONE, 1987).

Les avantages que les membres des organisations peuvent tirer des services que celles-ci offrent, dépendent en large partie de leur situation familiale, de leurs moyens financiers et de leur capital social. Dans l'étude qu'elle a réalisée sur les groupements mutualistes de la région de Thiès au Sénégal, Khady M'Baye montre que les femmes qui parviennent à obtenir les crédits les plus importants et réalisent les activités les plus diversifiées et les plus rentables (transformation et vente d'huile d'arachide, commerce de tissus, stockage et vente de céréales sur les marchés ruraux et en ville) sont celles qui sont peu prises par des activités domestiques, reçoivent des appuis financiers d'enfants qui travaillent en dehors du village, disposent d'une épargne à la banque et font partie de plusieurs tontines (M'BAYE, 2010). Les femmes, qui sont très occupées par l'entretien d'enfants en bas âge, les tâches de cuisine et n'ont pas d'épargne ni d'autres sources de revenus, ne bénéficient que de petits crédits obtenus avec la caution solidaire d'un groupe. Elles l'utilisent fréquemment pour faire un petit commerce près de la concession familiale ou dans le village.

## **Conclusion**

L'expansion récente des organisations de femmes dans différents secteurs, notamment le vivrier marchand, la microfinance, a conduit à d'incontestables avancées. Elle a permis l'accès à des équipements, des intrants, des services, des crédits, des formations qui ont entraîné dans bien des cas un accroissement de la

quantité et de la qualité des productions et une augmentation des revenus des femmes. Les acquis de l'action collective ont favorisé une diversification des activités des femmes. Ils ont été utilisés principalement pour la satisfaction de besoins pratiques, notamment sur le plan de la santé et de la nutrition. La volonté de résoudre les problèmes les plus importants de la subsistance de la famille et de son entretien est en conformité avec les finalités que la majorité des femmes poursuivent en adhérant à des groupements. Elle conforte aussi le rôle nourricier qui leur est conféré dans la sphère domestique. Les effets de l'implication des femmes dans des associations sur leur positionnement dans un environnement social, économique et institutionnel où elles sont en situation d'infériorité sont plus difficiles à cerner. Leur contribution croissante à l'alimentation et aux dépenses de santé entraîne une évolution des rôles masculins et féminins dans le partage des responsabilités pour l'entretien de la famille. La reconnaissance que les femmes acquièrent du fait du travail accompli dans différentes associations, les services dont elles bénéficient suite à leur mobilisation contribuent à une diminution plus ou moins marquée des discriminations auxquelles elles sont confrontées dans certains domaines. Si dans le domaine de l'accès aux services financiers, des progrès importants ont été accomplis, concernant la sécurisation de l'accès à la terre beaucoup reste à faire. La satisfaction de leurs intérêts stratégiques est assortie de plus d'obligations qui accroissent leurs tâches.

L'impact de la participation des femmes à des groupements varie selon les pratiques de leadership et le mode de fonctionnement des organisations. Les femmes, à cause de leur faible niveau de formation, de leurs difficultés à s'exprimer dans des espaces où les hommes occupent des positions de premier plan, accèdent encore trop peu à des postes de responsabilité dans des organisations qui dépassent le niveau local. Bien souvent, ce n'est qu'une partie de la communauté des femmes qui profite des avantages de la formation des groupements. Les jeunes femmes qui sont très occupées par les tâches domestiques et ont peu de ressources sont désavantagées par rapport à leurs aînées qui bénéficient de plus d'aide pour s'engager dans des activités économiques et associatives. Les associations sont parfois un lieu propice à l'affirmation de nouvelles élites, par le biais des responsabilités qui sont conférées à des jeunes femmes lettrées, à des paysannes qui ont un savoir-faire reconnu. Mais souvent la prédominance des aînées, des femmes de notables dans les instances dirigeantes contribue à la perpétuation de rapports de dépendance.

Les structures de développement, projets, ONG, ont eu une responsabilité importante dans l'accompagnement des dynamiques organisationnelles en cours. Leurs activités ont été souvent centrées, à travers des appuis de portée limitée, sur une vision réductrice du rôle de la femme, fondée sur la reproduction domestique. Elles ont tendance aussi à soutenir les femmes qui sont le plus en capacité de tirer parti



des services qu'elles fournissent. Pour aller dans le sens des intérêts stratégiques des femmes, il faut qu'elles aient une vision d'ensemble de la situation des femmes et que leurs interventions s'inscrivent dans le cadre d'une réflexion politique qui vise au renforcement de la participation des femmes aux instances de pouvoir à différents niveaux pour réduire les discriminations qu'elles subissent.

## **Bibliographie**

ALHASSOUMI H., 2012 – *Innovations, dynamiques et mutations sociales : les femmes productrices de sésame de la Sirba (ouest du Niger) et leurs initiatives collectives*. Thèse de doctorat, Études rurales en sciences du développement, université Toulouse le Mirail, 309 p.

BASSOLÉ L., 1988 – Femmes et développement. *Agripromo*, 62, Développement au Féminin ?, Inades, Abidjan : 12-15.

BAUDOQUIN M. A., 2008 – *Genre et développement : la place des femmes en Afrique rurale et dans les projets de développement*. EADI Conférence, 12 p., *multigr*.

BISILLIAT J., 1985 – La participation des femmes aux coopératives mixtes : temps et idéologie. *Tiers-Monde*, 26 (102) : 408-405.

BLUNDO G., 1992 – Le conflit dans « l'entente ». Coopération et compétition dans les associations paysannes de Koungheul (Sénégal). *Bulletin de l'APAD*, 4, [www.apad.revues.org](http://www.apad.revues.org)

BONNASSIEUX A., DIALLO K. L., 2009 – L'expansion récente du maraîchage de rente au Fouta-Djalon : dynamiques spatiales et organisationnelles et recompositions sociales. *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 247 : 345-371.

BOSC P. M., 2005 – *À la croisée des pouvoirs. Une organisation paysanne face à la gestion des ressources. Basse Casamance, Sénégal*. Montpellier, IRD, Éd.-Cirad, 310 p.

CESAO, 1996 – *La parole aux femmes rurales*. Rapport rencontre internationale, Bobo-Dioulasso, 95 p., *multigr*.

CHARLIER S., RYCKMANS H., 2003 – *Les femmes dans la mondialisation*, <http://www.ired.org>, 33 p.

CHARMES J., 2005 – Femmes africaines, activités économiques et travail : de l'invisibilité à la reconnaissance. *Tiers-Monde*, 46 (182) : 255-279.

CURTIS M. Y., TRAORÉ F. I., 2004 – *Étude diagnostic pour le renforcement du pouvoir des femmes rurales*. FIDA Guinée, UNIFEM, 41 p., *multigr*.

DARDÉ C., 2005 – Stratégies féminines et organisations en Afrique subsaharienne. *Horizons Maghrébins*, L'Afrique à voix multiples, 53 : 69-78.

DE BOODT K., CAUBERGS L., 1998 – *Femmes pionnières de Guinée*. Paris, Karthala, 174 p.

DOKA D., MONIMART M., 2004 – *Pression foncière et nouvelles formes d'accès à la terre : vers une déféminisation de l'agriculture au sud du Niger*. Dossier 128, Programme Zones arides, Londres, IIED, 18 p.

GUÉNEAU M.-C., LECOMTE B., 1998 – *Les paysans dans le marigot de l'aide*. Paris, L'Harmattan, 279 p.

GUÉRIN I., 2001 – *Microfinance et autonomie féminine*. Working paper, 32, 70 p.

GUÉRIN I., 2006 – « La microfinance est-elle un moyen de faciliter la liberté des femmes ? Une approche en termes d'économie solidaire ». In Granié A.-M., Guétat-Bernard H. (éd.) : *Empreintes et inventivité des femmes dans le développement rural*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, IRD : 67-92.

GUÉTAT-BERNARD H., 2003 – « Réseaux et territoires de femmes en pays bamileké ». In Bart F., Lenoble-Bart A. (éd.) : *Afrique des réseaux et mondialisation*, Paris, Karthala-Msha : 99-118.

GUÉTAT-BERNARD H., 2011 – *Développement rural et rapports de genre : mobilité et argent au Cameroun*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 210 p.

GUILLERMOU Y., 2007 – Organisations de producteurs et dynamiques paysannes au Cameroun. *Afrique Contemporaine*, 2 (222) : 251-271.

Inter-Réseaux, 2010 – Quelle place pour les femmes dans le leadership des OP. *Grain de Sel*, Coup de projecteur sur les leaders paysans : témoignage sur leur vécu et leur vision, 50 : 12-14, [www.inter-reseaux.org](http://www.inter-reseaux.org).

JOLY G., 2008 – *Awa, Joséphine, Salimata et les autres, des femmes africaines en mouvement*. GRAD/ROPPA, [www.grad-france.org](http://www.grad-france.org), 77 p.

LE COUR GRANDMAISON C., 1979 – Contrats économiques entre époux dans l'Ouest africain. *L'homme*, 19 (3-4) : 159-170.

MAÏZI P., 1995 – Identités plurielles des femmes moosé au Yatenga. *Cahiers des Sciences Humaines*, 2 : 485-499.

M'BAYE K., 2010 – *Microfinance et lutte contre la pauvreté : la transformation institutionnelle des organisations de la microfinance au Sénégal*. Thèse, ENSAM Montpellier, 212 p.

MONIMART M., 1989 – *Femmes du Sahel. La désertification au quotidien*. Paris, Karthala OCDE, 258 p.

MOUSSA H., 2005 – Les pouvoirs locaux et le rôle des femmes à Gueladjo. *Études et travaux*, 36, Niamey, LASDEL, 55 p.

N'DIONE E., 1987 – *Dynamique urbaine d'une société en grappe*. Dakar, ENDA, 179 p.

OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2005 – Les pouvoirs locaux et le rôle des femmes à Namaro. *Études et travaux*, 37, Niamey, LASDEL, 27 p.

OUATTARA S., MAAZOU S. S., 2007 – *Niger : les femmes ont reverdi le désert ... pour les hommes*. [www.syfia.info](http://www.syfia.info), 1 p.

OUMAROU A., 2010 – *La reconstruction de l'espace public local : interventions extérieures et émergence de nouvelles élites dans la commune rurale de Kargui Bangou (Niger)*. Niamey, LASDEL, 15 p.

PIRAUX J., 2000 – Groupement de femmes au Sénégal, espace de liberté ou plates-formes pour le changement. *Bulletin de l'APAD*, 20, Genre et Développement, <http://apad.revues.org>, 19 p.

ROBERTS P., 1985 – Les femmes et les programmes de développement rural. *Tiers-Monde*, 26 (102) : 299-305.

RONDEAU C., 1994 – *Les paysannes du Mali. Espaces de liberté et changements*. Paris, Karthala, 362 p.

RYCKMANS H., 1997 – « Les associations féminines en Afrique : une décennie d'ajustement après la décennie de la femme ». In Bisilliat J. (éd.) : *Face au changement : les femmes du Sud*, Paris, L'Harmattan : 195-221.

SAUSSEY M., 2009 – *Les organisations féminines au Burkina : limites et paradoxes des dispositifs de valorisation d'un produit local, le beurre de karité*. Thèse de doctorat, Paris, EHESS, 451 p.

TRAORÉ S., FOURGEAU C., 2006 – *Les petites jachères des femmes, condition féminine et travail agricole au Burkina Faso (Sud-Ouest)*. Paris, L'Harmattan, 255 p.

TUJAGUE L., 2004 – Le maraîchage en économie de plantation : une alternative à la crise sociale et économique. Le cas de la tomate dans la région d'Abengourou en Côte d'Ivoire. *Afrique Contemporaine*, 2 (210) : 171-190.

TUJAGUE L., 2006 – « Parodie de pouvoirs autour des stratégies des maraîchères commerçantes (le cas du delta du fleuve Sénégal) ». In Granié A.-M., Guétat-Bernard H. (éd.) : *Empreintes et inventivité des femmes dans le développement rural*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, IRD : 127-142.



# Dynamiques associatives et autonomie des paysannes de Garbey-Kourou (ouest du Niger)

Hadizatou  
Alhassoumi

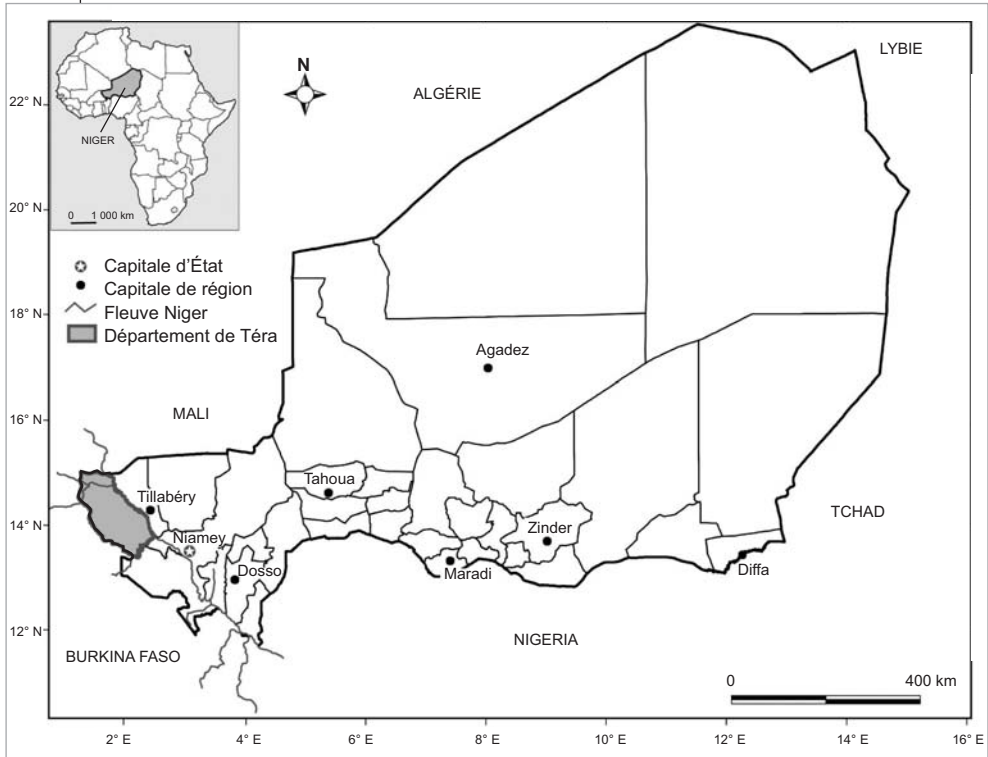
Anne-Marie  
Granié

Au Niger, les femmes rurales sont très présentes dans les activités agricoles qui occupent plus de 80 % de la population active<sup>1</sup>. Ce sont des actrices très dynamiques aussi bien au sein du ménage que dans la vie communautaire. À Garbey-Kourou (département de Téra, carte 1), un terroir du pays songhay dans l'ouest du Niger, les femmes sont soutenues dans leurs initiatives d'activités collectives par des projets de développement. En effet, un groupement créé par les femmes de ce village pour la mise en valeur des bords de l'affluent Sirba du fleuve Niger par des activités agricoles va évoluer vers une coopérative maraîchère affiliée à la Fédération nationale des coopératives maraîchères du Niger, FCMN-Niya. La place active occupée par les femmes au sein de cette organisation contribue à l'émergence de dynamiques associatives aussi bien à Garbey-Kourou que dans les autres villages de la zone. À partir de cette coopérative maraîchère, un réseau de sept caisses d'épargne et de crédit ainsi que trois autres caisses ont été mis en place au sein de ce village. Il s'en est suivi un projet de mise en valeur de la culture du sésame à travers une trentaine de groupements créés dans trente villages de la commune, notamment celui de Garbey-Kourou. La culture du sésame est une activité ancienne traditionnellement réservée aux femmes.

Notre contribution apprécie l'impact social de la participation des femmes de ce village aux initiatives collectives agricoles et socio-économiques sur leurs conditions de vie, à partir de données recueillies lors d'enquêtes de terrain réalisées entre 2007-2010, dans le cadre d'une thèse de doctorat (ALHASSOUMI, 2012)<sup>2</sup>. La méthodologie de recherche adoptée est de type compréhensif et s'appuie

<sup>1</sup> République du Niger, 2004 : *5<sup>e</sup> Rapport sur le développement humain au Niger*.

<sup>2</sup> Thèse réalisée dans l'UMR Dynamiques rurales à l'école doctorale TESC de l'université de Toulouse 2 le Mirail sous la direction de Anne-Marie Granié, professeure de sociologie à l'ENFA.



Carte 1

Localisation du département de Téra au Niger.

Source : Fond de carte : Pnud Yonlihinza (2010).

essentiellement sur l'observation directe et des entretiens conversationnels (GRANIÉ, 2005).

En effet, la promotion d'activités permettant à quelques femmes d'acquérir une certaine autonomie par l'accès à des revenus monétaires et à la parole suscite des questionnements au vu du contexte social dans lequel elles occupent d'abord une place de subordination.

Qu'est-ce qui a permis l'entreprise de telles initiatives ? Quelles sont les motivations réelles qui poussent les femmes à s'engager collectivement dans ces formes sociales d'actions ? Ces pratiques collectives féminines ont-elles un impact sur les rapports de genre ?

Pour répondre à ces questions, nous proposons d'abord d'analyser les circonstances à l'origine des initiatives collectives féminines, mais aussi les positions

sociales qui les ont favorisées. Ensuite, l'analyse des interactions sociales suscitées par de telles initiatives est essentielle pour appréhender la dynamique sociale qui les accompagne. L'étude du groupement comme cadre approprié d'apprentissage et d'acquisition de compétences est importante pour appréhender les effets sur le rôle productif des femmes. Enfin, nous allons saisir le sens de ces dynamiques sur les normes sociales, notamment celles concernant les rapports de genre (analysés comme rapports de pouvoirs et d'inégalités entre hommes et femmes).

## Des initiatives collectives féminines

Dans la Sirba, les femmes de Garbey-Kourou revendiquent d'être à l'origine d'initiatives collectives ayant conduit aux groupements de projets. Plusieurs facteurs semblent impulser ces initiatives. Il s'agit, d'abord du contexte sociopolitique et économique qui a entraîné en Afrique au cours des décennies 1980 et surtout 1990 un mouvement général de mobilisation des sociétés civiles qui ont favorisé l'émergence des organisations collectives. Ce nouveau phénomène associatif, plus présent en ville, s'est répandu en milieu rural, notamment à travers l'avènement du multipartisme et de la démocratisation qui a réaffirmé et réorganisé les échanges et les liens entre les parents de la ville et ceux du village. À cette occasion, en ville comme au village, les femmes ont largement démontré leurs capacités d'« agir ensemble » en se mobilisant massivement au cours des campagnes politiques.

Les femmes de Garbey-Kourou affirment déjà être regroupées au sein d'un collectif informel et posséder une caisse de solidarité dont les versements hebdomadaires de 50 FCFA (0,08 €) constituent un fonds destiné à financer des besoins collectifs ponctuels, notamment des manifestations à caractère social ou politique comme l'accueil des hôtes en visite dans le village. Pour dynamiser le groupe, les parents de la ville les encouragèrent à faire le maraîchage sur les bords de la Sirba. Les femmes sont restées réticentes à l'idée d'entreprendre des activités maraîchères, mettant en doute leur capacité à réussir.

« **Ce** sont nos enfants habitant ailleurs qui sont venus une fois au village nous demander pourquoi nous ne faisons pas de travail de contre-saison. Interrogatives, nous leur avons rétorqué : que pouvions-nous entreprendre au bord de cette Sirba asséchée, nous des faibles femmes (*woyboro kayna*) ? Ils nous ont dit d'essayer pour voir ce que ça va donner » (entretien le 23-08-2008 avec une femme-mère de Garbey-Kourou, 66 ans).

En effet, le terme *woyboro kayna* est très utilisé chez les Songhay et Zarma pour signifier la faiblesse et l'infériorité des femmes, *woyboro* voulant dire « femme » et

*kayna* « petite ». Quand les femmes l'utilisent, c'est souvent sous une forme d'auto-dépréciation liée à l'intériorisation de la domination masculine qu'elles subissent et qui se manifeste sous la forme de violence symbolique (BOURDIEU, 1998).

Cette mise en interrogation sur leurs capacités semble justifiée à leurs yeux, car même les hommes du village ne pratiquent pas le maraîchage à cause de la décrue précoce. Pendant l'hivernage, les bords de l'affluent sont essentiellement cultivés en céréales comme le sorgho et le maïs. Après les récoltes, ces terrains sont abandonnés jusqu'aux pluies de la saison agricole prochaine.

Il est intéressant de noter que les propositions viennent d'abord de la ville, considérée comme lieu de pouvoir, de savoir et d'innovation ; que ce sont les hommes qui font les propositions de groupements, mais aussi des couples et des femmes qui ont un statut social particulier en lien avec le capital économique, social et culturel.

Les femmes ont pris le temps de s'interroger sur les intérêts que peuvent avoir leurs enfants à leur conseiller de faire du maraîchage au bord de ce cours d'eau dont les eaux tarissent très vite. La validation de l'idée passe par une appréciation objective nécessaire à son appropriation. Ainsi, les femmes essaient de comprendre ce que peuvent leur rapporter de telles activités dans leur situation. C'est avant tout le sens du devoir et de la responsabilité qui va les motiver. Leur auto-représentation et la nécessité de se rendre utile vont être déterminantes :

« **À** l'époque, nous les femmes-mères n'avions rien d'autre à faire que de croiser les bras après les récoltes des champs. Nous en avons eu marre alors que nos garçons, nos filles et nos petits-enfants avaient besoin de nous. C'est pour cette raison que nous avons décidé de nous investir dans ce travail » (entretien le 18-08-2008 avec la présidente adjointe de la coopérative, 68 ans).

Bien que ces femmes aient atteint un âge qui les autorise à se retirer du travail domestique et qui les dédouane de toute obligation sociale de participation productive familiale, elles sont fortement impliquées dans les activités agricoles et le petit commerce, au nom d'un devoir familial qu'elles s'imposent. Après les activités agricoles, bien qu'elles soient occupées par la vente de leurs produits sur les marchés, ces femmes ont l'impression de ne rien faire. En effet « faire les marchés » ne signifie pas travailler pour des femmes qui ont l'habitude de faire des efforts physiques comme le pilage, l'exhaure d'eau et les travaux agricoles. L'altruisme est mis en avant pour donner sens aux initiatives collectives car, en général, pour les femmes « la dignité ne trouve pas sa source dans la liberté, mais dans le dévouement envers autrui » (GUÉRIN, 2003 : 51). Aussi, le statut que leur donne l'arrêt des travaux domestiques n'a de sens et de valeur que s'il permet de les responsabiliser davantage dans un travail rémunérateur pour la famille.

Nous sommes dans une société virilocale dans laquelle le conjoint, en théorie, doit assurer l'intégralité de la charge des besoins matériels, dont la nourriture en



quantité suffisante, l'habillement, etc. Or, le mari habite souvent le domicile familial qui consiste en une concession regroupant plusieurs unités familiales, celle des parents et celle des autres frères mariés dépendante d'une exploitation commune. Enfin, l'ensemble des unités est dirigé par un homme chef de famille, en l'occurrence l'aîné ou patriarche<sup>3</sup>, *albeero*. Cette organisation sous-entend la cohabitation de plusieurs femmes ayant chacune des obligations à remplir par rapport à la gestion du foyer qui est de leur ressort.

Les belles-filles qui ont encore le statut de jeunes mariées ou jeunes femmes sont tenues de dispenser leurs belles-mères, devenues des femmes-mères, des tâches domestiques. Cela entraîne un élargissement de la marge de liberté de ces dernières. Cette disponibilité explique en partie leur investissement dans les activités agricoles. Par ailleurs, la ménopause, en les privant de la maternité, leur donne droit à une reconnaissance symbolique qui tend à les rapprocher des hommes comme si, pour la femme, « c'est lorsqu'elle a perdu ses capacités physiologiques de reproduction qu'elle est susceptible d'en acquérir les capacités sociales » (MEILLASSOUX, 1992 : 119). Cela explique aussi le fait que les femmes-mères soient consultées par les parents citadins à propos d'initiatives collectives.

Les plus âgées des femmes-mères décidèrent alors que c'étaient les *gama-gama*<sup>4</sup> qui devaient diriger le groupement, certainement à cause de leurs plus grandes capacités physiques comparées aux plus âgées. Quant à elles, elles se chargent de l'adhésion des membres et les supervisent, exerçant ainsi leur rôle de contrôle social. C'est dans ce contexte que le groupement des femmes de Garbey-Kourou appelé « groupement-mère, *sata-gna* », va voir le jour. Cette dénomination signifie que ce groupement a joué un rôle pionnier dans l'initiation des collectifs formels qui ont été créés dans le village et dans la zone, notamment pour une mise en valeur de l'affluent Sirba par les activités maraîchères.

La constitution du groupement a créé un cadre de légitimation des activités collectives entreprises par les femmes. Le groupement a permis ainsi aux femmes de Garbey-Kourou d'obtenir la concession (sous contrat renouvelable de cinq ans) d'un site maraîcher dont l'acquisition est régie par la loi des commissions foncières (Cofo) qui sont des structures communautaires chargées de la gestion foncière. Ce contrat validé par l'approbation des chefs du village et du canton accorde au groupement le droit de mettre en valeur le terrain pendant la saison sèche, c'est-à-dire d'octobre à mai, et reconnaît au propriétaire le droit d'utiliser la terre en saison hivernale tout en prenant soin de laisser un espace destiné aux pépinières (production des plants de légumes) dont la réalisation intervient avant

<sup>3</sup> Avant, la cellule familiale songhay était composée de trois générations vivant sous l'autorité de l'aîné qui est le chef de l'exploitation (OLIVIER DE SARDAN, 1984).

<sup>4</sup> Les *gama-gama* sont des femmes-mères moins âgées et de bonnes capacités physiques.

les récoltes. Le groupement obtint également sous forme de prêt un champ destiné aux cultures pluviales.

L'arrivée du projet agro-sylvo-pastoral (PASP) de la coopération allemande dont les activités sont centrées sur la restauration et la conservation des sols dans la zone de la Sirba va encore motiver les femmes et surtout légitimer leur présence dans l'espace du dehors. Ces activités se déroulent en général au cours de la saison sèche, qui correspond à la période d'exode rural des hommes vers les grandes villes ou sur les sites aurifères de la région. La faible participation des hommes à ces activités s'explique entre autres par le faible intérêt qu'ils manifestent pour le travail rémunéré en nature ou/et un faible revenu monétaire. Paradoxalement, les femmes semblent apprécier cette rémunération en grains de céréales ou de légumineuses qu'elles jugent utiles. Cela complète les réserves de plus en plus réduites sous l'effet des faibles pluviométries :

« **C**es activités nous ont rendu service ; toutes celles qui y participent depuis la rémunération par le mil jusqu'à celle du blé ont eu de quoi affronter la période de soudure » (entretien le 16-10-2008 avec une femme-mère de Garbey-Kourou, 63 ans).

L'intérêt des femmes pour la rémunération en nature s'explique par le fait qu'il répond aux préoccupations de leur rôle de mères nourricières.

Les femmes de Garbey-Kourou, tout comme celles de plusieurs villages de la Sirba, se sont fortement impliquées dans ces activités qui ont démarré dans cette zone à partir de 1998. Dans un premier temps, la rémunération du travail se faisait de façon journalière ou hebdomadaire, en nature, sous forme de grains de céréales (mil, maïs, blé), de grains de légumineuses (niébé), de farine et aussi d'huile. La participation des femmes dépassait de loin celle des hommes. C'étaient pour la plupart des adolescentes entraînées par leur mère afin d'augmenter les gains de la famille.

Les quelques mesures distribuées ne suffisent pas à expliquer l'acharnement des femmes dans ces travaux pénibles, qu'elles décrivent avec force et engagement :

« **L**es travaux des cordons sont apparus après ceux du jardin. Le travail était sans relâche. Nous passions la matinée à ramasser, à rassembler et à charger les pierres dans le camion qui assurait le transport vers les champs. Une fois cette tâche accomplie, nous nous acharnâmes à constituer nos provisions d'eau pour nous diriger vers les champs. Nous avons préparé tous les champs qui s'étendent jusque sur l'autre rive de l'affluent. Vois-tu, nous avons toutes un aspect vieilli. Ce n'est pas dû à l'âge, c'est le travail qui nous a épuisées. Je te jure que c'est le travail. Certaines se sont cassé le front, d'autres les dents, car lors du chargement du camion si tu ne vises pas bien pour lancer la pierre, elle retombe sur toi et te heurte. Les hommes se demandaient pourquoi nous nous donnions tant de peine comme ça. Nous leur répondions qu'il fallait souffrir pour réussir » (entretien le 17-08-2008 avec une femme-mère de Garbey-Kourou, 62 ans).

Les femmes font preuve de capacités de résistance. Mais surtout elles ont intériorisé que la réussite, pour elles, passe par des formes de sacrifice. Ici le sacrifice, c'est la souffrance. La femme donne, elle s'auto-affirme « femme martyr ».

Au-delà de la rémunération, que les femmes estiment à sa juste valeur comme un moyen de motivation, elles apprécient le travail effectué dont elles perçoivent les résultats tangibles :

« **M**is à part cela, ces travaux ont beaucoup amélioré les sols non cultivables et encroûtés. Partout où il y a eu des trous (*zai*), c'est devenu du sable et les herbes ont poussé » (entretien le 26-08-2008 avec une femme-mère de Garbey-Kourou, 60 ans).

Acquérir un savoir-faire permettant d'exploiter les sols est particulièrement nécessaire pour les femmes, à qui sont attribués d'habitude des sols marginaux :

« **G**râce à l'expérience acquise dans la confection des cordons, aujourd'hui dès que tu vois un cauris dans ton champ, tu fais les cordons de pierres et il devient tout de suite du sol. Je t'assure ! » (entretien le 26-08-2008 avec une femme-mère de Garbey-Kourou, 63 ans).

Les expériences et les épreuves partagées ont permis aux femmes d'abord de se reconnaître entre elles, ensuite de faire reconnaître leur projet d'agir ensemble.

## **Des formes de reconnaissance institutionnelle et socioprofessionnelle**

La dynamique entretenue par les femmes de Garbey-Kourou a permis de donner la preuve à la fois de leurs capacités, mais aussi de leurs motivations en faveur d'une implication effective dans l'action collective. Ceci leur vaudra une reconnaissance institutionnelle. En effet, à partir de 1998, le groupement agricole se transformera en une coopérative qui s'affiliera à une fédération nationale de coopératives maraîchères (FCMN), dénommée Niya. La FCMN-Niya est l'un des réseaux coopératifs nés à partir de l'année 1996. Initiée par onze coopératives, pour se tenir à distance de l'union nationale des coopératives, cette organisation faitière compte actuellement plus de cent dix-sept coopératives et unions de coopératives. Celles-ci sont réparties sur tout le territoire nigérien et notamment dans la région de Tillabéry, où cinquante coopératives et cinq unions sont dénombrées. L'objectif de l'organisation faitière est de mieux prendre en compte les problèmes spécifiques au maraîchage, afin d'élaborer des stratégies d'amélioration de production, d'approvisionnement en intrants et de commercialisation dans un contexte de désengagement de l'État envers les producteurs.

La volonté d'adhésion exprimée par les femmes, malgré les coûts et les cotisations que cela suppose, atteste bien l'affirmation de leur engagement dans les

actions collectives. Cette nouvelle reconnaissance va leur permettre de mettre en place une boutique d'intrants qui sera l'unique point d'approvisionnement en engrais, en semences et en produits phytosanitaires pour toute la zone Sirba. Pour sa réalisation, les membres de la coopérative ont dû apporter leurs propres contributions en rassemblant une certaine somme d'argent et en fournissant les briques nécessaires à la construction du magasin. Ensuite, la fédération s'est chargée de chercher les aides nécessaires auprès des institutions partenaires.

Plus tard, des grillages pour clôturer d'autres sites maraîchers, des ouvrages d'accès à l'eau, des motopompes pour l'arrosage et des planches seront fournis à la coopérative. Ces ressources matérielles ne sont pas négligeables. Nous rappelons qu'avant, il fallait que chaque femme du groupement ramasse douze fagots de tiges de mil ou de sorgho pour protéger le site fréquemment saccagé par les animaux introduits par les garçons. Ensuite, elles transportaient l'eau sur la tête pour arroser leurs planches.

La motivation des membres de la coopérative maraîchère et leur participation aux différentes activités et manifestations organisées par la fédération vont retenir l'attention de certaines institutions de développement, qui s'engageront à les appuyer pour la production de sésame. En effet, lors des journées de rencontre des maraîchers, les femmes de la coopérative de Garbey-Kourou préfèrent à chaque fois apporter du sésame, de l'arachide et du gombo parce que, disent-elles : « C'est ce que nous savons mieux faire. Pour les autres cultures maraîchères comme l'oignon et les tomates, nos voisines Kurtés<sup>5</sup> (riveraines du fleuve) savent les produire mieux que nous, elles en ont plus d'expérience ».

Ainsi, après leurs expériences de confection des ouvrages antiérosifs (demi-lunes, *zaï*, cordons pierreux, etc.) et la production des plants, le projet de valorisation du sésame conduit à la fois par la FCMN-Niya et le CRS<sup>6</sup> va leur offrir l'opportunité de formations en techniques et pratiques agricoles. L'acquisition des connaissances et des pratiques susceptibles de renforcer les compétences personnelles est un grand avantage pour ces femmes :

« **D**e tout ce que nous avons appris des projets, ces activités du sésame sont les meilleures du point de vue formations (savoir-faire, connaissances, profits) et je ne pense pas que nous puissions avoir mieux. Quel que puisse être le gain avec un autre projet, c'est celui du sésame qui nous a ouvert les yeux et nous a appris à penser les choses (*anir moyey feeri, anir dondonandi laasaabey* » (entretien le 10-10-2008 avec une femme-mère de Tallé, 60 ans).

<sup>5</sup> Les Kurtés sont des habitants des îles ou du bord du fleuve qui pratiquent le maraîchage et la riziculture.

<sup>6</sup> CRS ou Catholic Relief Service est une organisation caritative active au Niger depuis 1990 qui initie des actions de développement rural depuis 2000.

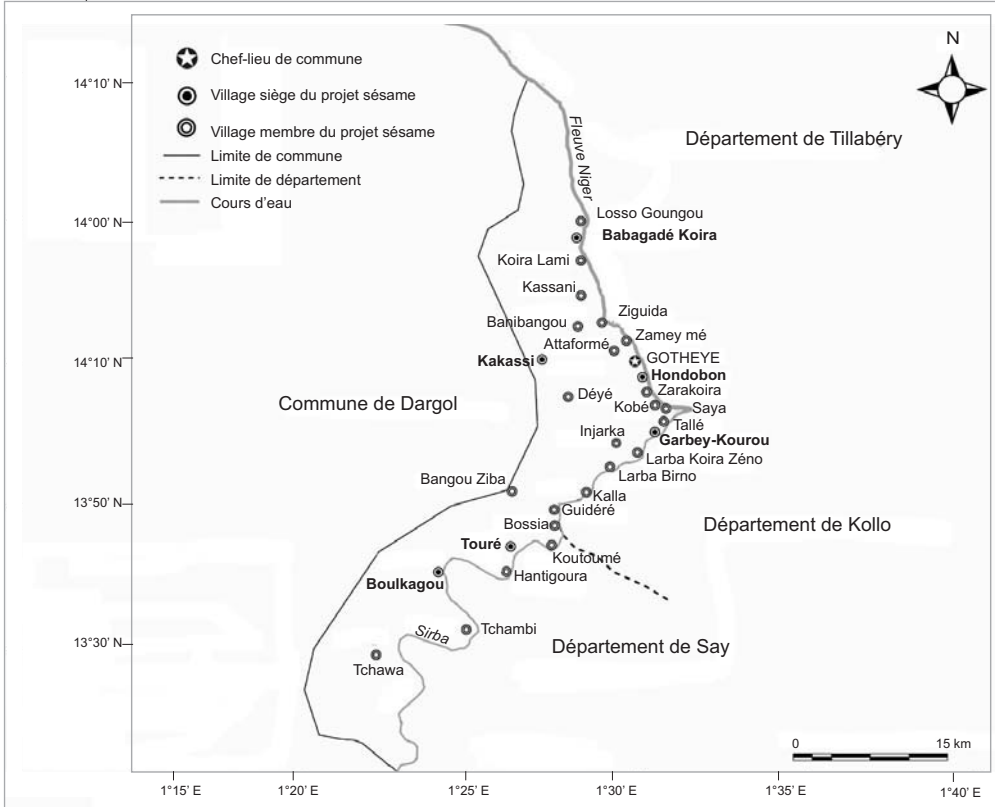
Si l'exercice d'une certaine capacité à l'innovation participe du pouvoir, nous pouvons considérer l'engagement des femmes dans le travail agricole comme l'aspiration à une certaine autonomie, un début d'affirmation de leur identité socioprofessionnelle.

Un projet pilote qui couvre quatre autres villages voisins de Garbey-Kourou est créé. Une première union de 100 productrices de sésame, réparties au sein de 5 groupements de 20 membres par village associé au projet, est formée. À la demande de la coopérative de Garbey-Kourou, qui comptait plus de 200 membres à l'époque, une radio communautaire est installée dans le dit village pour élargir la portée des messages de sensibilisation et de formation sur la culture du sésame. Cette radio, animée par des jeunes hommes et des jeunes femmes lettrés du village, a permis d'élargir de façon générale la portée de l'information dans un contexte social où l'oralité est le principal mode de communication. Ainsi, beaucoup de femmes qui ne sont pas membres de groupements mais aussi des hommes ont pu accéder aux connaissances sur la production et la commercialisation du sésame. De plus, la radio est un lieu de rencontres et de discussions entre les hommes et les femmes et constitue une source supplémentaire de dynamique pour ce village.

À partir de 2006, le projet de mise en valeur du sésame (carte 2) est étendu à 25 autres villages de la commune, et les groupements élargis à un effectif de 50 membres sont constitués au tiers par des hommes. Ce passage à des groupements mixtes (bien qu'à majorité féminine) s'explique notamment par la nature des travaux agricoles qui requièrent des efforts physiques considérables et la manipulation d'outillages mécaniques nécessitant l'aide des hommes. Ils interviennent dans les opérations de défrichage et de labour attelé, dans le transport des récoltes en charrettes et la construction de hangars pour le séchage des produits du groupement. La réussite de la première phase a conduit les hommes à vouloir intégrer les groupements en tant que producteurs de sésame. La compagnie des agents d'encadrement, généralement des hommes, avec certains hommes du village, a favorisé l'implication de ces derniers dans les actions. Par ailleurs, l'adhésion des hommes aux collectifs permet de résoudre les difficultés d'accès aux champs collectifs nécessaires aux formations et à une production collective contribuant à l'autonomisation économique du groupement.

Dans le cas de Garbey-Kourou, cette adhésion des hommes est plutôt symbolique car, dans la pratique, seuls quatre hommes interviennent dans les activités, tandis que toutes les femmes adhérentes de la coopérative maraîchère sont impliquées dans les activités du sésame.

Ce projet de valorisation du sésame offre des opportunités d'accès aux ressources susceptibles de donner aux femmes les compétences nécessaires pour l'amélioration de leurs conditions de vie. Cependant, comme l'indique LE BOTERF (2006),



Carte 2

Commune de Gotheye avec les villages associés au projet de mise en valeur du sésame.

Source : Fond de carte : DGAT Yonlihinza (2011).

avoir les ressources est certes une condition nécessaire, mais non suffisante pour agir avec compétence. La compétence résulte d'un processus d'activation des ressources aussi matérielles que symboliques à travers l'apprentissage.

## **Le groupement comme cadre d'acquisition de compétences**

L'objectif principal poursuivi par les femmes est de se doter des moyens nécessaires pour assurer la sécurité alimentaire. Les exigences environnementales difficiles dans le nouveau contexte sahélien nécessitent de nouvelles connaissances,

des nouvelles façons de faire et d'agir dont les combinaisons conduisent à des compétences nouvelles aptes à résoudre les problèmes du moment (DURANT, 2006). Ainsi le groupement, en offrant un cadre d'apprentissage permettant la mise en commun et l'échange de connaissances, de savoir-faire et d'expériences qui sont ainsi valorisés et mis au profit de la collectivité, favorise l'acquisition de compétences pour ses membres.

Les formations concernent tout l'itinéraire technique de la culture, c'est-à-dire depuis la préparation du sol jusqu'au stockage des récoltes. Il s'agit dans un premier temps de préparer le sol pour qu'il retienne le maximum d'eau pendant les pluies. Pour cela, il convient de le remuer pour améliorer sa perméabilité à l'infiltration. Cette opération, qui n'était pas pratiquée par les femmes, leur est pourtant nécessaire. Les sols qui leur sont destinés sont généralement des terres marginales comme les glacis, qui présentent des difficultés d'absorption de l'eau. Cette préparation du sol a été surtout facilitée par la remise de charrues aux groupements de sésame pour permettre de labourer les champs collectifs et individuels des membres

L'intérêt d'un espacement des plants favorable en vue de la maximisation de la production est également un critère méconnu des femmes, dont les références culturelles se basent sur les techniques adoptées par les hommes pour les cultures de mil ou sorgho. Or, le sésame ayant un système racinaire pivotant<sup>7</sup>, il n'a pas besoin d'un large écart entre les plants comme celui du mil ou du sorgho. Cette pratique permet une augmentation du rendement par rapport à celui que les femmes réalisaient avant sur une même superficie cultivée, par multiplication des pieds de plantes.

Toujours dans le but d'améliorer la productivité, il est recommandé de procéder au sarclage et au démariage des plantes après la levée pour leur garantir un bon épanouissement. Le sarclage consiste à enlever les mauvaises herbes qui envahissent le terrain et entrent en compétition avec les plantes cultivées pour l'accès à l'eau et aux éléments minéraux du sol. Cette opération de sarclage est répétée une seconde fois en cas d'une nouvelle colonisation du sol par les mauvaises herbes qui repoussent au fil des pluies. Quant au démariage, il consiste à réduire les plantes du poquet<sup>8</sup> à trois au maximum pour éviter une concurrence susceptible d'empêcher la fructification de la plante. Cette opération est d'autant plus importante que, les graines de sésame étant petites, les femmes ont tendance à en mettre trop dans les poquets lors du semis. Elles ne trouvent pas raisonnable d'arracher certains pieds par la suite. Toutes les femmes admettent qu'elles ne procédaient pas au démariage, qu'elles considéraient comme un gaspillage :

<sup>7</sup> Qui s'enfonce en partant d'une racine et de façon perpendiculaire au sol.

<sup>8</sup> Trou dans lequel sont déposées les graines à semer.

« Comment arracher des plantes et les jeter, c'est absurde », disaient-elles, jusqu'à ce qu'elles se rendent compte de l'utilité de cette pratique. En effet, sans démarriage les pieds de sésame se gênent, ne grandissent pas et produisent seulement des feuilles sans parvenir à la fructification. Le démarriage permet non seulement le développement de la plante, mais aussi une meilleure fructification, car les gousses de sésame se constituent le long des tiges. Plus la plante évolue en longueur, plus elle donne de gousses. Si, au départ, les femmes se montraient réticentes à cette pratique, la grandeur de la taille des plantes démarriées comparée à la taille des plantes non démarriées a fini par les convaincre de la nécessité de cette opération.

L'initiation des femmes à de nouvelles pratiques culturelles leur permet de résoudre certaines contraintes techniques liées à la culture du sésame telles que la déhiscence des fruits, qui se traduit par l'ouverture des capsules avant la maturation, entraînant une importante perte des graines. C'est un véritable problème pour la culture du sésame qui peut entraîner une baisse de la production et auquel la recherche technologique n'a pas encore trouvé de solution biologique. Alors, pour limiter les pertes, il est préconisé de procéder à la récolte dès la maturité physiologique, en fauchant les tiges portant les capsules.

Des techniques de traitement et de fertilisation sont apprises aux femmes pour éviter les excès et les initier ainsi à l'esprit de rentabilité économique qui consiste à réduire des coûts de production. Elles sont aidées à déterminer les doses d'engrais nécessaires. En effet, ces produits fertilisants proviennent souvent des pays de la sous-région, notamment du Nigeria et les prescriptions indiquées ne correspondent pas souvent à la qualité du produit. Cette défaillance du produit ne peut être analysée et corrigée qu'en laboratoire. Les paysans par la force de la pratique arrivent à estimer la dose nécessaire pour leur exploitation. Mais les femmes font souvent une utilisation abusive des engrais pour compenser l'écart de production dû à la surface réduite de leur parcelle. Cette pratique intensive améliore leur récolte, mais contribue à la dégradation des sols.

Des nouvelles variétés de sésame, plus productives que les variétés locales, à forte teneur en huile et qui sont très recherchées sur le marché extérieur sont introduites après des essais d'adaptation au terroir. La production de ces semences s'effectue après les récoltes de l'hivernage sur les bords de la Sirba, pendant la saison sèche et froide qui correspond à la période de crue de cet affluent. Ces activités ont lieu sur le champ école. Les femmes sont largement associées à cette production de semences très importante, tant il est vrai que la réussite d'une culture dépend en premier lieu des semences utilisées. La fertilisation et les traitements, aussi efficaces qu'ils soient, n'améliorent en rien les performances qualitatives et quantitatives d'une production tant que la qualité des semences n'est pas garantie. Avant, les femmes n'accordaient pas d'impor-



tance aux variétés, ne connaissant que les utilisations traditionnelles qui ne nécessitent pas de qualités particulières. Cette situation a fait qu'il n'existait pas de variété pure, car les différentes semences étaient souvent mélangées. C'est pour cette raison que le projet préfère réaliser durant les premières années des stocks de semences suffisants pour couvrir les besoins des producteurs des groupements et de ceux qui ne sont pas dans les groupements, afin de préserver de façon rigoureuse la qualité et la disponibilité des différentes variétés exploitées. Les capacités productives ont ainsi été renforcées et la rentabilité économique des produits augmentée.

La production semencière effectuée en saison sèche et froide intervenait en même temps que les activités maraîchères. Cela a permis aux femmes de bénéficier d'un encadrement pour le maraîchage, notamment la production d'oignons, de salades, de pommes de terre, d'aubergines, de choux, de tubercules comme la patate douce et le manioc. Ces initiatives dans le domaine du maraîchage contribuent à une amélioration des compétences de ces femmes. Elles reçoivent des semences et participent à des voyages d'étude auprès d'autres organisations collectives, affiliées à la même structure faitière, qui ont plus d'expérience dans le maraîchage, comme notamment les producteurs d'oignons des régions de l'est du pays.

Les activités maraîchères commencent généralement au mois d'octobre ou de novembre selon la disponibilité des terres qui sont habituellement utilisées par les propriétaires (hommes) pour la production pluviale de céréales (sorgho, maïs) et de légumineuses (niébé et cucurbitacées). Elles durent jusqu'au mois de février ou mars, en fonction de la disponibilité des eaux de l'affluent. Elles constituent de ce fait un prolongement des activités agricoles pendant les périodes de crue et leurs récoltes permettent de renforcer la sécurité alimentaire. Ainsi, les liens de ces groupements avec la Fédération existent d'abord en tant que groupements de production de sésame pendant la saison des pluies, avec l'appui particulier de CRS, ensuite en tant que coopératives maraîchères pendant la saison froide, avec la possibilité d'accès aux différents appuis offerts par les partenaires intervenant dans le cadre du maraîchage.

Par les voyages d'étude effectués et au cours des formations reçues, les productrices sont initiées aux diverses transformations du sésame. En région songhaï et zarma, les grains de sésame étaient uniquement utilisés comme condiments dans les sauces ou pour l'assaisonnement de la viande. Les productrices des groupements ont appris la transformation en galettes sucrées, déjà produites en région haoussa, en bonbons, ainsi que l'extraction de l'huile et la fabrication de savon et de pommade. Ces transformations ont permis de diversifier les produits pour une meilleure rentabilisation de la production, en même temps qu'elles ont contribué à promouvoir la consommation du sésame dans les habitudes alimentaires. Le

sésame étant très riche en protéines (plus de 25 %), son utilisation améliore la qualité nutritionnelle, surtout pour les femmes et les enfants, très exposés aux carences alimentaires.

## Multiplication des parcelles des femmes

En plus de l'accès au champ collectif, l'avantage de la mise en valeur du sésame est de permettre aux productrices des groupements de disposer de parcelles individuelles en faisant valoir la rentabilité économique et leurs capacités de production.

La parcelle de condiments héritée de la mère ne suffit plus. Les femmes de Garbey-Kourou présentent cette particularité de disposer de parcelles à titre de propriété. En effet, il s'agit de champs défrichés pour la première fois par des femmes dans la petite forêt d'acacias qui se situe à l'entrée est du village. Ces femmes ont été les premières à occuper et à exploiter ces sols, ce qui leur a donné le droit de propriété et la possibilité de les transmettre à leur descendance, notamment les filles. Celles-ci y cultivent le sésame, le gombo, l'oseille et éventuellement le sorgho.

Le sésame mérite désormais qu'on lui accorde une parcelle, ou si possible des parcelles pour cultiver plusieurs variétés.

« **O**n peut avoir jusqu'à 4 ou 5 parcelles mais éparpillées, pour cette raison on ne connaît pas la superficie, mais nous savons que le travail du sésame de nos jours est plus important qu'avant et la production est meilleure. Les revenus qu'il génère sont meilleurs » (entretien le 23-08-08 avec la présidente de l'union Sirba, 59 ans).

C'est souvent le mari qui cède une partie du champ parce que le sésame procure des revenus qui contribuent à l'entretien de la famille. Mais la partie concédée est rarement suffisante, compte tenu de l'importance que les femmes accordent au sésame. Alors, elles ont recours à d'autres sources pour avoir des terres.

L'engagement dans les organisations collectives de production agricole légitime la négociation de parts d'héritage et de prêts. La demande de parts d'héritage est rarement adressée sous forme de réclamation. Cependant, les récits témoignent souvent d'une forme de revendication. En évoquant les parcelles héritées, les femmes parlent de droit de propriété plutôt que du droit d'usage couramment reconnu aux femmes :

« **M**oi l'endroit que j'exploite, je l'ai hérité de mon père. C'est la terre de mon père qu'on a partagée pour donner à chacun, homme et femme, un espace pour travailler. J'ai jusqu'à cinq parcelles qu'on m'a attribuées. Mes frères ont enlevé chacun un bout de terre pour me le donner. Je n'arrive même pas à sarcler toutes les superficies et parfois

les mauvaises herbes les colonisent » (entretien le 21-08-2008 avec une femme de Garbey-Kourou, 65 ans).

Pour cette femme, comme pour la plupart d'entre elles, l'accès au foncier relève davantage d'un problème général de disponibilité des terres que d'une discrimination sexuelle. Elles peuvent en faire usage jusqu'à la mort sans que personne n'ait le droit de les reprendre. Elles disent souvent : « Tant qu'il reste des terres pour cultiver, nous aurons notre part. »

Le besoin de produire plus pour conquérir le marché du sésame entraîne un besoin de terres que les femmes cherchent à satisfaire par tous les moyens. Après l'héritage direct du père, les femmes mobilisent celui des grands-parents et ont recours aux oncles. Ces derniers leur cèdent des parcelles, sans doute du fait d'un sentiment d'obligation morale de partage d'un bien commun. Au sein de la famille, les hommes parviennent toujours à répondre à la demande d'une femme dans la mesure du possible. D'une part, parce qu'elle demande toujours par nécessité et, d'autre part, parce qu'elle se contente d'une parcelle dont « la dimension est liée à ses modestes capacités de travail », disent-ils. Or, les capacités productives des femmes se sont améliorées dans le cadre de la culture du sésame. Il s'agit de femmes qui vivent dans leur propre village au milieu des leurs. Elles peuvent compter sur leur parentèle et celle de leur mari pour accéder à la terre. Pour certaines, le réseau d'accès au foncier peut dépasser le cadre familial et s'étendre à d'autres réseaux d'interconnaissance au sein du village ou dans des villages voisins :

« **P**résentement, mon terrain de sésame ne me suffit pas. Il y a des femmes d'ici qui ont cherché auprès de leurs parents du village de Lata. Elles ont pu en avoir, mais c'était trop tard pour cette année parce que le propriétaire du tracteur dit qu'il en a fini pour cette année. Alors, je leur ai demandé de me réserver une partie pour l'année prochaine » (entretien le 23-08-2008 avec une femme du groupement de sésame de Garbey-Kourou, 66 ans).

Dans les cas cités, la durée des prêts varie en fonction de la période où le propriétaire est prêt à céder son terrain. La durée de tel prêt est au plus de trois ans, c'est-à-dire trois saisons agricoles. En général, les parcelles destinées aux femmes sont des parties mises au repos. Le propriétaire peut céder d'autres parties en récupérant la partie travaillée par les femmes. La culture du sésame participe ainsi à une sorte d'assolement et elle remplace la jachère<sup>9</sup>. Les hommes acceptent les prêts de terre aux productrices de sésame, parce que la plante de sésame a la

<sup>9</sup> La pression sur les sols fait qu'il devient rare de pratiquer la jachère, c'est-à-dire laisser les terres au repos. L'assolement qui consiste en une succession des cultures sur une terre permet de réduire l'épuisement du sol par alternance de cultures différentes comme les légumineuses et les céréales. Grâce au pouvoir de fixation de l'azote par les légumineuses, elles laissent des réserves nutritives dans le sol qui profitent aux céréales.

réputation de lutter contre le striga, qui est une plante parasite du mil et du sorgho. Les femmes mobilisent les connaissances et les savoir-faire qu'elles ont acquis au cours des actions de restauration et de conservation des eaux et du sol pour entretenir les sols. Elles prennent soin de leurs parcelles auxquelles elles apportent du fumier tout au long de l'année, et la disponibilité du fumier s'accroît davantage avec la pratique de l'élevage par les femmes. Elles achètent davantage d'engrais dans la boutique d'intrants pour améliorer la qualité de leurs sols. Cela encourage les hommes à leur prêter des parties de leurs champs pour bénéficier des amendements apportés.

Une autre raison qui permet d'expliquer la multiplication des parcelles de production des femmes est l'accès au matériel agricole. Les charrettes et les charrues mises à la disposition des groupements pour le labour et le transport des récoltes du champ collectif servent aussi à l'utilisation individuelle des membres. L'accès à ces équipements est un facteur d'allègement du travail qui permet aux femmes d'augmenter leur superficie agricole. Leur mise en location permet à des femmes qui ne sont pas dans les groupements de les utiliser.

La pratique du labour semble bien répandue auprès des femmes, qui le trouvent nécessaire pour combiner plusieurs cultures. Avant, les semis de sésame étaient décalés par rapport à ceux des autres cultures, notamment celui du gombo. Tant qu'il y avait des pluies régulières qui couvraient le premier cycle de la plante du sésame, cela était possible. Cependant, avec le raccourcissement de la saison des pluies, il est devenu nécessaire de semer le sésame dès les premières pluies pour maximiser les chances de le conduire à maturité. Le labour permet de pallier cette contrainte :

« ■ nous arrive de dépenser 20 000 FCFA pour le labour. Rien que l'an dernier, nous avons dépensé 20 000 F pour le travail du sésame. Si tu veux semer dès la première pluie, tu es obligée d'employer la charrue, comme ça le temps que tu finisses avec le gombo, il y a le lever du sésame, donc tu entames directement le second sarclage » (entretien le 16-12-2009 avec une femme-mère de Tallé, 46 ans).

Le labour a le double avantage de préparer le sol à une meilleure infiltration de l'eau et de dispenser d'un premier sarclage.

À défaut de la charrue, les femmes ont recours à de la main-d'œuvre salariée. Celle-ci est surtout utilisée par celles qui ne disposent pas d'une main-d'œuvre familiale suffisante et qui pensent que la taille de leur parcelle et ce qu'elle peut rapporter ne nécessitent pas la location d'une charrue.

Les apprentissages reçus au sein des groupements ont procuré aux femmes une confiance accrue dans leurs capacités de productrices. Elles s'investissent non seulement dans les cultures de sésame et de gombo, mais aussi dans celles de l'arachide, du sorgho et même du mil pour certaines. Cet investissement participe

ainsi à une revalorisation de leur statut, « puisque c'est en contribuant aux activités productives de la communauté que l'on acquiert une reconnaissance sociale sur laquelle reposent au moins en partie l'estime de soi et la dignité » (VATTURI-PIONETTI, 2006 : 215). Elles deviennent des membres actifs de l'exploitation agricole familiale. La contribution des femmes est désormais à prendre en compte dans l'évaluation de la production des ressources familiales. Il s'agit là d'une « reconnaissance-attestation », c'est-à-dire « devenir capable, être reconnu » (RICOEUR, 2004) ou, en d'autres termes, d'une « reconnaissance-valorisation » qui se traduit par une attribution de valeur sociale (CAILLÉ, 2007).

## Des ressources monétaires et des possibilités d'investissements stratégiques

Les investissements remarquables que font les femmes dans la production du sésame s'expliquent par la rentabilité économique du produit dont elles tirent des profits relativement importants. Dans un milieu où les produits agricoles restent les principales sources d'accès aux revenus monétaires, la moindre attention accordée à un produit favorise la production. La réalisation d'une importante production, associée à des possibilités de vente à des prix intéressants en gros et/ou au détail, constitue des opportunités d'accès à des revenus relativement importants :

« **M**oi qui te parle, rien que de la saison froide passée, j'ai eu 65 000 FCFA de vente du sésame de mes propres récoltes sans compter les ventes au détail de 500 FCFA par ci par là que j'ai effectuées. Même la dernière fois, j'ai vendu pour 35 000 FCFA, après les 65 000 FCFA. N'est-ce pas que j'ai gagné ? Avec les 65 000 FCFA, comme j'ai des enfants, je leur ai acheté des animaux qu'ils élèvent, j'ai donné à certains parents et le reste je le conserve pour l'achat de mil. Présentement, j'ai 45 000 FCFA en réserve et tout cela grâce au sésame, je t'assure » (entretien le 25-08-2008 avec la présidente du groupement de sésame de Garbey-Kourou, 66 ans).

L'échelonnement de la vente sur l'année est une autre stratégie de rentabilisation du sésame que les femmes adoptent de plus en plus pour augmenter leurs marges bénéficiaires. Il en est de même de la diversification variétale de leurs productions pour pouvoir répondre à toutes les demandes de sésame.

« **L'**an dernier, j'ai produit un sac de la variété blanche et un sac et deux *banban-kana*<sup>10</sup> de la variété locale. L'acquéreur du projet a acheté la variété blanche à 30 000 FCFA le sac. C'est noté par notre commis. La variété locale, aujourd'hui le "cop" est à 400 FCFA. Elle est devenue plus chère que la variété blanche » (entretien le 15-08-08 avec une femme-mère du groupement de Garbey-Kourou, 69 ans).

<sup>10</sup> Récipient de mesure.

Outre la production personnelle, certaines femmes s'engagent aussi dans le commerce du sésame en rachetant du sésame pour le revendre quand la demande du marché est plus forte. Pendant les récoltes, elles achètent à des prix bas du sésame qu'elles stockent pour le revendre plus tard en gros ou au détail lorsque les prix sont plus élevés.

« **L'**autre année, bien que la saison n'ait pas été bonne, j'ai eu deux sacs de 50 kg, la variété blanche et la variété rouge. Le blanc, je l'ai vendu à 20 500 FCFA et le rouge, je l'ai vendu peu après à 21 500 FCFA. Même le rouge qui n'est pas prisé, quand j'ai demandé à une belle-sœur de me le vendre, elle l'a vendu à 21 500 FCFA. Donc rien que cette année, j'ai eu 42 000 FCFA qui provient de mes propres champs, sans compter ce que j'ai acheté pour revendre. Car pendant les récoltes, si on a les moyens, on achète pour revendre après. J'en ai acheté également deux sacs. L'un des sacs, je l'ai vendu à la personne pour que je puisse lui demander de m'amener le second au marché. Je lui en ai vendu à 33 500 FCFA en détail. Le second, elle me l'a vendu plus tard à 48 000 FCFA » (entretien le 10-03-08 avec une femme-mère du groupement de Garbey-Kourou, 52 ans).

La possibilité d'accéder à des revenus de ce niveau permet aux femmes d'envisager des investissements assez importants et inhabituels. Aussi, elles commencent à planifier leur vie au lieu de raisonner toujours en termes de survie (ALBERT, 1993) :

« **Il** y a deux ans quand nos récoltes de sésame ont été vendues, j'ai acheté un bovin et un caprin. Les récoltes de l'an dernier sont encore là stockées, un sac de la variété blanche et un autre de la variété locale. Nous savons que dès qu'il y a un acquéreur nous allons vendre et en profiter encore » (entretien le 13-01-10 avec une femme-mère du groupement de Garbey-Kourou, 53 ans).

Dans la plupart des cas, l'achat de bovin participe à l'élaboration d'un projet d'investissement dans l'outillage agricole. Il commence d'abord par l'embouche bovine en attendant l'achat de la charrette et/ou de la charrue. L'accès à ce matériel est d'autant plus important que, pour Garbey-Kourou comme pour la plupart des villages de la Sirba, les terres des femmes sont situées à des distances relativement éloignées du village, sur l'autre rive de l'affluent. La charrette en tant que moyen de déplacement et de transport des récoltes et l'emploi de la charrue pour réduire le temps de travail sont d'une grande utilité pour permettre d'accéder aux champs éloignés.

Hommes et femmes évoquent en effet l'achat de gros bétail et de charrettes pour leur famille pour décrire les avantages que les femmes ont tirés de leurs activités autour du sésame. Celle dont le mari et/ou les enfants disposent déjà d'animaux achète une charrette. Dans certains cas, c'est la femme même qui initie le projet en commençant par l'achat des animaux, qui sont mis à l'embouche, en attendant l'achat de la charrette. La culture du sésame a eu des incidences sur l'investissement dans le matériel agricole :

« **Je** me rappelle en 2003, quand nous allions commencer la préparation de notre champ collectif, le projet nous a demandé de trouver une charrue à louer dans le village

en attendant. Nous avons cherché partout, il n'y en avait pas, sauf une qui n'était pas fonctionnelle à l'époque. Mais actuellement, nous avons une vingtaine de charrues dans le village » (entretien le 12-03-2008 avec le secrétaire du groupement de sésame de Garbey-Kourou).

Le faible investissement dans le matériel agricole constaté auparavant ne relevait pas uniquement d'un manque de moyens. Le regain d'intérêt dont il est l'objet est simplement une réaction masculine face à la réussite féminine. On peut penser que les hommes se sentent concurrencés dans leur domaine. L'utilisation de ces matériels par les femmes au sein des groupements a éveillé l'intérêt des hommes.

Bon nombre de ces charrues proviennent d'initiatives et de ressources monétaires des femmes. Mais la « masculinisation agricole » fait qu'on parle toujours de femmes qui ont acheté des charrettes ou des charrues à leurs maris, alors même que ces investissements peuvent être motivés par des besoins et des intérêts personnels des femmes. La charrette permet aux femmes de transporter le fumier sur leurs parcelles, de transporter leurs récoltes, mais aussi de se déplacer sur les marchés en même temps qu'elle servira à l'usage familial. Il en est ainsi pour la charrue destinée au labour de leurs propres parcelles et celui de l'exploitation familiale. Le contexte agroclimatique impose aujourd'hui le recours à une intensification agricole. L'investissement des femmes dans le matériel agricole témoigne de leurs capacités d'adaptation.

Néanmoins, l'entretien du matériel et son utilisation sont confiés aux hommes. Le contrôle de ce matériel se trouve directement sous la coupe des hommes de la famille, époux ou fils, même s'il reste la propriété des femmes.

L'appropriation par les hommes des biens appartenant aux femmes s'explique par « l'idéal de la prégnance masculine ». Elle « demeure autant en raison de la difficulté des hommes de s'en départir que du souci des femmes de préserver les apparences du contrôle par le mari du capital social et symbolique qui, en retour, contribuent toujours à asseoir leur place en tant qu'épouse » (GUÉTAT-BERNARD, 2006 : 151).

Envisager des investissements aussi significatifs que l'achat d'une charrette, d'une charrue, de bœufs suppose que les femmes disposent d'une certaine assise conjugale. L'entente et la complicité au sein du couple ainsi que la présence de fils mariés travaillant sur l'exploitation familiale sont très souvent des conditions nécessaires pour motiver de tels investissements. À ce stade, le couple est largement à l'abri d'une séparation et les femmes se sentent véritablement chez elles. La relation semble plus égalitaire avec le mari, mais le statut de maîtresse de maison est aussi renforcé par la présence d'enfants adultes mâles qui confirme la certitude de posséder la terre (puisque les enfants sont héritiers). Dans de tels cas, les femmes parlent de propriété à propos de leurs parcelles, en insistant sur le fait que : « C'est

sur nos terres que je travaille, celle de mon mari et c'est l'héritage de mes enfants, donc ce n'est pas un prêt parce que je l'exploite aussi longtemps que je veux. » En plus de l'estime de soi acquise à travers la contribution à la production familiale, ces femmes exercent un rôle central dans les décisions au sein du foyer entre leur conjoint et les enfants. Elles avouent être aidées par leur conjoint dans les travaux du sésame :

« **Q**uand tu finis de travailler le champ, à la récolte c'est ton mari qui amène sa charrette pour t'aider à la récolter. Vous passez la journée à couper et à charger la charrette. C'est lui qui construit le hangar pour poser le sésame et quand c'est sec, c'est lui qui va chercher un garçon pour bien te l'arranger et t'aider à le mettre en sac » (entretien le 22-08-2008 avec une femme-mère du groupement de Garbey-Kourou, 50 ans).

À ce stade, la reconnaissance témoignée à la femme est une « reconnaissance-gratitude », grâce à sa capacité de don qui la met en position de « créancier » (CAILLÉ, 2007) envers l'époux, mais aussi envers les enfants.

Par ailleurs, l'investissement des femmes dans la production agricole, comme nous avons pu le constater à travers la valorisation du sésame, contribue dans certains cas à la responsabilisation des hommes. En effet, être chef de famille suppose être en mesure de parvenir à assurer la charge de la famille. Aussi, des hommes mettent un point d'honneur à ne pas être pris en charge par leur femme. D'où une tendance des hommes à améliorer l'entretien de la famille. Dans de tels cas, les femmes profitent mieux de leurs ressources et investissent dans l'achat de vaches pour l'embouche bovine afin de constituer leur propre troupeau. Il s'agit là d'un fort marqueur identitaire, car le bovin, *haou* en général, et la vache, *zan* en particulier, sont des signes de richesse au vrai sens du terme.

Pour résumer les avantages économiques et sociaux que procure la mise en valeur du sésame, les femmes l'appellent leur or, *ura*. Elles disent aussi « *dukuri kaayan* », qui veut dire la revanche, la compensation pour l'affliction subie. Le sésame permet de « sortir de la misère », *djengey ka yan* ou *taabi ban yan* ; de « subvenir aux besoins » ; et enfin de constituer une richesse, *arzaka margu*, comme le fait de disposer d'un troupeau de petits ruminants ou de vaches laitières, alors qu'elles ne pouvaient imaginer en posséder.

Aussi, pour les femmes, « le sésame leur a donné de la force », *irno gaabi* ; les « a élevées au niveau des hommes », *deke beene*, c'est-à-dire qu'il les a rendues visibles, mais aussi qu'il les a fait progresser à hauteur ou parfois au-dessus des hommes. D'après ce que disent certaines femmes : « Aujourd'hui il n'y a pas d'hommes. Ils ne tiennent le nom d'hommes que des pantalons qu'ils portent. C'est nous les hommes, parce que dès qu'il y a quelque chose, avant que les hommes ne se réveillent, nous sommes déjà sur pied. »

Ces propos mettent en évidence une redéfinition des rôles qui réinterroge les identités de genre en tant que constructions sociales. Si le pouvoir symbolique des



hommes tient en partie à leur rôle productif, l'accès des femmes à ce rôle trouble les normes et les représentations sociales qui déterminent les identités de genre et qui entretiennent les relations de pouvoir.

Toutefois, il est à noter que de tels investissements sont rendus possibles grâce à la présence des caisses des microcrédits qui procurent des revenus supplémentaires. Les femmes de Garbey-Kourou, grâce à l'expérience de la démarche *Mata Masu Dubara* ou MMD (expression haoussa qui veut dire « les femmes ingénieuses ») mise en place par l'ONG CARE dans une perspective d'amélioration des conditions de vie des femmes, surtout paysannes, possèdent un réseau de sept caisses regroupant au total 147 adhérentes. Celles-ci procèdent à une cotisation hebdomadaire permettant de ravitailler une caisse commune au réseau, tandis qu'un autre versement hebdomadaire ou mensuel est organisé en parallèle au niveau de chaque caisse pour permettre à chacune des membres du groupement de prendre un prêt en cas de besoin. À l'approche de la saison des pluies, la somme est redistribuée aux membres pour faire face aux besoins du moment.

Grâce à leur solvabilité, ces femmes accèdent à des crédits remboursables au bout de six mois. Ces différents crédits sont investis dans l'élevage ou pour renforcer une activité lucrative comme l'achat de produits de cueillette et/de gombo, de sésame ou de niébé pendant les récoltes. Ces produits seront stockés et revendus plus tard au moment de la hausse des prix.

Parallèlement à la cotisation de la caisse, les femmes des groupements organisent des tontines facultatives, avec des versements plus importants. À la différence de la caisse MMD, la tontine regroupe la somme hebdomadaire ou mensuelle (selon les cas) versée par toutes les adhérentes et l'attribue à un membre de façon rotative. Elle permet de disposer d'une somme beaucoup plus importante et plus favorable à un investissement. Cela peut permettre de renforcer une activité de commerce ou la réalisation d'un projet comme compléter avec les revenus des productions agricoles, notamment ceux du sésame pour investir dans le matériel agricole.

La mobilisation de ces diverses sources monétaires explique les possibilités d'accès au gros bétail et à l'outillage agricole pour certaines femmes. La possession de matériel agricole est un projet réalisé ou en cours pour la plupart des femmes engagées dans la production du sésame.

## Évolution de certaines normes

On constate une valorisation de la place du sésame dans les systèmes de production par l'augmentation des superficies. En effet, certains hommes se sont mis à la culture du sésame et les femmes ont multiplié leurs parcelles.

Les revenus tirés de la vente des productions de sésame encouragent certaines femmes à investir davantage dans l'activité agricole par l'achat de matériel agricole et la réalisation de production céréalière, notamment celle du mil, base de leur alimentation. Or, l'outillage agricole et la pratique de la culture du mil sont traditionnellement du domaine des hommes, ce qui traduit un bousculement des rôles symboliquement assignés aux hommes et aux femmes. Par ailleurs, cette implication importante des femmes dans la sphère productive réinterroge les mécanismes sociaux d'attribution de ressources, dont les facteurs de production agricole, même si la question de l'accès à la propriété foncière reste entière pour les femmes dans un contexte sahélien d'épuisement de terres.

Il y a un élargissement de l'espace d'expression et d'action des femmes, qui sont les principales interlocutrices des projets qui arrivent dans le village. De ce fait, elles sont invitées par les autorités coutumières et communales à participer à certains débats sur les affaires communautaires.

Elles ont un poids politique non négligeable au sein du village et expriment de façon plus audible leur choix lors des élections de la chefferie coutumière. Cela est d'autant plus important que les intégristes musulmans visent le pouvoir local pour mieux imposer leurs idéaux.

De ces collectifs émergent des figures de femmes dont l'engagement dans les actions des groupements n'entame en rien la vie de couple. Au contraire, leurs relations conjugales laissent percevoir une entente basée sur le respect mutuel. Il s'agit souvent de femmes qui ont acquis plus d'expériences et d'ouverture auparavant : soit par le fait qu'elles ont vécu en migration avec leur mari, soit qu'elles avaient développé une activité économique qui leur permettait une mobilité entre le village et la ville.

Grâce aux opportunités offertes par le collectif, des femmes de niveau de vie précaire émergent et permettent à leur famille de se repositionner sur l'échelle sociale.

En outre, des jeunes femmes scolarisées grâce aux opportunités de travail hors de la maison offertes par les projets (comme l'animation de la radio, la gestion de la boutique d'intrants, l'implication dans les activités de transformation du sésame, l'assistance couture) prennent l'initiative de remettre en cause le schéma traditionnel de répartition des tâches, en décidant de ne pas participer au repas de la grande famille et cela avec l'approbation des maris. Dans tous les cas, cela ne décharge pas totalement les femmes des travaux domestiques, il ne s'agit que d'une réduction de la taille de la charge, car d'une façon ou d'une autre les femmes doivent s'occuper de leur propre nourriture et de celle de leurs enfants. Aussi, toute autre activité hors du foyer restera une surcharge de travail aussi longtemps que la corvée domestique sera à leur seule charge. Certains hommes en prennent

compte et apportent leur soutien aux femmes en les aidant dans leurs travaux agricoles comme le sarclage et les récoltes de gombo et de sésame. C'est important à noter, car ces deux activités agricoles relèvent uniquement du domaine féminin. Même si ces initiatives sont isolées, elles révèlent des possibilités de réaménagements qui prouvent que les rapports de genre ne sont pas figés (GRANIÉ et GUÉTAT-BERNARD, 2006) et qu'ils sont sujets à d'éventuelles mutations sociales. La question qui se pose est de savoir si ces jeunes, femmes et hommes, sauront résister à la censure sociale au quotidien et servir de modèle à leurs cadets.

Des femmes de Garbey-Kourou sont ainsi des actrices révélées, donc des partenaires potentielles pour des institutions de développement. Leur nouvelle insertion dans des réseaux et leur accès aux ressources économiques et sociales, certes modestes pour le moment, constituent un capital social susceptible d'élargir leurs espaces de liberté. S'il est vrai que le maintien ou la remise en cause des représentations sociales traditionnelles dépendent pour l'essentiel de l'ensemble des relations sociales et économiques qui prévalent dans une communauté donnée (SEN, 1999), ces femmes s'inscrivent dans une dynamique de changement social. L'élargissement du champ de leurs possibilités modifie d'ores et déjà la représentation de « femmes faibles, *woyboro kaina* » qu'elles avaient auparavant à propos d'elles-mêmes.

Les rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes et entre certaines femmes restent visibles. Mais l'étude montre que des changements s'opèrent dans les faits à partir des représentations sociales qui sont à la fois produits et processus. L'affirmation de l'identité socioprofessionnelle des femmes des groupements trouble les regards et les places occupées par les hommes. Mais si les formes d'expression collectives féminines priment sur les formes d'expression individuelles masculines, le temps des femmes est encore souvent un temps soumis à des pressions sociales et culturelles inscrites dans des mutations lentes. Les femmes et les hommes ont compris que la force des groupements autour de la culture du sésame est un levier qu'il faut saisir en termes de construction identitaire dans un autre équilibre des rapports de genre. Cependant, bien que la participation active des femmes aux actions de développement accroisse leurs responsabilités familiales et permette l'accès à certains domaines dits masculins, cela ne garantit pas forcément une participation égalitaire dans la prise de décisions, notamment dans l'exploitation agricole. Le chemin à parcourir reste encore long...

## Bibliographie

ALBERT T. I., 1993 – *Des femmes une terre. Une nouvelle dynamique sociale au Bénin*. Paris, L'Harmattan, Collection Alternatives rurales, 264 p.

ALHASSOUMI H., 2012 – *Innovations, dynamiques et mutations sociales : les femmes productrices de sésame de la Sirba et leurs initiatives collectives*. Thèse de doctorat, université Toulouse 2 le Mirail, 309 p.

BOURDIEU P., 1998 – *La domination masculine*. Paris, Seuil, collection Liber, 142 p.

CAILLÉ A., 2007 – *La quête de reconnaissance. Nouveau phénomène social total*. Paris, La Découverte/MAUSS, 304 p.

CRS-Niger/FCMN-Niya, 2004 – *Projet sésame, rapport à mi-parcours*. Projet appui à la filière sésame, 26 p., *multigr.*

CRS-Niger/FCMN-Niya, 2005 – *Projet sésame, rapport trimestriel d'activités*. Projet appui à la filière sésame (PADEFS), *multigr.*

DURANT T., 2006 – L'alchimie de la compétence. *Revue française de gestion*, 1 (160) : 261-292.

GRANIÉ A.-M., 2005 – *Figures de constructions identitaires. Regards croisés : le film, le réalisateur et le sociologue*. HDR, UTM, T., 184.

GRANIÉ A.-M., GUÉTAT-BERNARD H. (éd.), 2006 – *Empreintes et inventivités des femmes dans le développement rural*. Paris, IRD-PUM, coll. Ruralités Nord/Sud, 329 p.

GUÉRIN I., 2003 – *Femmes et économie solidaire*. Paris, Éd La Découverte, coll. Recherches, 234 p.

GUÉTAT-BERNARD H., 2006 – « Temps et espaces de travail : des assignations et des bousculements des places des hommes et des femmes, chez les Bamiléké du Cameroun ». In Granié A.-M., Guétat-Bernard H. (éd.) : *Empreintes et inventivités des femmes dans le développement rural*, Toulouse, Presses de l'université du Mirail et Institut de recherche sur le développement (IRD), coll. Ruralités Nord/Sud : 143-167.

LE BOTERF G., 2006 – *Construire les compétences individuelles et collectives*. Paris, Édition d'Organisation, coll. Livres Outils, 271 p.

MEILLASSOUX C., 1992, – *Femmes, greniers, capitaux*. Paris, L'Harmattan, 251 p.

OLIVIER DE SARDAN J.-P., 1984 – *Les sociétés songhay-zarma (Niger-Mali). Chefs, guerriers, esclaves, paysans...* Paris, Karthala, 299 p.

République du Niger, 2008 – *Monographie : commune rurale de Gotèye*. Niamey, LUCOP, 24 p., *multigr.*

RICOEUR P., 2004 – *Parcours de la reconnaissance. Trois études*. Paris, Éditions Stock, 387 p.

SEN A., 1999 – *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*. Paris, Éditions Odile Jacob, 473 p.

VATTURI-PIONETTI C., 2006 – « Biodiversité et gestion féminine des semences dans l'Inde rurale du Deccan ». In Granié A.-M., Guétat-Bernard H. (éd.) : *Empreintes et inventivités des femmes dans le développement rural*, Toulouse, Presses de l'université du Mirail et Institut de recherche sur le développement (IRD), coll. Ruralités Sud/Nord : 197-217.

# « Les femmes berbères gardiennes des secrets de l'arganier » : le détournement des pratiques locales

Romain  
Simenel

Bruno  
Romagny

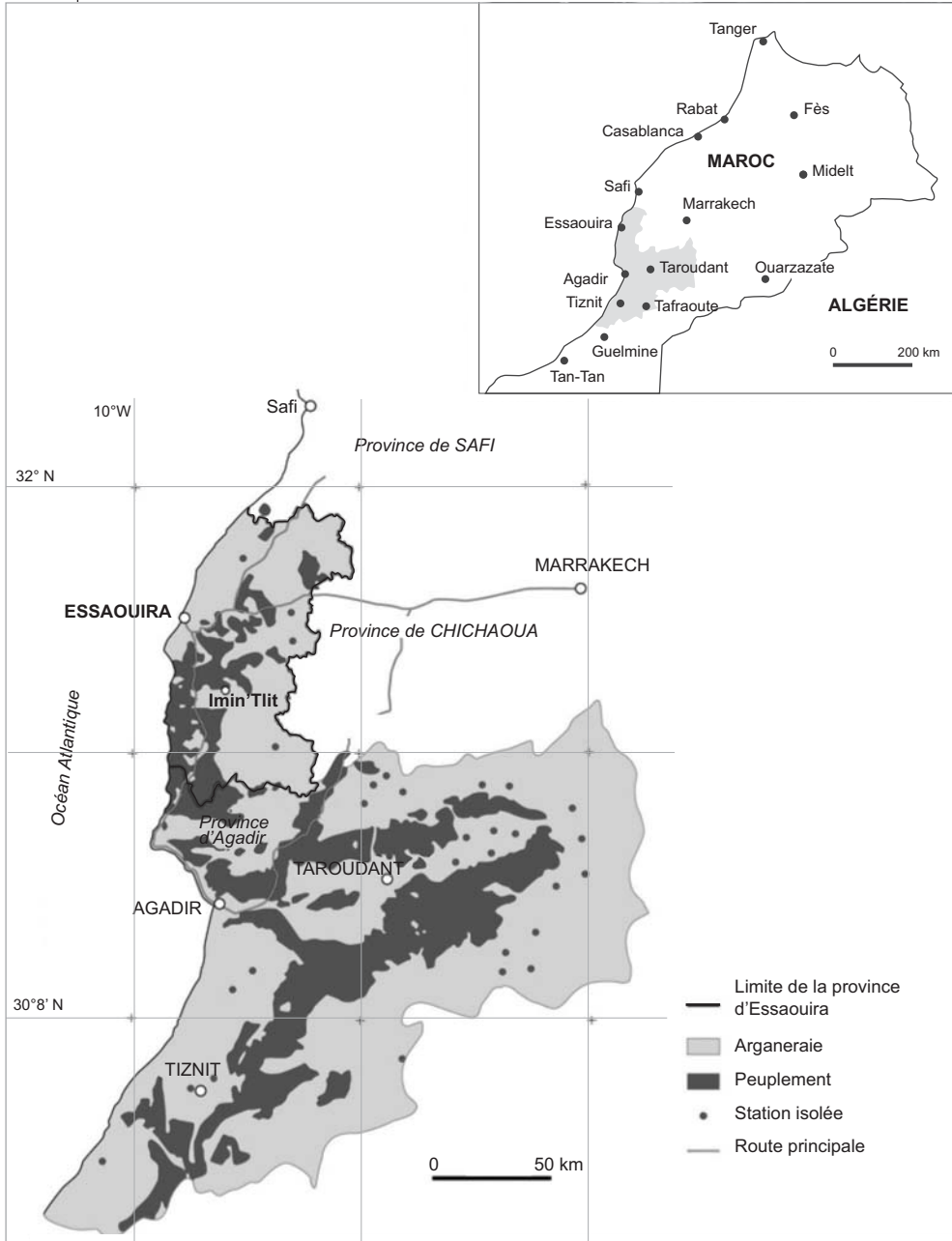
Laurent  
Auclair

Dans le cadre de la valorisation de la filière huile d'argan extraite des amandons<sup>1</sup> de l'arganier (*Argania spinosa*), arbre endémique au sud du Maroc (carte 1), les politiques de développement mettent en avant, dès la fin des années 1990, la promotion de « la femme rurale »<sup>2</sup> et le renforcement de l'économie locale dans leur action pour la conservation de la nature et la lutte contre la pauvreté. La mise en avant du rôle des femmes est au cœur des démarches « éthiques » et « équitables » des programmes de développement déployés dans les régions de l'arganier<sup>3</sup> : en utilisant l'huile d'argan, le consommateur du Nord pense aider à l'amélioration des conditions de vie des femmes berbères du Sud marocain et à la protection de la nature, apportant ainsi sa contribution à ce qui est globalement perçu comme le développement durable. Ce slogan mêlant promotion de la femme rurale et protection de l'environnement n'est pas nouveau dans le monde du développement, mais au Maroc, l'huile d'argan apparaît comme la tête de pont d'un tel

<sup>1</sup> Le fruit mûr de l'arganier est formé d'un péricarpe charnu (ou pulpe) qui représente 50 à 75 % du poids du fruit frais. Cette pulpe recouvre un noyau de bois très dur, appelé noix d'argan, qui contient une à trois amandes (ou amandons), représentant 3 % du poids du fruit frais et renfermant 50 à 60 % d'huile (NOUAIM, 2005).

<sup>2</sup> L'Union européenne (UE), en partenariat avec le gouvernement marocain (Agence de développement social), a lancé en 2003 un projet de 12 millions d'euros intitulé « Amélioration de la situation de la femme rurale et gestion durable de l'arganeraie », financé à 50 % par l'UE. Achevé fin 2009, ce projet est venu en appui à la création de nombreuses coopératives féminines d'huile d'argan dans toute la zone couverte par la réserve de biosphère de l'arganeraie, reconnue par l'Unesco en 1998.

<sup>3</sup> Fin 2011, l'huile d'argan a été labellisée par Fairtrade Labelling Organisation (FLO) International, plus connue sous le nom de « Max Havelaar ». Ce label n'a pour le moment été décerné qu'à la coopérative Tighanimine (avec l'appui de Z. Charrouf), située dans la province d'Agadir Idaoutanane. Une convention a été signée avec FLO en mai 2011 pour appuyer les coopératives éligibles. D'autres coopératives et sociétés privées bénéficient du label « Équitable, solidaire et responsable » (ESR) délivré par Ecocert Maroc. Les critères de ces deux formes de certification « équitable » sont légèrement différents. Cette dynamique de certification ouvre de nouveaux horizons pour l'huile d'argan, car plusieurs laboratoires et certains consommateurs préfèrent acheter les produits issus du commerce équitable (MERMET, 2012).



Carte 1

Localisation de l'étude de terrain.

Source : d'après M'Hirit O., Benzyane M., Benchekroun F., El Yousfi S., Bendaanoun M., 1998.  
Cartographie C. Chauviat, IRD, 2008.

marketing éco-équitable. Avec l'essor de nouveaux marchés de « niche », tout d'abord dans le secteur des cosmétiques, et l'apparition d'autres producteurs d'huile d'argan que les familles rurales, coopératives et sociétés privées, on assiste à de profondes transformations au sein d'une filière récente répondant à une demande internationale de produits porteurs de certains symboles.

Les actions des développeurs (principalement les ONG et institutions nationales de développement) se sont focalisées sur la création de coopératives féminines de production et de vente d'huile d'argan. L'Association marocaine de l'indication géographique « Huile d'Argane » (Amigha) est impliquée aujourd'hui dans le suivi de 123 coopératives regroupant plus de 4 000 adhérentes. Treize coopératives bénéficient actuellement de l'Indication géographique (IG) « Huile d'Argane », officiellement inscrite le 25 février 2010 au registre de l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (Ompic). Par défaut (dans ces régions, il est mal vu que les femmes mariées travaillent dans des coopératives), la majorité des membres des coopératives sont des femmes veuves, divorcées ou célibataires.

Derrière la création des coopératives féminines, transparait l'idée que les femmes sont intrinsèquement les garantes d'une gestion écologique et durable. Cette idée héritée de certains courants éco-féministes des années 1970<sup>4</sup> a parfois été associée à une forme d'idéalisation de l'agriculture vivrière et féminine<sup>5</sup>. Elle a resurgi récemment aux États-Unis, par exemple dans le mouvement des « femmes au foyer radicales » (*radical homemakers*) qui choisissent de rester à la maison et de cultiver leur jardin afin de donner à leurs enfants une nourriture saine. Une telle vision des relations genre-écologie est cependant loin de faire l'unanimité au sein des mouvements féministes. Certains courants qui combattent pour le droit des femmes s'opposent farouchement à cette interprétation romantique du rapport femme-nature-reproduction qui ressuscite, selon eux, les clichés patriarcaux en renvoyant les femmes à la procréation et à la sphère domestique (BIEHL, 2011). Quoi qu'il en soit, une nouvelle formulation conjuguant émancipation féminine et écologie est aujourd'hui largement répandue dans les politiques du développement durable : aider au développement des capacités féminines aurait un effet positif sur l'environnement (GURURANI, 2002). Dans le contexte des systèmes familiaux patrilinéaires des pays arabes et sud-méditerranéens, cette idée va retenir l'attention des bailleurs européens et américains<sup>6</sup>.

Le processus historique de création de la filière argan a reposé sur des discours d'experts et sur des réseaux associatifs dans lesquels la chimiste marocaine Zoubida Charrouf a joué un rôle important. Celle-ci a d'abord participé à l'identifi-

<sup>4</sup> Par exemple dans F. d'EAUBONNE, 1974, où l'auteure met en avant le lien entre féminisme et écologie.

<sup>5</sup> Dans le mouvement Chipko en Inde, ou dans les travaux de Vandava Shiva, par exemple.

<sup>6</sup> Outre l'Union européenne, la coopération allemande, anglaise, suisse et canadienne.

cation des principes actifs de l'arganier au cours des années 1990 (CHARROUF, 1991) ; puis elle a fondé en 1996 l'ONG Ibn Al-Baytar à l'origine de la création, en collaboration avec différents experts et bailleurs étrangers, des premières coopératives féminines dites « semi-mécanisées »<sup>7</sup> dont le modèle fut repris à grande échelle par le projet « Arganier » de l'Union européenne (2003-2008). Dès la fin des années 1990, le discours de Zoubida Charrouf rejoint celui des experts internationaux pour promouvoir un modèle coopératif sur la base d'un argumentaire à la fois écologique, économique et social (« genre »). Le wagon écologique est ainsi rattaché au train du développement économique et de la promotion du travail des femmes : les coopératives féminines ont aussi pour objectif de préserver et de sauvegarder l'arganier, ce patrimoine naturel de l'humanité « menacé de disparition ». Dès leur création, elles eurent comme objectif la sensibilisation des femmes à une récolte plus respectueuse de l'environnement (interdiction du gaulage pour la récolte des fruits, respect des interdits pastoraux...) et leur participation à la reforestation de l'arganeraie. L'approvisionnement en noix de chaque coopérative devait être assuré par les adhérentes. Chaque femme devait en outre s'engager à planter dix arbres par an, tâche qui s'est avérée difficile compte tenu des modalités locales de gestion de l'arganier et d'accès au foncier (SIMENEL, 2010).

Une telle valorisation du rôle des femmes dans la production de l'huile, dans la préservation des savoir-faire qui lui sont associés comme dans la conservation de la forêt est-elle véritablement en adéquation avec la *praxis* locale et la répartition sexuée des tâches relatives à l'arbre ? En focalisant l'effort de développement sur les adhérentes des coopératives, célibataires pour la plupart, n'occulte-t-on pas l'importance du couple et de la famille dans le processus de domestication de l'arbre et la transmission des savoir-faire ? Pour répondre à ces questions, nous verrons tout d'abord comment la différenciation commerciale de l'huile (alimentaire *versus* cosmétique) et la mécanisation de sa production conduisent à une manipulation de l'image du produit et à la « folklorisation » des pratiques féminines. Nous évoquerons ensuite la question délicate de la traçabilité de l'huile, de ses liens avec les savoirs locaux et le, ou les, « terroir(s) » de l'arganeraie. Puis nous montrerons les divergences de points de vue et de perceptions au sujet de l'arganier entre développeurs et populations locales, en insistant sur les relations hommes et femmes au niveau de la production de l'huile d'argan, objet de toutes les convoitises et porteuse d'espoirs d'un développement territorial durable.

Privilégiant une telle démarche, les questions relatives à l'émancipation et au développement des capacités féminines au sein des coopératives de production ne pourront être traitées ici. Précisons qu'il existe de ce point de vue une grande

<sup>7</sup> La coopérative Amal de Tamanar (coopération anglaise, 1996), la coopérative de Mesti (coopération canadienne, 1997), la coopérative de Tiout (coopération monégasque, 2002)...



diversité de situations dans l'arganeraie : depuis les « fausses coopératives » le plus souvent dirigées par des hommes, exploitant sans vergogne le créneau de l'émancipation féminine pour améliorer leurs profits, jusqu'aux coopératives « véritables » dirigées par des militantes soucieuses avant tout de la condition des femmes. L'existence de ces « fausses coopératives », seulement motivées par le statut fiscal privilégié, et souvent localisées le long des principaux axes touristiques, nuit gravement à l'image des coopératives qui tentent, tant bien que mal, de respecter les principes et l'éthique de cette forme spécifique de production. L'absence d'une analyse fine de la diversité des situations des coopératives conduit à supposer qu'elles ont toutes le même fonctionnement, ce que ne reflètent pas les études de terrain (JABIOT, 2007 ; GUYON, 2008 ; MERMET, 2012).

## **De la sphère domestique aux unités de production modernes**

Au sein des coopératives de production récemment mises en place, l'huile d'argan est devenue à la fois un produit à usage cosmétique (dont l'aspect biologique et donc sauvage doit être valorisé), et à usage alimentaire (pour lequel c'est plutôt le lien au terroir qui doit être mis en avant). Cette double nature de l'huile pose un dilemme aux développeurs. Comment en effet arriver à combiner les exigences de filières aussi différentes que la cosmétique de luxe ou l'alimentation haut de gamme tout en conservant l'image unique du produit ?

## **Les différents visages de l'huile d'argan**

Les communautés locales berbères ne font pas de distinction entre l'huile à usage alimentaire et celle à usage cosmétique. Il existe un seul type d'huile, produit à partir d'amandons grillés. Cette huile est utilisée par les femmes à la fois pour cuisiner des tagines ou des couscous et pour hydrater et adoucir leurs mains ou leur visage. L'huile d'argan est utilisée pour de nombreux autres usages thérapeutiques, allant du traitement des maux d'estomac à celui des problèmes de peau. La frontière entre pratiques culinaires et pratiques thérapeutiques à base d'huile d'argan est parfois très floue, comme l'illustre l'exemple des femmes de la région de Tiznit qui, afin de faire pousser et de rendre brillants leurs cheveux, se massent le crâne avec l'huile ayant servi à rouler le couscous. Empreint de la baraka d'un couscous préparé de la main droite le jour de la prière, l'huile d'argan, plus que tout autre ingrédient de la cuisine locale, exprime la continuité entre traitement du corps et pratique culinaire.

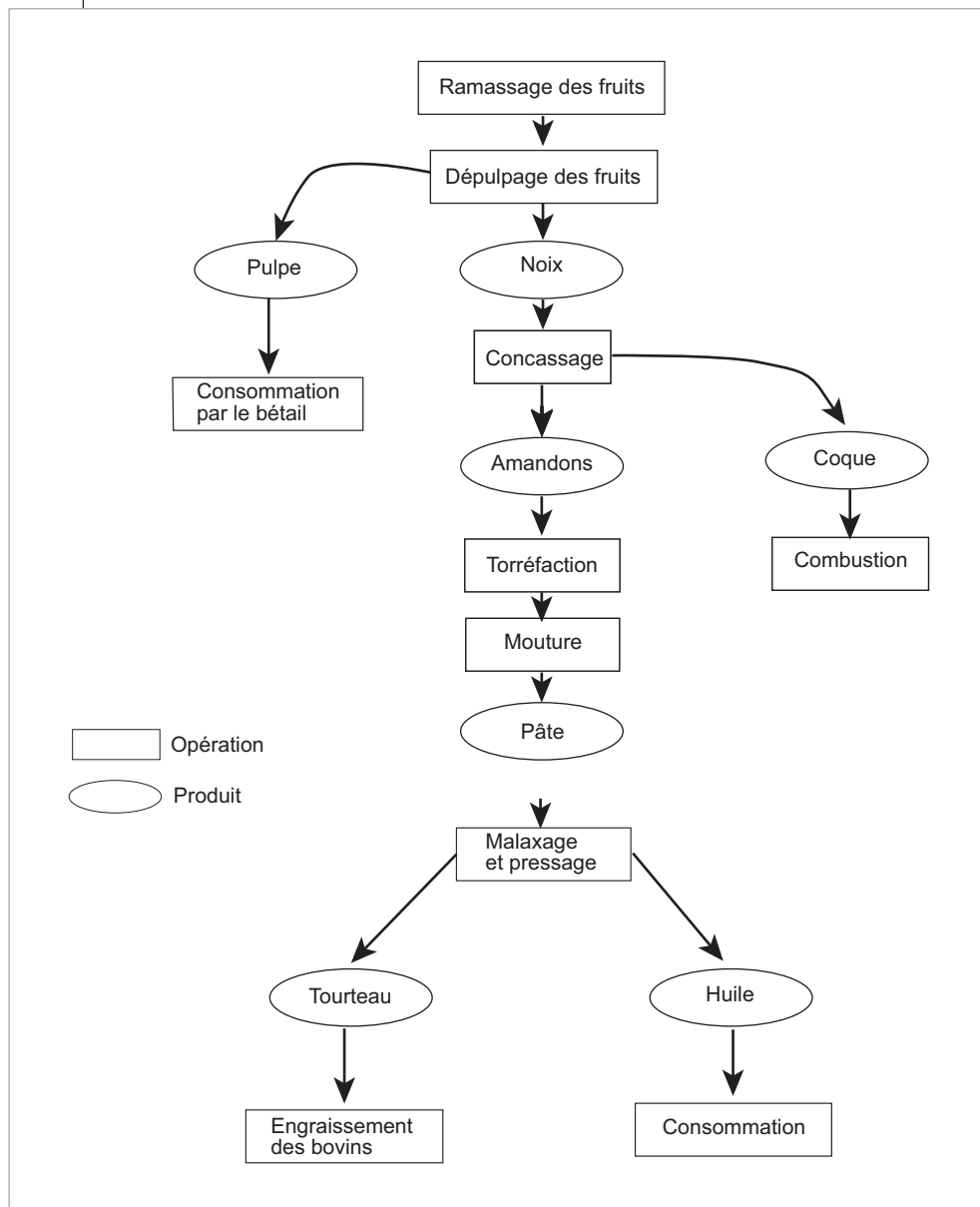


Figure 1  
Le procédé traditionnel de fabrication de l'huile d'argan.  
Source : CHARROUF, 1991.

À la différence des femmes berbères, les coopératives produisent deux types d'huile : l'huile de table extraite des amandons torréfiés et l'huile cosmétique extraite des amandons crus. D'après les propos des responsables de coopératives, l'élaboration d'une huile spécifique à l'usage cosmétique tient au fait que certaines caractéristiques liées à la torréfaction (la couleur jaune orangé, l'odeur de noisettes grillées), ont semblé incompatibles avec les critères de qualité du marché des cosmétiques. Ainsi, contrairement à l'huile d'olive à laquelle elle est souvent comparée, et qui constitue une ressource unique pour des usages tant alimentaires que cosmétiques, l'huile d'argan fait l'objet d'une nette distinction commerciale entre deux produits destinés à des marchés différents.

Cette confusion entre une huile d'argan unique et polyvalente, issue de la tradition, et une huile à deux visages, façonnée pour satisfaire deux filières différentes, se retrouve au niveau du mode de production et du rapport aux savoir-faire locaux. L'image de l'huile d'argan s'est en effet construite à partir d'un habile dosage entre les critères propres à une valorisation « industrielle », plutôt attachée à l'huile cosmétique (la non-torréfaction garante de l'aspect naturel et biologique du produit, l'innovation technique au service de l'hygiène et de la qualité) et une production « traditionnelle » (garante du goût « de terroir » et de l'authenticité des « savoirs locaux »).

Le procédé domestique de fabrication de l'huile s'appuie sur des étapes techniques entièrement manuelles (fig. 1) : séchage de la pulpe, dépulpage des noix, extraction des amandons par concassage, torréfaction des amandons à l'aide d'un plateau d'argile, moulinage puis pressage à la main de la pâte obtenue pour en extraire l'huile et le tourteau. Chaque étape manuelle obéit à toute une série de savoir-faire bien précis ; la torréfaction, par exemple, est une tâche nécessitant un tour de main particulièrement assuré, puisqu'il s'agit de ne pas abîmer la fine membrane des amandons – endocarpe – afin de ne pas altérer le goût de l'huile. Transmis de génération en génération par les femmes rurales, le procédé manuel<sup>8</sup> offre un rendement moindre par rapport au procédé semi-mécanique. Ce dernier, adapté aux standards internationaux, améliore la productivité du travail (quand les machines ne sont pas en panne) tout en réduisant sa pénibilité, mais il nécessite un approvisionnement régulier et important en matière première.

Dans les coopératives et les sociétés privées, la production de l'huile est presque entièrement mécanisée (fig. 2). L'extraction de l'huile cosmétique à partir d'amandons crus nécessite en effet le recours à un procédé industriel de pressage et de filtrage, car le moulin à bras local n'est adapté que pour les amandons torréfiés.

<sup>8</sup> L'extraction d'un litre d'huile demande huit à dix heures de travail pour une femme, avec un rendement qui dépasse rarement 30 %. L'huile ainsi produite se conserve mal du fait de l'oxydation provoquée par l'utilisation de l'eau pour l'extraire, et doit donc être consommée rapidement. Pour cette raison, les femmes extraient l'huile d'argan au fur et à mesure des occasions de sa consommation.

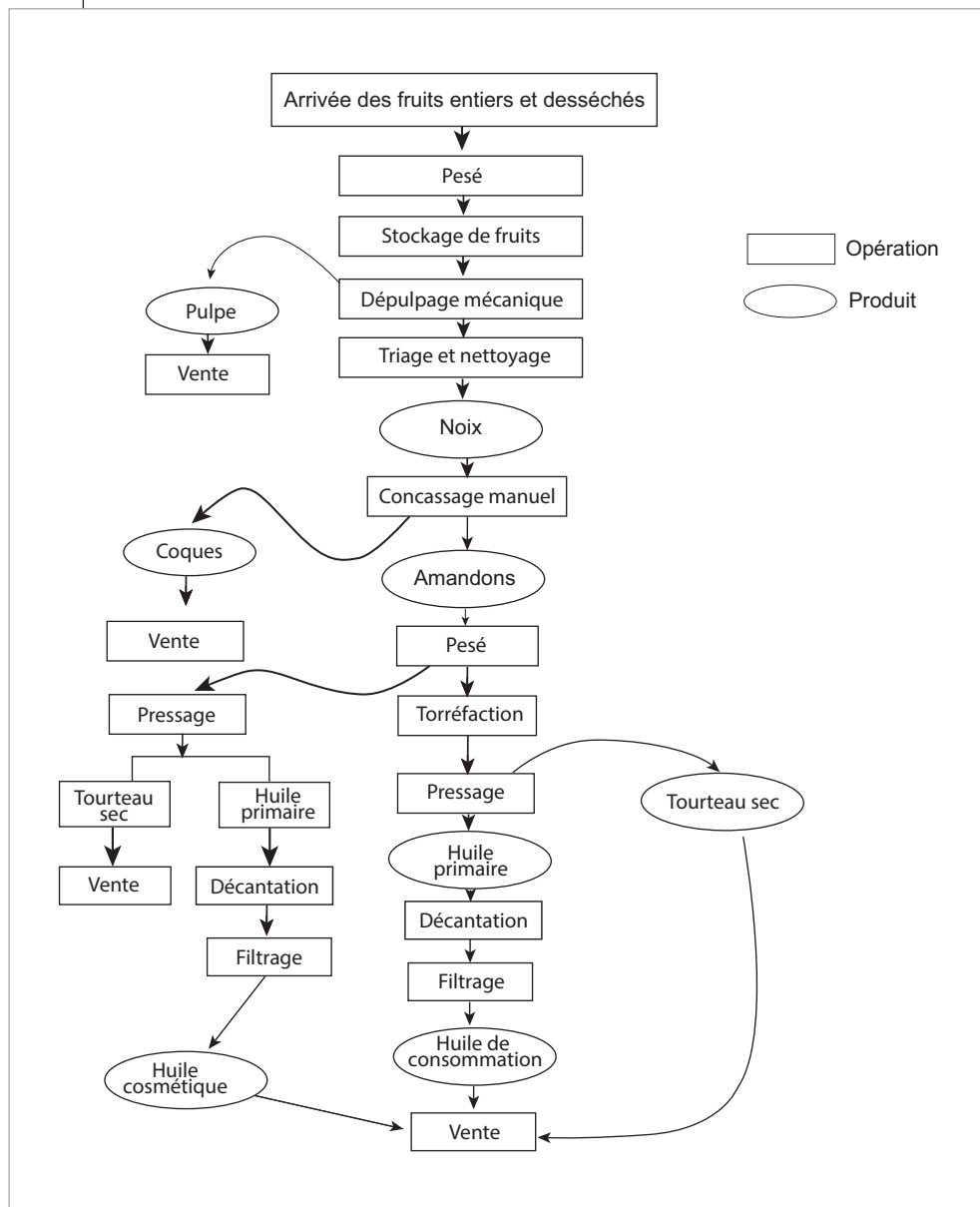


Figure 2

Le procédé semi-mécanisé de fabrication de l'huile d'argan.

Source : CHARROUF, 1991.

Cette mécanisation du pressage concerne aussi, de fait, l'huile alimentaire. Néanmoins, des données récentes montrent que certaines coopératives<sup>9</sup> ont commencé à produire de l'huile d'argan alimentaire au moulin à bras pour satisfaire une nouvelle demande, émanant cette fois du marché national. Les coopératives ont également mécanisé le dépulpage et la torréfaction. Une seule étape reste toujours manuelle, le concassage, non pour des raisons d'hygiène, mais du fait de la difficulté de mise au point d'une machine adaptée<sup>10</sup>. Le concassage, qui constitue l'essentiel du travail des femmes à la coopérative, est de loin l'étape qui sollicite la plus grande masse de travail puisqu'en moyenne, il faut 50 kg de fruits séchés (soit environ 2,5 kg d'amandons) pour obtenir un litre d'huile. Alors que dans la sphère domestique, toutes les étapes de fabrication de l'huile d'argan sont suivies par le même petit groupe de femmes – l'huile étant fabriquée au fur et à mesure des besoins familiaux et commercialisée sur les souks par petites quantités écoulées en fonction des besoins en numéraire – au sein des coopératives, les étapes du travail sont strictement sectorisées. « Les femmes sont des ouvrières d'unités de production en charge du concassage. En d'autres termes, elles sont un des maillons d'une chaîne dont elles ne peuvent saisir l'entièreté » (JABIOT, 2007).

L'image de la production mécanisée est mise en avant par les acteurs du développement comme garante de l'hygiène, de la conservation, et de la « pureté » du produit, particulièrement pour l'huile cosmétique. D'ailleurs, la pièce la plus visitée dans les coopératives (après l'atelier de concassage, pour l'exotisme), est la pièce du pressage, sorte de laboratoire blanc et aseptisé avec de belles machines en inox, qui rassure les visiteurs sur la « qualité » du produit qu'ils vont acheter. La machine à dépulper, souvent grosse, bruyante et polluante, est soigneusement éloignée des lieux de visite.

Malgré une demande croissante de produits à base d'argan, les femmes qui concassent les noix dans les coopératives ou pour le compte d'entrepreneurs ne touchent au final qu'entre trois et six euros par litre d'huile, alors que son prix peut atteindre 160 euros le litre sur les marchés internationaux pour l'huile cosmétique pure (ROMAGNY, 2010). Ces femmes sont rémunérées à la tâche (concassage des

<sup>9</sup> C'est le cas par exemple de la coopérative *Tamout* de Imi n Tlit, dans la région d'Essaouira, ou de *Mejji* située sur la route entre Marrakech et Essaouira. Cette production d'huile alimentaire « traditionnelle » sur commande bénéficie parfois d'innovations qualitatives issues de la mécanisation, notamment l'usage de la filtration mécanique de l'huile ou la désinfection des moulins en pierre. Pour échapper aux contraintes de la labellisation, indispensable pour l'export, de plus en plus de coopératives souhaitent développer cette activité de vente d'huile alimentaire *beldi* à des acheteurs urbains nationaux désireux de consommer un produit authentique et de qualité, prêts aussi à y mettre le prix.

<sup>10</sup> Plusieurs sociétés privées de l'arganeraie expérimentent des machines à concasser les noix (MERMET, 2012). Cette dernière étape de la mécanisation quasi totale du processus de production de l'huile d'argan suscite de nombreux débats, notamment sur la place des femmes dans ces entreprises et les liens entre produit et territoire. Le concassage reste l'étape la plus ingrate et la moins valorisée, mais nécessite des savoirs bien spécifiques.

noix) et non sur la base d'un pourcentage du prix de vente de l'huile, généralement fixé par les acheteurs (laboratoires, etc.). La modification des techniques de production, de traitement et de distribution de l'huile confronte les femmes au risque d'exclusion des circuits de commercialisation les plus rémunérateurs (LYBBERT *et al.*, 2011).

## La patrimonialisation de l'argan

La valorisation de l'huile d'argan est aussi basée sur la démonstration du lien au terroir et à la tradition, lien récemment formalisé par les pouvoirs publics et les principaux acteurs de la filière (à l'exclusion des ménages ruraux) à travers la création de l'IG « Argane » (ROMAGNY et BOUJROUF, 2010). La réputation de l'huile d'argan, en liaison étroite avec son ou ses terroirs, est présentée comme un patrimoine collectif qu'il faut transmettre intact aux générations futures et partager entre les différents acteurs du territoire. Reste à savoir qui en sont les véritables bénéficiaires et qui sont les titulaires de ce patrimoine. L'arganeraie n'a pas fait l'objet d'un processus de patrimonialisation explicite de la part des populations locales. Cependant, l'arganier est partout soumis à un même mode de gestion communautaire, l'*agdal*, qui, même s'il varie d'une région à une autre, revient toujours à une mise en défens coutumière de l'arganeraie dans l'optique de préserver la fructification et d'organiser une récolte collective. À ce mode de gestion communautaire est associé tout un ensemble homogène de représentations de la forêt, mettant en scène des saints, des génies et des colonisateurs, qui accompagnent la pratique et donnent un sens culturel aux relations entre communautés locales et ressources de l'arganier (SIMENEL, 2010). En ce sens, l'*agdal* est en soi un processus de patrimonialisation implicite totalement intégré à la pratique. Mais ce sont pour l'essentiel de nouveaux acteurs (coopératives, sociétés privées, agences de développement, bailleurs de fonds, etc.), jouant un rôle crucial dans le développement de la filière commerciale, qui sont porteurs d'une logique de patrimonialisation exogène, pour le coup très explicite, et pilotée depuis l'aval.

L'IG assure donc une fonction d'enregistrement, de définition du produit et de son rapport à l'origine. C'est également un dispositif de reconstruction de l'appropriation collective des ressources locales et des représentations associées au produit. La qualification de l'origine est un processus par nature conflictuel, marqué par la confrontation d'attentes, de projets et de stratégies hétérogènes (LINCK et ROMAGNY, 2011). Rien ne peut être dit *a priori* sur le mode de résolution de ces tensions : elles s'inscrivent dans le champ du politique. L'importance de leurs enjeux ne peut cependant pas nous échapper. Il est question d'*empowerment* des populations locales, de leur capacité à mettre en œuvre et maîtriser leurs propres choix de

développement. Dans ce sens, et plus particulièrement sans doute dans les pays en développement, l'IG peut être le contraire de ce qu'elle prétend être, c'est-à-dire un dispositif de détournement de biens collectifs locaux. Le rapport au territoire peut alors être profondément bouleversé par une restructuration des filières (LINCK et ROMAGNY, 2011). On attend beaucoup de l'IG « Argane », tant en termes économiques que sociaux et environnementaux. L'IG est présentée par les pouvoirs publics comme un moyen de structurer et de dynamiser la filière, afin de fixer sur le territoire de l'arganeraie la valeur ajoutée du travail des populations locales, en particulier celui des femmes dans les coopératives. En protégeant une réputation, les IG sont susceptibles d'éviter la délocalisation des activités, tout en défendant les produits et les savoirs locaux. On attend également de l'IG « Argane » qu'elle préserve la biodiversité de « l'écosystème arganeraie », même si sur ce point tout reste très flou. Pourtant, on observe toujours une délocalisation des activités de transformation et de la valeur ajoutée, une diminution sensible des usages alimentaires de l'huile et une perte d'accessibilité pour la population locale qui ne peut plus consommer un produit identitaire et culturel, devenu un bien de luxe. En outre, il n'existe plus de véritable lien spatial ou territorial entre l'arbre, les fruits, et la fabrication de l'huile dans les unités de production modernes, comme expliqué ci-après.

La plupart des noms des coopératives font référence au « *beldi* » (« ce qui vient du village »). Si, dans les faits, les coopératives n'ont conservé qu'une des étapes du mode traditionnel de fabrication, l'image qu'elles donnent à voir fait référence à la totalité d'un savoir-faire qualifié d'« antique » et à un travail « accompli artisanalement et exclusivement par des femmes berbères » (même si en réalité, ce n'est pas toujours le cas). Les gestes des femmes sont définis dans les brochures des coopératives comme « ancestraux » et les étapes de la fabrication de l'huile alimentaire comme le fruit d'un « labeur manuel », camouflant ainsi la réalité d'un mode de production mécanique ... dont on n'hésitera pas à faire l'éloge pour rassurer sur la qualité. Ces savoir-faire locaux sont d'ailleurs réellement mis en scène dans certaines coopératives lors des visites. Exposées au regard des multiples visiteurs (touristes, délégations internationales, agences de développement, autorités de l'État), les femmes déploient et manient tous les outils traditionnels, en premier lieu le moulin à bras ; la coopérative fait alors figure de musée vivant. Pour ces démonstrations, les femmes sont parées d'attributs berbères (fichus et fibules en argent), car la berbéricité est une autre des caractéristiques fondamentales de l'huile d'argan (JABIOT, 2007). L'image du produit véhiculé dans ces occasions doit être en tout point similaire au modèle des sites internet<sup>11</sup> et des brochures des coopératives. Au sein des coopératives et face au regard extérieur, les pratiques

<sup>11</sup> <http://www.targanine.com/> ou <http://www.cooperativekaouki.com/> par exemple.

féminines sont ainsi folklorisées ; le savoir-faire féminin est présenté tel qu'il aurait toujours existé (JABIOT, 2007).

Cette manipulation de l'image du produit « huile d'argan » se retrouve au niveau des représentations de l'arbre. Là aussi, s'introduit un décalage entre l'image d'un écosystème naturel, endémique peu approprié, où l'homme et les chèvres apparaissent principalement comme des prédateurs, et la réalité de terroirs organisés et construits par les sociétés locales.

## **De la naissance d'un produit de terroir à la rupture du lien au territoire**

Les coopératives ne disposent en général d'aucun arganier. De plus, les adhérentes qui détiennent des droits sur les arbres ne contribuent que d'une manière très marginale à la fourniture en matière première des coopératives<sup>12</sup>. L'achat de fruits est donc nécessaire (JABIOT, 2007 ; GUYON, 2008). Les fournisseurs attirés d'une coopérative peuvent s'approvisionner « localement », sur les souks ou auprès des habitants de la région (c'est le cas de la coopérative Tamounte fondée par l'ONG Enda Maghreb). Cependant, certaines coopératives ont tendance à utiliser des amandons qui ne proviennent pas du territoire où elles sont implantées. La filière des fruits d'arganier est faite de telle manière que les coopératives de la région d'Essaouira peuvent se fournir en amandons provenant de la région de Tafraoute et *vice versa*<sup>13</sup>. Les noix d'un arganier sont parfois vendues par des grossistes à des centaines de kilomètres du territoire dans lequel il s'enracine, et entre temps, elles ont été mélangées à d'autres noix, issues d'autres arbres situés dans d'autres régions. Il n'y a donc souvent aucun rapport direct entre les femmes et les fruits qu'elles concassent. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette rupture du lien au terroir et le brouillage de la traçabilité des fruits. Mais qu'elles soient d'ordre économique (la spéculation que permet le fait d'acheter et de vendre le même produit dans des régions différentes), ou socio-anthropologique (la volonté de ne pas commercer chez soi avec des femmes aux situations familiales socialement peu appréciées ; l'appropriation communautaire des arganiers au niveau du patrilignage), elles aboutissent toutes à la même conséquence politique et commerciale : l'homogénéisation de la ressource au niveau de l'ensemble de la zone d'appellation.

<sup>12</sup> Les adhérentes souhaitent en général réserver leurs propres fruits à l'usage familial qui leur paraît être une meilleure garantie face à l'aléa (consommation domestique, revente sur les souks, revente des fruits ou des amandons selon les opportunités).

<sup>13</sup> Cette situation est cependant amenée à évoluer avec l'inscription récente de certaines coopératives à l'IG, laquelle exige dans son cahier des charges une certaine traçabilité et le recours à des fruits « locaux ».



La traçabilité virtuelle, stimulée par les programmes de développement et promue par les coopératives, contraste avec la précision des savoirs locaux sur la qualité des huiles et sur l'origine des amandons dont est extraite l'huile d'argan. À l'échelle de la « zone arganaeraie », les populations locales, et plus particulièrement les femmes, identifient différents types d'huiles en fonction des régions<sup>14</sup>. De terroir en terroir, le degré de torréfaction est souvent évoqué comme un facteur de variation du goût de l'huile<sup>15</sup>. Cette différenciation des types d'huiles à l'échelle de la « zone arganaeraie », qui s'apparente à une véritable territorialisation du goût, obéit à des critères tout autant environnementaux que liés aux savoir-faire ou aux habitudes alimentaires propre à chaque tribu ou communauté.

À l'échelle d'un terroir, certaines variations de qualité d'huile sont parfois reconnues. La qualité de la terre et l'exposition (les amandons qui ont mûri au soleil sont très concentrés en huile et plus goûteux que ceux ayant mûri à l'ombre) sont deux critères importants. Mais en général, la perception de l'huile témoigne à la fois d'un caractère unique ou d'une grande diversité locale. Derrière l'unicité revendiquée de l'huile propre à un terroir, la matière première (les amandons) n'est pas considérée comme homogène par les femmes, bien au contraire. Selon la classification locale, il y a des amandons à forme longue, des amandons minces et d'autres petits et épais (*tarzift*, *tazdit*, *tdnit*). Toute cette diversité, identifiée dans le détail par les femmes, provient des champs, mais aussi de la forêt d'où les amandons sont ramenés par les chèvres qui les régurgitent dans la bergerie. Le mélange de ces différents types d'amandons est recherché par les femmes, car elle est gage de qualité et donne à l'huile sa typicité. Dans certaines circonstances, au contraire, les femmes trient les amandons pour produire des huiles singulières. C'est le cas des amandons provenant d'arganiers à caractère sacré ou à caractère exceptionnel de par leur taille et leur histoire. Les huiles issues de ces arbres sont appréciées pour leur saveur et font l'objet de dons lors des mariages notamment, car elles sont censées porter la *baraka*. Les amandons régurgités par les chèvres donnent une huile au goût « fort », traditionnellement réputée pour ses vertus thérapeutiques. Enfin, certaines noix dites *ertbrint* (« trop au soleil ») sont séparées des autres, car les amandons contenus collent à la coque et il est difficile de les extraire sans abîmer l'endocarpe. Ces noix sont alors trempées dans l'eau pendant une journée entière afin de décoller l'amandon en toute facilité.

<sup>14</sup> Les populations de l'intérieur des terres justifient une différence de goût entre leur huile et celle provenant du littoral par la proximité de la mer ; inversement, les populations côtières voient dans l'altitude un critère de distinction entre la saveur de leur huile et celle préparée dans les montagnes de l'Atlas.

<sup>15</sup> Les tribus de la région d'Essaouira sont connues par les autres tribus de l'arganaeraie pour apprécier une huile douce à base d'amandons légèrement torréfiés, alors que d'autres, comme celle des Aït Ba'amran, préfèrent une huile plus forte extraite d'amandons presque grillés ; de même, si telle tribu est réputée pour aromatiser l'huile d'argan avec de l'armoise, d'autres sont connues pour y ajouter du piment ou du thym.

Une autre pratique consiste à mettre de côté des noix dont la coque se casse très facilement. Ainsi pour un besoin urgent d'huile, ces noix peuvent être cassées rapidement afin de produire une huile destinée à la vente ou à la consommation domestique. Le traitement de la diversité des huiles et des amandons est ainsi variable dans le temps et dans l'espace, selon le lien social reliant les gens qui partagent l'huile, selon le type d'arbre, le mode et la période de collecte, le plat cuisiné, la valeur thérapeutique recherchée, et enfin selon qu'il s'agisse d'un don ou d'un échange commercial.

Unicité et diversité de l'huile se côtoient ainsi dans un même univers social et au sein d'un même terroir. L'ambivalence entre le maintien de la diversité des amandons, conservés et mélangés pour produire une huile homogène, et la sélection de certains types d'amandons pour produire des huiles singulières fait sens à l'échelle locale et contribue à la conservation de la biodiversité de l'arganier. Les savoirs des habitants, et plus particulièrement des femmes, sur la traçabilité sont ainsi à aborder avec précaution pour définir une huile ou des huiles dans le cadre de la valorisation de produits de terroir.

## L'arganier prend le maquis

Développeurs et populations locales sont en profond désaccord sur la nature de l'arganier. Sur la base de sa description botanique, les programmes de développement ont retenu trois caractéristiques : une espèce marocaine endémique, une relique menacée issue d'un milieu tropical datant de l'ère tertiaire, une essence forestière « spontanée » et « sauvage »<sup>16</sup>. Ces trois arguments servent de gage d'originalité, de typicité et d'exotisme dans la valorisation de l'huile : dans les brochures et sites internet des coopératives, l'arganier est décrit tour à tour comme « le secret de la nature », « l'arbre unique » ou encore « l'arbre de vie » (SIMENEL *et al.*, 2009). Selon les développeurs, l'arganier est « naturel », il n'est donc ni approprié (si ce n'est dans le cadre de la domanialisation des terres forestières), ni domestiqué.

Si l'arganier est défini comme un arbre sauvage par les développeurs, c'est que ces derniers n'ont guère porté leur attention sur les pratiques et savoir-faire locaux en matière de domestication de l'arbre. Pour représenter le lien entre l'huile et l'arbre, ils n'ont retenu que le ramassage des fruits mûris à terre par les femmes, comme le montrent les nombreuses photos exposées dans les coopératives. Cette

<sup>16</sup> Cette perception de l'arganier, arbre « sauvage », et de l'arganeraie comme forêt « naturelle », est reprise dans l'article 5 de l'arrêté n° 2816-09 du 20 novembre 2009 portant sur la reconnaissance de l'IG « Argane » et de son cahier des charges.

image est trompeuse, car elle présente la récolte de l'argan comme une cueillette pratiquée sur des arbres sauvages. Or les photos montrent des arganiers au port majestueux... isolés au milieu des champs, dont le port imposant tient visiblement davantage aux pratiques d'entretien qu'à la seule nature. En dépit de cette évidence exposée aux yeux de tous, les pratiques agricoles (labours, épierage, aménagement des sols...) et arboricoles (recépage, émondage, élagage, coupe des rejets...), les modalités locales d'appropriation des arganiers qui sont à la base du façonnement des arbres ne sont jamais évoquées.

L'arganeraie joue un rôle crucial dans le fonctionnement des systèmes de production locaux. Les populations rurales y puisent le bois de feu et le bois de service, y récoltent les noix d'argan, y conduisent les troupeaux familiaux principalement composés de caprins. Le territoire agropastoral est organisé autour de ces trois grandes ressources complémentaires (BOURBOUZE *et al.*, 2005) qui font l'objet d'appropriation à différents niveaux de l'organisation communautaire (famille, patrilignage, fraction tribale...) : les terres de culture, les arganiers, l'espace pastoral.

Dans la région de Smimou en pays haha (province d'Essaouira), le patrilignage détient des droits collectifs sur un pool commun d'arganiers producteurs de fruits<sup>17</sup>. L'appropriation communautaire des arbres au niveau du lignage concerne non seulement l'espace forestier situé à la périphérie des champs cultivés, mais aussi les arganiers présents au sein de l'espace agricole. L'arganeraie des lignages est soumise à une mise en défens pastorale saisonnière (*l'agdal*), de mai à août, de manière à protéger les fruits et favoriser leur bonne maturation, à limiter aussi la concurrence entre les usagers avant la récolte de l'argan. Chaque année en fin d'été, la récolte des fruits donne lieu à un travail collectif où les différentes familles du lignage sont représentées. La récolte est minutieusement partagée, chaque variété ou type de noix (précocité, dureté de la coque, dimension, etc.) fait l'objet d'une répartition égalitaire entre les familles.

Pendant la période de fermeture de *l'agdal* dans l'arganeraie, de juin à août, toute la pression pastorale se trouve rejetée sur les espaces pastoraux périphériques (*mouchâa* ou *masseraha*) exploités souvent en commun par les membres de plusieurs communautés voisines. Ces espaces frontaliers ouverts toute l'année au parcours subissent une intense pression pastorale ; en témoigne la prédominance des petits buissons denses d'arganiers (*taguntift*) nanifiés sous l'effet du pâturage. Lorsque les acteurs du développement donnent à voir des arganiers, c'est le plus souvent pour dénoncer l'impact négatif de l'homme et de la chèvre dans ces espaces surpâturés, jamais pour souligner le rôle du paysan-arboriculteur dans les

<sup>17</sup> Le patrilignage regroupe un ensemble de familles qui se réclame d'un ancêtre commun par voie patrilinéaire. Dans d'autres régions de l'arganeraie, les arbres sont appropriés au niveau familial ou selon les espaces concernés, à la fois par les familles et par les lignages.

*agdals* et les terres cultivées qui abritent les plus beaux arbres producteurs d'argan. Est-ce à dire que l'impact de l'homme sur l'arganier se fasse moins sentir dans le champ que dans la forêt ? En occultant l'aspect domestique de l'arbre, c'est à de telles incohérences que l'image médiatique de l'arganier peut conduire.

C'est pourtant à l'échelle de l'arbre, et particulièrement dans les champs cultivés et les *agdals*, que les hommes agissent le plus fortement, à travers des pratiques menées sur plusieurs générations : entretien des pousses spontanées et des drageons, taille de formation, dépressage (coupe visant à ne sélectionner qu'une seule tige), sélection des arbres (SIMENEL, 2011). Ces pratiques s'appuient sur une connaissance fine des caractéristiques écologiques et biologiques de l'arbre. Les hommes mettent à profit la capacité de l'arganier à régénérer dans des microreliefs artificiels (murets, banquettes, ravines) ou naturels (thalwegs, blocs rocheux) quand la pluviométrie est favorable. L'architecture de l'arbre dans les champs, le long des haies ou en forêt est très variée : arbres à tronc unique, arbres multi-caules, arbres en espaliers, buissons denses et nanifiés sous l'effet du surpâturage. La diversité de formes résulte d'un façonnage précis qui correspond à des besoins et à des usages variés : pastoralisme, confection de haies, production de noix, de bois ou d'ombre... Chaque arganier producteur de fruits est l'expression du travail de plusieurs générations d'hommes : depuis ceux qui l'ont protégé à ses débuts, ont sélectionné les meilleurs brins, jusqu'à ceux qui l'ont maintenu, protégé, transformé, récolté ou abattu. On voit alors combien l'image médiatique de l'arganier est construite sur la non-prise en compte de l'aspect domestique de cette essence, en faisant abstraction du rôle du paysan et de la communauté locale dans le façonnage de l'arbre et de l'arganeraie.

## **Les véritables gardiens des secrets de l'arganier**

Si la construction de l'image de l'huile d'argan met en avant la femme, et plus précisément la femme célibataire, elle ne dit rien de l'homme, du couple et de la communauté locale. Les raisons de cet oubli sont sans doute autant idéologiques et politiques que médiatiques. Mais elles ont pour conséquence de travestir l'aspect social de l'huile d'argan en niant le rôle positif de l'homme, du couple et de la communauté dans la gestion et la domestication de l'arganier. La société locale considère en effet que l'appropriation domestique de l'arbre est une affaire familiale. Si la cueillette est spécifiquement féminine, le pastoralisme, l'agriculture et l'arboriculture sont des pratiques principalement masculines. Quant à la fabrication de l'huile, activité féminine par excellence, elle est pensée comme relevant de la sphère familiale. Si, dès l'âge de six ans, les fillettes prennent part au processus

de production de l'huile, ce n'est que pour la cueillette et le dépulpage. Une femme ne concasse, mouline et malaxe l'argan qu'après son mariage ; c'est d'ailleurs à cette occasion qu'elle reçoit de sa mère le moulin et la pierre à concasser qui font partie de sa dot. C'est donc le mariage qui marque pour la femme le passage à un véritable « état de savoir-faire » en matière de préparation de l'argan. C'est aussi l'institution du mariage qui scelle le pacte d'une complémentarité technique et foncière au sein du couple et de la famille. De manière générale, l'homme fournit la majeure partie de la main-d'œuvre arboricole, détient la quasi-totalité des droits sur les arganiers des champs et des *agdals* ; la femme apporte les connaissances, les outils et la technique nécessaire à l'extraction de l'huile d'argan. Les figures 3 et 4 relatent la répartition sexuée des tâches relatives à la préparation de l'argan.

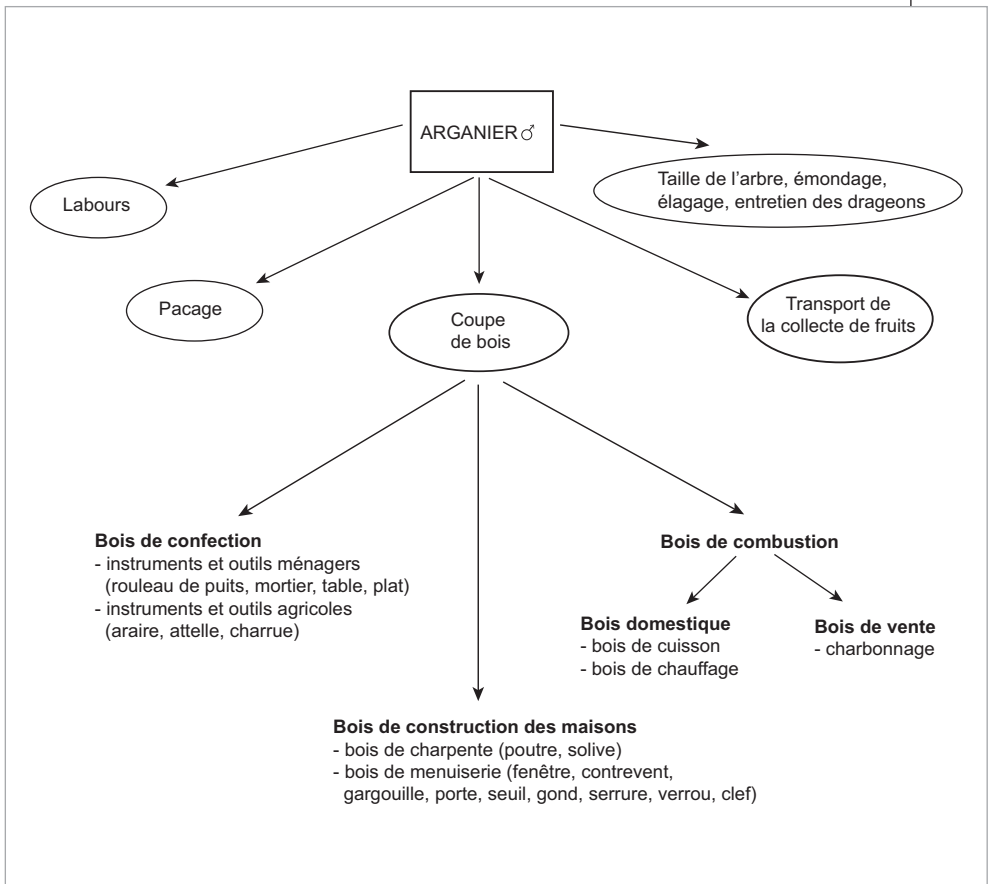


Figure 3  
 Schéma des activités masculines de production des ressources de l'arganier.

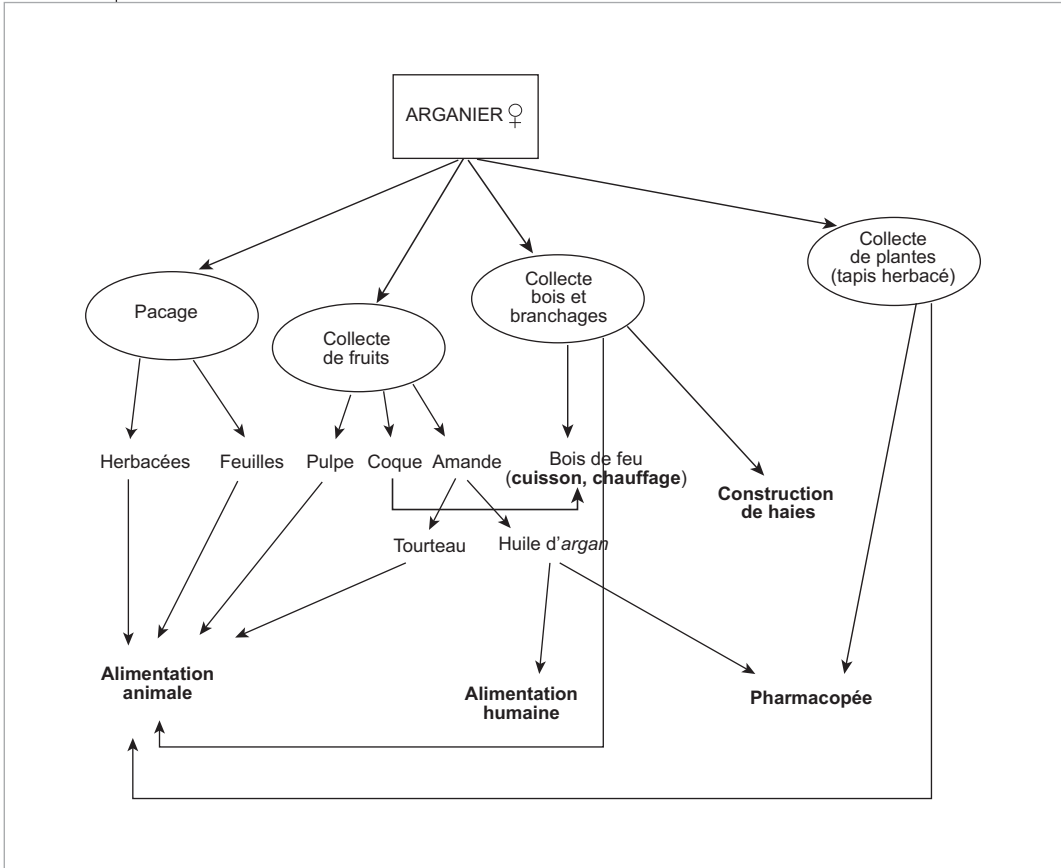


Figure 4  
Schéma des activités féminines de production liées à l'arganier.

Plus encore, la complémentarité instituée par le mariage entre les savoirs féminins et masculins est remarquable tant au niveau de la domestication de l'arbre qu'au niveau de la production de l'huile. Ainsi, les critères de sélection des arganiers se fondent sur la typologie des formes des fruits établie par les femmes qui sont les spécialistes en la matière (GENIN et SIMENEL, 2011). Cette classification des arganiers détermine les modalités de récolte. Les arbres à fruits précoces et faciles à concasser sont les premiers récoltés, car ils permettent aux femmes de vendre l'huile et les amandons à un prix plus élevé, avant la chute de leur valeur sur les marchés locaux. Les paniers des femmes contiennent un mélange d'amandons de différentes formes et provenances et cette diversité est hautement valorisée en termes de goût pour la préparation de l'huile. Les hommes cherchent à préserver

cette diversité à travers leurs pratiques arboricoles. Le couple apparaît comme une entité centrale dans la praxis locale de l'argan ; de ce point de vue, les coopératives féminines entreprennent de sortir la production de l'huile de la sphère domestique, en rupture avec les valeurs familiales et communautaires locales. En employant une grande majorité de femmes célibataires, veuves ou divorcées, qui n'ont pas ou très peu de droits sur les arganiers producteurs de fruits<sup>18</sup>, en développant une image de l'argan où l'homme est exclu, les coopératives féminines ne peuvent que se déconnecter des terroirs et des communautés locales dans lesquelles elles s'inscrivent et qui, pourtant, sont susceptibles de leur fournir la seule légitimité qui soit en matière d'identification géographique.

La rupture sociale va ainsi de pair avec la rupture écologique entre un monde de la production « en développement » de l'huile d'argan et celui du rapport à la ressource (l'arganier). Cette rupture se traduit par la marginalisation des coopératives en milieu rural, d'abord manifeste par une réputation ternie par de nombreux comérages et rumeurs tournant principalement autour de la sexualité des jeunes ouvrières célibataires. Ces dernières sont ainsi souvent accusées de prostitution par les jeunes hommes de la région qui n'hésitent pas à tagger les murs des coopératives d'allusions obscènes. Le modèle de la coopérative féminine, censé incarner un souffle d'émancipation sociale et économique, se voit finalement emprisonné par sa propre démarche, dans un schème classique du rapport au féminin dans le monde musulman, celui opposant le licite à l'interdit. Dans le monde rural marocain, la coopérative des femmes célibataires, espace de production de l'huile d'argan, est alors perçue comme un lieu *halal*, licite, exactement à l'opposé de l'espace de la ressource, l'*agdal* d'arganiers, qui lui, est vu comme un espace *haram*, interdit, domaine des femmes mariées. Juguler ce point de vue commun pour entrer enfin dans une collaboration constructive entre les coopératives et les communautés rurales, et préserver par là même l'image de la filière, dépend aujourd'hui du charisme et du pouvoir de persuasion des présidentes de coopératives. Une des voies envisagées jusqu'ici pour cela est celle tendant à donner aux coopératives l'image de pôles d'accès à la civilité urbaine en monde rural, en dispensant gratuitement des cours d'alphabétisation d'arabe classique ou de citoyenneté. Les prochaines années diront si l'engagement de ces militantes en

<sup>18</sup> Dans la région d'Essaouira, les femmes héritent de leur père concernant les droits sur les arganiers (*agdals* et terres cultivées), mais elles n'obtiennent que la moitié de la part du frère. Dans les faits, les filles célibataires sont souvent privées de leurs droits avant le mariage au profit de leurs frères. Les femmes mariées, veuves et divorcées peuvent théoriquement détenir des droits provenant de l'héritage paternel ou de leurs maris défunts, mais ces derniers sont dans les faits très précaires. Ils concernent souvent des terroirs éloignés du lieu de résidence (la patrilocalité est généralisée) dans lesquels les femmes ont fréquemment cédé tout ou partie de leurs droits aux familles des frères résidant sur place (divers types d'arrangements ou de compensations sont observés). Cette situation permet d'expliquer en partie la rupture du lien entre les coopératives et les arganiers au niveau local. Le fils émigré qui ne réside pas sur place doit être présent (ou être représenté) au moment de la récolte collective de l'argan pour faire valoir ses droits.

faveur d'une émancipation du travail féminin relatif à la production d'huile d'argan, par tel ou tel procédé, a eu raison ou non, à la fois des pesanteurs de la tradition et des ingérences sociales des politiques de développement.

## Conclusion

Le développement récent des nouvelles filières de l'huile d'argan au niveau international est riche d'enseignements. Il consacre la transformation d'une huile culinaire et polyvalente, expression de l'histoire séculaire des communautés berbères et de leur relation à l'environnement, de la diversité locale des savoir-faire familiaux et des formes de domestication de l'arganier, en un nouveau produit standard (l'huile cosmétique) issu d'un *process* industriel uniforme à l'échelle de l'ensemble de la zone d'appellation « Arganeraie », déconnecté des territoires et des terroirs locaux, des sphères familiale et communautaire.

On ne saurait s'étonner d'un tel processus qui ne fait qu'illustrer le mécanisme banal de ce qu'il est convenu d'appeler le développement : extirper les populations locales de leur gangue familiale et communautaire et de leur relation intime à l'agrosystème, afin de leur proposer les nouveaux horizons de l'économie de marché et de l'émancipation sociale. De ce point de vue, la valorisation économique de l'huile d'argan est présentée comme une entreprise triplement gagnante et en parfaite conformité avec les préceptes du développement durable : le développement économique et humain, l'émancipation des femmes et la protection de l'environnement.

Si l'on ne peut s'étonner du processus, il convient d'en souligner la perversité ; car c'est justement au nom de la « typicité » du produit, des liens au terroir, des savoirs et savoir-faire locaux, de la biodiversité de l'arganier, de leur sauvegarde, reconnaissance et valorisation, que l'on va contribuer avec la plus redoutable efficacité à leur anéantissement. L'image médiatique de l'huile d'argan, en donnant à voir un produit biologique et naturel issu du savoir ancestral et du génie de la femme berbère, réinvente les pratiques autochtones au mépris des réalités observables et des valeurs de la société locale. Le plus choquant dans ce processus ne serait pas son résultat si celui-ci était issu d'un choix collectif clairement assumé. C'est bien l'exclusion des populations locales et de leurs structures sociales du processus de construction patrimoniale qui les met en scène et engage leur avenir ; leur exclusion de la plus grande partie de la valeur ajoutée dégagée par la filière, qui nous semble le plus condamnable.



## Bibliographie

- BIELH J., 2011 – Féminisme et écologie, un lien « naturel »? *Le Monde Diplomatique*, mai.
- BOURBOUZE A. *et al.*, 2005 – L'élevage caprin dans l'arganeraie : l'utilisation conflictuelle d'un espace. *Cah. Agric.*, 14 : 447-453.
- CHARROUF Z., 1991 – *Valorisation d'Argania spinosa (L.) Sapotaceae : étude de la composition chimique et de l'activité biologique du tourteau et de l'extrait lipidique de la pulpe*. PhD Thesis, Rabat, Morocco.
- EAUBONNE (d') F., 1974 – *Le féminisme ou la mort*. Paris, P. Horay (éd.).
- GENIN D., SIMENEL R., 2011 – Endogenous Berber management and the functional shaping of rural forests in Southern Morocco: Implications for shared forest management options. *Human Ecology*, 39 (3) : 257-269.
- GURURANI S., 2002 – Le savoir des femmes du tiers monde dans le discours sur le développement. *Revue internationale des sciences sociales*, 3 (173) : 353-363.
- GUYON M., 2008 – *Analyse socio-territoriale de la filière argan dans la province d'Essaouira (Sud-Ouest marocain). La valorisation économique d'une ressource naturelle est-elle garante d'un développement socialement durable ?* Mémoire de Master 2 recherche de géographie, mention « Mondialisation et Développement », université de Provence.
- JABIOT I., 2007 – *Entre innovation et conformité. La coopérative Tamoute d'extraction d'huile d'argan, Imi n-Tlit, Maroc*. Mémoire de Master 1, Ethnologie, université Paris X, Nanterre.
- LINCK T., ROMAGNY B., 2011 – « Les pièges de la patrimonialisation. Les qualifications de l'origine et l'adaptation au changement global ». In Dahou T., Elloumi M., Molle F., Gassab M., Romagny B. (dir.) : *Pouvoirs, sociétés et nature au Sud de la Méditerranée*, Paris, Inrat-IRD-Karthala : 235-264.
- LYBBERT T. J., ABOUDRARE A., CHALLOUD D., MAGNAN N., NASH M., 2011 – Booming Markets for Moroccan Argan Oil Appear to Benefit some Rural Households while Threatening the Endemic Argan Forest. *PNAS*, 108 (34) : 13963-13968.
- MERMET C., 2012 – *Le commerce équitable et l'indication géographique protégée de l'huile d'argane dans le Sud-Ouest marocain. Chronique des certifications d'une ressource naturelle au Sud*. Mémoire de Master 2 de géographie, Aix-Marseille Université, UFR Sciences géographiques, option « Mondialisation et Développement ».
- NOUAIM R., 2005 – *L'arganier au Maroc. Entre mythes et réalités. Une civilisation née d'un arbre*. Paris, L'Harmattan.
- ROMAGNY B., 2010 – L'IGP Argane, entre patrimonialisation et marchandisation des ressources. *Maghreb-Machrek*, 202 : 85-114.
- ROMAGNY B., BOUJROUF S., 2010 – La ruée vers l'huile d'argan, chronique de la patrimonialisation d'un terroir marocain. *Hespéris Tamuda*, XLV : 151-166.
- SIMENEL R., 2010 – *L'origine est aux frontières. Les Aït Ba'amran, un exil en terre d'arganiers (Sud-Maroc)*. Paris, Éditions CNRS – Maison des sciences de l'homme, coll. Les chemins de l'ethnologie, 328 p.

SIMENEL R., 2011 – Comment domestiquer une forêt sans les hommes. Une ethno-écologie historique des forêts d'arganiers du Sud-Ouest marocain. *Techniques et Culture*, 56 : 224-247.

SIMENEL R., MICHON G., AUCLAIR L., THOMAS Y., ROMAGNY B., GUYON M., 2009 – L'argan : l'huile qui cache la forêt domestique. De la valorisation du produit à la naturalisation de l'écosystème. *Autrepart*, 50 : 51-74.

# Savoirs et agrobiodiversité

Partie 3



< Stocks de semences  
d'une paysanne de l'Andhra Pradesh  
(Inde). Les quantités de semences  
préservées – de quelques centaines  
de grammes (lin, moutarde...)  
à plusieurs dizaines de kilogrammes  
(sorgho, mil...) – dépendent  
des cultures. Ces semences  
font l'objet d'échanges et de prêts  
entre foyers d'un même village,  
chacun cherchant à compléter  
ou à diversifier ses stocks.

© Carine Pionetti

# Introduction

Marlène  
Elias

Les chercheurs, les environnementalistes, les institutions multilatérales et les firmes multinationales se sont tardivement intéressés aux nombreux répertoires de savoirs écologiques traditionnels permettant aux populations locales d'assurer leur subsistance (BERKES *et al.*, 2000). Dès lors, le développement rapide des biotechnologies ainsi que l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC, en anglais, *Agreement on Trade-Related Aspects of Intellectual Property Rights: TRIPS*) de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) ont créé « un marché des savoirs autochtones » qui a suscité chez les populations locales des craintes de détournement et de récupération de leurs connaissances (LETTINGTON et MANEK, 2000). Les savoirs écologiques traditionnels apparaissent désormais dans de nombreuses conventions et déclarations internationales, dont la Convention sur la diversité biologique de 1992 et la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones de 2007. De plus, les projets d'aide au développement visant la conservation de la biodiversité s'appuient de plus en plus sur les savoirs traditionnels pour promouvoir des moyens de subsistance durables chez les populations locales (GADGIL *et al.*, 1993 ; NABHAN, 2000).

Néanmoins, la dimension fortement genrée des savoirs écologiques traditionnels comme le rôle spécifique des femmes dans la gestion et la conservation de la biodiversité suscitent beaucoup moins d'attention et d'intérêt dans ces débats. À l'échelle mondiale, l'utilisation et la gestion des ressources naturelles sont régies par des règles socioculturelles, façonnées par le genre, qui diffèrent dans le temps, mais aussi selon la région et l'appartenance ethnique, entre autres facteurs (PÉLISSIER, 1980). Ainsi, « la subsistance est intimement liée à l'utilisation des ressources naturelles et s'organise par conséquent, d'un point de vue écologique, non seulement en fonction des saisons et de l'environnement physique, mais aussi

en fonction des multiples strates des institutions et des autres relations sociales » (GOEBEL, 2003 : 177, traduction de l'auteure). Compte tenu du fait qu'à travers le monde les sociétés attribuent des rôles et des responsabilités distinctes aux hommes et aux femmes, incluant une forte division sexuelle du travail, l'utilisation des ressources est avant tout organisée selon le genre (GOEBEL, 2003 ; HOWARD, 2003a). Comme l'explique Leach, « étudier le genre aide à comprendre comment d'autres formes de différenciation sociale comme l'âge, le niveau de vie ou les origines influencent la gestion de l'environnement rural non seulement à titre d'indicateur, mais aussi parce qu'elles opèrent de manière différenciée selon le genre » (LEACH, 1994 : 22, traduction de l'auteure). Les femmes et les hommes peuvent soit valoriser, collecter et utiliser différentes espèces végétales, soit cueillir les mêmes produits dans des espaces différents ou encore utiliser les mêmes produits à des fins distinctes (FORTMANN, 1996 ; WANGARI *et al.*, 1996 ; ROCHELEAU et EDMUNDS, 1997). Leurs « savoirs distincts, partagés et imbriqués » reflètent, de manière genrée et socialement prescrite, leur compréhension et leurs responsabilités vis-à-vis du monde naturel (ROCHELEAU, 1991 : 163, traduction de l'auteure ; RAFFLES, 2002).

En tant que principales exploitantes et transformatrices des plantes, les femmes rurales détiennent un riche corpus de connaissances concernant la sélection, la gestion, la transformation, l'entreposage, la conservation et les techniques traditionnelles d'amélioration des espèces végétales (SHIVA, 1993 ; HOWARD, 2003a ; ZIMMERER, 2003). Dans les pays du Sud notamment, les femmes et les filles effectuent en moyenne 43 % du travail agricole, soit 20 % en Amérique latine et jusqu'à 50 % en Asie de l'Est et en Afrique subsaharienne (FAO, 2011). Dans ces mêmes régions, les femmes et les filles collectent jusqu'à 80 % des légumes sauvages et détiennent des savoirs spécialisés sur les plantes de fourrage et sur celles ayant des fonctions médicinales (FAO, 1999). Elles cultivent et conservent également de multiples espèces sous-utilisées, qui ne satisfont pas une grande part des besoins alimentaires à l'échelle globale, mais qui augmentent de manière significative la biodiversité du milieu agricole tout en contribuant à la sécurité alimentaire et aux moyens de subsistance des populations locales (SASVARI *et al.*, 2010).

En tant qu'agricultrices, collectrices de plantes, d'eau et de bois de chauffe, guérisseuses, transformatrices de l'agro-alimentaire, conservatrices de semences ou encore maraîchères, les femmes rurales jouent un rôle clé dans la gestion de la biodiversité, « non seulement dans les espaces marqués par le genre, comme les exploitations agricoles, les forêts, les rivières et les fleuves, mais également dans les espaces, eux aussi marqués par le genre, qui se trouvent dans et autour du foyer (où la nourriture et les plantes médicinales sont transformées et préparées et où les espèces de plantes et d'arbres sont souvent maintenues dans des jardins potagers), au marché où ce sont particulièrement les femmes qui achètent, vendent et échangent la nourriture, les semences et les végétaux et au sein des

organisations locales et dans les réseaux sociaux où femmes et hommes tentent d'améliorer leurs accès aux ressources biologiques et sociales » (IDRC, 1998 : 2, traduction de l'auteure).

Pourtant de nombreux espaces féminins, comme les terres marginales ou les interstices entre les champs cultivés, ont suscité moins de recherches et d'actions de développement que les terres cultivées contrôlées par les chefs de ménages, qui sont généralement des hommes. Ces espaces féminins regorgent d'une biodiversité extrêmement riche, de même les femmes y collectent et gèrent des espèces végétales importantes d'un point de vue culturel, économique et nutritif pour leurs communautés. Par exemple, le jardin potager, qui relève généralement du domaine des femmes, est un espace privilégié pour la conservation de l'agrobiodiversité. Les espèces végétales rares et les autres variétés que les femmes exploitent, gèrent et s'échangent sont donc conservées dans ces jardins. Ces derniers « fournissent aux familles des variétés végétales précoces lors de la période de soudure, jusqu'à ce que les récoltes principales arrivent à terme, en tant que réserves de matières végétales dans le cas où les rendements des récoltes principales sont faibles, en tant que sites de conservation pour des variétés particulières ou privilégiées, et en tant que sols expérimentaux où de nouvelles variétés et pratiques agricoles sont testées » (JIGGINS, 1986 : 11, traduction de l'auteure). La composition du jardin est spécifique à chaque culture et reflète la sélection et la gestion par les femmes pour des plantes jugées utiles dans leur contexte culturel précis. Les jardins potagers sont ainsi un exemple de l'indéniable rôle que jouent les femmes en tant que phytogénéticiennes et conservatrices des ressources végétales génétiques.

Avec le temps, les pratiques traditionnelles d'amélioration des espèces végétales ainsi que la gestion, la culture et la sélection des plantes par les femmes – aussi bien dans les jardins potagers qu'en dehors – ont favorisé la régénération, la domestication et la dissémination de plusieurs espèces importantes (TURNER *et al.*, 2000 ; ZIMMERER, 2003), ainsi que la conservation *in situ* de substance végétale génétique dans les champs cultivés et en brousse (GREENBERG, 2003 ; CARNEY et ELIAS, 2006). Ces pratiques ont influencé l'évolution de la structure des communautés écologiques (GADGIL *et al.*, 1993 ; TURNER *et al.*, 2000) et créé des paysages anthropogéniques possédant une riche diversité biologique, même dans des environnements qui pouvaient paraître « vierges » (HECHT et POSEY, 1989 ; DENEVAN, 1992 ; ANDERSON, 1993). Ces processus montrent bien qu'« il n'est pas possible de séparer l'étude de l'agrobiodiversité de l'étude de la culture qui en prend soin » (BEDIGIAN, 2004 : S23, traduction de l'auteure).

Dans le chapitre 7, Patricia Howard s'intéresse à cette thématique, en montrant que si l'interrelation entre diversités culturelle et biologique est de plus en plus reconnue, la sphère domestique – espace de travail largement non monétarisé

permettant la reproduction du ménage (maintien et soin du ménage et de ses membres) – en tant que pilier de cette relation demeure, quant à elle, relativement peu prise en compte. Howard établit un lien entre, d'une part, les traditions culinaires qui sont inextricablement associées à l'identité culturelle et aux processus de transformation des plantes qui permettent de fournir une nourriture comestible correspondant aux critères de goût locaux et, d'autre part, les savoirs des femmes qui leur permettent d'exploiter et de gérer des ressources génétiques végétales. L'auteure montre que le rapport étroit des femmes avec les plantes est nourri par leurs responsabilités de jardinage, de cueillette, de collecte et de transformation, de préservation et d'entreposage des plantes. Étant donné le rôle central des femmes dans le contrôle de la circulation de la nourriture au sein de la sphère domestique, Howard souligne que la grande majorité des facteurs sur lesquels reposent la sélection et la conservation des plantes sont plutôt liés aux qualités domestiques des espèces (comme leurs propriétés de transformation, d'entreposage, de goût ou encore leurs valeurs nutritives), qu'à leurs caractéristiques agro-écologiques, leurs résistances aux ravageurs ou à la sécheresse. En tant qu'espace spécifiquement féminin permettant aux femmes d'acquérir et de mobiliser des savoirs innovants et spécialisés sur les plantes, la cuisine est inextricablement liée au maintien à la fois de la culture et de l'agrobiodiversité tout en demeurant le lieu le plus sous-valorisé de la conservation des ressources végétales génétiques.

La participation des femmes à la gestion et la conservation de l'agrobiodiversité est également liée à leurs savoirs et pratiques concernant les semences. En Afrique, Asie et Amérique latine, où les paysans sélectionnent et préservent jusqu'à 90 % des semences et du germoplasme formant la base de leurs cultures, la sélection et le stockage des semences sont d'abord et avant tout le domaine des femmes (FAO, 1999). La sélection, l'amélioration et l'adaptation des variétés végétales sont des processus complexes qui cherchent à améliorer certaines caractéristiques des plantes comme la résistance aux ravageurs, l'adaptation au sol ou aux conditions agroclimatiques, les qualités nutritives et le goût ou les propriétés de cuisson, de transformation ou d'entreposage. Les femmes, qui sont responsables des processus de transformation agro-alimentaire et qui assurent la sécurité alimentaire de leur ménage, utilisent généralement les plantes de manière plus diversifiée que les hommes (HOWARD, 2003b). Par exemple, elles préparent le riz pour plusieurs types de plats, elles transforment les feuilles du riz en condiment, elles utilisent sa paille et son enveloppe respectivement comme chaume et fertilisateur, et conjointement comme combustible et fourrage (JIGGINS, 1986). La sélection des semences reflète les nombreuses utilisations que possède chaque plante et répond habituellement à plus de critères lorsqu'elle est effectuée par des femmes que par des hommes (HOWARD, 2003b). Le processus de sélection exige une



expertise que les femmes acquièrent par la transmission intergénérationnelle des savoirs écologiques traditionnels et par les années d'expérience.

Dans le chapitre 8, Emily Oakley et Janet Momsen montrent que cette expertise féminine des semences a été négligée par les chercheurs, et elles démontrent l'importance des pratiques de gestion des semences des femmes pour la conservation des ressources phylogénétiques. Critiquant l'absence de prise en compte du genre dans la majorité des travaux de recherche sur l'agriculture, les auteures mettent à jour les complexités des pratiques féminines « invisibles » dans la sélection, la transformation, le stockage et les échanges de semences. En s'appuyant sur un riche corpus de données empiriques provenant de différents lieux à travers le monde, elles illustrent que les préférences et les priorités des femmes et des hommes sont souvent distinctes lorsqu'il s'agit des caractéristiques recherchées dans la sélection des plantes. Par exemple, les femmes préfèrent généralement les variétés locales de plantes qui sont adaptées aux conditions climatiques et agro-écologiques locales et qui répondent à d'autres besoins comme les utilisations rituelles, alimentaires ou médicinales. Inversement, les hommes s'intéressent habituellement aux variétés introduites qui produisent de bons rendements et ayant une valeur marchande. Le maintien du pouvoir décisionnel des femmes en matière de sélection des semences est alors déterminant pour assurer la conservation d'une diversité de plantes locales et de variétés rares et uniques qui tendent à être cultivées à petite échelle pour satisfaire des besoins de consommation locale.

Oakley et Momsen mettent à jour également le vaste répertoire de savoirs écologiques traditionnels qui permet aux femmes d'accomplir les nombreuses étapes de transformation et d'entreposage des semences. La quantité de travail requise pour effectuer ces tâches varie selon les espèces et les variétés végétales, ce qui peut avoir une influence dans la sélection et la conservation de certaines d'entre elles. Les échanges de semences sont souvent réalisés de manière informelle, en se basant sur les liens d'alliance ou de parenté. Ce sont les femmes qui contrôlent ces réseaux de circulation des semences qui peuvent être données, échangées ou commercialisées. Ces échanges favorisent non seulement l'entraide et la réciprocité, mais ils consolident aussi les réseaux sociaux des femmes et enfin ils permettent de conserver la biodiversité locale (TURNER *et al.*, 2000 ; ERTUG, 2003 ; WILSON, 2003 ; ELIAS et CARNEY, 2007). Ces « processus agrosociaux » liés à la gestion des semences montrent donc l'importance du rôle des femmes pour le maintien et la conservation des semences (Oakley et Momsen, chapitre 8).

Dans le chapitre 9, Carine Pionetti propose une analyse genrée des différents paradigmes dans lesquels la logique de gestion paysanne des semences et celle de la gestion industrielle des semences sont enchâssées. D'une part, les processus de gestion paysanne des semences sont largement informels et dominés par les femmes qui produisent et échangent des semences destinées principalement

à la production de cultures vivrières. Ce système permet aux paysans de se tenir à l'écart d'un marché considéré comme aléatoire et de préserver une gamme variée de semences, en plus ou moins grandes quantités, pour la culture de céréales et de condiments nutritifs faisant partie de la culture culinaire locale. La variété génétique promue par ce système permet aux paysans de s'adapter aux contraintes agro-écologiques telles que le stress hydrique et les sols appauvris, mais aussi d'exploiter plusieurs niches ou micro-environnements dans les systèmes agricoles et enfin d'adapter leur production aux changements climatiques qui se montrent de plus en plus menaçants. En tant que « gardiennes » de ces semences, les femmes détiennent un pouvoir décisionnel sur la sélection des cultures puisqu'elles préparent les mélanges de semences et les mettent en terre.

D'autre part, l'industrie des semences se caractérise par une logique de productivité, de rentabilité et de qualité qui s'étend sur le plan international *via* la dissémination des semences améliorées, hybrides et transgéniques. Les industriels imposent plusieurs niveaux de contrôle sur la libre production et circulation des semences qui pénètrent même jusqu'au système informel de petite échelle de gestion paysanne des semences décrit ci-dessus. La prévalence des variétés améliorées, des semences transgéniques et des monocultures réduit la variété génétique des récoltes et augmente leur vulnérabilité aux pathogènes. Les paysans qui achètent des semences industrielles – qui sont habituellement stériles et doivent être rachetées chaque année – en plus d'une gamme d'intrants requis pour générer les bons rendements promis par un oligopole de compagnies semencières, buttent contre l'importante hausse de leurs coûts de production.

Pionetti décrit l'endettement, l'érosion des savoirs écologiques traditionnels et les renégociations conjugales qui accompagnent l'adoption des semences améliorées et hybrides dans les communautés villageoises du plateau du Deccan, en Inde. Chez les paysans vivant dans une économie de plus en plus monétarisée et devenant progressivement plus dépendants des semences industrielles, le pouvoir décisionnel que détiennent les femmes dans la sélection des semences s'érode.

Les trois chapitres de cette partie montrent que les menaces pour l'agrobiodiversité sont également des menaces pour les savoirs et le statut des femmes. La diminution des savoirs spécifiquement féminins dans la gestion des plantes s'accompagne d'une perte de la reconnaissance sociale des femmes. Le développement de marchés engendrant des systèmes agraires dépendant d'intrants externes constitue une réelle menace pour les populations locales. En approvisionnant le marché local de semences industrielles (ce qui a permis notamment la Révolution verte), ces systèmes politico-économiques ont contourné les femmes et modifié leurs activités agricoles. Comme l'explique WOOTEN (2003), la substitution des cultures vivrières locales par la culture d'espèces végétales pour la culture de rente a d'importantes répercussions sur les rôles des hommes et des femmes, ainsi

que sur la division spatiale du travail agricole. Par exemple, sur le plateau Mande du centre-sud du Mali, les monocultures de rente que les hommes contrôlent ont supplanté la production féminine d'une diversité de plantes et céréales servant à la préparation de sauces nutritives pour l'alimentation locale. De plus, le maraîchage, qui est une activité traditionnellement féminine produisant une variété des légumes pour l'autoconsommation, devient graduellement une entreprise masculine favorisant la culture et la vente de légumes non traditionnels et exotiques (WOOTEN, 2003).

En outre, alors que le nombre d'hommes diminue en milieu rural – (migrations urbaines, guerre, maladies et décès liés au VIH/Sida) – le nombre de femmes chefs de ménages augmente, entraînant d'importantes transformations dans les systèmes agraires (BISILLIAT, 1996 ; FAO, 2011). Ces phénomènes accroissent la charge de travail agricole des femmes, ce qui les amène par conséquent à assumer un plus grand rôle dans la gestion de la biodiversité, mais aussi à acquérir, contrôler, développer et transmettre un répertoire de savoirs écologiques encore plus vastes (ROCHELEAU, 1995 ; ZIMMERER, 1996). Néanmoins, cette charge de travail accrue réduit le temps que les femmes peuvent consacrer à la production et à la transformation de l'alimentation, ce qui les encourage à cultiver des espèces exigeant le moins de travail possible. Il en va de même pour le travail rémunéré des femmes, qui affecte le temps qu'elles peuvent consacrer à la cuisine et qui est associé à une consommation réduite de légumes et légumineuses traditionnels (MALAZA, 2003). La globalisation des marchés et des produits alimentaires engendre donc également des changements dans les pratiques alimentaires locales (LYKKE *et al.*, 2002 ; DANIGGELIS, 2003 ; MALAZA, 2003). Cette perte des habitudes culinaires valorisant une riche variété de plantes, affaiblit le savoir, l'usage, la gestion, la conservation de l'agrobiodiversité et menace la sécurité alimentaire des paysans et des paysannes (CROMWELL et van OOSTENHOUT, 1999 ; HOWARD, 2003a, b). Comme l'affirme Howard dans le chapitre 7, ce phénomène démontre que la diversité biologique peut tout aussi bien être menacée par sa sous-exploitation que par sa surexploitation.

En somme, les savoirs féminins qui guident la gestion de l'agrobiodiversité ont été accumulés, affinés et transmis par d'innombrables générations de femmes. Ces savoirs sont une source de reconnaissance et de fierté, ainsi qu'une composante essentielle de l'identité féminine. La reconnaissance et la valorisation du rapport étroit entre les femmes et les plantes sont une première étape nécessaire pour assurer la conservation aussi bien des savoirs écologiques féminins que de la biodiversité qu'elles ont gérée et façonnée. Les trois chapitres suivants apportent de riches analyses dans ce domaine.

## Bibliographie

ANDERSON K., 1993 – « Native Californians as Ancient and Contemporary Cultivators ». In Blackburn T. C., Anderson K. (eds) : *Before the Wilderness: Environmental Management by Native Californians*, Menlo Park, CA, Ballena Press : 151-174.

BEDIGIAN D., 2004 – Slimy Leaves and Oily Seeds: Distribution and Use of Wild Relatives of Sesame in Africa. *Economic Botany*, 58 (Supplement) : s3-s58.

BERKES F., COLDING J., FOLKE C., 2000 – Rediscovery of Traditional Ecological Knowledge as Adaptive Management. *Ecological Applications*, 10 (5) : 1251-1262.

BISILLIAT J. (éd.), 1996 – *Femmes du Sud, chefs de famille*. Paris, Karthala.

CARNEY J., ELIAS M., 2006 – Revealing Gendered Landscapes: Indigenous Female Knowledge and Agroforestry of African Shea. *Canadian Journal of African Studies*, 40 (2) : 235-267.

CROMWELL E., van OOSTENHOUT S., 1999 – « On-farm Conservation of Crop Diversity: Policy and institutional lessons from Zimbabwe ». In Brush S. B. (ed.) : *Genes in the Field: On-farm Conservation of Crop Diversity*, Boca Raton, FL, Lewis Publishers, IDRC, IPGRI : 217-238.

DANIGGELIS E., 2003 – « Women and 'Wild' Foods: Nutrition and Household Security among Rai and Sherpa Forager-Farmers in Eastern Nepal ». In Howard P. L. (ed.) : *Women and Plants: Gender Relations in Biodiversity Management and Conservation*, New York, Zed Books : 83-99.

DENEVAN W., 1992 – The Pristine Myth: The Landscape of the Americas in 1492. *Annals of the Association of American Geographers*, 82 (3) : 369-381.

ELIAS M., CARNEY J., 2007 – African Shea Butter: A Feminized Subsidy from Nature. *Africa*, 77 (1) : 37-62.

ERTUG F., 2003 – « Gendering the Tradition of Plant Gathering in Central Anatolia (Turkey) ». In Howard P. L. (ed.) : *Women and Plants: Gender Relations in Biodiversity Management and Conservation*, New York, Zed Books : 183-196.

FAO, 1999 – *Women – Users, Preservers and Managers of Agrobiodiversity. SD Dimensions, Gender and development fact sheets*. Rome, consulté en ligne le 10 novembre 2012 : [http://www.fao.org/sd/2001/PE1201a\\_en.htm](http://www.fao.org/sd/2001/PE1201a_en.htm) .

FAO, 2011 – *The State of Food and Agriculture 2010-2011. Women in Agriculture: Closing the Gender Gap for Development*. Rome, FAO.

FORTMANN L., 1996 – « Gendered Knowledge: Rights and Space in Two Zimbabwe Villages: Reflections on Methods and Findings ». In Rocheleau D., Thomas-Slayer B., Wangari E. (eds) : *Feminist Political Ecology: Global Issues and Local Experiences*, New York, Routledge : 211-233.

GADGIL M., BERKES F., FOLKE C., 1993 – Indigenous Knowledge for Biodiversity Conservation. *Ambio*, 22 (2-3) : 151-156.

GOEBEL A., 2003 – Gender and Entitlements in the Zimbabwean Woodlands: A Case Study of Resettlement. In Howard P. L. (ed.) : *Women and Plants: Gender Relations in Biodiversity Management and Conservation*, New York, Zed Books : 115-129.

GREENBERG L. S. Z., 2003 – « Women in the Garden and Kitchen: The Role of Cuisine in the Conservation of Traditional House Lot Crops among Yucatec Mayan Immigrants ». In Howard P. L. (ed.) : *Women and Plants: Gender Relations in Biodiversity Management and Conservation*, New York, Zed Books : 51-65.

HECHT S. B., POSEY D. A., 1989 – Preliminary results of soil management techniques of the Kayapo Indians. *Advances in Economic Botany*, 7 : 174-188.

HOWARD P. L., 2003a – « Women and the Plant World: An Exploration ». In Howard P. L. (ed.) : *Women and Plants: Gender Relations in Biodiversity Management and Conservation*, New York, Zed Books : 1-47.

HOWARD P. L., 2003b – *The Major Importance of 'Minor' Resources: Women and Plant Biodiversity*. Gatekeeper Series No. 112: International Institute for the Environment (IIED).

IDRC (International Development Research Centre), 1998 – *Guidelines for Integrating Gender Analysis into Biodiversity Research*. Sustainable Use of Biodiversity Program Initiative. Ottawa, IDRC.

JIGGINS J., 1986 – *Gender-Related Impacts and the Work of the International Agricultural Research Centers*. CGIAR Study Paper No. 17. Washington, D.C., Banque mondiale.

LEACH M., 1994 – *Rainforest Relations*. Londres, Edinburgh University Press.

LETTINGTON R., MANEK M., 2000 – Indigenous Knowledge Rights: Recognizing Alternative Worldviews. *Cultural Survival Quarterly*, 24 (4). Consulté en ligne le 10 novembre 2012 : <http://www.culturalsurvival.org/publications/cultural-survival-quarterly/none/indigenous-knowledge-rights-recognizing-alternative-wo> .

LYKKE A. M., MERTZ O., SOULEYMANE G., 2002 – Food consumption in rural Burkina Faso. *Ecology of Food and Nutrition*, 41 (2) : 119-153.

MALAZA M., 2003 – « Modernization and Gender Dynamics in the Loss of Agrobiodiversity in Swaziland's Food System ». In Howard P. L. (ed.) : *Women and Plants: Gender Relations in Biodiversity Management and Conservation*, New York, Zed Books : 243-257.

NABHAN G. P., 2000 – Interspecific Relationships Affecting Endangered Species Recognized by O'odham and Comcaac Cultures. *Ecological Applications*, 10 (5) : 1288-1295.

PÉLISSIER P., 1980 – L'arbre en Afrique tropicale : la fonction et le signe. *Cahiers Orstom*, XVII (3-4) : 127-130.

RAFFLES H., 2002 – Intimate knowledge. *International Social Science Journal*, 54 (173) : 325-335.

ROCHELEAU D., 1991 – Gender, Ecology, and the Science of Survival: Stories and Lessons from Kenya. *Agriculture and Human Values*, 8 (1-2) : 156-165.

ROCHELEAU D., 1995 – Gender and Biodiversity: A Feminist Political Ecology Perspective. *IDS Bulletin*, 26 (1) : 9-16.

ROCHELEAU D., EDMUNDS D., 1997 – Women, Men and Trees: Gender, Power and Property in Forest and Agrarian Landscapes. *World Development*, 25 (8) : 1351-1371.

SASVARI A., AGUILAR L., KHAN M., SCHMITT F., 2010 – *Guidelines for Mainstreaming Gender into National Biodiversity Strategies and Action Plans*. Gland, Switzerland, IUCN.

SHIVA V., 1993 – « Women's Indigenous Knowledge and Biodiversity Conservation ». In Mies M., Shiva V. (eds) : *Ecofeminism*, Londres, Zed Books : 164-173.

TURNER N. J., IGNACE M. B., IGNACE R., 2000 – Traditional Ecological Knowledge and Wisdom of Aboriginal People in British Columbia. *Ecological Applications*, 10 (5) : 1275-1287.

WANGARI E., THOMAS-SLAYTER B., ROCHELEAU D., 1996 – « Gendered Visions for Survival: Semi-Arid Regions in Kenya ». In Rocheleau D., Thomas-Slayter B. Wangari E. (eds) : *Feminist Political Ecology: Global Issues and Local Experiences*, New York, Routledge : 127-154.

WILSON M., 2003 – « Exchange, Patriarchy and Status: Women's Homegardens in Bangladesh ». In Howard P. L. (ed.) : *Women and Plants: Gender Relations in Biodiversity Management and Conservation*, New York, Zed Books : 211-225.

WOOTEN S., 2003 – « Losing Ground: Gender Relations, Commercial Horticulture, and Threats to Local Plant Diversity ». In Howard P. L. (ed.) : *Women and Plants: Gender Relations in Biodiversity Management and Conservation*, New York, Zed Books : 229-242.

ZIMMERER K., 1996 – *Changing Fortunes-Biodiversity and Peasant Livelihood in the Peruvian Andes*. Berkeley, University of California Press.

ZIMMERER K., 2003 – Geographies of Seed Networks for Food Plants (Potato, Ulluco) and Approaches to Agrobiodiversity Conservation in the Andean Countries. *Society and Natural Resources*, 16 : 583-601.

# Ethnobotanique et cuisine : l'importance de la sphère domestique pour l'agrobiodiversité

Patricia  
Howard

L'évidence empirique nous montre que les femmes, dans leur rôle de femmes au foyer effectuant des tâches domestiques, maintiennent une relation intime et importante avec les plantes. Les préférences culinaires, ainsi que les processus de post-récolte qui sont nécessaires pour fournir l'alimentation comestible tout en étant culturellement acceptables, ont une influence marquée sur les connaissances pour préserver l'agrobiodiversité (sélection, utilisation et conservation des plantes). Les connaissances et les compétences requises pour la chaîne alimentaire après la récolte sont complexes et dynamiques, et plusieurs études montrent que les connaissances domestiques des femmes sur les propriétés physiques et chimiques des plantes dans la transformation des aliments et le stockage sont souvent corrélées avec les connaissances scientifiques formelles. Les compétences requises pour le stockage et la conservation, qui dépendent de l'ethnobotanique et des connaissances écologiques traditionnelles (CET), sont vitales pour assurer la sécurité alimentaire des ménages. La cuisine est très probablement le site le plus sous-estimé de la conservation de l'agrobiodiversité. La perte de connaissances de préparation, de transformation et de stockage alimentaire mais également les changements des habitudes culinaires traditionnelles peuvent provoquer une baisse de l'agrobiodiversité.

## **La cuisine, lieu essentiel de conservation**

Depuis les années 1970, la perte rapide et à grande échelle des ressources génétiques du monde est devenue un enjeu environnemental mondial majeur. La convention de l'ONU sur la diversité biologique a été signée par plus de

150 gouvernements lors du Sommet de la Terre en 1992, suivie de la Déclaration de Leipzig et du Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, tous deux signés en 1996. La convention sur la diversité biologique comprend trois grands objectifs : conservation de la diversité biologique, utilisation durable de ses éléments et un partage juste et équitable des bénéfices découlant de son utilisation.

Il est aujourd'hui admis que les principaux gardiens de la biodiversité agricole du monde sont les personnes qui en dépendent directement pour leur subsistance. L'expansion des rapports marchands et la diffusion de modèles exogènes ont considérablement perturbé les moyens d'existence des « peuples autochtones » et des « fermiers traditionnels ». La préservation de l'agrobiodiversité existante et l'assurance de son évolution continue *in situ* nécessitent la préservation des cultures locales et des systèmes agroécologiques locaux qui leur sont associés. Dans cette perspective, les droits de propriétés autochtones, les connaissances de l'agrobiodiversité et les systèmes de gestion, ainsi que la participation directe des agriculteurs et des ruraux dans la sous-traitance et la gestion des efforts de conservation sont une condition *sine qua non* à la réalisation de la conservation de la biodiversité car « ce qui est conservé est certainement lié à qui conserve » (ALTIERI et MONTECINOS, 1993 : 59). La conservation de la diversité biologique *in situ* dépend directement de l'intérêt continu des populations locales au maintien des plantes qui sont importantes pour elles (BALICK et COX, 1996 ; COTTON, 1996 ; MINNIS, 2000) pour couvrir les besoins en nourriture, médicaments, vêtements, abris, fourrage, carburant, artisanat, ustensiles et revenus. L'accès à ces ressources est vital pour leur statut et leur bien-être, et leurs motivations à utiliser et maintenir ces ressources représentent une force motrice majeure pour contrer les processus d'érosion biologique et culturelle.

Les agriculteurs préservent la biodiversité pour des raisons diverses : risque de propagation de maladie, maintien d'options économiques, primes pour les cultures indigènes, maintien d'une base génétique pour les cultures, étalement des exigences de travail, bénéfices culturels « pour la cuisine, les rites et le prestige (...) dans le cadre d'échange réciproque de travail (...) ou de renforcement des liens sociaux... » (BRUSH *et al.*, 1992 : 368). Pourtant, la plupart des recherches sur la diversité génétique végétale insiste uniquement sur les avantages économiques. Elle néglige les raisons culturelles qui expliquent pourtant le mieux le maintien d'une grande diversité de la vie végétale et animale. Si l'interrelation entre le culturel et la diversité biologique est connue (voir MAFFI, 2001), les articulations entre « sphère reproductive » (domesticité et culture), et « productive » (production et environnement) sont trop souvent négligées.

La sphère domestique interprétée comme « reproductive » est en grande partie non monétaire, et les relations femmes-plantes en son sein sont peu visibles alors



que les femmes y occupent des activités de soins non rémunérées (MADGE, 1994). Dans les cultures occidentales, cet archétype de la « reproduction domestique » est fortement intégré à ce que les historiens appellent le « culte de la domesticité » qui a prévalu en Europe et ses colonies du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. Son influence sur le développement des sciences – en particulier celles relatives à l'évolution de l'homme et à la botanique – explique en grande partie l'échec contemporain à reconnaître et à valoriser les relations féminines à la subsistance et au monde végétal (SHTEIR, 1996 ; FEDIGAN, 1986 ; HOWARD, 2003). En dépit de sa construction comme espace de la reproduction humaine, la sphère domestique des connaissances sur les plantes est extrêmement productive. Elle implique un niveau très exigeant et holistique de savoirs techniques et de compétences qui nécessitent souvent un temps très long d'apprentissage. Elle nécessite aussi une innovation fréquente pour répondre aux changements internes et externes. Ces compétences et connaissances domestiques sont habituellement transmises aux femmes et aux filles par la parole, la démonstration des bons gestes et la surveillance des bonnes pratiques (DILLON, 1986 ; PIERONI, 2003 ; TURNER, 2003).

Les données statistiques comparées sur l'utilisation des plantes manquent, mais les études ethnobotaniques à travers le monde indiquent que la majorité des variétés de plantes utilisées par les humains est cultivée ou recueillie principalement pour leurs valeurs domestiques (médicinales, culinaires, nutritionnelles et esthétiques) (POSEY, 1999). Cependant, il est rarement explicitement reconnu que les femmes, dans l'exécution de leurs tâches domestiques, maintiennent une relation intime avec les plantes. Les tâches domestiques incluent le jardinage, la cueillette de plantes, la conservation après récolte, le stockage et la transformation des aliments, produits médicinaux, carburants et fibres de plantes, qui sont le plus souvent assignés aux femmes et aux filles. Ces apprentissages complexes sont liés aux espaces familiaux : les processus de connaissances domestiques de gestion et conservation des plantes sont essentiels au maintien de la diversité biologique. En fait, la cuisine est très probablement le site le plus sous-estimé de la conservation des ressources génétiques des plantes. Le rapport à l'alimentation est ainsi primordial, non seulement dans les liens à la culture, à l'économie mais aussi à l'environnement biologique, ce qui est beaucoup moins analysé.

## **Genre, diversité alimentaire, identité culturelle et diversité biologique**

Les traditions culinaires sont un aspect important de l'identité culturelle. Les aliments sont appréciés non seulement pour leur valeur nutritive, mais aussi pour leurs

valeurs rituelles, émotionnelles, spirituelles et médicinales. La nourriture assure des relations d'échange et d'accueil valorisées par de nombreuses sociétés traditionnelles. Si les hommes influencent souvent la constitution d'un plat ou d'un repas adéquat (McINTOSH et ZEY, 1998), les femmes sont généralement considérées comme les « gardiennes » des flux de nourriture dans et hors de la sphère domestique. Les traditions culinaires sont perpétuées par la prudente transmission de connaissances et de compétences, en particulier de la mère à la fille. Plus important encore, les traditions et préférences culinaires, mais aussi les processus post-récolte qui sont tenus de fournir des aliments comestibles et culturellement acceptables, ont une forte influence sur les connaissances, la sélection, l'utilisation et la conservation des ressources phytogénétiques.

Dans la cordillère des Andes, berceau de la diversité de pommes de terre au monde, de nombreux scientifiques ont cherché à comprendre pourquoi les agriculteurs maintiennent un très grand nombre de variétés de pommes de terre et de maïs dans leur ferme. Les raisons tiennent au besoin et à la nécessité des agriculteurs d'adapter les plantes à divers environnements et conditions agronomiques (BRUSH *et al.*, 1992 ; BRUSH, 1995). Cependant, ZIMMERER (1991) démontre que ce ne sont pas les seuls facteurs explicatifs de la grande diversité de pommes de terre et des variétés de maïs produites. Des variétés spécifiques de pommes de terre sont par exemple cultivées pour répondre à des exigences culinaires précises : « Des groupes d'espèces correspondent à différents usages, tels que la lyophilisation, la fabrication de soupe, et de bouillie ». Cela est également vrai pour le grand nombre de variétés de maïs qui sont maintenues. « Différentes préparations s'appuient sur des groupes de cultivars. Les agriculteurs utilisent des distinctions culinaires comme base pour la plantation de champs séparés dans différents habitats écologiques » (1991 : 301-302 ; voir aussi NICHOLSON, 1960). Le maïs est secondaire dans le régime alimentaire par rapport aux pommes de terre, mais cela « n'exclut pas une vaste diversité génétique, une classification taxonomique locale complexe et une signification rituelle élaborée » (*ibid.* : 322). « Principalement, les femmes brassent la bière de maïs, un processus laborieux, pouvant durer 2 à 3 jours, et celui-ci comprend plusieurs techniques alternatives... » (*ibid.* : 324). Mis à part faire sécher et bouillir le maïs, les femmes transforment le maïs pour le consommer sous diverses formes comme le *hominy*, le maïs concassé, les popcorn, la bouillie de maïs, la soupe épaisse, des puddings et sauces comme les *tamales*. Les femmes sont plus informées sur cette diversité que les hommes : « Les cultivateurs ont tendance à être moins précis que les cultivatrices pour nommer [les différentes variétés]... Globalement, ils utilisent moins de noms que les femmes et ont tendance à méconnaître les taxons rares... Non seulement l'étendue des connaissances du cultivar, mais aussi son orientation varient selon les sexes. Les hommes connaissent particulièrement peu les propriétés culinaires telles que

le goût ou l'aspect farineux qui sont les principaux marqueurs conceptuels des cultivars » (*ibid.* : 314). Les mêmes observations sont faites pour expliquer au Mexique, à Tomoaya dans l'État de Mexico, des motivations similaires au maintien de variétés de maïs relativement isolées et la conservation de variétés par les diverses communautés ethniques pour répondre à leurs traditions culinaires spécifiques et à des fins religieuses (CABRERA, 1997).

Une énigme que les chercheurs ont essayé de résoudre depuis des décennies concerne les raisons pour lesquelles tant de gens à travers l'Afrique et l'Amérique latine semblent préférer cultiver des variétés de cassava « amer » (*Manihot esculenta*) (toxique) plutôt que des variétés « douces » (non toxiques) (SPIJKERS et BOX, 1981 ; DOLE, 1978 ; CHIWONA-KARLTUN, 2001). Une importante main-d'œuvre est nécessaire pour éliminer le cyanure des variétés amères, ce qui pourrait être évité si des variétés douces étaient cultivées. La raison principale est probablement celle qui a été énoncée par WILSON (1997), qui travaillait avec les peuples Tukanoan de l'Amazonie colombienne. Ici, seules les femmes produisent le manioc, la principale culture de base. Il pensait que le rendement et la résistance aux stress environnementaux seraient les principales raisons évoquées par les femmes, mais ce sont les liens à l'alimentation qui ont été le plus valorisés (1997 : 152).

DESCOLA (1994) a aussi cherché à savoir pourquoi les peuples Achuar vivant en Amazonie équatorienne n'ont pas développé la culture du maïs, alors qu'il contient beaucoup plus de protéines que le manioc et sa culture nécessite moins de main-d'œuvre. Les Achuar cultivent seulement deux variétés de maïs, ils savent comment faire la bière de maïs, mais ne la boivent jamais, et « le maïs n'apparaît qu'exceptionnellement dans la liste de cultigènes mentionnés dans le mythe de l'origine des plantes cultivées » (*ibid.* : 180). Descola soutient que les modes culturels de consommation ont une grande importance : le manioc est « considéré comme nourriture (*mama*, manioc, est souvent utilisé comme synonyme *yurumak*, nourriture en général) » (*ibid.* : 181) et la bière de manioc est un composant intrinsèque de la vie sociale et domestique. Le grand nombre de variétés de manioc cultivées n'est pas attribué aux conditions agronomiques. « La culture par les Achuar d'un nombre considérable de variétés et d'espèces dans leurs jardins résulte [...] non pas de contraintes techniques ; il montre plutôt la relation très spéciale que les femmes entretiennent avec les plantes qu'elles cultivent. Une femme qui cultive avec succès une riche palette de plantes démontre sa compétence comme jardinière et assume pleinement le rôle social principal attribué aux femmes en prouvant sa virtuosité agronomique » (*ibid.* : 166).

À travers le monde, dans le sud-ouest de la Chine, pendant au moins deux décennies, le gouvernement a favorisé les variétés hybrides de maïs qui ont été largement adoptées par les agriculteurs. Toutefois, une recherche approfondie montre

que les agricultrices, qui représentent environ 90 % des agriculteurs dans la région, continuent à maintenir des variétés locales de maïs à des fins culinaires : « La collante locale (*local sticky*) ou cire collante... est une variété de [maïs] considérée comme un aliment de qualité spéciale pour les fêtes. Presque tous les ménages maintiennent une petite parcelle de *local sticky* dans leur potager ou dans la cour arrière, malgré son faible rendement [...]. La culture de la *local white* est maintenue [...] en raison de ses tiges douces, préférée par les enfants comme une sorte de canne à sucre » (SONG, 1998 : 143).

Dans le centre du Malawi, les femmes dans les collines de Dedza ont donné deux raisons pour conserver un grand nombre de variétés de haricots. Tout d'abord, elles ont rapporté qu'elles avaient besoin de beaucoup de variétés parce que si toutes n'arrivaient pas à maturité, d'autres survivraient pour nourrir leurs familles. Deuxièmement, elles ont conclu que chaque variété avait ses propres caractéristiques et satisfaisait aux différents besoins des ménages. Par exemple, certaines variétés produisaient des gousses ou des feuilles de qualité supérieure, qui sont les éléments importants dans le régime alimentaire précédant la récolte lorsque les approvisionnements alimentaires sont souvent faibles. D'autres variétés sont cultivées, parce qu'elles cuisent rapidement, se conservent bien ou se vendent sur le marché local. Au total, trois quarts des motifs de sélection des variétés concernaient des facteurs autres que l'environnement et l'agronomie. « Parmi ces derniers, on trouve des considérations de goût, de qualité de cuisson et de problèmes de santé, qui représentaient près de la moitié des réponses » (FERGUSON *et al.*, 1990 : 276). Plusieurs autres études indiquent l'importance, voire même la prédominance, des qualités culinaires dans le maintien d'une variété diverse de cultivars (DEFOER *et al.*, 1996 ; ASHBY et van HERPEN, 1991 ; GURUNG, 2002).

Les interrelations entre le maintien de l'identité culturelle, les traditions culinaires et la diversité biologique sont aussi claires dans l'échange et la circulation des ressources génétiques végétales en situation de migration (NIÑEZ, 1987 ; ESQUIVEL et HAMMER, 1992). Les travaux de GREENBERG (2003) sur les jardins potagers des femmes qui étaient passées d'une économie agricole de subsistance dans la péninsule du Yucatán, à un travail salarié et à une économie monétaire à Quintana Roo, Mexique, sont très illustratifs. Les jardins potagers des immigrées sont des sites de conservation *in situ* non seulement des cultures traditionnelles yucathèques, mais également des éléments de la cuisine traditionnelle yucathèque, qui aident à préserver l'identité des immigrants dans leur nouvel environnement. Plus de 140 végétaux furent trouvés dans 33 jardins, dont la plupart étaient pour usage culinaire. Dans la division traditionnelle du travail entre les sexes au Yucatán, le travail des hommes est principalement dans les champs et la forêt, et le domaine des femmes historiquement le potager et la cuisine. En tant qu'immigrées, les femmes créent et maintiennent les jardins domestiques y compris lorsque l'économie

domestique se monétarise et que les femmes s'engagent dans un travail rémunéré. Greenberg décrit trois avantages majeurs au maintien de ces pratiques culinaires et de jardinage traditionnel par les migrants : (1) la transition à un nouvel environnement culturel est moins stressante ; (2) une mesure de contrôle peut être exercée sur les nouveaux éléments culturels que les émigrants adoptent ; (3) ces pratiques contribuent largement à l'économie domestique sous forme de nourriture et de revenu. Dans le Yucatán lui-même, la biodiversité agricole s'érode en même temps que l'agriculture traditionnelle diminue. Cela menace aussi bien le matériel phylogénétique des plantes que la continuité culturelle de la langue maya. Les jardins d'émigrés sont des sites de conservation pour les espèces traditionnelles cultivées et les variétés provenant de l'extérieur de la région et fournissent la seule source de nombreux mets traditionnels dans la nouvelle région.

Le maintien de la biodiversité garantit la variété alimentaire. À cette condition, les repas sont appétissants et pour assurer cette diversité d'éléments nutritifs, une production agricole diversifiée et/ou la collecte de multiples plantes sauvages sont recherchées. C'est ainsi que dans une grande partie du continent africain, les traditions culinaires incluent l'utilisation de sauces, de condiments et de soupes qui rehaussent le goût et apportent des éléments nutritifs essentiels aux menus à base de glucides qui, sans ces apports, seraient relativement fades. Ces préparations comprennent une grande diversité d'espèces de plantes sauvages et cultivées, y compris beaucoup de légumes « autochtones » qui doivent être produits ou collectés. Les femmes préparent ces accompagnements, mais aussi produisent ou se procurent les plantes qui accompagnent ces mets (CHWEYA et EYZAGUIRRE, 1999). Par exemple, Akoroda a rapporté que *Telfairia occidentalis* (Cucurbitaceae) est une citrouille à cannelures consommée comme ingrédient « condiment » ou ingrédient de soupe accompagnant les ignames, manioc ou taro chez les Igbo au Nigeria. La valorisation culturelle et gustative des feuilles, pousses et graines légumes qui sont consommés par trente millions de personnes, oblige les femmes à les produire elles-mêmes ou les acheter pour satisfaire l'attente de leurs convives. La valeur nutritive de ces accompagnements est essentielle et souvent supérieure aux fruits et légumes exotiques ; ces accompagnements sont également moins onéreux à l'achat. Toutefois, ces « accompagnements » ne sont guère considérés comme des aliments. Au mieux, ils sont préparés et acceptés comme un condiment ou un agent aromatisant, c'est l'aliment de base qui est considéré comme « nourriture ». La littérature ethnobotanique locale et étrangère contient rarement des renseignements sur ce type de plantes alimentaires puisque le nombre d'espèces est vaste ; beaucoup sont très localisées, car elles sont cultivées sur des petites parcelles dans des jardins domestiques, sur des terres limitrophes, ou entre les cultures, ou sont ramassées à l'état sauvage ou mi-sauvage et sont principalement gérées par des femmes (AKORODA, 1990 : 31 ; CHWEYA et

EYZAGUIRRE, 1999). L'importance de ces « accompagnements » pour la préservation de l'agrobiodiversité est seulement reconnue maintenant. Par exemple, en ce qui concerne les espèces multi-usages comme le niébé, le taro, les patates douces, le cassava et les citrouilles, la sélection est basée également sur la feuille comme caractère principal, pour son utilisation dans les sauces et condiments (CHWEYA et EYZAGUIRRE, 1999).

La transformation des compétences et des connaissances des recettes traditionnelles est essentielle pour la préparation des aliments qui ont souvent une importance religieuse et rituelle. Par exemple, les femmes préparent des *Selroti*, un pain de pâte de riz fermenté consommé par les Népalais dans la région himalayenne de l'Inde, au Népal et au Bhoutan. Il est servi lors des mariages et pendant la Bhai Tika, une fête hindoue et lors de festivals comme *chaitay dasai*, *maghay sakranti* et *bara dasai*. Une variété locale de riz (*Atteyé*) est triée, lavée et trempée dans l'eau froide pendant la nuit. L'eau est évacuée à l'aide d'un tamis de bambou, et le riz est séché. Il est ensuite pilonné dans un mortier et réduit en poudre, puis vanné à l'aide d'un bambou pour enlever les plus grosses particules. Le riz est mélangé avec d'autres farines traditionnelles et assaisonnements. Le lait ou l'eau est ajouté, la pâte est pétrie et fermentée pendant plusieurs heures ou toute la nuit. La pâte fermentée est ensuite façonnée en anneau et frite, et les produits frits peuvent être conservés jusqu'à 15 jours sans réfrigération (YONZAN et TAMANG, 2010).

Même en Europe de l'Ouest, les connaissances des plantes sauvages sont détenues et transmises de mère en fille afin de maintenir les traditions culinaires. Surtout dans les zones rurales de France, d'Italie, du Portugal, d'Espagne, de Norvège et de Finlande, beaucoup d'espèces de plantes sauvages sont collectées. En Garfagnana, un village de Toscane dans le centre de l'Italie, 700 personnes ont répondu aux questionnaires sur la cueillette des plantes sauvages. Les hommes connaissaient la plupart des champignons et fruits sauvages, tandis que les plantes vertes sauvages étaient le domaine des femmes (PIERONI, 1999). « La cuisine traditionnelle avec des plantes sauvages collectées à Garfagnana est très complexe et comprend des plats qui font partie du patrimoine social » (*ibid.* : 330). Suivant la disponibilité des plantes vertes sauvages, les femmes n'intègrent pas moins d'une vingtaine et jusqu'à quarante espèces de plantes vertes sauvages dans une variété de soupes de légumes (*erbi*). « Dans ces régions, même le terme « cuisine » (*cucina*) est parfois utilisé pour désigner ces soupes de légumes où des plantes essentielles sont utilisées pour les confectionner » (*ibid.* : 339). La survie de ces connaissances et l'utilisation des plantes sont attribuées au « rôle que la cuisine traditionnelle a entretenu dans de nombreuses familles dans la vallée. (...) La société traditionnelle évolue rapidement et beaucoup plus de femmes travaillent à l'extérieur, mais elles conservent encore l'héritage féminin des traditions alimentaires, en particulier la collecte d'espèces sauvages » (*ibid.* : 340).

## **La connaissance ethnobotanique dans la conservation, le traitement et le stockage**

Les plantes sélectionnées, gérées, produites, traitées et conservées pour la nourriture dépendent d'un large éventail de critères liés à la palatabilité, aux qualités culinaires et aux croyances sur la santé et la nutrition. Mais le travail domestique implique plus que la cuisson et la transmission des connaissances culinaires et le savoir-faire : il implique également le traitement de la plante, la préservation et le stockage. Les critères de sélection variétale des plantes sont également liés à leur possibilité de transformation et aux méthodes de conservation. Ces dernières sont conditionnées par les connaissances techniques disponibles et maîtrisées localement, mais aussi par la disponibilité en temps de travail. Les activités de traitement, de préparation et de conservation des aliments sont étroitement liées en termes de travail et de temps (souvent représentant une série d'étapes effectuées en séquence) et de techniques (la façon dont les plantes sont transformées influe sur la façon dont elles peuvent être stockées et consommées). Elles sont également conditionnées par d'autres facteurs comme l'humidité et l'incidence de maladies. Ces tâches sont souvent indissociables : la même personne sélectionne, sépare, traite et stocke en même temps des produits végétaux pour la prochaine récolte, pour la consommation familiale et pour la vente. Les connaissances et les compétences nécessaires pour développer, maintenir et innover dans cette chaîne nutritionnelle post-collecte sont complexes, dynamiques et vitales. De nombreuses recherches détaillent les manières dont les plantes sont consommées comme denrées alimentaires. Peu d'entre elles analysent toutefois les connaissances ethnobotaniques et les compétences nécessaires en lien avec ces pratiques domestiques. Également peu de choses sont sues sur les modalités de transmission et les facteurs qui conditionnent des changements dans l'exercice de ces savoirs.

Il est prouvé que les plantes ont été transformées pour assurer l'alimentation depuis au moins 30 000 ans et un « grand nombre de plantes est susceptible d'avoir joué un rôle majeur dans l'alimentation » (REVEDIN *et al.*, 2010 : 18818), bien avant que l'agriculture se soit fermement établie comme principal moyen de subsistance. Aujourd'hui, la relation fondamentale entre se nourrir, transformer les aliments et connaître les plantes est particulièrement visible dans les sociétés traditionnelles, où de nombreuses plantes consommées doivent être détoxiquées avant de devenir comestibles, ce qui exige une connaissance approfondie des caractéristiques des plantes (DESJARDINS *et al.*, 2000 ; JONES et MEEHAN, 1989). Par exemple, les femmes Rai et Sherpa des hautes vallées Arun du Népal oriental recueillent des plantes sauvages pour leurs familles. La vaste connaissance ethnobotanique des femmes Rai et Sherpa est évidente non seulement dans leur capacité à identifier des plantes sauvages utiles et leurs environnements, mais aussi

dans les techniques complexes de traitement utilisées pour enlever les composés toxiques. Un exemple est le *phi to* (*Arisaema flavum*), une racine sauvage qui contient la même toxine (*glucosides cyanogéniques*) que le manioc amer (*Manihot esculenta*). Les pratiques transmises par les femmes au fil des générations sont utilisées pour détoxiquer le *phi to* et convertir l'inuline, un glucide complexe, en fructose et glucose, le rendant digeste. Tout d'abord, les racines de *phi to* sont lavées, portées à ébullition et on les laisse cuire sans couvercle pendant une nuit entière. L'ébullition transforme les hydrolyses *glycosides cyanogenic* en sucre et acide cyanhydrique qui finit par s'évaporer. Le *phi to* cuit est ensuite pelé, battu sur une pierre et roulé en longues bandes. Le *phi to* détoxiqué est alors transformé en pain, ajouté à la soupe ou utilisé pour faire du *raksi* (alcool distillé) (DANIGGELIS, 2003).

La transformation des aliments n'est pas seulement nécessaire pour rendre les plantes comestibles : elle est aussi liée à la conservation des aliments, qui exige des connaissances techniques spécifiques (DIRAR, 1993). MADGE (1994) a étudié la préparation, la préservation et la conservation des plantes sauvages en Gambie et démontré que les connaissances dans la transformation des aliments et le stockage sont souvent en corrélation avec les connaissances scientifiques. L'eau dans laquelle le poisson a été cuit est gardée et utilisée pour faire une sauce, car les femmes rapportent que « l'eau contient des bienfaits », c'est-à-dire les vitamines hydrosolubles B complexes. Pendant la cuisson, « les fruits acides réduisent la prolifération des bactéries et diminuent le temps de cuisson ; cela explique probablement pourquoi le Tamarin velours (*bujaala*), *Dialium guineense*, est parfois ajouté à l'eau de cuisson » (*ibid.* : 287). La fermentation est un moyen de traitement des aliments, qui en même temps les rend agréables au goût, les conserve et les rend plus nutritifs. Dans la fermentation, les femmes soulignent l'importance de la chaleur, ce qui reflète également le degré d'activité bactérienne et enzymatique. Chaque ménage interrogé dans le village stockait entre trois et cinq plantes sauvages et des espèces animales, dont certaines en grande quantité, même pendant les périodes d'abondance. Le séchage au soleil est la méthode de conservation des aliments la plus couramment utilisée : « des contrôles stricts du poids et de la couleur sont utilisés pour garantir le séchage et réussir la préservation » (*ibid.* : 290). Fumer et saler sont deux autres méthodes de conservation utilisées, et des conservateurs à base de plantes sont parfois ajoutés pour repousser les insectes. Les sites de stockage sont aussi très précis : « les lieux de stockage des denrées alimentaires sont spécifiques. Les haricots de sauterelle africains (*bukombong*), *Parkia biglobosa*, par exemple, sont stockés dans la cuisine, sur la terrasse en surplomb au-dessus d'un feu, car la fumée constante assure à la nourriture d'être protégée contre les agressions des insectes ravageurs. Les thés de Bush ne sont pas stockés dans le dépôt de riz à la maison, parce qu'ils attirent les termites qui mangeront le riz » (*ibid.* : 288).



La transformation des aliments peut également être vitale pour en améliorer leur valeur nutritive et pour s'assurer qu'ils peuvent être consommés sans danger pour la santé, c'est particulièrement le cas de la fermentation. Une autre étude a porté sur les caroubes (cette fois au Nigeria) et a analysé cinq méthodes indigènes courantes pour leur transformation en *Iru*, un produit fermenté, utilisé comme condiment<sup>1</sup>. Même les citoyens préfèrent utiliser l'*Iru* de façon artisanale plutôt que le substitut de produits industriellement préparés, le « Dadawa cube » fabriqué par Cadbury Nigeria PLC, parce qu'ils croient que le premier contient moins de conservateurs chimiques et ils pensent qu'il a une meilleure odeur et un meilleur goût.

Une autre étude récente dans deux villages en Tanzanie a montré que les femmes paysannes utilisent des feuilles de neem (*Azadirachta indica*), des feuilles de pin (*Pinus* spp.) et *Mfumbasi* (*Ocimum basilicum*), ainsi que des cendres préparées à partir d'un mélange de végétation servant d'insecticides pour protéger contre les infestations des bruches lors du stockage des haricots et des pois. Ces méthodes se sont avérées efficaces pour tuer les bruches adultes du haricot (*Acanthoscelides obtectus*) (par exemple) et les bruches de niébé [(*Callosobruchus chinensis* (L.) et *C. maculatus* (F.))] en laboratoire. Toutefois, « les matériaux sont principalement utilisés par des femmes âgées, car ce sont elles qui ont le savoir-faire par rapport aux jeunes » (RUGUMAMU et MTUMBUKA, 1998 : 22).

L'intégrité de ces processus est essentielle au bien-être et à la santé de la famille. Les traditions culinaires et les méthodes de stockage, conservation et transformation des aliments affectent directement l'alimentation des ménages et la sécurité alimentaire. Sur la côte Pacifique du nord-ouest des États-Unis, une recherche historique sur les femmes autochtones montre que les ressources végétales sauvages sont assaisonnées et traitées par des méthodes nécessitant des techniques spéciales de stockage (NORTON, 1985). Les aliments végétaux assuraient l'alimentation de la population côtière et, lorsqu'elles étaient récoltées et stockées en quantité, toutes les denrées de saison étaient fiables. Les parties comestibles des plantes ont une saison vraiment limitée de récolte et sans le traitement et le stockage, les légumes seraient indisponibles pendant une grande partie de l'année. L'intérêt primordial des aliments d'origine végétale (qu'ils soient discontinus ou

<sup>1</sup> Ces méthodes peuvent être laborieuses et complexes. La pulpe jaune est enlevée en faisant tremper les graines recouvertes de pulpe pendant 30 minutes dans l'eau et ensuite lavée. Les graines lavées sont séchées au soleil pendant six heures, trempées à nouveau dans l'eau pendant 10 minutes et puis pilées dans un mortier avec un peu de gros sable pour enlever la pulpe. Après avoir pilé le mélange, le lavage se fait avec un tamis presque complètement immergé dans l'eau. Si des traces de pulpe persistent, il est nécessaire de piler à nouveau le mélange dans le mortier, suivi par un lavage final et le nettoyage des graines. Le décorticage, qui est l'étape suivante, est la suppression de la testa du cotylédon. Pour ce faire, on laisse tremper les graines dans l'eau pendant 10 à 12 heures, ensuite on procède à la cuisson pendant 8 heures avec l'ajout de cendres de bois puis au pilage dans un mortier avec un peu de gros sable pour faciliter le décorticage. Le lavage suit le décorticage afin de récupérer le lait coloré des cotylédons. En ajoutant de la potasse (K<sub>2</sub>CO<sub>3</sub>), les cotylédons propres sont étuvés à nouveau pendant 30 minutes, emballés et conservés dans un placard chaud pendant la fermentation (SADIKU, 2010 : 1657).

supplémentaires) pour les peuples natifs ne réside pas dans leurs modes de distribution dans l'environnement, mais dans leur capacité à répondre aux besoins nutritionnels quantitatifs et qualitatifs durant toute l'année (*ibid.* : 112).

DILLON a ajouté que les compétences concernant l'utilisation des plantes et le jardinage s'articulent souvent, insistant sur la saisonnalité des aliments et la nécessité de préservation (1986 : 53-54). L'interrelation et, parfois, l'indivisibilité entre la connaissance ethnobotanique dans la cuisine et dans la production végétale est encore illustrée par les recherches menées par Shellie, agronome, au Rwanda sur la qualité de la nourriture et les caractéristiques de la conservation alimentaire de cultivars de haricot (*Phaseolus vulgaris* L.). Le Rwanda possède la plus grande diversité génétique de haricots au monde (plus de 600 variétés sont cultivées par les agriculteurs), et les haricots sont une « culture de femmes » (SPERLING et RHOADES, 1992). SHELLIE a tenté de comprendre comment la sélection des haricots par les agricultrices a permis de limiter leur temps de cuisson pour économiser le bois de chauffage : « La durée de cuisson parmi les variétés locales suggérait que certaines agricultrices avaient choisi des cultivars basés sur leurs performances de cuisson » (1990 : 80). Les variétés sélectionnées ne possédaient pas de couche externe dure, facteur qui augmente la cuisson, comme l'indiquait le faible contenu de cette variabilité génétique. D'autres recherches sur les critères des femmes pour la sélection variétale des plantes montrent ce même lien entre la sélection génétique et la diversité, ainsi que la sphère de la transformation des aliments (ASHBY et HERPEN, 1991 ; JIGGINS, 1986 ; WOTOWIEC *et al.*, 1988). MADGE a écrit qu'en Gambie, cela s'étend également aux recettes qui sont liées aux contraintes du travail et du bois de chauffage : « les recettes utilisées pour la cuisson des denrées alimentaires collectées sont principalement pour préparer des sauces cuites surtout pendant les périodes abondantes du travail dans le calendrier agricole puisque les sauces de feuilles sauvages nécessitent moins de temps de cuisson, et donc moins de bois par rapport aux recettes de sauce qui utilisent des espèces cultivées » (1994 : 286).

## Préserver l'essentiel

L'analyse qui précède précise clairement que l'utilité de la biodiversité agricole pour les humains dépend non seulement des ressources liées à la culture et aux traditions culinaires, mais aussi de la connaissance des propriétés des plantes, des compétences et des technologies disponibles pour traiter, conserver, préparer et stocker les matières végétales. Si pour une raison quelconque, celles-ci étaient perdues, l'utilisation et la connaissance des plantes concernées seraient ensuite

amenées à disparaître, ce qui à son tour, pourrait menacer les espèces dépendantes de l'intervention humaine pour leur production. Les principales raisons évoquées pour l'érosion de la diversité des plantes génétiques ne sont généralement pas liées à la cuisine ou à la sphère domestique, mais plutôt aux facteurs liés à la production et à l'environnement (FOWLER et MOONEY, 1990 ; National Research Council, 1992). Toutefois, il est de plus en plus reconnu que le changement des habitudes alimentaires associées à la migration, l'urbanisation, la mondialisation (et en général, l'« acculturation »), l'expansion des marchés des produits alimentaires, le changement des relations de genre et du travail des femmes diminuent la gestion et l'utilisation de l'agrobiodiversité.

Plusieurs études rapportent que la consommation des plantes indigènes et comestibles sauvages dans de nombreux pays en voie de développement est en baisse, car ces aliments bénéficient d'un statut inférieur par rapport aux produits alimentaires exotiques. ASTONE a indiqué que parmi les peuples de Fulbe Fuuta Jalon en Guinée, « les femmes qui ont les moyens d'acheter des condiments tels que huile, maggi, arachide et viande délaisseront volontairement les cultures peu prestigieuses telles que les feuilles boroboro et les petites tomates » (1996 : 138). Bien que le mélange des cultures horticoles que produisent ces femmes n'ait pas changé considérablement au cours du dernier demi-siècle, les femmes les plus riches « utilisent de moins en moins les feuilles habituelles, peu prestigieuses, en raison de la disponibilité de condiments importés comme l'huile et les arachides » (*ibid.* : 315) ; elles achètent les ingrédients qui remplacent les légumes traditionnels qui sont considérés maintenant comme des ingrédients « de sauce de femme pauvre ». MAUNDU *et al.* (1999), à propos des connaissances d'utilisation des légumes indigènes au Kenya, parlent de perte de transmission de connaissances ; les espèces ou leurs formes/cultivars locaux disparaissent ; la consommation d'espèces traditionnelles est méprisée par les gens qui aspirent à la « modernité ». Cela entraîne la perte de connaissance (des noms, utilisations, etc.), l'érosion génétique et dans certains cas, la perte des espèces (: 70).

DANIGGELIS (2003) a également constaté que les questions liées au statut social avaient un effet négatif sur la connaissance et l'utilisation de l'agrobiodiversité locale pour se nourrir dans l'est du Népal. Le terme sanskritisation décrit un processus par lequel un groupe de caste subit une transformation culturelle avec l'espoir de s'élever dans la hiérarchie des castes hindoues. Le peuple du Rai a souvent été dénommé « jangali » (de la jungle) par les brahmanes de haute caste et Chhetris, c'est-à-dire arriéré et non civilisé. Dans le processus de sanskritisation, les gens commencent à éviter les aliments associés à la *jangal* (espaces communs où les plantes sauvages comestibles sont abondantes). Les ressources alimentaires *jangal* sont considérées comme facilement accessibles et « gratuites » et elles sont stigmatisées comme de « la nourriture du pauvre » et « nourriture de

famine ». Cependant, la sanskritisation et les changements d'habitudes alimentaires qui entraînent une consommation réduite de plantes sauvages comestibles ont ironiquement diminué le niveau nutritionnel des enfants de castes plus élevées, comparé aux enfants des castes plus basses qui continuent de manger des aliments sauvages.

Dans un autre contexte, THAMAN a estimé que les migrants vers les zones urbaines dans le Pacifique sont de plus en plus confrontés à la « détérioration de leur diète suite à un changement de la consommation de produits alimentaires traditionnels nutritifs vers des aliments de plus grande commodité », mais d'une qualité nutritionnelle inférieure. Par exemple, les enfants dans les zones urbaines de Tarawa dans les îles du Pacifique souffrent de plus en plus de cécité nocturne, qui « semble être liée à une consommation diminuée de papaye, de *pandanus*, d'arbre à pain et de poisson » qui sont les sources traditionnelles de vitamine A. Des campagnes sont mises en place pour « promouvoir le jardinage domestique et la consommation d'aliments locaux ou traditionnels et un certain nombre de légumes verts riches en fer – et en provitamine A, qui sont désormais rarement consommés » (1985 : 45).

OGLE et GRIVETTI (1985) ont insisté sur les contraintes de cueillette et de transformation des espèces sauvages qui détournent les populations de leur utilisation. Ils ont aussi parlé de leur pénurie et de leur déconsidération symbolique pour expliquer les raisons de la baisse de leur utilisation par les habitants de Swaziland en Afrique du Sud. Il est vrai qu'ici comme souvent ailleurs, la consommation des aliments sauvages est un signe de pauvreté. Il existe aussi une prohibition générale concernant les femmes célibataires qui ne sont pas autorisées à consommer des fruits sauvages lorsqu'elles visitent le domicile des « belles-mères » potentielles, par peur d'être rejetées comme une mariée « inapte ».

MALAZA (2003) a trouvé d'autres raisons à la diminution de la consommation des cultures traditionnelles comme le haricot, le sorgho, le niébé, les graines de millet et de sésame au Swaziland. Bien que le maïs soit l'aliment principal, des denrées secondaires incluent le sorgho, les citrouilles, les melons, les patates douces et légumes verts à feuilles, particulièrement les espèces sauvages. La sphère domestique joue un rôle important dans les zones rurales dans la conservation des cultures traditionnelles, mais les préférences des femmes pour le maintien de certains plats traditionnels dans le régime alimentaire ne reposent pas seulement sur des facteurs comme le « goût ». Les contraintes de temps jouent un rôle important, notamment dans le traitement et la préparation. Le nombre de mets traditionnels préparés par les populations autochtones a diminué, et les femmes soulignent que la préparation de la plupart des aliments traditionnels swazis est très chronophage. Alors que les hommes déclarent que les demandes du marché et les contraintes de travail dans la production de cultures traditionnelles comme le sorgho sont responsables de l'évolution vers des cultures de maïs blanc, les femmes soulignent

que les exigences du travail post-récolte comme le meulage du sorgho (exécuté à la main) sont une contrainte majeure. Les femmes ne cultivent plus certaines cultures vivrières indigènes telles que les légumineuses en raison d'une pénurie de terre et de travail. Les contraintes de temps sont aussi très évidentes dans les zones urbaines. L'emploi salarié féminin est corrélé négativement avec la consommation de légumineuses et des légumes traditionnels. L'augmentation de la consommation de produits alimentaires modernes est essentiellement liée à leur plus grande facilité de préparation (*ibid.* : 166).

Pironi rapporte que les processus d'acculturation et l'incorporation des femmes dans le marché du travail mènent à une perte des connaissances des plantes sauvages comestibles parmi les immigrés ethniques albanais vivant dans le sud de l'Italie. Les femmes arbëresh plus âgées utilisent plus de 110 taxons botaniques dans leurs traditions culinaires locales, y compris environ 50 espèces sauvages. Mais un fort processus d'acculturation a contribué à ce que le régime alimentaire arbëresh et le langage soient de plus en plus influencés par la culture et la langue italienne. Aujourd'hui, l'alimentation quotidienne arbëresh reflète étroitement ce que l'on trouve dans les communautés italiennes avoisinantes, surtout depuis que l'échange d'expériences mutuelles et de connaissances culinaires entre femmes arbëresh et italiennes a diminué, en raison de la culture italienne prédominante. Les jeunes femmes arbëresh ne participent plus au travail agricole où leur mère leur apprenait à identifier et à cueillir les plantes sauvages. Elles travaillent plutôt dans des usines avoisinantes et ont complètement perdu la connaissance de leurs ancêtres, et dépendent de leurs mères et grands-mères pour les aliments traditionnels qui sont importants à leur identité culturelle et lors des fêtes religieuses (PIRONI, 2003).

## **Gastronomie et conservation de l'agrobiodiversité**

Que la préservation de la biodiversité exige la préservation de la diversité culturelle est rapidement devenu un axiome. Malgré tout, il faudra encore beaucoup de temps pour que la communauté scientifique et politique accepte l'importance de la sphère domestique pour la préservation de cette diversité culturelle et biologique. Cette résistance s'explique pour partie par la figure de la modernité dans les sociétés occidentales, encore très ancrées dans le « culte de la domesticité », construite sur des rapports patriarcaux, coloniaux et scientifiques (FEDIGAN, 1986 ; SHTEIR, 1996). L'art et la science du domestique et sa relation avec la préservation du monde biophysique (partiellement créés et valorisés) semblent ainsi toujours

destinés à demeurer dans la pénombre de la science officielle et de de la conscience « moderne ». Pourtant, l'aveuglement systématique des dimensions scientifiques, techniques, productives et culturelles des relations femmes-plantes dans la sphère domestique n'est pas uniquement dû à l'androcentrisme ou à l'orthodoxie économique néoclassique. On peut plutôt l'attribuer à la définition contemporaine et orthodoxe de l'agriculture pour la majeure partie du monde qui pratique les grandes monocultures ou les élevages spécialisés. Ce nouvel archétype remplace rapidement tout souvenir de ces paysages qui sont coproduits par la culture et la nature, là où les plantes domestiques et sauvages continuent à se mélanger. Dans ces paysages, les champs cultivés laissent place à un large éventail d'espèces sauvages, de mauvaises herbes domestiquées et cultivars qui prolifèrent grâce aux paillis glanés à la brosse, à la proximité des arbres, des forêts et des côtes. Cette diversité s'explique aussi par les excréments d'animaux ; animaux nourris de fourrage recueilli dans les zones «sauvages» qui assurent une grande diversité de la vie animale. La production du champ n'est pas concevable sans son homologue et sa contrepartie, le potager. Celui-ci agit comme une station expérimentale autochtone et une banque de gènes ; il contient de nombreuses espèces semi-domestiquées et transplantées dans la nature et des interstices de champs, qui fournissent la myriade d'autres produits végétaux nécessaires en plus petites quantités tout au long de l'année pour vivre. La délimitation de « l'agriculture » ne se limite pas non plus à la bordure des haies des espaces cultivés. Hors des champs, les plantes sauvages peuvent être entretenues pour favoriser leur croissance. Leur récolte sélective, année après année, assure une grande diversité d'usage pour les personnes et les animaux (alimentaire, médicinal, comme fibres, carburants, etc.). Les champs, les haies, les pâturages et les jardins potagers constituent, conjointement, la sphère productive de tant de vies humaines. La culture dicte ce qui est sacré, ce qui est souhaitable, ce qui est interdit, ce qui est beau, ce qui est richesse et pauvreté dans un monde qui est biologiquement abondant. Un monde qui est biologiquement pauvre est destiné à être culturellement pauvre et inversement. Ce ne sont pas des incitations économiques qui ont créé et soutenu ces paysages biologiquement riches ; au contraire, les incitations économiques tendent à les rendre sans valeur (négligence ou destruction), contrairement à l'histoire des liens de l'humanité et des plantes constituée à partir de la sphère domestique.

Les actes de manger, cultiver, ramasser, stocker et transformer des aliments, les traditions culinaires et la diversité culturelle et biologique sont inextricablement liés entre eux et à la sphère domestique de la vie. La « McDonaldisation » produit une homogénéisation culturelle, économique et biologique et conduit à la dégradation de la diversité, pourtant au fondement de la vie. Il n'est pas anodin que ce terme fasse référence aux habitudes culinaires : sa généralisation touche à l'essence de la vie humaine et à l'essence de son identité, celle de l'acte de manger.

## Bibliographie

AKORODA M. O., 1990 – Ethnobotany of *Telfairia occidentalis* (Cucurbitaceae) among Igbos of Nigeria. *Economic Botany*, 44 (1) : 29-39.

ALTIERI M., MONTECINOS C., 1993 – « Conserving crop genetic resources in Latin America through farmers participation ». In Potter C., Cohen J., Janczewski D. (eds) : *Perspectives on biodiversity: case studies of genetic resource conservation and development*, Washington D.C., American Association for the Advancement of Science : 45-64.

ASHBY J., van HERPEN D., 1991 – « Case study: the introduction of a new bean variety in La Merced ». In van Herpen D., Ashby J. (eds) : *Gender analysis in agricultural research: proceedings of an internal workshop, Palmira, Colombia, 13-14 June 1991*, Cali (Colombia), CIAT : 5-19.

ASTONE J., 1996 – *Negotiating work burdens: women's home gardens in Fuuta Jalon, Guinea, 1930-1995*. Ph.D. Dissertation, State University of New York at Binghamton, Ann Arbor, Michigan, University Microfilms International.

BALICK M. J., COX P. A., 1996 – *Plants, people, and culture: The science of ethnobotany*. Scientific American Library Series No. 60. New York, Scientific American Library.

BRUSH S., 1995 – *In situ* conservation of landraces in centers of crop diversity. *Crop Science*, 35 (2) : 346-354.

BRUSH S., TAYLOR E., BELLON M., 1992 – Technology adoption and biological diversity in Andean potato agriculture. *Journal of Development Economics*, 39 : 365-387.

CABRERA I., 1997 – *Genero y biodiversidad en una comunidad otomi del estado de Mexico*. Montecillo, Mexico, Colegio de Postgraduados, Montecillo, Inst. de Socioeconomía, Estadística e Informática. Programa de Estudios del Desarrollo Rural.

CHEWYA J., EYZAGUIRRE P. (eds), 1999 – *The biodiversity of traditional leafy vegetables*. Rome, International Board for Plant Genetic Resources, *multigr*.

CHIWONA-KARLTUN L., 2001 – *A reason to be bitter: cassava classification from the farmers' perspective*. Ph.D. Dissertation, Dept. of Public Health Sciences, Karolinska Institute, Sweden.

COTTON C. M., 1996 – *Ethnobotany: Principles and applications*. Chichester UK, John Wiley and Sons Ltd.

DANIGGELIS E., 2003. – « Gender, *jangal* wealth, food security and nutrition among the Rai and Sherpa farmers in Eastern Nepal ». In Howard P. (ed.) : *Women and plants: gender relations in biodiversity management and conservation*, New York and London, Zed Press & Palgrave-Macmillan : 83-97.

DEFOER T., KAMARA A., de GROOTE H., 1996 – Gender and variety selection: farmers' assessment of local maize varieties in southern Mali. *African Crop Science Journal*, 5 (1) : 65-76.

DESCOLA P., 1994 – *In the society of nature: a native ecology in Amazonia*. Cambridge, Cambridge University Press.

DESJARDINS A., MANANDHAR G., PLATTNER R., MARAGOS C., SHRESTHA K., MC CORMICK S., 2000 – Occurrence of *Fusarium* species and mycotoxins in Nepalese maize and wheat and the effect

of traditional processing methods on mycotoxin levels. *Journal of Agricultural and Food Chemistry*, 48 (4) : 1377-1383.

DILLON C., 1986 – *A large, a useful, and a grateful field.* "Eighteenth century kitchen gardens in Southeastern Pennsylvania, the uses of the plants, and their place in women's work. Ph.D. Dissertation, Bryn Mawr College, Ann Arbor, Michigan, University Microfilms International.

DIRAR H., 1993 – *The indigenous fermented foods of the Sudan: a study in African food and nutrition.* Washington, D.C., The Brookings Institution.

DOLE G., 1978 – « The use of manioc among the Kujuru: some interpretations ». In Ford R. (ed.) : *The nature and status of ethnobotany*, Anthropological Papers, Museum of Anthropology, 67, Ann Arbor, Michigan, University of Michigan : 217-247.

ESQUIVEL M., HAMMER K. 1992 – The Cuban homegarden "Conuco": a perspective environment for *in situ* conservation of plant genetic resources. *Genetic Resources and Crop Evolution*, 39 : 9-22.

FEDIGAN L., 1986 – The changing role of women in models of human evolution. *Annual Review of Anthropology*, 15 : 25-66.

FERGUSON A., MILLARD A., KHAILA S., 1990 – Crop improvement programmes and nutrition in Malawi: exploring the links. *Food and Nutrition Bulletin*, 12 (4) : 273-278.

FOWLER C., MOONEY P., 1990 – *Shattering. Food, politics and the loss of genetic diversity.* Tucson, University of Arizona Press.

GREENBERG L., 2003 – « Women in the garden and kitchen: the role of cuisine in the conservation of traditional house lot crops among Yucatec Mayan immigrants ». In Howard P. (ed.) : *Women and plants: gender relations in biodiversity management and conservation*, New York and London, Zed Press & Palgrave-Macmillan : 51-65.

GURUNG C., 2002 – « Ethnic communities and agrobiodiversity conservation in the Eastern Himalayas ». In : *Agrobiodiversity Conservation and the Role of Rural Women: An Expert Consultation Report*, SEAMEO-SEARCA Headquarters, University of the Philippines Los Baños Laguna, Philippines, 10-13 September 2001, RAP Publication: 2002/07.

HOWARD P., 2003 – « Women and plants: an exploration ». In Howard P. (ed) : *Women and plants. Gender relations in biodiversity management and conservation*, London and New York, Zed Press and Palgrave-Macmillan : 1-48.

HOWARD P., 2006 – « Gender and social dynamics in swidden and homegardens in Latin America ». In Kumar B. M., Nair P. K. (eds) : *Tropical homegardens: A time-tested example of sustainable agroforestry*, Advances in Agroforestry, Dordrecht, Springer, 3 : 159-184.

HOWARD-BORJAS P., CUIJPERS W., 2002 – « Gender and the management and conservation of plant biodiversity ». In Doelle H. W., DaSilva E. (eds) : *Biotechnology*, in *Encyclopaedia of Life Support Systems (EOLSS)*, Oxford, UK, <http://www.eolss.net>.

JIGGINS J., 1986 – *Gender-related impacts and the work of the International agricultural research centers.* CGIAR Study Paper, Consultative Group on International Agricultural Research, World Bank, No. 7.

JONES R., MEEHAN B., 1989 – « Plant foods of the Gidjingali: ethnographic and archaeological perspectives from northern Australia on tuber and seed exploitation ». In Harris D., Hilman C.



(eds) : *Foraging and farming: the evolution of plant exploitation*, London, Unwinn Hyman, One World Archeology, 13 : 120-135.

MADGE C., 1994 – Collected food and domestic knowledge in The Gambia, West Africa. *Geographical Journal*, 160 (3) : 280-294.

MAFFI L. (ed.), 2001 – *On biocultural diversity. Linking language, knowledge, and the environment*. Washington, D.C., The Smithsonian Institution.

MALAZA M., 2003 – « Gender relations, urbanisation and the declining role of indigenous food crops in contemporary Swazi diets ». In Howard P. L. (ed.) : *Women and plants: gender relations in biodiversity management and conservation*, New York and London, Zed Press & Palgrave-Macmillan : 243-257.

MAUNDU P., NJIRO E., CHWEYA J., IMUNGI J., SEME E., 1999 – « Kenya ». In Chewya J., Eyzaguirre P. (eds) : *The biodiversity of traditional leafy vegetables*, Rome, International Board for Plant Genetic Resources : 48-84.

MCINTOSH W., ZEY M., 1998 – « Women as gatekeepers of food consumption: a sociological critique ». In Counihan C., Kaplan S. (eds) : *Food and gender: identity and power*, Amsterdam, Harwood Academic Publishers : 125-144.

MINNIS P. (ed.), 2000 – *Ethnobotany: A reader*. Norman, University of Oklahoma Press.

National Research Council, 1992 – *Conserving biodiversity. A research agenda for development agencies. Report of a Panel of the Board on Science and Technology for International Development*. Washington, D.C., U.S. National Research Council, National Academy Press.

NICHOLSON G., 1960 – Chica maize types of Chicha manufacture in Peru. *Economic Botany*, 14 : 290-299.

NIÑEZ V., 1987 – Household gardens: theoretical and policy considerations. *Agricultural Systems*, 23 : 167-186, Part I.

NORTON H., 1985 – *Women and resources of the Northwest Coast: documentation from the 18th and early 19th centuries*. Ph.D. Dissertation, University of Washington, Ann Arbor, Michigan, University Microfilms International.

OGLE B., GRIVETTI L., 1985 – Legacy of the chameleon: edible wild plants in the Kingdom of Swaziland, Southern Africa. A cultural, ecological, nutritional study. Part III: cultural and ecological analysis. *Ecology of Food and Nutrition*, 17 : 31-40.

PIERONI A., 1999 – Gathered wild food plants in the Upper Valley of the Serchio River (Garfagnana), Central Italy. *Economic Botany*, 53 (3) : 327-341.

PIERONI A., 2003 – « Wild food plants and Arbëresh women in Lucania, Southern Italy ». In Howard P. L. (ed.) : *Women and plants: gender relations in biodiversity management and conservation*, New York and London, Zed Press & Palgrave-Macmillan : 66-82.

POSEY D. (ed.), 1999 – *Cultural and spiritual values of biodiversity: a complementary contribution to the global biodiversity assessment*. London, United Nations Environment Programme and Intermediate Technology Publications.

REVEDIN A., ARANGUREN B., BECATTINI R., LONGO L., MARCONI E., LIPPI M. M., SKAKUN N., SINITSYN A., SPIRIDONOVA E., SVOBODA J., 2010 – Thirty thousand-year-old evidence of plant food processing. *Proceedings of the National Academy of Science (PNAS)*, 107 (44) : 18815-18819.

RUGUMAMU C., MTUMBUKA E., 1998 – *Efficacy of indigenous materials to insect pests of household stored crops: a strategy for food security in Tanzania*. Research Report, SIDA/SAREC, University of Dar es Salaam, Tanzania.

SADIKU O. A., 2010 – Processing methods influence the quality of fermented African locust bean (*Iru/ogiri/dadawa*) *Parkia biglobosa*. *Journal of Applied Science Research*, 6 (11) : 1656-1661.

SHELLIE K., 1990 – *Food quality and fuelwood conservation of selected common bean (Phaseolus vulgaris L.) cultivars and landraces in Rwanda (cooking time)*. Ph.D. Dissertation, Michigan State University, Ann Arbor, Michigan, University Microfilms International.

SHEIR A., 1996 – *Cultivating women, cultivating science. Flora's daughters and botany in England, 1760 to 1860*. Baltimore and London, Johns Hopkins University Press.

SONG Y., 1998 – *'New' seed in 'old' China. Impact of CIMMYT Collaborative Programme on maize breeding in South-western China*. Ph.D. Dissertation, Wageningen Agricultural University, the Netherlands.

SPERLING L., RHOADES R., 1992 – « Farmer participation and the development of bean varieties in Rwanda ». In Mook J. (ed.) : *Diversity, farmer knowledge, and sustainability*, Ithaca, New York, Cornell University Press : 96-112.

SPIJKERS P., BOX L., 1981 – « Cultivators and their crops. Section 3: Cultivation of the bitter cassava by the Amerindians ». In : Dept. of Rural Sociology of the Tropics and Subtropics, Essays in Rural Sociology in Honor of R.A.J. van Lier, Wageningen, Wageningen Agricultural University : 277-289.

THAMAN R., 1985 – « Mixed home gardening in the Pacific Islands: present status and future prospects ». The 1<sup>st</sup> International Workshop on Tropical Homegardens, Bandung, December 2-9, 1985, Institute of Ecology, Padjadjaran University, Bandung, Indonesia.

TURNER N., 2003 – « 'Passing on the news': women's work, traditional knowledge and plant resource management in indigenous societies of Northwestern North America ». In Howard P. (ed.) : *Women and plants: gender relations in biodiversity management and conservation*, New York and London, Zed Press & Palgrave-Macmillan : 133-149.

WILSON W., 1997 – *Why bitter cassava (Manihot esculenta Crantz)? Productivity and perception of cassava in a Tukanoan Indian settlement in the Northwest Amazon (Colombia)*. Ph.D. Dissertation, University of Colorado at Boulder, Ann Arbor, University Microfilms International.

WOTOWIEC P., POATS S. V., HILDEBRAND P. E. 1988 – « Research, recommendation and diffusion domains: a farming systems approach to targeting ». In Poats S., Schmink M., Spring A. (eds) : *Gender Issues in Farming Systems and Extension*, Boulder, CO, Westview Press : 73-86.

YONZAN H., TAMANG J. P., 2010 – Indigenous knowledge of traditional processing of Selroti, a cereal-based ethnic fermented food of the Nepalis. *Indian Journal of Traditional Knowledge*, 9 (2) : 271-274.

ZIMMERER K., 1991 – *Seeds of peasant subsistence: agrarian structure, crop ecology and Quechua agriculture in reference to the loss of biological biodiversity in the southern Peruvian Andes*. Ph.D. Dissertation, University of California, Berkeley, Ann Arbor, Michigan, University Microfilms International.

# Les liens entre genre, agrobiodiversité et gestion des semences

Emily  
Oakley

Janet  
Henshall  
Momsen

Quel est l'enjeu de la conservation des semences et de l'agrobiodiversité ; en quoi le genre intervient-il ? Quelle que soit l'aire culturelle, la connaissance des diverses espèces cultivées et le degré d'implication dans la gestion des semences varient en fonction du sexe. Les hommes et les femmes exécutent généralement des tâches agricoles et domestiques différentes, ce qui leur confère des savoirs et des préférences distincts. « Avoir négligé le savoir des femmes et le travail qu'elles accomplissent dans le domaine des cultures pour préserver la biodiversité a contribué à la disparition des ressources génétiques » (SACHS *et al.*, 1997 : 179). Si la question du genre, tout comme celle de la gestion des semences, a été largement absente des discours sur l'agrobiodiversité, des recherches récentes proposent des études descriptives du savoir des femmes, ainsi que des analyses quantitatives de leur participation dans 1) la sélection, 2) la transformation, 3) le stockage, et 4) l'échange de semences.

Les recherches sur les femmes et les semences ont commencé par une investigation ethnographique des rôles sociétaux (BURLING, 1963 ; GAY et COLE, 1967 ; MERCHANT, 1989). La féminisation du développement agricole a mis en exergue l'importance du travail féminin dans l'agrobiodiversité. Les approches participatives de la conservation des ressources génétiques des cultures se sont également centrées sur les femmes, souvent par le biais de programmes de sélection. Les généticiens sont de plus en plus conscients de la richesse des informations et du germoplasme détenus par ces sélectionneuses de semences (SPERLING, 1992). En outre, il est reconnu que les femmes jouent un rôle clé dans l'adoption de variétés de cultures, rendant indispensable leur participation aux essais sur les cultures afin de garantir que les nouvelles variétés possèdent les caractéristiques désirées par les femmes (DEFOER *et al.*, 1997 ; KITCH *et al.*, 1998). Dans son étude sur la culture des haricots en Colombie, ASHBY (1994 : 138) soulignait que « même lorsque les

femmes ne prennent pas activement part à la culture, elles influencent l'acceptation ou non de nouveaux cultivars ». Les femmes peuvent aider à la collecte en identifiant pour les banques de gènes, l'étendue de la diversité intraspécifique au sein d'une variété. La cueillette des plantes sauvages comestibles qu'elles effectuent peut orienter les chercheurs vers les ancêtres sauvages de la même famille que les plantes cultivées. Les méthodes employées dans la culture sont parfois déterminantes pour la conservation à la ferme. Les utilisations faites de variétés individuelles et les raisons de ces choix peuvent aider les chercheurs à identifier des gènes importants. La gestion des semences est donc un enjeu social, économique et environnemental.

La régularité avec laquelle les femmes, partout dans le monde, s'occupent de certains aspects de la gestion des semences suggère bien plus qu'une simple coïncidence. Certains auteurs relient les rôles traditionnels des femmes dans la cueillette et la domestication des plantes à ce travail sur les semences (FOWLER et MOONEY, 1990). FOWLER et MOONEY (1990) suggèrent que c'est leur rôle de cueilleuse au cours de l'histoire qui a mené les femmes tout naturellement vers la domestication des plantes, en sélectionnant les tiges les plus résistantes pour la graine lors de la récolte. D'autres font le lien entre la production de subsistance et les « cultures de femme » (MULATU et ZELLEKE, 2002 ; SONG et JIGGINS, 2003 ; VOSS, 1992). Dans presque toutes les sociétés, les femmes se chargent des tâches domestiques. La destination finale des récoltes est le foyer. La transformation et le stockage des semences apparaissent comme une extension des responsabilités domestiques quotidiennes. En tant que transformatrices, préparatrices et préserveuses de nourriture, les femmes sont intéressées par les types de culture et leurs propriétés, ce qui expliquerait leur influence dans la sélection de cultures et de variétés. Les femmes entretiennent souvent de vastes réseaux sociaux avec d'autres femmes par le biais desquels elles partagent et introduisent de nouveaux aliments, de nouvelles recettes et semences.

Les femmes prennent part, à différents degrés, à la sélection, la transformation, le stockage et l'échange de semences à travers l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine. Ce chapitre propose d'abord un rapide développement théorique et historique sur la recherche en agriculture selon une perspective de genre. La nécessité d'intégrer le genre à la recherche en agrobiodiversité est ensuite abordée, en explorant la relation entre gestion des semences et diversité génétique. Le travail féminin dans les semences est documenté, en montrant comment ce travail est occulté, à l'aide d'études plus générales sur les femmes et l'agriculture et de récits recueillis sur le terrain. Des études consacrées aux femmes dans leurs propres jardins et la sélection, la transformation, le stockage et l'échange de semences sont aussi présentées. Les recherches analysant l'impact des variétés à haut rendement (VHR) sur les femmes et leur rôle dans la production de riz sont examinées. L'exemple du

Bangladesh est développé pour son intérêt tout particulier à l'égard des questions de genre et d'agrobiodiversité.

## **Genre et agrobiodiversité**

La recherche en matière de genre et d'agrobiodiversité relève d'un débat plus large sur les ressources phylogénétiques et la préservation de la biodiversité. La plupart des études sur la diversité génétique des cultures et sur la volonté de préserver l'agrobiodiversité n'incluent pas le genre comme variable de recherche. Ces omissions ne sont pas anecdotiques. Les erreurs de politiques commises, et bien documentées, dans le cadre de la Révolution verte, qui n'intégraient pas l'utilisation faite par les femmes de la terre, du travail ou des ressources<sup>1</sup> sont en passe de se répéter dans le mouvement pour la préservation de la diversité génétique des cultures. Lorsque les études documentant la connaissance des différentes variétés cultivées se centrent exclusivement sur les agriculteurs hommes, les informations détenues par les femmes sont souvent occultées. Toute hypothèse émise sur la diversité variétale, la taxonomie populaire, les utilisations des plantes, les méthodes de culture, la sélection végétale et les pratiques culturelles et religieuses, si elle n'est pas informée par le point de vue des femmes comme celui des hommes, sera incomplète ; non seulement la préservation du savoir local est partielle, mais il en résulte parfois la marginalisation des races primitives que les études tentent justement de préserver.

Même si la situation évolue, le rôle des femmes dans la gestion des semences continue d'être occulté dans de nombreux cas. Peu d'études sur l'agrobiodiversité intègrent la gestion des semences comme partie intégrante des stratégies de préservation, malgré le fait que les aspects socio-culturels de la diversité génétique des cultures soient aussi importants que les facteurs agro-écologiques. Lorsque la gestion des semences est étudiée, il s'agit plutôt de documenter la sélection, sans tenir compte du travail de transformation, de stockage et d'échange. La transformation des semences est pratiquement inexplorée dans les travaux de recherche. Or, il s'agit d'une science qui requiert des compétences et des connaissances particulières. C'est une composante essentielle de la préservation des variétés et de la viabilité et qualité des semences, qui mériterait une étude plus approfondie.

<sup>1</sup> Les premières politiques de la Révolution verte ont ignoré les rôles des femmes dans l'agriculture et ont, au contraire, investi en formation, capital et technologie presque intégralement au bénéfice des hommes. Cela n'a pas seulement désavantagé les femmes, mais a engendré l'échec d'initiatives en matière de développement en n'incluant pas les actrices clés (SACHS, 1996).

Les recherches liées à la division sexuée du travail ou à l'allocation du temps dans le domaine agricole omettent fréquemment la sélection, la transformation, le stockage et l'échange de semences des catégories d'activités, même lorsque l'on sait que les femmes consacrent beaucoup de temps à la production après récolte dans telle région ou culture (ADESINA, 1992 ; RUBIN, 1992). Cela s'explique par l'amalgame fait de la gestion des semences avec les activités générales de transformation après récolte. Il en résulte qu'une grande partie des recherches sur le rôle des femmes dans la gestion des semences manque de précision. Certaines études tentent d'élargir leurs conclusions sur le travail agricole des femmes pour suggérer une association naturelle avec l'agrobiodiversité, selon le principe que la place des femmes dans la production de subsistance et le bien-être familial, la transformation après récolte et la préservation de la nourriture, fait naturellement d'elles des banques de semences traditionnelles (MERCHANT, 1989 ; SHIVA, 1988).

Certains universitaires font référence aux « contributions cachées » à l'agrobiodiversité des femmes (TAPIA et DE LA TORRE, 1997 ; SHIVA, 1995). À l'inverse, leur travail est facilement repérable et identifiable lorsqu'il inclut les études sur la communauté et le foyer. ABRAMOVITZ (1994 : 198) déclare que le rôle des femmes dans « la compréhension et la gestion de la diversité vivante de leur environnement » n'a pas reçu l'attention méritée dans les sphères académiques ou développementales. Elle assimile les menaces à la stabilité de la biodiversité à une diminution de statut social et à un accès plus limité aux ressources pour les femmes. En vue d'intégrer celles-ci au débat sur l'agrobiodiversité, elle plaide pour un changement d'optique institutionnel, l'identification claire du rôle des femmes, la collecte de données sur les savoirs des femmes et la création d'outils de recherche souples et réactifs capables de cerner leur travail (*ibid.* : 206-208).

« La majorité de la littérature portant directement sur la gestion et la connaissance en matière de phyto-biodiversité peut encore être définie comme "ignorant la spécificité de genre"» (HOWARD-BORJAS, 2001 : 9). Les chercheurs se réfèrent généralement aux agriculteurs sans précision de sexe, limitant ainsi notre compréhension des niveaux distincts de connaissance et de participation des hommes et des femmes. Dans un article sur la sélection participative des semences effectuée auprès d'agriculteurs du Zimbabwe, les données ne sont pas ventilées par sexe, malgré le fait que les femmes composent la majorité des participants. Il suffit au lecteur d'observer la photographie et sa légende accompagnant l'article pour apprendre que « les femmes représentent la majorité des agriculteurs au Zimbabwe » (MUSHITA, 1992 : 67). De la même façon, un article portant sur une banque de gènes communautaire en Éthiopie omet de mentionner que les femmes sont des membres actifs, proposant leurs variétés de sorgho, et ce n'est qu'en examinant les photographies du projet qu'il est possible de se rendre compte de leur contribution (WOREDE, 1992 : 68).

Dans la présente analyse, les textes sont autant d'anecdotes fugitives dans le cadre plus large de la recherche ethnographique et des ouvrages théoriques sur les femmes et l'agriculture. Le rôle des organisations internationales dans le développement d'outils de recherche sur les femmes et la préservation de la diversité génétique des cultures est ensuite abordé, l'accent est mis sur la préservation *in situ*. Enfin, le rapport entre jardins privés et agrobiodiversité, comportant les études qui ciblent l'activité féminine dans la sélection, la transformation, le stockage et l'échange de semences est mis en exergue.

## Le travail caché des femmes dans le domaine des semences

Alors que de nombreux projets de recherche sur la gestion des semences collaborent avec des femmes agricultrices, les rapports et les publications omettent très souvent de ventiler les données par sexe. L'ouvrage de Robert TRIPP (2001), qui passe en revue la documentation consacrée à la gestion des semences par les agriculteurs, les systèmes de semences commerciaux et publics, et les projets de développement des semences, illustre la dominance de cette littérature non sexospécifique. Dans une bibliographie de plusieurs centaines d'articles, moins de dix d'entre eux soulignent spécifiquement le rôle des femmes (*ibid.*). HOWARD-BORJAS (2003) explique que la littérature sur les femmes et les semences « est très dispersée sur un grand nombre de domaines thématiques et de disciplines, et s'avère difficile à identifier car très rarement centrée sur les femmes, dépourvue de titres, de mots-clés, et de descripteurs qui révèlent son contenu sexospécifique ». Cela complique l'identification des études sur les femmes et l'agrobiodiversité, et l'évaluation du savoir existant. En effet, JIGGINS (1986) signale ce problème dans son analyse : « Impacts sexospécifiques et le travail des centres internationaux de recherche agricole ». Elle déclare que « les références documentaires à la connaissance technique des femmes [en matière de semences] sont nombreuses mais dispersées, perdues dans des monographies ethnographiques et les documents éphémères de séminaires et d'ateliers » (*ibid.* : 17). Si nous constatons une augmentation des études liées à la place de la technologie féminine dans l'agrobiodiversité depuis l'étude de Jiggins il y a 25 ans, son analyse demeure étonnamment pertinente.

Les documents ethnographiques sur les femmes et l'agrobiodiversité représentent une riche source d'informations. Jiggins rend compte des conclusions de l'anthropologue John Gray dans son étude sur le peuple Kpelle au Liberia central (JIGGINS, 1986). Il affirme que ce sont « les femmes qui préservent la semence de la récolte et sélectionnent ensuite ce qui doit être planté lors de la nouvelle saison, selon la

terre cultivée » (cité dans JIGGINS, 1986 : 17 ; voir également GAY et COLE, 1967 : 11). Gay a étudié la capacité des femmes à reconnaître les différentes variétés de riz, et a découvert qu'elles en utilisaient, et pouvaient en reconnaître, plus de 100, par « balle et couleur de grain, longueur du poil de riz (arête), taille du grain, facilité de retrait de la balle, temps de cuisson requis, et adaptabilité à différents types de terre » (cité dans JIGGINS, 1986 : 18). D'autres études sur les Kpelle corroborent les conclusions de Gay selon lesquelles les femmes sont quasi entièrement responsables de la transformation du riz (BLEDSOE, 1980).

Dans sa recherche sur la tribu des Garo au nord-est de l'Inde au début des années 1960, BURLING (1963 : 40) a constaté que « les hommes le renvoyaient invariablement vers leurs femmes lorsqu'il posait des questions sur les variétés de riz, puisque les femmes étaient en charge de la sélection et de la préparation des semences à planter, et chacune devait passer au moins une journée à les trier et les préparer ». Les conclusions de Burling illustrent les données importantes qui peuvent être glanées à partir des descriptions ethnographiques sur l'agriculture traditionnelle.

D'autres références ethnographiques concernant la préservation des semences par les femmes, comme l'examen historique par Merchant des agriculteurs natifs américains, fondent leurs conclusions sur des probabilités. MERCHANT (1989 : 76) reconnaît que, même si la preuve archéologique ne peut le démontrer avec certitude, il est probable « qu'avec le temps, les femmes aient sélectionné les types de variétés de semences précoces lors des courts étés de la Nouvelle-Angleterre », grâce à leur rôle d'horticultrice.

## Références à la préservation des semences dans les études de portée plus générale

Il existe relativement peu d'études complètes sur les femmes et la gestion des semences, si l'on met en regard les recherches plus générales sur la répartition du travail entre hommes et femmes dans le secteur agricole. La plupart des discussions restent vagues et essentialisantes, comme dans l'article de BENNET-LARTEY et AKROMAH (1996) sur les femmes et la biodiversité au Ghana. L'auteur déclare ici « qu'en tant qu'agricultrices de subsistance, les femmes ghanéennes sont les gardiennes de la plupart des germoplasmes et sont fières de conserver autant de variétés possibles » (*ibid.* : 8). ZWIEFEL (1997) s'inspire également de descriptions naturalistes du rôle des femmes, compilant des anecdotes d'articles précédents dans le but de relier les femmes à la gestion des semences et à la préservation de la biodiversité.

Un grand nombre de références aux rôles attribués à chaque sexe dans les activités liées aux semences ont uniquement pour but de compléter des études plus



générales sur les femmes dans l'agriculture. Dans son livre retraçant les origines africaines du riz en Amérique, CARNEY (2001 : 49) aborde le rôle traditionnel des femmes en tant que gestionnaires des semences, et déclare qu'« à travers la région rizicole d'Afrique de l'Ouest, la sélection des semences incombe aux femmes ». Elle poursuit en indiquant que la « sélection des semences en particulier nécessite une compréhension fine des exigences spécifiques des différents microenvironnements du riz : la disponibilité en eau, l'influence de la salinité, les niveaux d'inondation, et l'état des sols » (*ibid.* : 8). SACHS (1996) aborde la question des femmes et la préservation des semences en examinant le rôle de celles-ci comme responsables de la subsistance familiale, pour expliquer leur contribution au travail des semences. Elle précise que le travail des semences est considéré comme le prolongement des tâches domestiques.

Dans une étude menée dans la région de l'Himalaya en Inde, MEHTA (1996) maintient que l'érosion génétique résultant de l'adoption de variétés améliorées (VA) a eu une incidence négative sur les femmes. Alors que dans le passé « les graines étaient sélectionnées et stockées d'une récolte à l'autre » par les femmes, aujourd'hui les agriculteurs sont de plus en plus tributaires de l'achat d'hybrides modernes pour chaque période de plantation (*ibid.* : 186). Elle affirme que les anciennes « parlent avec fierté de leur expertise dans la différenciation des qualités de semences, sachant lesquelles devaient être préservées pour le semis de la prochaine saison et lesquelles gardées pour la consommation, ce qui aidait souvent leurs familles en périodes difficiles » (*ibid.* : 199). « L'érosion génétique est donc synonyme d'érosion culturelle et d'une perte de statut social pour les femmes » (MOMSEN, 2004 : 151). Une femme déclare, « il faut un œil aiguisé, un toucher sensible et beaucoup de patience pour différencier ces semences » (MEHTA, 1996 : 200). MEHTA évoque « la tension entre les nouveaux et les anciens systèmes de connaissance » en affirmant que les semences sont aujourd'hui perçues par la jeunesse locale comme le rappel d'un mode de vie « archaïque » (*ibid.* : 199).

Les recherches de SARADOMONI (1991) au Tamil Nadu, Kerala, et au Bengale occidental, mettent en exergue le lien entre les travaux après récolte des femmes et leur rôle dans la gestion des semences. Dans un journal tenu par une informatrice clé, une femme déclarait que la préservation des semences « incombait exclusivement aux femmes » (*ibid.* : 105). Lors d'une enquête menée auprès de sept villages du Népal sur le statut de la femme, ACHARYA et BENNETT (1982) ont proposé, dans la partie consacrée à la répartition des tâches agricoles, une question sur la sélection et le stockage des semences. Cela leur a permis de conclure que la sélection de semences était généralement effectuée par les femmes plutôt que les hommes, et que parmi les activités générales de gestion agricole dans les sept villages, les femmes « étaient particulièrement sollicitées dans la sélection des

semences » (*ibid.* : 42). Une étude menée en Indonésie sur les critères de sélection pour les semences de soja, de maïs, de manioc et de patate douce, a révélé que les hommes s'occupaient des travaux des champs, alors que les femmes étaient en charge du séchage, du nettoyage et du stockage des semences et des cultivars végétatifs (VAN DORP et RULKENS, 1993). Chacune de ces études souligne le potentiel de recherches plus approfondies.

## Institutions internationales, genre et agrobiodiversité

Les initiatives institutionnelles visant à cerner ces savoirs féminins sont en plein essor. Les publications de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) commencent à reconnaître la place centrale qu'occupent souvent les femmes dans la sélection et la gestion des semences. Elles conservent les semences pour leur goût, leur qualité de cuisson et leur valeur nutritive (FAO, 1998), et sont les « utilisatrices, gestionnaires et conservatrices de la biodiversité » (FAO, 2001). « Il est généralement reconnu que les femmes jouent un rôle clé dans la domestication d'espèces sauvages, sélectionnant, transformant, stockant et échangeant des semences » (FRIIS-HANSEN et STHAPIT, 2000 : 21). FERNANDEZ *et al.* (2000) proposent d'adapter les analyses sexospécifiques standards d'activité, d'accès et de bénéfices, afin d'appréhender les modalités de contrôle et de corrélérer les bénéfices pour le développement avec les modes de connaissance et d'utilisation des semences. En argumentant en faveur des droits de propriété intellectuelle sur les ressources génétiques des plantes pour les agriculteurs, BUNNING et HILL (1996) soulignent l'importance d'une approche qui tienne compte du genre. Ils affirment que différentes priorités sont observables entre hommes et femmes au niveau de la préservation, et que c'est cette différence qui offre l'occasion de valoriser le savoir unique des femmes.

Le Centre de recherche pour le développement international (CRDI) a publié en 1998 une série de directives de recherche en matière de genre et d'agrobiodiversité, indiquant que ventiler les activités par sexe permet de déterminer qui est responsable de la collecte, de la transformation et du stockage des semences, ainsi que de leur vente sur le marché. Parmi les questions importantes à poser lors de travaux de recherche :

1. Qui est le principal responsable de la sélection, de la transformation et de la préservation des variétés de semences ?
2. Quels critères sont utilisés dans la sélection de semences et dans les activités de sélection végétale ? Ces critères sont-ils différents pour les femmes et les hommes ?

3. Qui a accès aux nouvelles informations sur les méthodes de sélection végétale et de conservation génétique (*ibid.* : 16-17) ?
4. Une analyse genrée peut également déterminer qui participe au partage et à l'échange des semences ?

Dans son ouvrage *Cultural Memory and Biodiversity*, NAZAREA (1998) propose d'interroger la mémoire liée aux variétés de cultures traditionnelles en fonction du genre. En effet, selon elle, si les banques de gènes capturent les matières premières génétiques de l'agrobiodiversité, elles ne peuvent documenter les utilisations culturelles, les coutumes et les méthodes de plantation essentielles à rendre chaque variété unique.

## Genre, agrobiodiversité et jardin familial

Les jardins familiaux des femmes sont souvent des réservoirs de germoplasme. Les femmes préservent l'agrobiodiversité dans les jardins familiaux en « collectant, gérant et échangeant les variétés 'populaires' (HOWARD-BORJAS, 2003). JIGGINS (1986 : 11)<sup>2</sup> indique que des études menées à Grenade, au Zimbabwe, en Afrique occidentale, à Jakarta, en Asie du Sud-Est et au Pérou évoquent toute l'importance des jardins privés des femmes comme « sources de variétés précoces pour accompagner les familles tout au long des saisons de disette jusqu'à la maturation des cultures, comme réserves de matériel phytogénétique en cas de baisse de rendement des principales cultures, comme site de conservation pour les variétés spéciales ou préférées, et comme banc d'essai pour de nouvelles variétés ». Les jardins familiaux cultivés par les femmes au nord-est de la Thaïlande servent ainsi de sites d'expérimentation pour l'adaptation de variétés indigènes, dont près de la moitié ne sont pas domestiquées. NINEZ (1984) fait le lien entre ces jardins de femmes et leur rôle historique de mère nourricière, signalant que lorsque les familles migrent, les femmes apportent souvent avec elles des semences de chez elles, participant ainsi à la dispersion de la diversité des cultures.

## Les femmes et la sélection de semences

La question du genre commence seulement à être reconnue comme variable importante parmi les universitaires établis travaillant sur les ressources génétiques

<sup>2</sup> Pour une liste complète de la littérature analysée par Jiggins, se référer aux six travaux cités à la page 11 dans « Impacts sexospécifiques et le travail des centres internationaux de recherche agricole » (1986).

des cultures (BELLON, 1996). Les chercheurs ont mis en garde contre l'exclusion des femmes des programmes de sélection des plantes (DUE, 1988). Il en résulte que la sélection des semences est peut-être le domaine de recherche le plus étudié en genre et agrobiodiversité. La « sélection des semences » a lieu dans les champs ou au jardin parmi les plantes, ou bien à la maison parmi les grains et fruits cueillis, et parmi les graines séchées et séparées. La documentation portant sur la sélection de semences fut l'un des tout premiers domaines de recherche sur la diversité des cultures à reconnaître les cultures spécifiques des femmes et des hommes, ainsi que leurs préférences divergentes quant aux caractéristiques des végétaux. Les travaux pionniers de BOSTER (1985) sur les expériences perceptuelles distinctes du manioc d'Aguaruna dans le bassin amazonien du Brésil furent parmi les premiers à identifier les participants à son étude comme des agricultrices. Dans son étude, elle faisait remarquer que les femmes possèdent des « termes bien établis » pour désigner la couleur de la tige et du pétiole, la forme de la feuille, la couleur des jeunes feuillages, le modèle de ramification, et utilisent ceux-ci pour décrire et identifier les cultivars (*ibid.* : 317).

PRAIN (1993 : 106) affirme que la « phytosélection au ralenti » des femmes est fondée sur une observation dans la durée permettant la sélection de nouvelles variétés primitives. Les critères féminins peuvent enrichir les programmes de sélection officiels (IRIARTE *et al.*, 2000). La phytosélection participative (PPB) a été proposée comme moyen de combiner les informations de phytosélection modernes et traditionnelles afin de créer des variétés qui répondent aux besoins particuliers de groupes d'agriculteurs, notamment les femmes (SPERLING *et al.*, 2000).

### *Les haricots*

L'une des études les plus communément citées sur la phytosélection participative et la sexospécificité est le rapport de SPERLING (1992) sur les programmes participatifs de sélection de haricots au Rwanda. Les femmes spécialisées dans la culture du haricot furent invitées à participer au développement variétal à la ferme, et à l'identification de variétés, sur trois sites expérimentaux, dont elles jugeaient les caractéristiques bien adaptées à leurs conditions agronomiques et attentes culturelles. En réalité, l'expertise locale est si clairement le domaine des femmes que celles-ci préfèrent envoyer leurs filles participer aux projets plutôt que leurs maris (*ibid.* : 101). Lors d'essais à domicile, à trois niveaux d'altitude différents, visant à déterminer les attributs intéressants pour les différents microclimats, les femmes « ont identifié deux périodes déterminantes d'évaluation : lors de la floraison/apparition de la cosse, et à maturité physiologique, la temporalité dépendant d'étapes clés de croissance ainsi que des utilisations faites des plantes par les participantes » (*ibid.* : 112). Il en ressort que le rendement et la maturité précoce étaient les éléments primordiaux, suivis du comportement dans « une diversité de

situations » : parcelles en polyculture, sols plus pauvres, milieu très pluvieux (*ibid.*). Dans sa recherche sur les agriculteurs rwandais où les tâches de production de haricots étaient ventilées par sexe, Voss (1992) a également constaté que c'étaient les femmes qui sélectionnaient les semences 100 % du temps, et accomplissaient toutes les tâches de stockage des semences. En utilisant une approche participative à la sélection du niébé au Cameroun, KITCH *et al.* (1998) signalent que les femmes montrent plus d'intérêt que les hommes pour les caractéristiques qualitatives. Les femmes sont deux fois plus préoccupées que les hommes par l'appétence des feuilles, source traditionnelle de nourriture (*ibid.* : 482-483).

### **Le riz**

STHAPIT *et al.* (1996 : 494) ont observé dans une étude sur la sélection participative du riz au Népal que « les agricultrices étaient particulièrement douées dans l'évaluation de caractéristiques après récolte, comme le rendement à la mouture, les qualités culinaires et nutritionnelles », alors que les hommes étaient plus aptes à évaluer les cultures sur pied pour « leur potentiel de rendement et les impératifs de gestion ». Les femmes évaluent le riz en fonction du pourcentage blanchi, du pourcentage de grains brisés, de la capacité de rétention d'eau et d'élongation, des qualités d'arôme, de séchage, de texture, de goût, enfin de la sensation de satiété. En effet, malgré son rendement élevé, une variété introduite fut rejetée en raison de l'odeur dégagée lors de la cuisson. Les femmes préfèrent le riz blanc aux variétés à péricarpe rouge en raison de l'économie de temps lors du broyage (*ibid.* : 488). Dans les communautés Mende, vivant parmi les rizières d'Afrique de l'Ouest, les femmes « prennent souvent soin de panacher le *sanganya* (introduire de l'*O. glaberrima* dans un champ cultivé de *O. sativa*) lors des récoltes » (RICHARDS, 1996 : 221) étant donné que les *glaberrimas* sont plus difficiles à décortiquer. Une hybridation des deux types s'est produite et a été promue par les femmes lors d'un programme d'essai à la ferme, qui sélectionnait et cultivait les croisements spontanés (*ibid.* : 223). Lors de la sélection du riz à Bornéo, les femmes Dayak choisissent les plantes aux grains les mieux formés et de bonne taille, de bonne tenue quant à la maturité et la couleur de la balle et la glume, selon la longueur de poil et/ou la forme de l'épillet, et au goût du grain cru (SETYAWATI, 1997 : 85). Elles maintiennent une grande diversité de variétés afin de garantir une base génétique substantielle dans laquelle puiser d'une année sur l'autre.

### **Le millet perlé**

Les travaux de CHRISTINCK (2002) au Rajasthan, en Inde, qui examinent le point de vue des agriculteurs sur les variétés de millet perlé, leur qualité, leur gestion, et les réseaux de semences traditionnels, adoptent une approche attentive à la dimen-

sion de genre (com. pers. Christinck, 2003). CHRISTINCK a trouvé que les femmes utilisaient les races primitives et les variétés améliorées dans leurs stratégies d'amélioration afin de créer leurs propres variétés uniques.

### *Les pommes de terre*

TAPIA et DE LA TORRE (1997) dans leur étude sur les femmes agricultrices andines et les semences, relie la participation traditionnelle des femmes andines à la sélection de semences à leur rôle actuel de conservatrices, *de facto*, de ressources phytogénétiques. Cette étude prend l'exemple d'une seule agricultrice qui peut cultiver jusqu'à 32 variétés de pommes de terre (8 d'origine commerciale et 24 sélectionnées par elle-même).

Certaines aînées des communautés andines quechua continuent de sélectionner de nouvelles variétés de pommes de terre à l'aide des semences, plutôt que par propagation végétative, ce qui leur procure une meilleure maîtrise de la sélection des caractéristiques désirées. « Les femmes cueillent les fruits et les stockent dans de gros plats en céramique en dehors de la maison, où ils resteront jusqu'au printemps suivant » pour être ensuite plantés pour la production de semences (QUIROZ, 1994). ZIMMERER (1996 : 199) signale qu'au Pérou, la sagesse populaire veut que les agriculteurs ne sélectionnent méticuleusement les pommes de terre de race primitive que pour les champs, certains producteurs sélectionnant « en mélange, plutôt que de les sélectionner spécifiquement comme variantes seules ».

### *Le maïs*

Dans une étude participative sur la sélection du maïs par les femmes du village de Wenteng en Chine du Sud-Ouest, SONG et JIGGINS (2003) ont découvert que lors de la sélection des semences, les femmes choisissaient les plantes les plus vigoureuses du milieu du champ, les épis les plus gros avec le plus de grains, puis sélectionnaient les grandes spathes du centre de l'épi présentant la meilleure taille, forme et couleur. Elles utilisaient des techniques de sélection pour acclimater les variétés améliorées aux conditions agroécologiques locales, dispersant ces variétés adaptées par le biais d'échanges sociaux et familiaux. Une comparaison des critères de sélection a révélé que les femmes, plus que les hommes, identifiaient la résistance à la verse, la conservation autonome des semences, la couleur des grains, les qualités de cuisson, les faibles taux de fertilisation, et le temps de maturation. SONG et JIGGINS déclarent que « deux systèmes de semences parallèles étaient en place : un soutenu par le secteur formel de la sélection végétale, et l'autre entretenu par ces simples agricultrices elles-mêmes » (*ibid.* : 644).

DEFOER *et al.* (1997) ont étudié le genre et la sélection variétale des variétés de maïs locales et améliorées dans deux zones du sud du Mali. Ils ont conclu que les qualités de transformation prévalaient pour les femmes sur le rendement. Ces femmes utilisent huit méthodes de transformation différentes et sont intéressées par les variétés faciles à décortiquer, la tolérance à l'humidification, les qualités de cuisson, la facilité de broyage, et les faibles taux de brisures du grain. De plus, les femmes sont plus préoccupées que les hommes par les caractéristiques organoleptiques et la qualité de stockage. Les femmes, dans les deux zones, préfèrent les variétés locales (VL) sur les variétés améliorées. « Le fait que ces variétés étaient encore cultivées malgré leur plus faible potentiel de rendement comparé aux vieilles variétés améliorées [OIV] montre que celles-ci ont probablement influencé la décision du chef de foyer concernant le choix de variétés à cultiver » (*ibid.* : 74).

L'étude de MULATU et ZELLEKE (2002) portant sur les critères de sélection des agriculteurs pour le maïs des montagnes, en Éthiopie de l'Est, montre des préférences de genre distinctes pour différentes caractéristiques des plantes et semences. En tant que culture de subsistance familiale, le maïs est préféré par les femmes plutôt que le sorgho, considéré comme une culture d'homme. Lors des essais sur le terrain pour les cultivars de maïs de variété améliorée, il fut demandé aux femmes d'évaluer chaque variété au stade de pâte molle (associé à la consommation de maïs vert), à celui de la maturité physiologique, ou plus tard dans l'année, lors de la transformation des grains séchés en farine. Les essais sur le terrain furent menés dans trois villages différents, et dans chacun, les femmes devaient évaluer la vitesse de maturation, la résistance aux dégâts causés par les charançons, la quantité de farine utilisable, et le parfum du maïs vert, autant de caractéristiques importantes pour la sélection variétale. Le principal critère était la quantité de farine, ou le rapport entre péricarpe et endosperme. Dans l'ensemble, les femmes sélectionnaient les variétés qui réunissaient une maturation tardive, des graines de type cristallin, un maïs vert goûteux, des spathes bien enveloppées, et de grandes quantités de farine de qualité. En effet, les femmes ont choisi certaines variétés rejetées par les hommes (*ibid.*). Une enquête menée dans quatre villages du centre du Mexique (CHAMBERS et MOMSEN, 2007) a montré que les variétés de maïs préférées par les femmes étaient les plus résistantes aux extrêmes du climat local, les plus nutritives et permettant de fabriquer les meilleures tortillas. Les agriculteurs cependant, connaissaient moins de variétés que les femmes et n'étaient généralement intéressés que par le maïs hybride cultivé à des fins commerciales.

### **Le sorgho**

L'étude de VAN OOSTERHOUT (1993) portant sur les agriculteurs du Zimbabwe révélait que les femmes cultivaient entre huit et treize variétés uniques de sorgho, utili-

sant des critères gastronomiques, de maturation précoce et agronomiques lors de la sélection des semences. Selon ces femmes, « la facilité de vannage, de transformation et de broyage, les qualités gustatives pour la bière et le sadza (une denrée de base traditionnelle), la couleur des préparations alimentaires, le temps de cuisson requis, les qualités de conservation du grain cuit, la texture de l'endosperme, des utilisations culinaires multiples, et les qualités de stockage » étaient parmi les critères utilisés pour déterminer les variétés à cultiver (*ibid.* : 90).

BERG (1993) signale sa découverte des rôles sexospécifiques dans la sélection traditionnelle de semences pour le sorgho au Soudan du Sud par pur accident. Après avoir prélevé des semences du champ avant même la sélection effectuée, les chercheurs se sont attiré les foudres de la mère de famille (*ibid.* : 75). L'auteur poursuit en indiquant que les femmes connaissent les meilleures plantes à choisir compte tenu de leur implication depuis l'enfance dans la sélection des semences (*ibid.*). TSEGAYE (1997 : 223), dans une étude sur l'importance de l'agrobiodiversité dans le soutien à l'agriculture éthiopienne, a observé que les femmes rurales distinguaient les variétés de sorgho par « couleur, taille, goût du grain, qualité de cuisson, souplesse ou dureté pour le meulage, durée de vie de stockage et qualité nutritionnelle » pour choisir les semences de la récolte de l'année suivante.

## Le blé

WOREDE et MEKBIB (1993) confirment le rôle important des femmes éthiopiennes dans la sélection des semences de blé. Les femmes sélectionnent en fonction des caractéristiques souhaitées pour leurs recettes traditionnelles. De ce fait, « le rôle des femmes dans la sélection des semences est central à la production agricole, comme à la conservation et à l'amélioration des ressources génétiques (*ibid.* : 80). Ils ont découvert que les femmes cultivent différentes variétés de blé, certaines pour le pain et d'autres pour les pâtes, les gâteaux, le porridge et les boissons alcoolisées. Elles utilisent le *T. turgidum conv. Dioccon* pour préparer la soupe pour les femmes enceintes et les mères en sevrage (*ibid.*).

## Les femmes et la transformation des semences

La transformation des semences nécessite le séchage, la séparation, le nettoyage et le calibrage des semences. Chacune de ces tâches à leur tour comporte plusieurs étapes. Le séchage se fait souvent plusieurs fois au cours de la transformation : juste après la récolte, après la séparation, et encore avant le stockage. La



séparation prend différentes formes, le broyage à la main/au pied, avec du bétail, ou la machine et le batteur. La « séparation » est définie comme le procédé consistant à retirer la semence de la balle végétative et reproductive (tiges, panicules, enrobage des semences, etc.). Le nettoyage implique le vannage soit par déversement, soit avec une vanneuse, et le tamisage. Le calibrage peut être effectué manuellement ou à l'aide de paniers ou d'écrans de tailles différentes.

Une ONG travaillant avec les femmes rurales en Inde a découvert qu'il existait parmi les femmes locales un très grand intérêt pour la restauration des races primitives (SATHEESH, 2000). Selon elles, les VL leur apportaient les qualités suivantes : adaptation au sol et à la pluviométrie locaux, valeur marchande, adaptation à l'agriculture mixte, fourrage, chaume, fibre, aliments pour plats de fêtes, entreposage, médecine, protection contre les parasites, carburant, et régénération renforcée du sol (*ibid.* : 183). Dans cette optique, les femmes sont partie prenante de la conservation de l'agrobiodiversité à travers leur culture de variétés rares et uniques. D'autres chercheurs suggèrent que des modifications dans la répartition du travail, qui augmentent généralement la charge de travail des femmes, pourraient engendrer un appauvrissement de la diversité des cultures au fur et à mesure que les femmes optent pour des cultures qui demandent moins de travail (CROMWELL et van OOSTERHOUT, 1999).

ZIMMERER (1996) signale qu'une femme agricultrice dans les Andes péruviennes conserve 25 variétés primitives différentes de pommes de terre farineuses. Il déclare que « les agricultrices quechua du Puacartambo détenaient l'essentiel des savoirs en matière de qualité des semences » au sein de la communauté (*ibid.* : 109). Ces agricultrices sont particulièrement diligentes et constantes dans leur allocation annuelle d'une partie de leur récolte à l'ensemencement. Responsables de la sélection des semences, ces femmes jouent aussi un rôle important dans le « choix de la diversité » (*ibid.* : 189). L'augmentation de la migration masculine vers des travaux à l'extérieur et leur plus grande tendance à planter des cultures commerciales signifient que « les agricultrices deviennent les véritables conservatrices de la biodiversité » (*ibid.* : 231).

## Les femmes et le stockage des semences

Tout comme la sélection et la transformation de semences, le stockage des semences est une tâche comportant différentes étapes. Avant même le stockage des semences, il convient de nettoyer et de sécher les zones de stockage et les containers. Des conservateurs sont parfois ajoutés aux containers, nécessitant de la dextérité pour réunir, transformer et ajouter les ingrédients végétaux ou chimiques.

Les containers doivent être fermés hermétiquement et protégés de l'humidité, des insectes, des rongeurs, et des maladies. Les semences sont fréquemment retransformées à mi-parcours du cycle annuel ou pendant les saisons sèches. Les variétés de semences doivent être conservées séparément et les agriculteurs doivent pouvoir identifier les variétés conservées dans chaque container.

Au Ghana, les femmes utilisent des techniques de stockage différentes, notamment la conservation des semences sur les parcelles, le recouvrement par des cendres, et l'accrochage de fruits et d'épis de maïs secs au-dessus du feu pour améliorer la viabilité (BENNET-LARTEY et AKROMAH, 1996). TSEGAYE (1997) note que les femmes éthiopiennes utilisent des fosses souterraines, des silos à grain traditionnels, et des pots ou gourdes en argile pour le stockage des semences. ZIMMERER (1996 : 208) observe que les femmes mettent en garde les hommes pour qu'ils « se tiennent à distance des zones de stockage », leur interdisant de retirer les épis à des fins de consommation ou de plantation. Leurs pratiques de stockage minutieuses sont essentielles au maintien de la diversité des variétés primitives. En Éthiopie, WOREDE et MEKIBIB (1993) recommandent la promotion des petites unités de stockage utilisées par les femmes éthiopiennes pour les sélections de semences spéciales comme moyen de conserver la diversité génétique des variétés primitives à la ferme. Des cérémonies spirituelles ou religieuses accompagnent certaines pratiques de stockage. Dans les zones Hindu d'Inde méridionale, RAMPRASAD (1999) signale que les femmes s'adonnent à des rituels avant le stockage des semences espérant favoriser leur viabilité.

## Les femmes et l'échange de semences

« L'échange de semences » signifie le partage et l'échange des semences mais aussi la diffusion d'informations culturelles et agroécologiques les concernant. L'échange a lieu de façon formelle ou informelle, entre parents, amis, voisins, ou inconnus. Il peut avoir lieu localement dans un voisinage ou un village, ou entre villages et entre plusieurs régions. « Les systèmes d'échange de semences informels appartiennent souvent à la sphère féminine, et comportent des mécanismes tels que la dot, le don, les obligations de parenté, mais aussi les transactions marchandes et les opérations de troc » (HOWARD-BORJAS, 2001 : 20).

Parmi les Dayak de Bornéo, SETYAWATI (1997) a trouvé que les agricultrices cultivaient 35 variétés locales distinctes de riz. Malgré le caractère isolé du site de recherche d'Apua Ping, les femmes des 42 foyers enquêtés prenaient part à la diffusion du riz par le biais de réseaux de parenté. Parmi les 202 sources de dispersion identifiées, 59,9 % se faisaient par les liens du mariage. Les femmes

apportent souvent de nouvelles variétés « d'un foyer à l'autre lors de leur mariage, et apportent de nouvelles semences de riz à planter dans les nouveaux champs de leur foyer » (*ibid.* : 80). Le voisinage représente une autre source importante au sein du village, représentant 33,7 % des réponses. L'échange a également lieu dans les groupes de travail collectif.

En Sierra Leone, LONGLEY (2000) signale que les jeunes femmes apportent les semences de leurs villages natals lors de leur mariage, facilitant ainsi la distribution de semences. SHRESTHA (1998 : 146), dans une analyse des systèmes traditionnels d'approvisionnement en semences indique que les femmes népalaises jouent un rôle central dans les réseaux d'échange de semences en échangeant avec amis, voisins et parents, et en « apportant des semences de différentes cultures et variétés de chez leurs parents comme présent pour la belle-famille ». Dans « les communautés tibéto-birmanes, comme les Gurung et les Magar, la tradition requiert l'offrande de nouvelles semences lors de la visite de parents, participant ainsi au transfert de semences d'un village à un autre » (*ibid.*).

Le rapport de DEY (1985 : 440) rédigé d'après ses visites effectuées en lien avec les projets de développement de riz en Gambie, en Côte d'Ivoire, en République de Haute-Volta, au Sénégal, en Mauritanie, au Zanzibar et à Madagascar, déclare que les femmes « possèdent des réseaux extensifs et efficaces pour la dissémination d'information et l'échange d'échantillons de nouvelles semences à tester ». Les femmes apportent souvent des semences de leur village natal vers les communautés où elles se marient. Le commerce entre la Gambie et le Burkina Faso a donné lieu à la culture et à l'échange de variétés transnationales.

Dans une étude sur la production de pommes de terre au Pérou, les femmes distribuaient des semences de pomme de terre comme présents aux jeunes mariés (Orjeda, repris dans QUIROZ, 1994). TAPIA et ROSAS (1993) examinent l'importance des foires aux semences dans les Andes, dans le cadre de l'échange et de la conservation de la diversité génétique. Ils déclarent que « dans plusieurs lieux, les femmes ont été désignées responsables de la sélection des semences, puisqu'elles savent comment cultiver différentes variétés et les utiliser pour la préparation alimentaire, et elles entretiennent le matériel pour la conservation des semences » (*ibid.* : 117). Le rôle des femmes comme sélectrices de semences peut donc aussi influencer leur participation aux mécanismes d'échange des semences.

## Les femmes et les VHR

La majorité des recherches sur les femmes et la production de VHR (variété à haut rendement) se sont intéressées aux effets des nouvelles technologies sur le travail des femmes au niveau de la transformation après-récolte (AGARWAL, 1985 ; BEGUM,

1985 ; IRRI, 1988). D'autres études se penchent sur la sélection des cultures pour les VHR, examinant les différences entre les critères des scientifiques et ceux des femmes. Par exemple, les femmes du Bangladesh attribuent plusieurs fonctions au riz. Le grain est bouilli, cuit à la vapeur en riz soufflé, roulé en flocons et moulu en farine pour les gâteaux de riz. De plus, la paille est utilisée pour le fourrage, le carburant, le chaume des toitures, et les matériaux artisanaux. Les balles sont utilisées comme combustible, pour le fourrage et les engrais. Cependant, le riz provenant de VHR est essentiellement cultivé pour le rendement en grains, la réceptivité aux engrais, et la résistance à la verse. La courte croissance des VHR crée un ratio grain/paille de 0,45 : 0,55 ; les VL (variété locale) ont généralement un ratio de 0,30 : 0,70 (KHUSH, 1985). Par conséquent, si les VHR produisent plus de grains, elles limitent la quantité de paille produite, ce qui a des conséquences sur la production de carburant, de fourrage et de matériaux de construction.

Peu d'études évaluent l'impact des VHR et des semences hybrides sur la participation des femmes dans la gestion des semences. L'impact du maïs hybride sur une femme du Zimbabwe illustre la manière dont la nouvelle technologie en matière de semences peut altérer les rapports qu'entretiennent les femmes avec la conservation des semences. « Le fait qu'aujourd'hui j'utilise une semence hybride signifie que je ne peux pas la réutiliser, [et] je dois revenir vers celui qui contrôle la semence » (SITHEMBISO, 1991 : 13). Il en résulte que les femmes sont moins enclines à planter du maïs hybride que les hommes, et les agriculteurs continuent de cultiver du maïs de VL pour leur consommation personnelle alors qu'ils/elles vendent du maïs hybride comme culture commerciale (KUMAR, 1994). La dissémination accrue des semences hybrides implique le besoin d'orienter les recherches sur les changements qui auront lieu au niveau du travail des femmes dans la sélection, la transformation et le stockage des semences.

## **Les femmes et les semences au Bangladesh**

### **Contexte**

La recherche dans une perspective de genre au Bangladesh a accordé, de façon inattendue, beaucoup d'attention aux femmes et aux semences comparée à la plupart des études menées dans d'autres pays. Cela résulte sans doute de l'effet conjugué de normes sociales qui confinent une grande partie du travail féminin au foyer et du volume de recherches portant sur leur travail familial. De nombreux auteurs concluent que les idéologies culturelles et religieuses sur l'isolement des

femmes, ou *pardah*, ont ajouté à « l'invisibilité » du travail productif des femmes au Bangladesh, encourageant les chercheurs à examiner le travail agricole et domestique de façon plus détaillée. Il est possible que ces circonstances uniques aient contribué à l'attention accordée à la gestion des semences.

« Les femmes rurales du Bangladesh sont responsables de... 100 % de la transformation des aliments » (MAHTAB, 1989 : 226). Appelée « activité à base de *bari* »<sup>3</sup>, la gestion des semences a été reconnue grâce au temps considérable que les femmes allouent aux activités après récolte. Le travail des femmes dans la transformation après récolte est important pour leur implication dans le domaine des semences puisque transformer les grains pour la consommation comme pour la conservation sont deux gestes intimement liés. Toutes deux ont lieu immédiatement après la récolte et nécessitent des compétences similaires. HOWARD-BORJAS (2003) explique ce phénomène global : « ces tâches sont la plupart du temps indivisibles : la même personne sélectionne, sépare, transforme et stocke simultanément les produits végétaux pour la récolte suivante, pour la consommation personnelle et pour la vente ».

L'étude de SAFILIOS-ROTHSCHILD et MAHMUD (1989) fut l'un des premiers projets de recherche à souligner la gestion des semences dans le travail agricole des femmes au Bangladesh. Ils signalent que le stockage des semences et leur préservation pour les grandes cultures sont effectués soit exclusivement par les femmes, soit par les hommes et les femmes conjointement. En outre, sauf dans les grandes exploitations familiales, les femmes s'occupent en grande partie de la conservation des semences pour le jardin potager. Dans une étude novatrice de femmes bangladaises dans 12 villages ruraux du district de Comilla, ABDULLAH et ZEIDENSTEIN (1982 : 69) déclarent que les femmes étaient « responsables de la préparation, du stockage, et de la germination des semences [de riz] ». Les auteurs ont découvert que la prise de décision des femmes au niveau de la gestion des semences était décisive pour le maintien des stocks de semences, en particulier en ce qui concerne l'attention portée à la transformation et au battage, ainsi qu'à la préparation des containers de stockage (*ibid.* : 30). HUO (1979) décrit de façon détaillée les huit phases de la transformation du grain de riz : broyage, battage, étuvage, séchage, décorticage, vannage, tamisage et stockage, en soulignant la nécessité de stocker et de transformer les semences destinées au grain séparément. En plus de leur gestion des semences pour les grandes cultures, les femmes sont également responsables de la sélection, de la transformation et du stockage des semences pour leurs jardins potagers. SCOTT et CARR (1985 : 18) notent que « comme pour le riz, les femmes sont responsables de la sélection et du stockage des semences pour la plupart des cultures [végétales] ». En outre, les arbres

<sup>3</sup> *Bari* signifie maison ou foyer en bengali.

fruitiers du potager sont également entretenus par les femmes. Elles préfèrent les variétés indigènes, comme le jacquier, le cocotier et le manguier, et leur participation dans la sélection de semis est essentielle à la survie de nouvelles plantations d'arbres (HOCKING *et al.*, 1996).

Une étude de SHAH et NURI (2000) quantifie la participation des femmes au stockage de semences végétales par tâches exécutées et nombre de semences stockées. Les résultats ayant trait aux semences végétales stockées, aux méthodes locales de stockage, aux essais de germination, et à la participation relative au stockage de semences mesurée en termes de fréquence étaient stratifiés par groupe économique et démontrent une implication considérable des femmes malgré des variations de classe. Il en ressort que les femmes participaient à la conservation de tout un ensemble de légumes feuillus, de haricots de gourdes, dans des bouteilles, des sacs plastiques, et dans des cosses de fruits secs, et que cette semence stockée à la ferme est la principale source de semence pour la production familiale de végétaux.

WILSON (2003) a découvert que les jardins potagers des femmes étaient plus petits et situés à l'intérieur de la maisonnée, là où les femmes pouvaient pratiquer le *pardah*. Wilson a montré que les femmes ont tendance à favoriser une grande diversité de cultures traditionnelles. Les hommes, en revanche, en cultivent moins dans l'ensemble et préfèrent les variétés introduites. Les femmes préfèrent les variétés indigènes pour leur qualité en termes de temps de cuisson et de vitamines fournies. WILSON conclut que « les jardins potagers des femmes contribuent à l'entretien de la diversité phylogénétique et perpétuent l'identité culturelle » (*ibid.*).

## L'étude menée en 2001

Il existe un lien logique entre la transformation après récolte et la gestion des semences effectuées par les femmes. Cependant, peu d'études ont été menées sur le rapport entre le travail des femmes dans la transformation après récolte, la gestion des semences, et l'agrobiodiversité. Notre étude de 2001 centrée sur deux villages ruraux du district de Tangail, au Bangladesh, prend en compte les différents facteurs en jeu dans la gestion des semences et l'agrobiodiversité, en lien avec le rôle des femmes rurales (OAKLEY, 2004 ; OAKLEY et MOMSEN, 2005 ; 2007). La recherche visait une vue d'ensemble afin d'évaluer la relation entre femmes et agrobiodiversité, en rendant compte de leurs activités dans la prise de décision, la sélection, la transformation, le stockage et l'échange des semences par le biais d'une comparaison entre les grandes cultures et les jardins potagers individuels et les facteurs affectant le choix des variétés cultivées.

Les villages de Bishnapur et de Baushite ont fait l'objet d'un ensemble de 75 enquêtes aléatoires menées auprès de femmes chefs de foyer, de 11 entretiens approfondis, et de quatre groupes de réflexion répartis par sexe. La conservation des semences était un élément omniprésent parmi les interviewés. La grande majorité des graines semées sont conservées à la ferme par les femmes. La majorité des interviewés des deux villages conservaient l'intégralité des semences utilisées, et la majorité était destinée à la consommation familiale. Les semences provenaient initialement des marchés locaux, d'héritages, et de réseaux d'échange entre parents ou voisins.

L'autorité de prise de décision au niveau du foyer sur les types de cultures et les graines utilisées était partagée entre les champs et le jardin potager. Les résultats de l'enquête montrent qu'en ce qui concerne les grandes cultures, ce sont généralement les hommes qui prennent les décisions liées aux choix de culture et de variétés, même si les femmes sont impliquées dans un tiers des cas. En ce qui concerne les jardins potagers, la prise de décision et l'exécution des tâches incombent uniquement aux femmes. Les hommes prennent part à la sélection des zones agricoles où les cultures seront préservées, alors que les femmes sont exclusivement responsables de la transformation, du stockage et de l'échange de ces semences qu'elles effectuent dans leur foyer. La conservation des semences est considérée par les hommes et les femmes comme le « travail des femmes ».

Les personnes interrogées ne présentaient aucune aversion pour la technologie, et avaient en réalité très vite adopté de nouvelles technologies de semences. 94 % de tous les répondants cultivaient une variété ou plus de riz amélioré, mais très peu étaient utilisées pour les potagers. Presque l'intégralité des cultures au potager étaient des VL, tout comme les autres grandes cultures (légumineuses, graines oléagineuses, et petites graines). Plus des deux tiers des répondants, ou plus, cultivaient une variété de riz locale (OAKLEY et MOMSEN, 2005).

Les femmes décrivaient des méthodes complexes et sophistiquées pour la sélection, la transformation et le stockage de semences (OAKLEY et MOMSEN, 2007). Ce sont essentiellement leurs mères et belles-mères qui leur enseignaient la conservation des semences, et la plupart disaient reproduire le même schéma avec leurs filles ou belles-filles. Peu de femmes prenaient part à des organisations formelles de conservation des semences, se reposant plutôt sur les réseaux d'échange informels.

## Interprétation des résultats

Les répondants des deux villages ont déclaré que le riz de VL avait meilleur goût que le riz de variété améliorée ; cependant, le rendement était, dans les deux villages, le facteur déterminant la décision de cultiver du riz de variété améliorée. Aucun des

villages ne dispose d'espace pour développer sa zone cultivée, ce qui explique que le riz de variété améliorée soit le seul moyen d'augmenter les rendements. Le goût était la principale raison pour la conservation du riz de variété améliorée ; les femmes préfèrent de loin les saveurs du riz de VL. L'importance des utilisations culinaires et du goût dans les critères de préférence des femmes a également été remarquée dans d'autres études menées dans d'autres pays, en particulier en relation avec les VL (DEFOER *et al.*, 1997 ; MULATU et ZELLEKE, 2002 ; SMALE *et al.*, 1999 : 21 ; SONG et JIGGINS, 2003 ; TSEGAYE, 1997 ; CHAMBERS et MOMSEN, 2007). Le rôle des femmes en tant que préparatrices de nourriture influence indéniablement l'utilisation continue du riz de VL dans les deux villages. Celles-ci préfèrent le riz de VL qu'elles utilisent dans certains plats et pour les fêtes, ce qui a également été observé dans d'autres études (BRR, 1999 : 33 ; MUSTAFI *et al.*, 2001 : 198).

Les jardins potagers sont l'unique responsabilité des femmes dans les deux villages. L'autorité des femmes dans le choix des cultures et des variétés à exploiter est extrêmement importante pour la conservation de l'agrobiodiversité, en particulier puisque les femmes utilisent et préfèrent sans conteste les VL pour la production de fruits et de légumes. Le goût était de loin la raison qui primait, expliquant les cultures de VL dans les potagers. Les VL étaient aussi cultivées pour leur adaptabilité au sol local et leur résistance aux inondations, pour leurs multiples usages culinaires, leur valeur nutritionnelle, mais aussi pour leur bon rendement et longue saison cultivable. Les graines apportées par les mariages, et le partage de graines entre communautés, augmentent la diversité (OAKLEY, 2004). Les femmes dépendent bien davantage des réseaux de semences pour les potagers que pour le riz et d'autres grandes cultures, comme le font remarquer d'autres chercheurs (HANNAN, 1988 : 43).

Les femmes effectuent toutes les activités de préparation et de gestion pour les potagers. Les seules exceptions impliquant la participation des hommes sont les vastes potagers situés en dehors du domaine familial, comme constaté dans de précédentes recherches (WILSON, 2003). Les femmes sont responsables de toutes les tâches de gestion des semences dans les potagers familiaux, y compris la sélection, la transformation, le stockage et l'échange. L'implication des femmes dans le stockage des graines pour les potagers au Bangladesh est confirmée par plusieurs études (BARD, 1988 ; KARIM, 1996 ; SHAH *et al.*, 1994 ; SHAH et NURI, 2000). Les femmes sont les principaux, sinon exclusifs, membres de la famille à se charger du séchage et du nettoyage des semences pour les potagers.

La sélection, la transformation, le stockage et l'échange de semences faits à la ferme pour les grandes cultures faisaient presque toujours partie des tâches affectées aux femmes dans les deux villages. Le rôle important des femmes dans la gestion des semences de grandes cultures est confirmé par d'autres chercheurs au Bangladesh (HANNAN, 1988 : 40 ; SAFILIOS-ROTHSCHILD et MAHMUD, 1989 : 10). Là



où les femmes participent moins à la production agricole, leur travail dans la sélection des semences avait été considéré comme négligeable auparavant ; les chercheurs prennent conscience cependant que leur contribution est bien plus conséquente que l'on imaginait (RICE *et al.*, 1998). La majorité des femmes de chaque village participaient à la sélection de riz et d'autres grandes cultures à destination des champs ou des terres familiales, de façon individuelle ou avec des hommes de la famille.

Les femmes étaient en charge de la gestion des semences, car ces activités sont considérées comme une extension de leurs tâches domestiques. Les femmes de cette étude décrivaient une science complexe de techniques utilisées pour gérer les semences de riz et de potagers. La transformation et le stockage de semences sont des activités particulièrement importantes qui demandent beaucoup de temps et de compétence. Les méthodes locales de vérification du taux d'humidité des semences ont été documentées dans d'autres études régionales (BANDYOPADHYAY et SAHA, 1998 ; HANNAN, 1988 : 40).

Les femmes rurales bangladaises entretiennent des « banques » de semences familiales qui stockent et préservent des variétés de cultures uniques. Il existe deux systèmes de semences qui opèrent de façon simultanée au Bangladesh : l'un est promu par les sélectionneurs commerciaux, l'autre entretenu par les femmes en tant que conservatrices et responsables des semences (SONG et JIGGINS, 2003).

Les résultats des entretiens indiquent que les femmes utilisent pléthore de techniques de préservation du stockage. Certaines femmes utilisent du sable ou des cendres comme conservateurs traditionnels de stockage des semences. Ces techniques ont également été enregistrées en Inde (SETHI et MALAVIYA, 2000). Les femmes emploient différentes technologies autochtones de conservation, notamment le séchage au soleil de semences destinées à la transformation et le stockage de semences dans des containers pour les protéger des rongeurs, des pratiques confirmées par une recherche préalable menée au Bangladesh (KASHEM et ISLAM, 1999 : 33-55).

## **Conclusion**

La division sexuée du travail a donné lieu à des relations distinctes aux semences et cultures entre les hommes et les femmes. Le rôle particulier des femmes et leurs interactions à l'égard de la diversité des cultures représentent les processus agro-sociaux d'entretien et de conservation des semences. Longtemps noyées dans des études plus larges, les références à la participation des femmes dans la sélection

tion, la transformation, le stockage et l'échange de semences deviennent de plus en plus détaillées et inspirent des travaux universitaires centrés sur la sexospécificité et l'agrobiodiversité. Les institutions internationales ont participé à la promotion de cadres d'analyse du genre et de la conservation des ressources génétiques des cultures. La documentation liée à la gestion des semences par les femmes au Bangladesh est particulièrement riche et offre une opportunité d'explorer de façon plus approfondie le rôle assumé par les femmes en lien avec la conservation de l'agrobiodiversité.

## Bibliographie

ABDULLAH T., ZEIDENSTEIN S., 1982 – *Village Women in Bangladesh: Prospects for Change*. Oxford, Pergamon for ILO.

ABRAMOVITZ J. N. 1994 – « Biodiversity and Gender Issues: Recognizing Common Ground ». In Harcourt W. (ed.) : *Feminist Perspectives on Sustainable Development*, London, Zed Books : 198-212.

ACHARYA M., BENNETT L., 1982 – « Women in the Subsistence Sector-Economic Participation and Household Decision-making in Nepal ». World Bank Staff Working Papers Number 256, Washington, D.C., World Bank.

ADESINA A. A., 1992 – « Village-level Studies and Sorghum Technology Development in West Africa: Case Study in Mali ». In Mook J., Rhoades R. (eds) : *Diversity, Farmer Knowledge, and Sustainability*, Ithaca, Cornell University Press : 147-168.

AGARWAL B., 1985 – « Rural Women and High Yielding Variety Rice Technology in India ». In IRRI (ed.) : *Women in Rice Farming*, England, Gower Publication : 307-336.

ASHBY J. A., 1994 – « Evaluation of Bean Varieties by Men and Women in Small Farm Systems ». In Feldstein H. S., Jiggins J. (eds) : *Tools for the Field: Methodologies Handbook for Gender Analysis in Agriculture*, West Hartford, Kumarian Press : 138-142.

BANDYOPADHYAY A. K., SAHA G. S., 1998 – Indigenous Methods of Selection and Preservation on the Andaman Islands in India. *Indigenous Knowledge and Development Monitor*, 6 (1).

BARD (Académie du Bangladesh pour le développement rural), 1988 – *Women's Contribution to Homestead Agricultural Production Systems in Bangladesh*. Comilla, Associate Printers, multigr.

- BEGUM S., 1985 – « Women and Technology: Rice Processing in Bangladesh ». In IRRI (ed.) : *Women in Rice Farming*, England, Grower Publication : 221-242.
- BELLON M., 1996 – The Dynamics of Crop Intraspecific Diversity: A Conceptual Framework at the Farmer Level. *Economic Botany*, 50 (1) : 26-39.
- BENNET-LARTEY S. O., AKROMAH R., 1996 – The Role of Women in Plant Genetic Resources Activities in Ghana. *Plant Genetic Resources Newsletter*, 106, IPGRI et FAO.
- BERG T., 1993 – « The Science of Plant Breeding Support or alternative to traditional practices? ». In Amanor K., Wellard K., Boef W., Bebbington A. (eds) : *Cultivating Knowledge: Genetic diversity, farmer experimentation, and crop research*, London, Intermediate Technology Publications : 72-77.
- BLEDISOE C. H., 1980 – *Women and Marriage in Kpelle Society*. Stanford, Stanford University Press.
- BOSTER J. S., 1985 – Selection for Perceptual Distinctiveness: Evidence from Aguaruna Cultivars of *Manihot esculenta*. *Economic Botany*, 9 (3) : 310-325.
- BRRI (Institut International de recherche sur le riz), 1999 – *BRRI Annual Report for January 1998 to June 1999*. BRRI, Gazipur, *multigr*.
- BUNNING S., HILL C., 1996 – *Farmers' rights in the conservation and use of plant genetic resources: a gender perspective*. Rome, FAO, *multigr*.
- BURLING R., 1963 – *Rengsanggri: Family and Kinship in a Garo Village*. Philadelphia, University of Philadelphia Press.
- CARNEY J., 2001 – *Black Rice: The African origins of rice cultivation in the Americas*. Cambridge, Harvard University Press.
- CHAMBERS K., MOMSEN J. H., 2007 – From the Kitchen and the Field: gender and maize diversity in Mexico. *Singapore Journal of Tropical Geography*, 28 : 39-56.
- CHRISTINCK A., 2002 – *This Seed Is Like Ourselves: A case study from Rajasthan, India on the social aspects of biodiversity and farmer's management of pearl millet seed*. Weikersheim, Margraf Publishers.
- CHRISTINCK A., 2003 – Communication personnelle, *multigr*.
- CRDI (Centre de recherche pour le développement international), 1998 – *Gender and Biodiversity Research Guidelines*, [www.idrc.ca/biodiversity/tools/gender\\_e.cfm](http://www.idrc.ca/biodiversity/tools/gender_e.cfm). Consulté 20 novembre 2002.
- CROMWELL E., van OOSTERHOUT S., 1999 – « On-farm Conservation of Crop Diversity: Policy and institutional lessons from Zimbabwe ». In Brush S. B. (ed.) : *Genes in the Field: On-farm Conservation of Crop Diversity*, Boca Raton, IPGRI, IDRC, et Lewis Publishers : 217-238.
- DEFOER T., KAMARA A., de GROOTE H., 1997 – Gender and Variety Selections: farmers' assessment of local maize varieties in Southern Mali. *African Crop Science Journal*, 5 (1) : 65-76.
- DEY J., 1985 – « Women in African Rice Farming Systems ». In IRRI (ed.) : *Women in Rice Farming*, Angleterre, Grower Publication : 419-444.
- DORP M. van, RULKENS T., 1993 – « Farmer Crop-selection Criteria and Genebank Collections in Indonesia ». In Amanor K., Wellard K., Boef W., Bebbington A. (eds) : *Cultivating*

*Knowledge: Genetic diversity, farmer experimentation, and crop research*, London, Intermediate Technology Publications : 119-127.

DUE J. M., 1988 – « Intra-Household Gender Issues in Farming Systems in Tanzania, Zambia, and Malawi ». In Poats S. V., Schmink M., Spring A. (eds) : *Gender Issues in Farming Systems Research and Extension*, Boulder, Westview Press.

FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), 1998 – *State of the World's Plant Genetic Resources for Food and Agriculture*. Rome, FAO, multigr.

FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), Website : [www.fao.org/Gender/en/agrib1-e.htm](http://www.fao.org/Gender/en/agrib1-e.htm), Consultation 28 novembre 2001.

FERNANDEZ M., SHRESTHA P., EYZAGUIRRE P., 2000 – « Integrating Gender Analysis for Participatory Genetic Resource Management: technical relevance, equity, and impact ». In Friis-Hansen E., Sthapit B. (eds) : *Participatory Approaches to the Conservation and Use of Plant Genetic Resource*, Rome, IPGRI : 44-52.

FOWLER C., MOONEY P., 1990 – *Shattering: Food, Politics, and the Loss of Genetic Diversity*. Tucson, University of Arizona Press.

FRIIS-HANSEN E., STHAPIT B. (eds), 2000 – *Participatory Approaches to the Conservation and Use of Plant Genetic Resource*. Rome, IPGRI.

GAY J., COLE M., 1967 – *The New Mathematics and an Old Culture: A study of learning among the Kpelle of Liberia*. New York, Holt, Rinehart and Winston.

HANNAN F. H., 1988 – *Resources Untapped: An Exploration into Women's Role in Homestead Agricultural Production System*. Dhaka, BARD.

HOCKING D., HOCKING A., ISLAM K., 1996 – Trees on Farms in Bangladesh. 3. Farmer's species preferences for homestead trees, survival of tree planting, and main causes of death. *Agroforestry Systems*, 33 : 231-247.

HOWARD-BORJAS P. L., 2001 – « Women In the Plant World: the significance of women and gender bias for botany and for biological diversity ». Wageningen Universiteit, discours d'ouverture.

HOWARD-BORJAS P. L. (ed.), 2003 – *Women and Plants: Gender Relations in Biodiversity Management and Conservation*. New York and London, Zed and St. Martin's Press.

HUQ J., 1979 – « Women in Economic Sphere: Rural ». In Women for Women (ed.) : *The Situation of Women in Bangladesh*, Dhaka, BRAC : 139-182.

IRIARTE L. *et al.*, 2000 – « The Role of Gender in the Conservation, Location, and Management of Genetic Diversity in Potatoes, Tarwi, and Maize in POCOATA, Bolivia ». In Friis-Hansen E., Sthapit B. (eds) : *Participatory Approaches to the Conservation and Use of Plant Genetic Resource*, Rome, IPGRI : 131-137.

IRRI (Institut international de recherche sur le riz), 1988 – *Filipino Women in Rice Farming Systems*. University of the Philippines, IRRI, et The Philippine Institute for Development Studies (eds).

JIGGINS J., 1986 – *Gender-Related Impacts and the Work of the International Agricultural Research Centers*. Document de réflexion du GCRAI No. 17, Washington, La Banque mondiale, multigr.

- KARIM N. A., 1996 – « Role of Women in Vegetable Agribusiness ». In Chadha M. L. (ed.) : *Vegetable Crops Agribusiness: Proceedings of a Workshop held at BRAC, Farmgate, Dhaka, Bangladesh 2-4 May 1995*, Taiwan, Centre asiatique de recherche et de développement des légumes, *multigr.*
- KASHEM M. A., ISLAM M. M., 1999 – Use of Indigenous Agricultural Technologies by the Rural Men and Women Farmers in Bangladesh. *Journal of Sustainable Agriculture*, 14 (2/3) : 27-43.
- KHUSH G. S., 1985 – « Improved Rice Varieties in Retrospect and Prospect ». In IRRI (ed.) : *Women in Rice Farming*, England, Grower Publication : 455-460.
- KITCH L., BOUKAR O., ENDONDO C., MURDOCK C., 1998 – Farmer Acceptability Criteria In Breeding Cowpea. *Experimental Agriculture*, 34 (4) : 475-486.
- KUMAR S., 1994 – *Adoption of Hybrid Maize in Zambia: Effects on Gender Roles, Food Consumption, and Nutrition*. Rapport de recherche No. 100m, Washington, IPGRI, *multigr.*
- LONGLEY C., 2000 – *A Social Life of Seeds: Local Management of Crop Variability in north-western Sierra Leone*. Thèse de doctorat, University College London.
- MAHTAB N., 1989 – « The Household-State Interface: Health, Education, and Nutrition of Rural Women in Bangladesh ». In Raj M. K., Chanana K. (eds) : *Gender and the Household Domain: Social and Cultural Dimensions*, New Delhi, Sage Publications : 210-227.
- MEHTA M., 1996 – « Our Lives Are No Different From That of Our Buffaloes: Agricultural change and gendered spaces in a central Himalayan valley ». In Rocheleau D. *et al.* (eds) : *Feminist Political Ecology: Global issues and local experiences*, London, Routledge : 180-208.
- MERCHANT C., 1989 – *Ecological Revolutions: Nature, Gender, and Science in New England*. Chapel Hill, University of North Carolina Press.
- MOMSEN J. H., 2004 – *Gender and Development*. New York, Routledge.
- MORENO-BLACK G., SOMNASANG P., THAMTHAWAN S., 1994 – Women in Northeastern Thailand: Preservers of Botanical Diversity. *Indigenous Knowledge and Development Monitor*, 2 (3).
- MULATU E., ZELLEKE H., 2002 – Farmers' High Maize (*Zea mays* L.) Selection Criteria: Implications for maize breeding for the Haraghe highlands of eastern Ethiopia. *Euphytica*, 127 : 11-30.
- MUSHITA A., 1992 – « Zimbabwean Farmers as the Starting Point ». In Cooper D., Vellve R., Hobbelink H. (eds) : *Growing Diversity: Genetic resources and local food security*, London, Intermediate Technology Publications : 69-77.
- MUSTAFI B. A. A., ALAM S. M., JABBER M. A., 2001 – « Socio-economic Aspects of MV Rice Cultivation at the Farm Level ». In BRRI (ed.) : *Proceedings of the Workshop on Modern Rice Cultivation in Bangladesh 14-16 February, 1999*, Gazipur, BRRI : 189-202.
- NAZAREA V. D., 1998 – *Cultural Memory and Biodiversity*. Tucson, The University of Arizona Press.
- NINEZ V. K., 1984 – *Household Gardens: Theoretical considerations on an old survival strategy*. Potatoes in Food Systems Research Series, Rapport No. 1. Centre international de la pomme de terre, *multigr.*

- OAKLEY E., 2004 – Home Gardens: A cultural responsibility. *LEISA*, 20 (1) : 22-23.
- OAKLEY E., MOMSEN J. H., 2005 – Gender and Agrobiodiversity: A case study from Bangladesh. *Geographical Journal*, 171 (3) : 195-208.
- OAKLEY E., MOMSEN J. H., 2007 – Women and Seed Management: A study of two villages in Bangladesh. *Singapore Journal of Tropical Geography*, 28 : 90-106.
- OOSTERHOUT van S., 1993 – « Sorghum Genetic Resources of Small-scale farmers in Zimbabwe ». In Amanor K., Wellard K., Boef W., Bebbington A. (eds) : *Cultivating Knowledge: Genetic diversity, farmer experimentation, and crop research*, London, Intermediate Technology Publications : 89-95.
- PRAIN G., 1993 – « Mobilizing Local Expertise in Plant Genetic Resource Research ». In Amanor K., Wellard K., Boef W., Bebbington A. (eds) : *Cultivating Knowledge: Genetic diversity, farmer experimentation, and crop research*, London, Intermediate Technology Publications : 102-110.
- QUIROZ C., 1994 – Biodiversity, Indigenous Knowledge, Gender, and Intellectual Property Rights. *Indigenous Knowledge and Development Monitor*, 2 (3).
- RAMPRASAD V., 1999 – Women and Biodiversity Conservation. *COMPAS Newsletter* : 24-25.
- RICE E., SMALE M., BLANCO J. L., 1998 – Farmers' Use of Improved Seed Selection Practices in Mexican Maize: Evidence and Issues from the Sierra de Sanata Marta. *World Development*, 26 (9) : 1625-1640.
- RICHARDS P., 1996 – « Culture and Community Values in the Selection and Maintenance of African Rice ». In Brush S. B., Stabinsky D. (eds) : *Valuing Local Knowledge: Indigenous people and intellectual property rights*, Washington, Island Press : 209-229.
- RUBIN D. S., 1992 – « Labor Patterns in Agricultural Households: A Time-use Study in Southwestern Kenya ». In Moock J., Rhoades R. (eds) : *Diversity, Farmer Knowledge, and Sustainability*, Ithaca, Cornell University Press : 169-188.
- SACHS C., 1996 – *Gendered Fields: Rural Women, Agriculture, and Environment*. Westview Press, Boulder.
- SACHS C., GAJUREL K., BIANCO M., 1997 – « Gender, Seeds, and Biodiversity ». In Sachs C. E. (ed.) : *Women Working in the Environment*, Washington, Taylor and Francis : 177-192.
- SAFILIOS-ROTHSCHILD C., MAHMUD S., 1989 – *Women's Roles in Agriculture: Present trends and potential for growth*. PNUD et UNIFEM-Bangladesh Agricultural Sector Review, *multigr.*
- SARADOMONI K., 1991 – *Filling the Rice Bowl*. New Delhi, Sangam Books.
- SATHEESH P. V., 2000 – « Linking to Community Development: Using participatory approaches to *in situ* conservation ». In Friis-Hansen E., Sthapit B. (eds) : *Participatory Approaches to the Conservation and Use of Plant Genetic Resource*, Rome, IPGRI : 181-187.
- SCOTT G. L., CARR M., 1985 – *The Impact of Technology Choice on Rural Women in Bangladesh: Problems and opportunities*. Document de travail du personnel de la Banque mondiale, Numéro 731, Washington, Banque mondiale, *multigr.*
- SETHI N., MALAVIYA A., 2000 – Scientific Rationality of Indigenous Grain Storage Practices Practiced By Rural Women. *Indian Journal of Agricultural Research*, 34 (3) : 188-190.

- SEYAWATI I., 1997 – « Knowledge and Use of Rice Varieties in Apua Ping ». In Sorensen K. W., Morris B. (eds) : *Peoples and Plants of Kayan Mentarang*, London, Programme indonésien du Fonds mondial pour la nature : 75-99.
- SHAH W. A., RUKSHANA Y., REZAUL K., KARIM M. M. A., 1994 – Participation of Rural Women in the Homestead Vegetable Farming Systems of Bangladesh. *Journal for Farming Systems Research-Extension*, 4 (2) : 83-92.
- SHAH W. A., NURI S. J., 2000 – « Local Vegetable Seed Storage Methods and Women's Participation in Development ». In Sillitoe P. (ed.) : *Indigenous Knowledge Development In Bangladesh: Present and Future*, London, Intermediate Technology Publications : 91-96.
- SHIVA V., 1988 – *Staying Alive*. Delhi, kali for women.
- SHIVA V., 1995 – *Monocultures of the Mind*. London, Zed Books.
- SHIVA V., DANKELMAN I., 1992 – « Women and Biological Diversity: Lessons from the Indian Himalaya ». In Cooper D., Vellve R., Hobbelink H. (eds) : *Growing Diversity: Genetic resources and local food security*, London, Intermediate Technology Publications : 44-50.
- SHRESTHA P. K., 1998 – « Gene, Gender, and Generation: The role of traditional seed supply systems in the maintenance of agrobiodiversity in Nepal ». In Partap T., Sthapit B. R. (eds) : *Managing Agrobiodiversity: Farmers' changing perspectives and institutional responses in the HKH Region*, Katmandu. Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes et IPGRI : 143-152.
- SITHEMBISO N., 1991 – Africa's Food Crisis: Price of Ignoring Women. *Women in Action*, 4 : 12-13.
- SMALE M. et al., 1999 – *Farmer Management of Maize Diversity in the Central Valleys of Oaxaca, Mexico: CIMMYT/INIFAP 1998 Baseline Socioeconomic Survey*. Document de travail, département de science économique 99-09. CIMMYT, Mexique, *multigr*.
- SONG Y., JIGGINS J., 2003 – « Women and Maize Breeding: The Development of New Seed Systems in a Marginal Area of Southwest China ». In Howard P. (ed.) : *Women and Plants: Gender Relations in Biodiversity Management and Conservation*, New York and London, Zed and St. Martin's Press.
- SPEARLING L., 1992 – « Farmer Participation and the Development of Bean Varieties in Rwanda ». In Mook J., Rhoades R. (eds) : *Diversity, Farmer Knowledge, and Sustainability*, Ithaca, Cornell University Press : 96-112.
- SPEARLING L., ASHBY J. A., SMITH M. E., WELTZIEN E., MCGUIRE S., 2000 – A Framework for Analyzing Participatory Plant Breeding Approaches and Results. *Euphytica*, 122 : 439-450.
- STHAPIT B. R., JOSHI K. D., WITCOMBE J. R., 1996 – Farmer Participatory Crop Improvement. III. Participatory Plant Breeding, A Case Study for Rice in Nepal. *Experimental Agriculture*, 32 : 479-496.
- TAPIA M. E., DE LA TORRE A., 1997 – *Women Farmers and Andean Seeds*. Rome, IPGRI.
- TAPIA M. E., ROSAS A., 1993 – « Seed Fairs in the Andes: A strategy for local conservation of plant genetic resources ». In Amanor K., Wellard K., Boef W., Bebbington A. (eds) : *Cultivating Knowledge: Genetic diversity, farmer experimentation, and crop research*, London, Intermediate Technology Publications : 111-118.

TRIPP R., 2001 – *Seed Provision and Agricultural Development: The institutions of rural change*. London, Overseas Development Institute.

TSEGAYE B., 1997 – The Significance of Biodiversity for Sustaining Agricultural Production and the Role of Women in the Traditional Sector: the Ethiopian experience. *Agriculture, Ecosystems, and Environment*, 62 : 215-227.

VOSS J., 1992 – « Conserving and Increasing On-farm Genetic Diversity: Farmer Management of Varietal Bean Mixtures in Central Africa ». In Mook J., Rhoades R. (eds) : *Diversity, Farmer Knowledge, and Sustainability*, Ithaca, Cornell University Press : 34-51.

WILSON M., 2003 – « Exchange, Patriarchy, and Status: Women's Homegardens in Bangladesh ». In Howard P. (ed.) : *Women and Plants: Gender Relations in Biodiversity Management and Conservation*, New York and London, Zed and St. Martin's Press.

WOREDE M., 1992 – « Ethiopia: A genebank working with farmers ». In Cooper D., Vellve R., Hobbelink H. (eds) : *Growing Diversity: Genetic resources and local food security*, London, Intermediate Technology Publications : 78-94.

WOREDE M., MEKBIB H., 1993 – « Linking Genetic Resource Conservation to Farmers in Ethiopia ». In Amanor K., Wellard K., Boef W., Bebbington A. (eds) : *Cultivating Knowledge: Genetic diversity, farmer experimentation, and crop research*, London, Intermediate Technology Publications : 78-84.

ZIMMERER K. S., 1996 – *Changing Fortunes: Biodiversity and Peasant Livelihood in the Peruvian Andes*. Berkeley, University of California Press.

ZWEIFEL H., 1997 – The Gendered Nature of Biodiversity Conservation. *NWSA Journal*, 9 (2).



# Systèmes semenciers en transition (Inde-France)

Carine  
Pionetti

Les semences sont au cœur d'enjeux économiques et politiques majeurs, comme en témoigne la multiplication de traités internationaux et de lois concernant la régulation du secteur semencier, la protection des droits de propriété intellectuelle sur le vivant, ou encore la gestion des ressources phytogénétiques<sup>1</sup>. Cet appareil législatif et juridique est le fruit de longues négociations entre différents acteurs du secteur, et force est de constater que les agriculteurs et agricultrices ne sont pas toujours invités à la table des négociations... Les instances qui formulent lois et droits oublient aisément que paysans et agriculteurs sont les premiers concernés par les semences. Ce constat est particulièrement vrai en Europe, mais s'applique aussi à certains pays du Sud.

Si le rapport qui lie les semences aux agriculteurs apparaît comme « escamotable » dans les arènes « modernes » de décision sur le statut du vivant et des semences, l'idée même que la gestion de la biodiversité et des semences puisse, dans certains pays, passer par les femmes est, quant à elle, tout simplement inexistante.

Or, la question des normes de genre et des rapports sociaux qu'elles conditionnent se pose de manière particulièrement aiguë dans trois champs distincts, bien qu'interconnectés, d'investigation du rapport au vivant végétal :

- la gestion de la biodiversité agricole (cultivée et sauvage) ;
- le libre-arbitre des agriculteurs et agricultrices en matière d'accès aux semences ;

<sup>1</sup> Traité Tirpaa, Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, [http://www.fao.org/fileadmin/templates/legal/docs/IntTreatyPlantGeneticResources\\_FAO.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/templates/legal/docs/IntTreatyPlantGeneticResources_FAO.pdf). Lois nationales sur les semences, Convention internationale de l'Union pour la protection des obtentions végétales (UPOV), <http://www.upov.int/upovlex/fr/conventions/1991/act1991.html>

– la relation entre systèmes semenciers fondés sur la création variétale et la commercialisation, d'une part, et systèmes semenciers fondés sur l'autoproduction et les échanges de semences au sein même des communautés paysannes, d'autre part.

La problématique se décline aussi à différentes échelles et dans différents contextes, depuis l'échelle micro-locale des parcelles cultivées par un couple homme-femme, enchâssé dans une société et une culture, jusqu'à l'échelle transnationale de l'industrie semencière où se déploient des stratégies de plus en plus sophistiquées d'artificialisation du vivant, et au sein de laquelle œuvrent beaucoup d'hommes, et très peu de femmes.

Michel Foucault a élaboré, dans les années 1970, le concept de « biopouvoir », désignant « l'entrée de la vie dans le régime du pouvoir de la modernité » (FOUCAULT, 1976). Foucault conçoit le pouvoir comme une stratégie – et non comme une propriété – dont les effets de domination ne sont pas attribués à une simple appropriation, mais à des dispositions, à des manœuvres, à des tactiques, à des techniques, à des fonctionnements. Par ailleurs, les relations de pouvoir ne sont pas immuables et à sens unique ; elles sont multiples et mobiles, et suscitent des résistances qui redéfinissent sans cesse son champ (*ibid.*).

Pour cerner les enjeux du contrôle politique du vivant, il est particulièrement important de percevoir les différences de paradigme qui existent entre deux logiques. D'une part, on peut parler d'une logique de gestion « paysanne » et « informelle » des semences, où les semences sont essentiellement gérées par les agriculteurs, selon des savoir-faire et des codes précis, mais en dehors de la sphère marchande et du formalisme de la recherche agronomique ; cette logique existe encore dans de très nombreux systèmes agraires, y compris les systèmes qui combinent agriculture vivrière et commerciale. D'autre part, il existe (depuis quelques décennies seulement) une logique industrielle de la semence, fondée sur des impératifs de productivité, de rentabilité, et de qualité, qui domine dans les agricultures industrielles des pays du Nord, mais qui s'est aussi imposée par le biais de règles commerciales et des politiques de développement agricole dans de très nombreuses zones du globe, de la Chine au Brésil, en passant par l'Inde (PÉREZ-VITORIA, 2010).

Ces deux logiques parallèles coexistent ainsi dans la plupart des pays du monde, avec de véritables lignes de front qui se cristallisent, à l'échelle internationale, dans les négociations autour des droits d'obtention végétale et des droits des agriculteurs, ou encore, dans les systèmes de recherche agronomiques, entre partisans de la conservation *in situ* des ressources génétiques (dans les champs des paysans), et adeptes de la conservation *ex situ* (en banques de gènes).

Le secteur des semences se prête ainsi à une analyse du couple autonomie-hétéronomie telle qu'Ivan Illich l'a proposée pour étudier le secteur des transports, de

l'éducation, et de la médecine, les systèmes de type « autonome », fondés sur les savoir-faire vernaculaires et le contrôle local des décisions s'opposant aux systèmes de type « hétéronome » qui se caractérisent par la mise en œuvre de procédés industriels, et de différents degrés d'institutionnalisation (ILLICH, 1981).

L'étude de chacune de ces deux logiques au travers du prisme du genre permet une relecture intéressante – et nécessaire – de l'histoire récente des semences. Un objectif majeur du travail de recherche présenté ici a été d'appréhender la place accordée aux savoir-faire et aux stratégies des femmes dans ces deux logiques, et les effets induits par l'industrialisation de la semence en termes de rapports de genre.

Cet article est très largement issu d'une recherche doctorale menée en Inde et en France entre les années 2000 et 2003 (PIONETTI, 2004). En Inde, un travail d'enquêtes a été réalisé dans huit communautés du plateau du Deccan, une région semi-aride de l'Andhra Pradesh. Ces huit communautés ont été sélectionnées en fonction de leur positionnement sur un « spectre virtuel » qui balayerait différents types d'agriculture avec à une extrémité, une agriculture traditionnelle vivrière reposant sur l'utilisation de variétés locales et de semences paysannes, et à l'autre extrémité, une agriculture à caractère commercial (répondant aux demandes du marché) où l'ensemble des intrants est acheté auprès de négociants. Les enquêtes – combinant l'emploi d'outils participatifs et d'entretiens semi-structurés avec des individus, et en petits groupes unisexes ou mixtes – ont permis d'appréhender en profondeur les rapports hommes-femmes autour de la gestion de l'agrobiodiversité et des semences dans des systèmes agricoles d'une même région, mais présentant différents degrés d'intégration dans l'économie de marché.

En France, l'enquête a porté sur la genèse de l'industrie semencière, sur les différentes étapes de la structuration du secteur (notamment en matière d'innovation et de réglementation), et sur les controverses qui ont surgi durant ce processus constitutif de l'industrie semencière française, considérée comme l'une des plus performantes en Europe.

Il s'agit donc d'un travail pluridisciplinaire, alliant anthropologie, géographie, agronomie et droit. La discipline de l'écologie politique s'est avérée particulièrement appropriée pour l'analyse des enjeux de la semence à la fois aux échelles micro-locale, nationale et globale. Combinée au genre comme entrée transversale, l'écologie politique nous a permis de répondre aux questions-clés de l'accès et du contrôle sur la semence, et plus largement, sur les ressources génétiques pour l'agriculture et l'alimentation.

Cet article comporte trois parties. La première s'intéresse aux pratiques et aux représentations des paysannes du sud de l'Inde autour de la biodiversité et des semences, et aux rapports de genre qui se jouent dans un système largement fondé sur l'utilisation et la valorisation des ressources et des savoir-faire locaux, avec des

apports extérieurs (intrants, semences, recherche) relativement limités. La deuxième partie présente le système industriel semencier français, et s'attache à mettre en lumière les stratégies qui ont présidé aux orientations technologiques et réglementaires de cette industrie. Dans une troisième partie, nous examinerons les effets induits par le processus d'industrialisation de la semence – également à l'œuvre en Inde – pour les paysans et paysannes du plateau du Deccan en matière d'accès à la semence, de coûts de production, mais aussi de répartition du pouvoir décisionnel au sein du foyer. Nous verrons aussi qu'à travers le globe, des agriculteurs et agricultrices s'organisent et se mobilisent pour revaloriser la production autonome de semences de fermes, l'utilisation de variétés locales adaptées aux terroirs et des pratiques socio-culturelles qu'ils et elles n'entendent pas voir disparaître.

## **La semence dans une logique paysanne : stratégies de femmes en Inde du Sud**

Dans les agricultures paysannes, fondées sur la valorisation des ressources et des savoirs locaux, avec une forte composante d'autoproduction (DELÉAGE, 2004), la semence est intimement liée à la sécurité alimentaire, à la gestion de l'agrobiodiversité, aux savoirs écologiques et... aux femmes, qui ont en charge la préservation des semences dans plusieurs pays d'Asie du Sud, mais aussi dans les Andes et dans divers pays d'Afrique (HOWARD, 2003).

Le contexte indien auquel nous allons nous intéresser présente certaines caractéristiques importantes à souligner. L'étude a été réalisée dans une région semi-aride de l'Andhra Pradesh, sur le plateau du Deccan, qui se distingue par une certaine marginalité (par rapport aux régions côtières) du fait de son enclavement, d'un climat jugé hostile et de terres sèches peu productives. Cette marginalité d'ordre géographique se double d'une marginalité culturelle, ancrée dans la culture et la consommation du mil et du sorgho, par opposition au riz, culture dominante des zones côtières (CLAVERIE, 1998). L'appartenance sociale des paysans et paysannes qui sont au cœur de cette étude introduit une troisième forme de marginalité, sociale cette fois : une part importante des paysans possédant moins de 0,5 ha de terres appartient au groupe des basses castes, et notamment aux Dalits (anciennement connus sous le nom d'intouchables, et aujourd'hui répertoriés sous le terme de « Scheduled Castes »)<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> Un village typique du plateau du Deccan est composé de plusieurs castes : Reddi et Kapu possèdent généralement le gros des terres et du bétail, Komati, Baniya et Shaukar sont les prêteurs et les commerçants, puis il y a les castes moins élevées (qui forment la majeure partie de la population) dont la position économique est variable : Kurma et Golla (éleveurs, bergers, cultivateurs), Goud (extraction du vin de palme), Mouthiraj (pêcheurs et cultivateurs), auxquelles viennent s'ajouter les castes d'artisans et les basses castes (Dalit).

On notera encore que 49 % des Dalits sont des travailleurs agricoles (contre 25 % dans le reste de la population), et que cette catégorie soio-professionnelle est aussi particulièrement répandue chez les femmes dans le Deccan (DUVVURY, 1998). En effet, l'accès des femmes à la terre demeure extrêmement précaire : les règles d'héritage tendent à exclure les femmes, et les normes sociales accordent peu de légitimité aux femmes, considérées comme des épouses, mais rarement comme des agricultrices à part entière.

Soumis depuis des décennies au risque climatique, les paysans et paysannes du Deccan tentent de diversifier leurs activités de production et leurs sources de revenus. L'importante biodiversité cultivée que l'on rencontre encore sur les terres des petites paysannes du Deccan est ainsi le reflet d'un ensemble complexe de contraintes et de besoins dont tiennent compte les paysannes dans leurs choix cultureux :

- le type et la qualité des sols ;
- l'accès ou non à l'irrigation (très limité pour les petits exploitants) ;
- les besoins de la famille en céréales, oléagineux, légumineuses, condiments et légumes ;
- les besoins des animaux en fourrage ;
- la nécessité de produire des variétés réservées aux rituels (variétés spécifiques de sorgho, de sésame...) ;
- la nécessité de régénérer la fertilité des terres (grâce aux rotations et aux associations de cultures) ;
- les besoins en argent du foyer (même chez les très petits paysans, les surplus ou des cultures de rente comme le curcuma ou le gingembre sont vendus) ;
- la présence (étendue ou limitée) de main-d'œuvre au sein de la famille, ou la possibilité d'embaucher de la main-d'œuvre.

Or, la biodiversité cultivée est intimement liée à la possibilité de produire ses propres semences.

En Inde, l'implication des femmes dans l'agriculture varie selon les régions et selon les systèmes agraires. Dans la région qui nous intéresse, les hommes s'occupent de la préparation des terres (notamment le labour), le semis et la récolte sont réalisés en couple, tandis que le sarclage et les diverses opérations post-récolte (vannage, séchage, conservation du grain et préservation des semences) sont essentiellement la responsabilité des femmes. Ce sont aussi en règle générale les femmes qui préparent les mélanges de semences à mettre en terre au moment du semis. En revanche, ce sont plutôt les hommes qui s'occupent de la vente en gros de la récolte (ou d'une part de la récolte), même si les femmes assurent la vente directe de certaines productions sur les marchés locaux.

Une part non négligeable des paysannes du plateau du Deccan préserve leurs propres semences à partir de leurs propres récoltes pour un ensemble de raisons

économiques, culturelles, écologiques. L'achat de semences est coûteux, voire prohibitif, et conduit inexorablement à de nouvelles formes d'endettement. Produire ses propres semences, c'est économiser de l'argent, et c'est aussi ne pas dépendre du marché, considéré comme aléatoire (semences indisponibles sur le marché au moment opportun, discrimination envers les pauvres à qui l'on vend des semences « de second choix »).

Les savoirs liés à la production de semences sont transmis de mère en fille, comme l'indique ce dicton de l'Inde du Sud : « Auprès du père, le fils apprend à labourer, auprès de la mère, la fille apprend à préserver des semences » (PIONETTI, 2005 : 166). Une femme qui a ses propres semences est donc considérée comme une femme qui sait bien gérer son affaire, et dans chaque communauté, certaines femmes étaient reconnues pour leur talent et leur fiabilité en matière de production de semences.

Enfin, pour pouvoir semer entre 15 et 20 variétés locales sur un demi-hectare, comme le font encore certaines paysannes du Deccan, il n'existe pas d'alternatives à la production de semences paysannes à la ferme. En effet, la majorité de ces variétés locales n'est pas commercialisée, et l'industrie semencière n'a aucun intérêt à développer des semences qui seraient vendues en quantités très limitées (puisqu'elles sont adaptées à un terroir donné). Comme le montre le tableau 1, bon

Tableau 1

Les stocks de semences de Poshamma, paysanne cultivant 0,8 ha à Shamshuddinpur (district de Médak, Andhra Pradesh).

| <b>Cultures de saison des pluies (<i>kharif</i>)</b>    | <b>Quantités de semences produites et semées</b> | <b>Cultures d'hiver (<i>rabi</i>)</b> | <b>Quantités de semences produites et semées</b> |
|---|--|---------------------------------------|--|
| Sorgho<br><i>Tella jonna</i><br><i>Malle jonna</i>      | 7,5 kg<br>4,5 kg                                 | Sorgho<br><i>Saijonna</i>             | 0,175 kg   |
| Ambérique<br><i>Kiriki pesari</i><br><i>Tiga pesari</i> | 9 kg<br>0,175 kg                                 | Pois chiche                           | 12 kg  |
| Pois d'Angole   | 6 kg   | Lentille                              | 1,5 kg   |
| Pois dolique  | 2,25 kg  | Carthame                              | 3 kg   |
| Mil chandelle   | 0,175 kg   | Tournesol                             | 0,35 kg  |
| Roselle   | 0,175 kg   | Lin                                   | 1,5 kg   |
|   |  | Moutarde                              | 0,175 kg   |
|   |  | Coriandre                             | 20 kg  |
| Total   | 29,775 kg  | Total                                 | 38,7 kg  |

Source : Entretien individuel à Shamshuddinpur, district de Médak, 2001 (Pionetti, 2004 : 175).

Note : les unités de mesure locales (*ser*, *adda*, *gidda*) ont été converties en kg par souci de clarté.

nombre de paysannes produisent des petites quantités de semences pour une très grande diversité de plantes cultivées. Aucune entreprise semencière au monde – qu'elle soit locale ou multinationale – ne propose de semences issues de variétés locales conditionnées en de si infimes quantités.

L'étude approfondie des logiques présidant à l'autoproduction de semences à l'échelle d'un foyer montre que si les paysannes tiennent à produire leurs semences, c'est aussi parce que cela leur permet de cultiver exactement le mélange cultural qui les intéresse, avec toutes les variantes qui leur semblent utiles, et toute la diversité qui leur permet de nourrir leur famille, et ce sans attendre le consentement du mari puisque ce sont elles qui gèrent les semences et préparent les mélanges à mettre en terre (PIONETTI, 2005).

Les choix variétaux des paysannes relèvent de stratégies subtiles pour s'assurer le contrôle de la récolte. Lors d'un entretien avec des paysannes du village de Chillammadi (district de Médak, Andhra Pradesh), celles-ci énumèrent diverses raisons agronomiques (aptitude vis-à-vis de la sécheresse, résistance aux ravageurs...) expliquant qu'elles cultivent non pas une, mais deux ou trois variétés distinctes de pois d'Angole ou de pois chiche au sein d'une même parcelle. Mais au-delà de ces motifs d'ordre agronomique, Lakshamma explique qu'en semant trois variétés distinctes de pois chiche, elle minimise le « risque » de voir son mari emporter la récolte au marché, puisqu'elle obtient ainsi trois types de pois chiche et non pas un volume homogène d'une seule variété plus facilement commercialisable. La diversité intraspécifique apparaît donc comme un atout non négligeable pour la cultivatrice qui s'ingénie à mettre de côté un maximum de céréales et légumineuses – en quantité et en qualité – pour pourvoir aux besoins alimentaires de sa famille.

Si une paysanne ne parvient pas à produire toutes les semences dont elle a besoin, ce qui est fréquemment le cas, elle peut se tourner vers d'autres femmes de sa communauté et obtenir un prêt de semences sans déboursier d'argent, pour la quantité exacte dont elle a besoin (de quelques dizaines de grammes à plusieurs kilogrammes). Les prêts de semences participent d'une économie locale non monétaire en perte de vitesse dans de nombreuses régions du globe, mais qui a pourtant fait ses preuves. Diverses études attestent du rôle essentiel des échanges de semences dans le maintien d'une variabilité génétique et dans l'évolution de la biodiversité végétale en Asie, mais aussi en Afrique et en Amérique latine (LUXEREAU, 1994 ; LOUETTE *et al.*, 1997). Cette variabilité génétique est importante puisqu'elle favorise l'adaptation aux contraintes agro-écologiques (stress hydrique, sols appauvris) et une stabilité de production dans les systèmes agraires traditionnels, c'est-à-dire ne dépendant ni d'intrants chimiques, ni de variétés améliorées. L'accès renouvelé à des pools génétiques (végétaux et animaux) riches et variés apparaît ainsi comme un élément clé de la survie des petits paysans (VAN OOSTERHOUT, 1997).

Dans le contexte de l'agriculture sèche traditionnelle du plateau du Deccan, la production autonome de semences, à l'échelle familiale, à partir des récoltes, favorise ainsi :

- la capacité des femmes à influencer sur le choix des cultures ;
- la diversité des cultures adaptées aux contraintes agro-écologiques, qui se traduit par une diversité sur le plan nutritionnel ;
- le maintien d'une agriculture familiale essentiellement vivrière fondée sur l'association cultures-élevage.

Le système local de production et d'échange de semences est donc garant du libre-arbitre des paysans en matière de choix de cultures. Les semences paysannes sont encore présentes dans de nombreuses régions de pays du Sud, notamment dans les zones semi-arides ou montagneuses (au Népal par exemple, mais aussi dans la cordillère des Andes en Amérique latine), et tendent à refaire leur apparition dans certaines zones d'Europe (France, Espagne, Italie...). Or, comme nous allons le voir plus loin, les variétés améliorées issues de la Révolution verte, puis les variétés hybrides et transgéniques (très largement répandues pour le coton en Inde, et pour le soja au Brésil et en Argentine) remettent largement en cause l'autoproduction de semences et l'utilisation de la diversité génétique locale. Dès l'instant où la semence est issue des laboratoires d'amélioration des plantes, elle passe aux mains des industriels, qui imposent divers niveaux de contrôle sur la libre production et circulation des semences.

## **Le système industriel semencier français**

Le projet de modernisation de l'agriculture conçu dès les années 1930-1940, et qui va s'étendre à l'Europe, et peu à peu, au reste du monde, entre les années 1950 et aujourd'hui, va bouleverser le statut de la semence à l'échelle mondiale. Le principe directeur de cette modernisation est l'augmentation des rendements, et celle-ci passe par l'utilisation massive d'engrais et de produits de synthèse. Durant tout le xx<sup>e</sup> siècle, la consommation mondiale des trois principaux engrais chimiques (azote, acide phosphorique, potasse) va considérablement augmenter, passant de 17 millions de tonnes d'unités fertilisantes en 1950 à 130 millions à la fin des années 1980 (JOLY et Ducos, 1993). Or, l'utilisation d'engrais ne permet d'augmenter la productivité que si elle est associée à des variétés sélectionnées pour répondre au mode de culture chimique. La sélection de variétés végétales et de races animales constitue donc l'un des volets fondamentaux de l'agriculture industrielle (BONNEUIL *et al.*, 2012).

L'industrie semencière commence à se constituer en secteur organisé après 1945, grâce aux efforts de l'État. La création de l'Institut national de la recherche



agronomique (Inra) marque le début de la période d'expansion du secteur semencier. Vers la fin des années 1960, le secteur privé ne se cantonne plus à la reproduction et à la vente des variétés développées par l'Inra : de nombreuses entreprises et coopératives se lancent aussi dans la recherche. Leurs activités comprennent la création variétale, la multiplication, la production, le conditionnement et la commercialisation des semences.

Peu à peu, l'État français met en place des structures publiques ou semi-publiques ayant pour mission d'encadrer les divers champs d'opération de cette industrie naissante : il s'agit là d'un processus d'institutionnalisation de la filière industrielle des semences qui ne va cesser de se complexifier, et de répondre aux intérêts privés des acteurs de l'industrie.

Les principaux instruments de cette institutionnalisation sont :

- le Catalogue officiel des espèces et variétés, créé en premier lieu pour le blé en 1933, et suivi d'un Catalogue pour les espèces potagères en 1952, pour la vigne en 1960 et pour les espèces fruitières en 1961 ;
- le Groupement national interprofessionnel des semences et plants (GNIS), créé en 1941, tient ces catalogues et fédère l'ensemble des acteurs du secteur industriel des semences ;
- le Comité technique permanent de la sélection (CTPS), instauré en 1942, a pour mission de définir les critères permettant de caractériser une variété, et ainsi, d'homologuer les nouvelles variétés ;
- le Bureau des ressources génétiques (BRG), établi en 1983, a en charge la gestion des ressources génétiques et des collections qui servent de matière première aux sélectionneurs (aussi connus sous le nom d'obteneurs) pour développer de nouvelles variétés ;
- le Groupe d'étude et de contrôle des variétés et des semences (Geves), créé au sein de l'Inra en 1971, est chargé d'évaluer les performances des nouvelles variétés en fonction de deux ensembles de critères (examinés plus loin) : la DHS (distinction, homogénéité, stabilité) et la VAT (valeur agronomique et technologique) ;
- le Comité français pour la protection des obtentions végétales (CPOV), créé en 1971, dont la mission consiste à délivrer des certificats d'obtention végétale (COV) aux obtenteurs qui en font la demande, conférant ainsi aux obtenteurs un droit de propriété intellectuelle sur leurs variétés ;
- la Société d'intérêt collectif agricole des sélectionneurs obtenteurs de variétés végétales (Sicasov), créée en 1947, et chargée de gérer, percevoir et restituer les redevances (ou royalties) que les établissements multiplicateurs de semences et les agriculteurs produisant leurs propres semences sont censés verser aux obtenteurs au titre du droit de propriété intellectuelle.

L'institutionnalisation du secteur semencier est fondé sur le principe d'amélioration des rendements et, au-delà, de manière avérée ou non, sur la croissance de l'industrie semencière (la question du revenu des agriculteurs n'étant jamais clairement posée, ni celle de la durabilité des systèmes agricoles fondés sur les semences commerciales).

Par delà l'institutionnalisation du secteur semencier se profilent différents types de contrôle mis en place par le système industriel, ou pour reprendre les termes d'Ivan Illich, par le système hétéronome des semences – répondant à une logique d'industrialisation – par opposition au modèle autonome de production de semences décrit plus haut dans le cas de l'Inde (ILLICH, 1973). Ivan Illich a décrypté ce processus d'institutionnalisation dans d'autres secteurs d'activités, notamment celui de la santé, et montré de quelle manière le système formalisé finit par nuire au système autonome qui lui pré-existait ; il montre aussi que poussée à l'extrême, l'institutionnalisation d'un secteur finit par créer de la « contre-productivité », les éléments fournis par le système causant des nuisances importantes sur le plan écologique, social et culturel (ILLICH, 1981).

Dans le secteur semencier, l'extension du modèle industriel passe par la mise en place d'une succession de contrôles d'ordre technologique, réglementaire et juridique.

## Les méthodes de sélection utilisées en amélioration des plantes

Le premier niveau de contrôle, d'ordre technologique, réside dans le choix de techniques de sélection qui limitent de plus en plus la base génétique des variétés développées, d'une part, et la capacité des agriculteurs à s'approprier l'innovation variétale, d'autre part. Les techniques de sélection qui ont primé en amélioration variétale (méthode des lignées et hybridation durant la période 1950-1980, puis génie génétique à partir des années 1990) et les méthodes de culture prônées par la modernisation (la monoculture couplée à l'adoption de quelques variétés améliorées sur des milliers d'hectares) ont conduit à une uniformité génétique croissante, avec comme conséquences une vulnérabilité accrue des cultures aux pathogènes et une hausse des coûts de production sans précédent.

Jean-Pierre Berlan a montré que la technique de l'hybridation – qui produit des semences hybrides que l'agriculteur ne peut resemer – a été privilégiée par les semenciers en raison de sa rentabilité incontestable par rapport aux autres méthodes de sélection (BERLAN, 2001). Les semences hybrides servent ainsi à maximiser les bénéfices des obtenteurs de nouvelles variétés, en France comme ailleurs dans le monde. Dans les années 1990, les semences hybrides représen-

taient 80 % des ventes de semences au niveau mondial, et 90 % de la valeur ajoutée (JOLY et DUCOS, 1993).

Avec les organismes génétiquement modifiés, c'est une nouvelle étape qui est franchie : le génie génétique permet une véritable « artificialisation » du vivant, puisque les généticiens transcendent les barrières naturelles des espèces pour développer des nouvelles plantes. Le caractère principal des cultures transgéniques, à l'échelle mondiale, est la tolérance aux herbicides, le soja RoundUp Ready étant l'exemple le plus répandu.

## L'inscription des variétés au Catalogue

À ses débuts, le Catalogue apparaît comme un simple outil d'inventaire et de caractérisation des variétés. Mais peu à peu, la législation sur l'inscription des variétés va se durcir, et le Catalogue va devenir un véritable outil de contrôle sur les variétés. L'inscription obligatoire des variétés destinées à être commercialisées, qui apparaît dès 1971 dans les directives européennes, représente un tournant majeur dans l'histoire des variétés agricoles en France et en Europe. En vertu de cette législation, *seules* les variétés développées par des sélectionneurs professionnels et officiellement testées et caractérisées sont autorisées à la vente, ce qui va avoir des répercussions importantes en matière de diversité génétique. En effet, « pratiquement du jour au lendemain, il devient strictement interdit de commercialiser des variétés et des plants issus de variétés non inscrites [...]. C'est ainsi que plus d'un millier de variétés potagères traditionnelles furent purement et simplement éliminées de la Communauté européenne » (PIMBERT, 1995 : 67). Le Catalogue devient ainsi un instrument de régulation du marché des semences, et pour les obtenteurs, le moyen d'obtenir un quasi-monopole sur la vente des semences. Dans la mesure où les variétés non issues de programmes de sélection (publics ou privés) ne peuvent être inscrites au Catalogue officiel, elles n'ont pas de statut légal et ne peuvent être vendues comme semences (à l'exception de certaines variétés potagères inscrites dans un registre annexe établi en 1997 pour les « Variétés anciennes pour jardiniers amateurs »). Ceci signifie que l'intégralité du « secteur informel » des semences – source principale de semences pour les agriculteurs avant l'avènement du secteur industriel – se trouve exclu par la réglementation, entrant ainsi dans l'illégalité. Ce secteur informel comprend toutes les variétés issues de la sélection paysanne, ou variétés de pays, adaptées à des terroirs spécifiques, et les variétés dites « anciennes » mises au point par des agriculteurs-sélectionneurs dans leurs champs (à quelques exceptions près).

Une étude réalisée par des chercheurs de l'université de Wageningen montre que dans le secteur semencier, les initiatives « parallèles » du secteur informel sont

généralement admises un temps, jusqu'à ce qu'elles empiètent sur les intérêts commerciaux du secteur semencier organisé. Les pressions de l'industrie sur les pouvoirs publics aboutissent alors à la mise en place d'une législation qui restreint les activités du secteur informel des semences en induisant une certaine normalisation (LOUWAARS, 2000). Ceci est notamment vrai dans les pays du Sud, où l'on assiste, depuis plusieurs années, à l'adoption de lois sur les semences visant à encadrer ou normaliser un secteur qui était, jusque-là, le seul domaine des agriculteurs et de programmes de recherche essentiellement publics ou semi-publics.

## La certification des semences

Instituée en 1963, la certification des semences est rendue obligatoire en France en 1964, et reprise à l'échelle de la Communauté européenne en 1966. Le système de certification constitue en principe une garantie de qualité. Au-delà, il permet de connaître exactement les quantités vendues pour chaque variété, et par conséquent, d'organiser le paiement des redevances perçues par les obtenteurs. Véritable instance de supervision, le Service officiel de contrôle du GNIS est en mesure de connaître, grâce à la certification, quand, où, et par qui un lot de semences a été conditionné.

Au fil des ans, les industriels ont cherché à développer le marché de la semence industrielle par le biais de produits de traitement de semences de plus en plus sophistiqués. Il convient de préciser que du point de vue des semenciers industriels, la semence de ferme (celle que les agriculteurs produisent à l'échelle de leur exploitation, à partir de leur récolte) fait directement concurrence à la semence certifiée. Le GNIS comme la Sicasov vont donc tenter de limiter la production des semences de ferme par différents moyens (PIONETTI, 2004).

## Le Certificat d'obtention végétale

L'extension des droits de propriété intellectuelle au vivant – phénomène propre à la culture occidentale – remonte à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire à l'époque des premiers travaux formalisés des sélectionneurs. Le système des brevets s'avérant inadapté (bien qu'il soit utilisé aux États-Unis sur les variétés), juristes et obtenteurs élaborent un système *sui generis* de droit d'obtention végétale en Europe. Conférant à son titulaire un monopole d'exploitation sur une nouvelle variété, ce droit est essentiellement conçu pour protéger l'obtenteur des contrefaçons et lui assurer une rémunération pour son travail de création variétale. En vertu du caractère autoreproductible des variétés végétales, le droit de l'obtenteur se renouvelle

à chaque cycle d'ensemencement. En d'autres termes, le droit d'obtention végétale remet en cause les pratiques d'autoproduction et d'échange de semences des agriculteurs dès l'instant où ils utilisent une variété protégée par un certificat d'obtention végétale (COV). Là réside l'un des points critiques majeurs de ce régime juridique du point de vue des agriculteurs et des organisations paysannes. Cependant, ce régime va s'imposer à diverses régions du globe par le biais de l'Union pour la protection des obtentions végétales (Upov), traité international utilisé comme fer de lance par l'industrie semencière pour obtenir la reconnaissance d'un équivalent du COV dans un maximum de pays – et ce quel que soit le pourcentage de la population dépendant pour sa survie de l'agriculture et l'importance des pratiques d'autoproduction de semences.

Les droits de propriété intellectuelle sur le vivant s'étendent, à l'échelle mondiale, par l'intermédiaire de l'accord Trips de l'Organisation mondiale du commerce, ou accord sur les droits de propriété intellectuelle liés au commerce. Cependant, cet accord n'imposant pas l'adoption du modèle Upov, des pays comme l'Inde ou les Philippines ont développé des systèmes *sui generis* reconnaissant pleinement le droit à produire, échanger ou vendre des semences issues de variétés protégées. La loi indienne reconnaît d'ailleurs explicitement le rôle des femmes dans la gestion des semences (UNDP, 2012).

Le développement des biotechnologies dans le courant des années 1970 et 1980, et l'émergence, dans les années 1990, d'une industrie dite des « sciences de la vie » capable d'imposer sa vision économique et fragmentée d'un vivant artificialisé, vont profondément modifier les concepts et les limites de la propriété intellectuelle (HERMITTE, 1990). La brevetabilité des plantes transgéniques crée les conditions d'émergence de nouvelles formes d'appropriation du vivant, qui se manifestent d'abord surtout aux États-Unis, puis dans l'ensemble des pays où les organismes génétiquement modifiés sont cultivés à grande échelle (RIFKIN, 1999).

Notons encore qu'on assiste, depuis les années 1990, à l'augmentation des coûts de l'innovation, à la privatisation de la recherche, et à une formidable concentration du secteur semencier mondial entre les mains de grands groupes qui détiennent des portefeuilles de brevets. Dans le domaine agro-alimentaire, cette concentration touche aussi les secteurs de l'agro-fourmiture, de la transformation et de la distribution des produits agricoles et alimentaires (PIMBERT *et al.*, 2001).

Il est difficile de proposer une analyse par le genre du secteur semencier industriel français dans la mesure où, singulièrement, la très grande majorité des opérateurs – depuis les sélectionneurs jusqu'aux agents du GNIS ou de la Sicasov – sont des hommes. Les femmes sont quasiment absentes du secteur, à l'exception de postes de secrétariat d'instances de régulation, de quelques juristes et d'initiatives de sélection participative menées au sein de l'Inra (en partenariat avec des

agriculteurs) par des généticiennes qui ont joué un rôle précurseur dans ce domaine. Une récente étude exploratoire menée en France sur le rapport au vivant avec une entrée « genre » montre que le genre est un outil d'analyse pertinent pour interroger la relation au vivant (vivant animal et végétal) chez les agriculteurs et agricultrices en France, mais aussi chez les chercheurs(es) (GUÉTAT *et al.*, 2013).

L'expansion de l'industrie semencière – et l'encadrement réglementaire qui favorise cette expansion – induisent des bouleversements importants dans l'accès aux semences, dans les rapports de genre et la gestion de la biodiversité à l'échelle locale. Nous allons voir comment quelques-uns de ces changements s'opèrent en Inde, et avec quelles conséquences pour les paysannes, en particulier.

## **Les semences commerciales, facteur de marginalisation pour les paysannes indiennes ?**

L'adoption de variétés dites « améliorées » et l'achat de semences induisent des changements d'une ampleur importante dans tout système agraire. Dans certaines régions de l'Inde, l'arrivée des semences industrielles de variétés hybrides est suffisamment ancienne (quelques années, voire une ou deux décennies) pour que les transformations opérées puissent être décrites et analysées.

Une étude comparative sur les variétés locales et les variétés hybrides de sorgho menées dans plusieurs communautés du plateau du Deccan a ainsi permis de relever d'importantes différences dans les modes de culture, l'accès aux semences, la préservation du grain, la qualité de l'alimentation et les rapports de genre au sein du foyer (PIONETTI, 2004). Il s'avère que les variétés hybrides ne peuvent être associées à d'autres cultures comme le pois d'Angole (culture pourtant essentielle d'un point de vue agronomique et nutritionnel) et produisent un fourrage et un grain de qualité bien inférieure à ceux des variétés locales (tabl. 2). Comme l'explique un scientifique indien, « les sélectionneurs n'ont pas tenu compte des caractéristiques des plantes qui favorisent la croissance simultanée des cultures, si bien que les nouvelles variétés ne conviennent pas réellement aux systèmes mixtes. Pourtant, on estime que la culture des plantes d'abri peut augmenter la production et la rentabilité d'environ 50 % » (MAURYA, 1994 : 34).

De plus, le sorgho hybride est très fréquemment atteint de moisissure, et le grain se conserve mal. Quel que soit leur statut social, les femmes ont du mal à s'identifier à ce nouveau sorgho. Ainsi, plusieurs paysannes des villages de Bhoraj et Vaizhapur expriment un sentiment de vexation, de fierté froissée devant ce sorgho

envahi d'insectes dans leur grenier à grain. La faible valeur nutritionnelle du sorgho hybride conduit, en quelques années, à un changement de statut de cette culture : de culture vivrière, elle devient une culture de rente, avant d'être totalement supplantée par des cultures commerciales plus lucratives comme le coton ou le soja, sur lesquelles les femmes n'ont que très peu de contrôle (HALL et YOGANAND, 2000). Or, comme le montre Janice Jiggins : « Lorsqu'une innovation agricole entraîne une redistribution du travail et assigne aux hommes le contrôle intégral de la production et des revenus, sans changement dans la répartition des obligations, il peut y avoir une baisse du statut nutritionnel et de la santé » (JIGGINS, 1986 : 8). Quant à la qualité médiocre du fourrage, elle porte aussi à conséquence pour les femmes : « La réduction du fourrage sec procuré par les fanes des cultures augmente la charge de travail des femmes et les dépenses du foyer » (RAMDAS *et al.*, 2001).

Tableau 2

Critères des paysans et des professionnels dans la sélection variétale du sorgho (district d'Adilabad, Andhra Pradesh).

| <b>Principaux critères des paysannes</b>   | <b>Principaux critères retenus par les sélectionneurs</b>   | <b>Évaluation paysanne des variétés hybrides de sorgho</b>  |
|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité du grain</li> <li>• Qualité du fourrage</li> <li>• Rendements en grain et fourrage</li> <li>• Se cultive en association avec d'autres cultures</li> <li>• Diversité des préparations culinaires</li> <li>• Faibles besoins en intrants organiques</li> <li>• Coûts de production limités</li> <li>• Longueur du cycle : avoir une gamme de variétés (des précoces aux plus tardives)</li> <li>• Valeur marchande</li> </ul> | <p>Sélection classique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Haut rendement en grain</li> <li>• Résistance aux maladies</li> <li>• Stabilité des rendements</li> <li>• Précocité</li> <li>• Faible teneur en tanin</li> <li>• Teneur en protéines</li> </ul> <p>Génie génétique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Résistance à la maladie de la moisissure du grain</li> <li>• Résistance aux insectes</li> <li>• Résistance à la sécheresse</li> <li>• Augmentation de la teneur en protéines</li> </ul> | <p>Points forts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Disponibilité en grain plus importante</li> <li>• Meilleure résistance à certaines maladies</li> </ul> <p>Points faibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Impossible de cultiver les variétés hybrides en association</li> <li>• Mauvais goût du grain</li> <li>• Moisissure du grain (durant le stockage)</li> <li>• Faibles rendements fourragers</li> <li>• Qualité médiocre du fourrage</li> <li>• Coûts de production élevés</li> <li>• Obligation de renouveler les semences chaque année</li> </ul> |

Source : Entretiens avec des paysannes de Bhoraj et Vaizhapur, district d'Adilabad, 2001 (PIONETTI, 2005 : 436).

La disparition des variétés locales et le passage à la monoculture ne sont pas sans conséquences pour les petits paysans sur le plan de la sécurité alimentaire. En effet, la perte des variétés locales « limite les options dont disposent les paysans démunis pour gérer des conditions environnementales changeantes et pour exploiter des niches ou des micro-environnements dans les systèmes agricoles » (EYZAGUIRRE et IWANAGA, 1996 : 13). Et, comme nous l'avons vu en première partie, il est essentiel pour les petits paysans d'avoir accès à des pools génétiques diversifiés, les variétés et les races adaptées au contexte local étant garantes de la stabilité des rendements sous conditions de stress hydrique ou édaphique.

Le coût des semences présente aussi une contrainte pour les paysans du Deccan. Comme l'explique une paysanne de Vaizhapur : « Il faut commencer par aller voir le *Saukar* [usurier] pour lui emprunter de l'argent. Ensuite, il faut aller en ville acheter les semences et l'engrais. Il faut faire la queue. Après la récolte, il y a les crédits à rembourser et les intérêts à payer ». Il arrive que le prix des semences augmente au moment des semis, ce qui fait augmenter les coûts de production. Notons aussi que le coût des semences transgéniques est considérablement plus élevé que celui des semences hybrides conventionnelles, notamment dans le cas du coton très présent dans les États du sud de l'Inde et sur le plateau du Deccan. L'anthropologue G. D. Stone qui a mené une étude sur l'adoption des semences transgéniques de coton au sud de l'Inde (district de Warangal) évoque une véritable perte de savoir-faire de la part des cultivateurs de coton qui n'utilisent plus aucune connaissance écologique pour faire leur choix variétal, mais achètent la marque de semence la plus en vogue, ou la mieux promue par les démarches de marketing des entreprises semencières (STONE, 2007). Les cultivateurs de coton sont confrontés à des événements écologiques imprévisibles (notamment l'arrivée de nouvelles maladies et ravageurs), à des changements dans l'écologie des insectes, et à un flux d'informations incompréhensibles (STONE, 2007 ; HERRING, 2007).

Les femmes évoquent aussi la malhonnêteté des négociants envers les paysans (et paysannes) démunis(e)s : « Si on va au magasin habillées en haillons, ils ne nous donnent que des semences de deuxième choix », affirment-elles. Une étude menée au Rajasthan sur les variétés de sorgho hybrides confirme que les cultivateurs inconnus des marchands courent plus de risque que les autres d'être lésés sur la qualité des produits (TRIPP et PAL, 2000). Le taux de germination des semences de second choix est tout à fait aléatoire : parfois les semences germent, d'autres non. Désabusée par cette situation, une cultivatrice déclare : « Aujourd'hui, c'est comme si nous semions dans l'eau ».

L'achat des intrants étant généralement la responsabilité des hommes, les femmes voient diminuer leur contrôle sur les choix en matière de variétés, de semences, d'intrants, et même de cultures. En effet, l'agriculture commerciale tend à redéfinir les rôles et les priorités tant au niveau du foyer que de la communauté. L'homme qui part au marché pour acheter des semences ou des pesticides ne consulte par exemple pas nécessairement sa femme sur les quantités à acheter, ou sur le budget total à ne pas dépasser, et s'il la consulte, il est susceptible de s'en remettre à l'avis du négociant ou à celui du prêteur plutôt qu'à celui de sa femme. Les femmes interrogées durant cette période de transition entre agriculture traditionnelle et agriculture commerciale (période qui peut durer plusieurs années) expriment souvent une certaine frustration vis-à-vis de leurs maris devenus très influençables, et rapportant « des bidons et des bidons de pesticides » dont elles doutent fort de



l'efficacité (la nocivité des pesticides, elle, en revanche, ne leur échappe pas). Notons encore que l'argent du foyer ainsi investi peut ne jamais transiter par la femme, puisque ces produits sont le plus souvent achetés à crédit, et le règlement se fait au moment de la vente de la récolte, autre prérogative largement masculine. Comme le résume bien une paysanne de Shamshuddinpur lorsqu'elle déclare « les semences, nous les tenons entre nos mains, mais l'argent, il nous file entre les doigts », les femmes rurales n'ont que peu de prise sur l'argent du foyer (PIONETTI, 2004). De plus, l'augmentation des dépenses agricoles (qui touche un nombre croissant de foyers) ne se traduit pas nécessairement par des meilleurs rendements, ni par une plus grande qualité nutritionnelle des aliments – choses dont les femmes ont bien conscience.

Jean Drèze et Amartya Sen ont ainsi démontré que l'adoption de cultures commerciales peut générer ou intensifier des conflits à l'intérieur du foyer (DRÈZE et SEN, 1989). Grâce à leur plus grande mobilité, les hommes acquièrent un accès privilégié aux nouvelles opportunités créées par les cultures de rente et voient leur contrôle sur les ressources du foyer augmenter en raison de la monétarisation de l'économie domestique. Dans cette difficile négociation qui se joue entre hommes et femmes au sein du foyer, et dont les termes sont considérablement modifiés par la transformation des systèmes agraires sous l'influence de l'économie de marché, le contrôle de la semence est loin d'être négligeable dans la mesure où il donne aux femmes une assise et un statut dans la négociation<sup>3</sup>. Les savoir-faire exclusivement féminins associés à la production de semences (décrits en première partie) octroient aussi aux femmes une reconnaissance sociale qui fonde au moins en partie l'estime de soi et la dignité. En perdant la maîtrise de cette ressource, les femmes perdent une responsabilité majeure et une part importante de leur capacité à faire valoir leurs choix en matière de production agricole et alimentaire.

De plus, l'arrivée de semences industrielles réduit progressivement le champ de la production autonome de semences et des échanges de semences au sein des communautés villageoises. Dans le village de Nawabpet (district du Médak), par exemple, les femmes continuent de produire les semences de sorgho, mil, pois d'Angole, haricot, moutarde et carthame. Mais les semences de riz, maïs, piment, arachide et coton sont achetées, annuellement pour le coton et le piment, et tous les deux ou trois ans pour les autres cultures. Ainsi, l'auto-production de semences reste d'actualité, mais l'achat a détrôné l'emprunt comme source de semences pour de nombreuses cultures. Et dans des villages comme Bhoraj, situé à proximité

<sup>3</sup> Notons que dans d'autres contextes (dans certains pays d'Afrique, par exemple), les femmes maîtrisent entièrement le processus cultural sur les parcelles qu'elles cultivent (qu'elles soient louées ou obtenues dans le cadre de relations maritales), et jouissent ainsi d'une certaine autonomie quant au choix des cultures à privilégier. En Inde, de manière générale, les femmes n'ont accès à aucune terre qui leur soit allouée en propre, d'où cette épineuse question de la « négociation intrafamiliale » lorsqu'il s'agit de décider des cultures sur les terres cultivées par le foyer (AGARWAL, 1997).

des grands marchés de coton, où les cultures commerciales ont remplacé toute la diversité des cultures vivrières du Deccan, l'autoproduction de semences a quasiment totalement disparu.

Dans son analyse du couple autonomie-hétéronomie, Ivan Illich avance l'idée que « le mode de production autonome est, dans les sociétés industrielles et conformément à leur logique, entravé, dévalorisé et bloqué par une nouvelle configuration des aspirations, des lois et des environnements qui favorise exclusivement l'expansion croissante des industries et des professions » (ILLICH, 1981 : 89). La dévalorisation des semences paysannes, concomitante avec la croissance du secteur industriel, et couplée à la perte de contrôle des femmes sur la semence, illustre parfaitement cette analyse.

La marge de manœuvre des agriculteurs – et des agricultrices – se trouve considérablement réduite du fait que les semences soient aujourd'hui soumises à ce qu'Ivan Illich appelle un « monopole radical », en vertu duquel un pouvoir s'approprie la capacité de produire un bien ou un service, confisquant ainsi la possibilité pour les individus de produire ce même bien de manière autonome (ILLICH, 1981). Illich montre que ce monopole radical conduit, de manière quasi inéluctable, à des phénomènes de contre-productivité. Dans le cas des semences, il s'agit d'une contre-productivité d'ordre technique, écologique et sociale que l'on retrouve dans les coûts « invisibles » de l'industrialisation de la semence, qui couvrent quatre domaines : les coûts inhérents aux activités industrielles, les externalités (liées aux nuisances causées par certains choix techniques comme la pollution génétique due aux OGM), les coûts de régénération ou de rééquilibrage (dépollution, etc.), et les coûts humains ou sociaux dus à la perte des capacités autonomes (perte de savoir-faire des femmes, déclin de la sphère non monétaire...) (PIONETTI, 2004). Pour en finir avec l'opposition entre modes autonomes et hétéronomes, Ivan Illich propose une mise en synergie de ces deux approches, synergie dont il existe des exemples en Inde comme en France dans le domaine des semences : expériences de sélection participative alliant Inra et groupes d'agriculteurs dans trois régions de France ; banques de semences communautaires soutenues par le Karnataka, un État du sud de l'Inde ; valorisation des pratiques traditionnelles de préservation des semences ; mise en réseau d'initiatives d'échanges de semences à l'échelle européenne... (*ibid.*).

À l'utopie de la démesure s'opposent frontalement la conscience de la limite et de la mesure et le sens de la contrainte écologique, dont les paysannes du plateau du Deccan font preuve, à maints égards. L'enjeu ne réside-t-il alors pas dans la réhabilitation d'une autre forme de pensée, liée à la capacité humaine à éprouver du respect pour les formes de vie les plus diverses et les plus infimes, et à développer des pratiques à partir de cette compréhension intime du vivant ? Cela soulève la question de la place du sacré dans les sociétés industrielles, et celle de leur

capacité à s'autolimiter, le caractère symbolique du vivant ayant été écarté, et remplacé par une conception technicienne de la vie (BONNEUIL *et al.*, 2012). Or, pour l'économiste René Passet, « seule la logique d'un facteur vivant, susceptible d'inscrire en sa conscience les exigences du vivant, est capable d'assurer la reproduction du vivant » (PASSET, 1996 : 214).

## **Conclusion : vers une réhabilitation de l'approche sensible du vivant**

Les travaux récents de chercheuses en sciences sociales – y compris de chercheuses féministes – permettent d'élargir le cadre d'analyse proposé par l'écologie politique et par le couple autonomie-hétéronomie en s'intéressant à la pensée non rationnelle et à la relation au vivant.

Michèle Salmona est l'une des rares chercheuses à s'être intéressée finement à ce qu'elle définit comme « la relation au vivant », et aux évolutions que celle-ci a subies du fait de la modernisation de l'agriculture en France (SALMONA, 2003). Elle suggère notamment que l'éloignement des agricultrices de la formation aux technosciences leur a facilité une position critique par rapport aux méthodes de l'agriculture intensive, leur donnant ainsi « une avance dans la réflexion actuelle sur la production animale, la relation aux bêtes, les technosciences, l'apparition des OGM, le clonage et le développement durable » (SALMONA, 2003 : 128).

Dès le milieu des années 1960, Salmona s'intéresse aux *cultures de métier* en agriculture (dans le contexte français) et elle démontre que la « vulgarisation des technosciences en agriculture, à partir de pratiques de recherches expérimentées en laboratoire à l'Inra, a entraîné une paupérisation des savoir-faire et des savoirs expérimentiels des paysans, tout en provoquant sur eux une situation de domination culturelle » (SALMONA, 2010 : 187).

Or, les femmes qui ont été quasi absentes du processus de modernisation ont été contraintes de redoubler de ruse, de stratégies de contournement/détournement pour maintenir leur place. Cependant, parallèlement, cette place à la marge de ce qui n'a pas d'importance sur l'exploitation agricole les a maintenues dans le peu, le sans importance, le déconsidéré – le petit élevage, la culture des simples, le jardin/champ – ce qui a permis aux femmes de continuer à s'exprimer – plus que les hommes – dans ces registres de l'action pratique, de la pensée expérimentielle (GUÉTAT *et al.*, 2013). Salmona montre par exemple que les réflexions et les actions des agricultrices sont profondément liées à leur culture du soin et du vivant, et

qu'elles « ne se laissent pas prendre aux discours scientifiques et techniques lorsque ces derniers sont profondément démentis par la culture séculaire du soin et de travail chez les femmes » (SALMONA, 2003 : 128).

Force est de constater que les « sciences de la vie » et l'industrie semencière ont systématiquement évacué les dimensions affectives et de responsabilité dans le rapport au vivant, les éthiques du soin et de l'attention historiquement construites du côté du féminin, créant les conditions pour une vision réductionniste et économiciste du vivant (GUÉTAT *et al.*, 2013).

L'approche par le genre devient alors un outil pertinent pour appréhender la relation au vivant, et plus largement, le domaine du *care* et les rapports entre *care* en environnement. La pertinence du concept du *care* tient notamment à « l'origine féministe de la valorisation du *care* » (LAUGIER, 2012 : 17). L'éthique du *care* permet de relever « l'ignorance d'une sensibilité classiquement attribuée aux femmes, tout en marquant les difficultés conceptuelles d'une définition d'une sensibilité proprement féminine » (*ibid.*). Comme le souligne Catherine Larrère, c'est dans l'approche descriptive du *care* que « réside sa dimension subversive : car étudier ces pratiques, c'est rendre visible ce qui est le plus souvent occulté » (LARRÈRE, 2012 : 249).

Là se situe peut-être l'un des intérêts de l'approche genre appliquée au domaine des semences, dans une perspective d'analyse comparée : rendre visible des approches, des visions, des savoir-faire et des savoir-être dans la relation au vivant qui restent d'une grande pertinence au regard des enjeux écologiques actuels, et appellent à une réhabilitation de l'approche sensible du vivant et du *care* tel qu'il se dessine dans le rapport des paysannes et agricultrices aux plantes et aux animaux.

## Bibliographie

AGARWAL B., 1997 – Bargaining and Gender Relations: Within and Beyond the Household. *Feminist Economics*, (3) 1 : 1-51.

ALMEKINDERS C. J. M, LOUWAARS N. P., 1999 – *Farmers' Seed Production: New Approaches and Practices*. London, Intermediate Technology Publications, 136 p.

BÉRARD L., MARCHENAY P., 1997 – « Diversité, protection et conservation : les productions agricoles et alimentaires locales et traditionnelles ». Communication au Colloque Saperi naturalistici, Venise, 4-6 décembre, *multigr.*

BERLAN J.-P., 2001 – *La guerre au vivant. OGM et mystifications scientifiques*. Marseille, Agone, 82 p.

BERLAN J.-P., LEWONTIN R., 1998 – La menace du complexe génético-industriel. *Le Monde diplomatique*, 537 : 1 et 22-23.

BONNEUIL C., GOLDRINGER I., GOUYON P. H., 2012 – Une autre recherche est possible. Quel service public de la recherche en génétique végétale pour une agriculture durable ? *La Recherche en Procès. Cultures OGM : une impasse pour l'inra ?* : 5-22.

CLAVERIE B., 1998 – *Les mils et les millets : une étude de la marginalité en Inde méridionale (Andhra Pradesh et Karnataka)*. Mémoire de DEA en géographie tropicale, Bordeaux, université de Bordeaux III.

DELÉAGE E., 2004 – *Paysans, de la parcelle à la planète. Socio-anthropologie du Réseau Agriculture durable*. Paris, Éditions Syllepse, 245 p.

DESMARAIS A., 2008 – *La Via Campesina. Une réponse paysanne à la crise alimentaire*. Paris, Éditions Écosociété, 316 p.

DRÈZE J., SEN A., 1989 – *Hunger and Public Action*. New Delhi, Oxford University Press, 111 p.

DUVVURY N., 1998 – « Women and agriculture in the New Economic Regime ». In Krishnaraj M., Sudarshan R., Shariff A. (eds) : *Gender, Population and Development*, Delhi, Oxford University Press : 223-244.

EYZAGUIRRE P., IWANAGA M., 1996 – *Participatory Plant Breeding*. Proceedings of a Workshop on Participatory Plant Breeding in Wageningen, 26-29 July, Rome, IPGRI.

FOUCAULT M., 1976 – *Histoire de la sexualité I : la volonté de savoir*. Paris, Gallimard, 211 p.

GUÉTAT H., PIONETTI C., DESCLAUX D., MOISAN M.-P., 2013 – *Relation au vivant (animal et végétal) : questions de care et de durabilité dans l'agriculture familiale en Europe*. Paris, « Défi Genre », CNRS, 30 p., *multigr.*

GUIARD J., 2000 – « Historique et objectif du Catalogue, dispositions particulières appliquées aux variétés anciennes ou aux variétés d'amateurs ». Communication au Colloque du Bureau des ressources génétiques : « Les listes officielles de variétés de légumes : une contribution à la biodiversité ? », Paris, 23 février, *multigr.*

HALL A. , YOGANAND B., 2000 – *Sorghum utilization and the livelihoods of the poor in India*. Summary Proceedings of a Workshop on Sorghum, 4-5 février 1999, Patancheru, ICRISAT.

HERMITTE M.-A., 1990 – « La propriété inventive en matière de biotechnologie ». In Chevallier D. (éd.) : *Application des biotechnologies à l'agriculture et à l'agroalimentaire*, Office parlementaire des choix scientifiques et technologiques, Ass. 1827 (9<sup>e</sup> légis.), Paris : 115-289.

HERMITTE M.-A., 1999 – Le geste auguste du semeur n'est plus ce qu'il était ! *Natures, Sciences, Sociétés*, 7 (4) : 32-35.

HERRING R., 2007 – Stealth Seeds: Biosafety, Bioproperty, Biopolitics. *Journal of Development Studies*, 43 (1) : 130-157.

HOWARD P., 2003 – « Women and the Plant World: An Exploration ». In Howard P. (ed.) : *Women and Plants. Gender relations in Biodiversity Management and Conservation*, London, Zed Books : 1-48.

ILLICH I., 1973 – *La convivialité*. Paris, Seuil, 158 p.

ILLICH I., 1981 – *Némésis médicale. L'expropriation de la santé*. Paris, Éditions du Seuil, 222 p.

JIGGINS J., 1986 – Gender-related impacts and the work of the International Agricultural Research Centres. *CGIAR Study Paper*, 17, New York, The World Bank.

JOLY P.-B., DUCOS C., 1993 – *Les artifices du vivant. Stratégies d'innovation dans l'industrie des semences*. Paris, Inra Éditions & Economica, 287 p.

LARRÈRE C., 2012 – « Care et environnement : la montagne et le jardin ». In Laugier S. (éd.) : *Tous vulnérables ? Le care, les animaux et l'environnement*, Paris, Payot : 233-262.

LAUGIER S. (éd.), 2012 – *Tous vulnérables ? Le care, les animaux et l'environnement*. Paris, Payot, 268 p.

LOUETTE D., CHARRIER A., BERTHAUD J., 1997 – *In situ Conservation of Maize in Mexico: Genetic Diversity and Maize Seed Management in a Traditional Community*. *Economic Botany*, 51 (1) : 20-38.

LOUWAARS N., 2000 – Seed regulations and local seed systems. *Biotechnology and Development Monitor*, Wageningen, 42 : 12-14.

LOUWAARS N., MINDERHOUD M., 2001 – When a law is not enough: biotechnology patents in practice. *Biotechnology and Development Monitor*, Wageningen, 46 : 16-19.

LUXEREAU A., 1994 – Usages, représentations, évolution de la biodiversité végétale chez les Haoussa du Niger. *Journal d'Agriculture Traditionnelle et de Botanique Appliquée*, XXXVI (2) : 67-85.

MAURYA D. M., 1994 – « La démarche novatrice des agriculteurs indiens ». In Chambers R., Pacey A., Thrupp L. A. (eds) : *Les paysans d'abord. Les innovations des agriculteurs et la recherche agronomique*, Paris, Éditions Karthala : 25-33.

MAZOYER M., ROUDART L., 1998 – *Histoire des agricultures du monde. Du Néolithique à la crise contemporaine*. Paris, Seuil, 534 p.

MENDRAS H., 1984 – *La fin des paysans*. Paris, Actes Sud, 437 p.

PASSET R., 1996 – *L'économie et le vivant*. Paris, Economica, 291 p.

PÉREZ-VITORIA S., 2010 – *La riposte des paysans*. Paris, Actes Sud, 292 p.

PIMBERT M., 1995 – « The Making of agricultural diversity in Europe ». In Ranjan V. (ed.) : *Rebuilding Communities*, London, Resurgence, 256 p.

PIMBERT M., THOMPSON J., VORLEY W. T., 2001 – *Global restructuring, agri-food systems and livelihoods*. Gatekeeper Series N° 100, Londres, IIED, 24 p.

PIMBERT M., WAKEFORD T., 2001 – Deliberative democracy and citizen empowerment. *PLA Notes 40*, Londres, IIED : 23-28.

- PIONETTI C., 2004 – *Le contrôle politique du vivant. L'industrialisation de la semence, facteur d'émancipation ou de marginalisation pour les petits paysans de l'Inde du Sud ?* Thèse de doctorat en géographie-aménagement-environnement, Orléans, université d'Orléans, 539 p., *multigr.*
- PIONETTI C., 2005 – *Sowing Autonomy. Gender and Seed Politics in Semi-Arid India*. Londres, IIED, 240 p.
- RAMDAS S. *et al.*, 2001 – Changing Livelihoods, Livestock and Local Knowledge Systems: Women stake their claim in Andhra Pradesh and Maharashtra. *Indian Journal of Gender Studies*, 8 (2) : 152-174.
- RIFKIN J., 1999 – *Le siècle biotech*. Paris, La Découverte, 214 p.
- SALMONA M., 2003 – Des paysannes en France : violences, ruses, résistances. *Cahiers du Genre*, 2003/2, 35 : 117-140.
- SALMONA M., 2010, « Une pensée de l'action avec la nature et le vivant : la Mètis et Jean-Pierre Vernant ». In Clot Y., Lhuillier D. : *Agir en clinique du travail*, Toulouse, ERES « Clinique du travail » : 185-202.
- STONE G. D., 2007 – Agricultural Deskillng and the Spread of Genetically Modified Cotton in Warangal. *Current Anthropology*, 48 (1) : 67-103.
- TRIPP R., PAL S., 2000 – Information and agricultural input market: Pearl millet seed in Rajasthan. *Journal of International Development*, 12 : 133-144.
- UNDP, 2012 – *Intellectual Property, Agrobiodiversity and Gender Considerations, Issues and Case Studies from the Andean and South Asian Regions*. Policy Paper by Manuel Ruiz and Carine Pionetti (with Suresh Reddy and Pitambar Shrestha), Genève, UNDP, 89 p., *multigr.*
- VAN OOSTERHOUT S., 1997 – « What does *in situ* conservation mean in the life of a small-scale farmer? Examples from Zimbabwe's Communal Areas ». In Sperling L., Loevinsohn M. (eds) : *Using Diversity: Enhancing and Maintaining Genetic Resources On-Farm*, New Delhi, IDRC, New Delhi : 45-48.





# Conclusion

Hélène  
Guétat-  
Bernard

Le concept de genre a montré sa pertinence comme un outil précis et efficace dans l'analyse des situations situées et contextualisées, à la fois spécifiques par les regards portés sur des situations peu ou pas évoquées et complémentaires aux réflexions actuelles sur les liens entre agriculture et environnement. Intégrer le genre permet de lier les préoccupations environnementales et de développement aux préoccupations sociales d'inégalités croisées de sexe, de génération, de classe, de groupes sociaux. L'engagement politique envers une reconnaissance des places productives et reproductives des femmes dans le contexte rural et agricole est non seulement gage d'une équité sociale, mais aussi d'une efficacité économique et d'une recherche de solutions aux problèmes environnementaux de l'agriculture.

Alors que 2014 est déclarée « Année internationale de l'agriculture familiale », la prise en compte des rapports de genre – et donc des questions de pouvoir qui s'exercent dans les institutions, y compris de la famille, dans la diversité de ces modes de fonctionnement et d'organisation – est rarement utilisée comme un outil d'analyse pour comprendre les logiques socio-politiques qui façonnent le monde rural et agricole. Ce livre est un plaidoyer pour conforter la légitimité d'un engagement scientifique et politique sur les questions de genre pour le développement rural et agricole.

L'ouvrage s'est particulièrement préoccupé de la question foncière. Les femmes ne sont pas dupes des enjeux actuels. Elles savent bien que l'accès à un droit reconnu et stable à la terre qu'elles cultivent est, en même temps, un facteur de reconnaissance socio-économique. Dans la première partie de l'ouvrage, les auteurs rappellent que quelques femmes parviennent à faire valoir leur revendication d'accès à la terre, selon des modalités diverses qui bouleversent le rapport au

foncier des femmes (achat, héritage, demande de parcelles en gestion individuelle ou collective) et fragilisent l'autorité foncière patriarcale (Korbéogo). D'autres femmes, au contraire, voient leur droit d'usage bafoué (Monimart) ; cette exclusion des femmes crée un contexte de féminisation de la pauvreté. Les évolutions vers une officialisation de titres fonciers créent un contexte paradoxal : des droits fonciers sont réclamés par les femmes mais, en même temps, celles-ci ont conscience que les titres de propriété favorisent aussi la mise en gage du foncier et finalement un risque de perte de la terre, d'autant plus accéléré dans un contexte de forte pression démographique ou de forte migration. Dans le même temps, notamment pour les femmes et les familles les plus pauvres, le maintien des droits collectifs sur la terre est une garantie de préservation de leurs droits de collecte et de pacage. Dans le contexte des pays d'Amérique latine de forte diversité communautaire et d'une hiérarchie persistante des rapports sociaux, les femmes indigènes pâtissent de spoliation foncière. Ce rapport fragile au foncier des paysannes est d'autant plus préoccupant que l'évolution des structures familiales (départ en migration des hommes, condition des relations conjugales, maris qui peinent à apporter de l'argent au foyer) contraint souvent les femmes à devoir assumer des dépenses qui ne leur incombaient pas jusqu'alors, celles de santé, d'éducation et d'habillement. Les femmes sont ainsi de plus en plus confrontées à la vulnérabilité alimentaire et chargées d'assurer une diversité nutritionnelle à leur famille (Droy *et al.*). Les processus d'autonomisation en cours concernent aussi les maris et pères qui, dans le contexte de mariage arrangé entre familles, ne se sentent plus toujours autant liés à leurs engagements conjugaux (Droy *et al.*). L'ensemble de ces nouvelles dépenses qui incombent aux femmes représente par ailleurs d'autant moins d'argent que les femmes pourraient investir dans leurs champs, pour nourrir en retour leur famille (Monimart). La lutte contre l'insécurité alimentaire passe donc aussi par la compréhension des rapports de genre au sein des familles.

Comprendre les dynamiques des rapports de genre suppose de porter l'attention sur trois échelles : celle des évolutions au sein des familles (échelle micro), celle des politiques publiques nationales et des grands textes de cadrage internationaux (échelle macro), mais aussi celle des mouvements sociaux (échelle méso). L'action collective est restituée dans l'ouvrage comme relevant d'une situation paradoxale (Guérin). Certes, les mouvements de femmes ne sont pas récents ; ils s'appuient en milieu rural sur l'histoire des savoir-faire et savoir-être féminins où le travail des femmes s'exerce, notamment dans le cadre de collectifs d'entraide de voisinage (Alhassoumi *et al.*). La force de ces collectifs repose aussi sur des solidarités horizontales entre femmes pour contrebalancer les rapports de pouvoir hiérarchiques vis-à-vis des hommes de la famille mais aussi des femmes plus âgées ou des belles-sœurs. Ces collectifs féminins sont variés dans leur organisation, dans leur finalité et leur efficacité (Guérin ; Bonnassieux) ; ils se sont multipliés face au relâchement de l'encadrement par l'État des filières

agricoles, à partir des années 1980. Pour autant, les associations féminines ne sont pas plus solidaires *a priori* que celles des hommes ; elles ne sont pas moins traversées de rapports de pouvoir entre femmes et/ou entre femmes et hommes. L'une des leçons des mouvements de femmes du Sud est la valorisation assumée qu'elles accordent aux savoirs féminins en regard des actes de la vie quotidienne, savoirs que l'on qualifie de « *care* » : soin aux autres, à l'alimentation, aux réseaux sociaux de proximité, aux tâches du quotidien. Bien avant que cet engagement soit mis en avant autour des éthiques du *care*, ces paysannes du Sud ont toujours considéré ces engagements comme des indicateurs positifs de leur identité de femme, de mère, d'épouse. C'est à un retournement de valeur, d'une déconsidération à une valorisation, que ces mouvements de femmes nous engagent. Mais, à côté de cet attachement des femmes à la valorisation des activités qualifiées de reproductives, l'ouvrage démontre à quel point, bien sûr, les femmes sont tout autant fortement impliquées dans les tâches productives, marchandes et non marchandes. Or, comme l'indique Bonnassieux, les systèmes de représentations, qui classent les femmes du côté du reproductif et les hommes du côté du productif, permettent difficilement de comprendre les articulations spécifiques du travail des femmes sur les exploitations.

Plusieurs textes insistent également sur l'importance des combats des populations *indigenas* dans la défense de leur point de vue pour une autre éthique du développement. Au sein du renouveau identitaire des populations indiennes en Amérique latine, l'ouvrage prête attention à la voix/voie des femmes pour une vision englobante du rapport au vivant favorisant une gestion intégrée de l'eau, de la terre, des plantes sauvages et cultivées, des animaux. Cette revendication politique dénonce autant les hiérarchies entre les femmes et les hommes, y compris dans leur collectif d'appartenance, que les hiérarchies entre monde indigène et métis. Il ne s'agit certes pas de contribuer à une vision idéalisée du monde indigène. Radcliffe rappelle qu'il est souvent pensé comme porteur de valeurs plus égalitaires entre les hommes et les femmes, et plus précautionneux de l'environnement. L'apport de Radcliffe est de montrer qu'il s'agit là d'une vision stéréotypée de la culture indigène qui ne permet pas de repérer et dénoncer les rapports de force au sein des familles et des collectifs. Les rapports de pouvoir qui sous-tendent les rapports de genre font que les femmes sont peu consultées dans les prises de décision sur la gestion des ressources, alors même qu'elles se retrouvent de plus en plus impliquées dans les travaux agricoles, en lien avec le départ en migration des hommes. Les paysannes présentes dans les mouvements de défense des ressources (comités forestiers notamment) réclament des formations pour s'engager dans des plaidoyers pour agir aux diverses échelles, et pas seulement locale.

À la suite des décennies 1970 et 1980, où le maître mot de l'engagement féministe au Nord était « les femmes sont des hommes comme les autres », la décennie 1990 prône, comme le rappelle Laugier, un renversement des valeurs et une valorisation d'une ontologie féminine centrée sur l'éthique du *care* (LAUGIER, 2012). L'ouvrage fait le constat de la marginalisation des femmes en agriculture à la suite de l'application des principes de la Révolution verte depuis le milieu des années 1960. Selon un processus identique à celui connu en Europe, les changements majeurs qui se sont opérés à partir de cette décennie – passage d'une agriculture de subsistance à une agriculture plus articulée au marché, utilisation de la chimie, de semences améliorées, dans une moindre mesure mécanisation – ont marginalisé les paysannes. Pour des raisons propres aux structures sociales locales, mais aussi en lien avec le contexte patriarcal sous-jacent à ce modèle agricole, les paysannes ont souffert d'un moindre accès aux ressources productives, traditionnellement la terre mais aussi désormais le crédit, l'amélioration des techniques productives avec l'irrigation, les intrants. Éloignées des méthodes « modernes » d'amélioration des processus cultureux, processus dénoncé très tôt par Ester Boserup dans les années 1970, le travail des femmes a été de plus en plus interprété comme un travail reproductif associé au domestique. De fait, l'extension des terres pour les cultures de rente comme la valorisation des céréales par la Révolution verte et l'oubli des cultures vivrières des femmes (dénoncé dans les trois articles de la troisième partie de l'ouvrage) ont eu des effets sur la moindre productivité du travail des femmes. Les effets environnementaux des activités agricoles montrent que les liens de réciprocité des sociétés paysannes vis-à-vis de la nature ont été rompus (SABOURIN, 2013) avec la diffusion de ce modèle productif. Les agricultures familiales revêtent un large spectre de situations, (SOURISSEAU, 2014) avec des inscriptions plus ou moins prononcées au marché et des capacités productives évidemment bien différentes. Les généralisations sont difficiles. L'ouvrage avance cependant l'hypothèse que cette marginalisation constitue aujourd'hui pour les paysannes une opportunité sociétale et économique. Cette mise à l'écart du modèle productif agricole dominant, en contenant le travail des paysannes dans le cadre des relations domestiques, contribue à accentuer les inégalités de genre, mais elle a aussi maintenu le travail des femmes en agriculture dans le contexte d'une plus grande réciprocité vis-à-vis de la nature. C'est notamment à ce titre que les femmes jouent un « rôle indéniable en tant que phytogénéticiennes et conservatrices des ressources végétales génétiques » (Elias). L'éthique du *care* engage à une redéfinition des liens de réciprocité avec la nature, comme à une redéfinition de la valeur (Guétat *et al.*). C'est à cette démonstration que se sont attachés les textes de Elias, Howard, Oakley et Henshall Momsen, Pionetti. Les liens des femmes à la cuisine, à l'alimentation représentent des justifications fortes de ces engagements. « En tant qu'espace spécifiquement féminin permettant aux femmes d'acquérir et de mobiliser des savoirs innovants et

spécialisés sur les plantes, la cuisine est inextricablement liée au maintien à la fois de la culture et de l'agrobiodiversité tout en demeurant le lieu le plus sous-valorisé de la conservation des ressources végétales génétiques » (Elias). Les femmes à travers le monde, notamment en Amérique latine, s'engagent en faveur de l'agro-écologie, mais d'une agroécologie qui pose au cœur de ses combats le féminisme. Le devenir des agricultures familiales repose sur la recherche d'un modèle socio-productif qui allie une réflexion sur les liens agriculture-environnement à une reconnaissance des enjeux de l'égalité des statuts entre femmes et hommes comme à une prise en compte des savoirs écologiques entre les mains des femmes. La non-reconnaissance ou la disparition de ces savoirs renforcent le risque d'un affaiblissement accentué du statut des femmes dans le travail en agriculture et dans les sociétés rurales. Dans ces équilibres à négocier, le travail des femmes sur les exploitations agricoles familiales doit être apprécié dans son articulation entre activités productives et reproductives, entre réciprocité et marché. Pour autant, la valorisation par le marché des savoirs localisés des femmes est également porteuse de ses propres ambiguïtés, entre autonomie et marginalisation (Simenel *et al.*).

## **Bibliographie**

LAUGIER S., 2012 – À la recherche d'une autre voix (entretien avec Camille Froidevaux-Metterie et Sandra Laugier). *Philosophie magazine*, dossier spécial « Les femmes sont-elles plus morales que les hommes ? » : 55-57.

SABOURIN E., 2013/12 – La réciprocité homme-nature et les dérives de son abandon. *Revue du Mauss*, « Que donne la nature ? », 42 : 247-260.

SOURISSEAU J. M., 2014 – *Agricultures familiales et mondes à venir*. Montpellier, Quae, 360 p.



*Imprimé en France* - JOUVE, 1, rue du Docteur Sauvé, 53100 MAYENNE  
N° 2160388X - Dépôt légal : mai 2014



# à travers champs

Le rôle et l'image des femmes en milieu rural dans les pays du Sud oscillent aujourd'hui entre les figures d'« actrices » engagées dans la recherche de solutions face aux crises environnementales, de « prédatrices » de la nature et de « victimes » de la dégradation de l'environnement. Or, peu de travaux interrogent les liens entre logiques et normes de genre et changements environnementaux, que ce soit dans le monde académique, politique ou militant. Pourtant, les pratiques des hommes et femmes comme leurs savoirs associés dans la préservation et la conservation des ressources naturelles diffèrent. Les ressources économiques, les pouvoirs politiques et les valorisations sociales sont distribués de manière inégale, avec des modalités et une intensité variables selon les sociétés et les milieux.

En mettant en avant des recherches originales d'auteur-e-s du Sud et du Nord, cet ouvrage contribue à nourrir le débat sur le rapport des hommes et des femmes à l'environnement dans les sociétés rurales au Sud. Il met en lumière les évolutions en cours sur des enjeux de développement majeurs : agrobiodiversité, alimentation, accès aux organisations collectives, adaptation aux changements environnementaux...

Il s'adresse particulièrement aux chercheur-e-s, étudiant-e-s, militant-e-s et représentant-e-s des pouvoirs publics au Nord et au Sud.

**Hélène Guétat-Bernard** est sociologue et géographe. Ses recherches portent sur le genre, le développement rural et agricole et les liens à l'environnement en Afrique centrale et Afrique de l'Ouest, au Brésil, au Mexique et en France.

**Magalie Saussey** est socio-anthropologue. Ses recherches portent sur les logiques de genre dans les organisations collectives en Afrique de l'Ouest et en France

ISBN 978-2-7099-1834-3  
ISSN 0998-4658



42 €

9 782709 918343



**Institut de recherche  
pour le développement**

#### **IRD**

44, bd de Dunkerque  
13572 Marseille cedex 02  
editions@ird.fr

#### **Diffusion**

IRD  
32, av. Henri-Varagnat  
93143 Bondy cedex  
diffusion@ird.fr

[www.editions.ird.fr](http://www.editions.ird.fr)